هكذا من الاصل

Supplément « Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14403 – 6 F

SAMEDI 18 MAI 1991

BOURSE ★★

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

THE UNIVERSITY OF JORDAN PERIODICALS

Blocage au Proche-Orient

A quatre reprises depuis la fin de la guerre du Golfe, le secrétaire d'Etat américain James Baker s'est rendu dans la plupart des capitales du Proche-Orient pour tenter d'entamer un processus de paix entre Israël d'une part, les pays arabes et les Palestiniens d'autre part. L'issue *de la guerre du Golfe*, estimait-on, ouvrait une période favorable de quelques mois pour relancer un exercice que plusieurs prédécesseurs de M. Baker n'ont jamais réussi à mener à bien.

Peut-on déjà considérer que M. Baker a échoué ? Il s'est refusé à le dire, jeudi 16 mai, à son départ de Jérusalem. M. Shamir, l'intraitable premier ministre israélien qui se refuse à échanger la paix contre les territoires, a affirmé quant à lui qu'on ne pouvait pas parler d'un échec du chef de la diplomatie américaine.

QUELQUES compromis, certes, paraissent bien avoir été conclus, notamment sur les modalités de la représentation jordano-palestinienne et celles de la participation européenne à une éventuelle conférence de paix ainsi que sur les pouvoirs (réduits) qui seraient reconnus aux deux parrains de cet exercice, les Etats-Unis et l'URSS. Il n'en demeure pas moins de profondes divergences entre les dirigeants israéliens et certains pays arabes, notamment la Syrie, avec laquelle M. Shamir se prétend prêt à discuter, tout en affirmant qu'il n'est pas question de restituer un jour à Damas les hauteurs du Golan, sur lesquelles les autorités israéliennes veulent multiplier les implantations de « colons ».

Au train où vont les choses, il y a fort peu de chances pour qu'on sorte de l'impasse. C'est bien pourquoi M. Baker est revenu à Washington exposer ses conclusions au président Bush. Le dossier, dorénavant, ne dépend plus que de la Maison Blanche, qui va devoir décider entre deux solutions : soit se résigner une nouvelle fois devant l'entêtement israélien, quitte à rater cette « fenêtre d'opportunité » qui ne va pas rester entrouverte bien longtemps ; soit adopter une attitude beaucoup plus déterminée face à un allié traditionnel mais ô combien rétif. Le choix sera celui du seul George Bush.

LE chef de la Maison Blanche ne peut certes pas se livrer à des pressions trop flagrantes, ne serait-ce que pour des considérations de politique intérieure (encore que la communauté juive américaine n'ait voté pour lui, en 1988, qu'à moins de 30 %). Il n'en a pas moins les moyens, pour reprendre l'expression d'un de ses proches de « tordre le bras de M. Shamir sans qu'il crie trop fort ». N'estime-t-on pas à plus de 10 milliards de dollars l'aide dont va avoir besoin Israël pour accueillir au cours des prochaines années les juifs soviétiques ?

La CEE, elle aussi, a des moyens commerciaux à sa disposition pour faire comprendre à Jérusalem que le temps d'un compromis est venu. La meilleure solution pour contourner le blocage actuel consisterait cependant à donner la parole aux Israéliens, dont on peut légitimement se demander s'ils sont aussi opposés que M. Shamir à tout compromis territorial en échange d'une paix garantie.

Lire page 12 l'article d'ALAIN FRACHON

M0147 - 0518 0 - 6,00 F

La constitution du gouvernement de Mme Cresson et la marginalisation des rocardiens

La création d'un grand ministère de l'économie marque la priorité affirmée en faveur de la politique industrielle

Le gouvernement de Mme Edith Cresson, qui devait réunir vendredi 17 mai son premier conseil des ministres, prononcera « très vite » une déclaration de politique générale devant le Parlement. Légèrement resserrée, l'équipe gouvernementale est caractérisée par un changement de structure important, M. Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, prenant, à travers des ministres délégués, la tutelle de l'industrie et du commerce extérieur, des PTT, du commerce et de l'artisanat.

Cette réorganisation veut marquer la priorité affirmée en faveur de la politique industrielle. Quatre ministres d'« ouverture » ne font plus partie du nouveau gouvernement, dont sont exclus aussi trois anciens ministres rocardiens, tandis qu'un jeune député proche de M. Rocard, M. Sapin, devient ministre délégué à la justice. Mme Cresson a laissé entendre qu'un blocage parlementaire pourrait entraîner la dissolution de l'Assemblée et des élections législatives anticipées.

Pour combien de temps ?

par Jean-Yves Lhomeau

M. Mitterrand voulait, d'abord, créer un effet d'image. Comme en 1984 avec M. Laurent Fabius, le gouvernement de la communication est en place. Qu'importe, de ce point de vue, que les piliers de l'ancienne équipe soient toujours là, et pour l'essentiels aux mêmes postes, il ne manquait que de changer le costume. Mme Cresson y suffit.

Il y a sept ans, le président de la République avait installé dans le paysage un profil politique simple, « jeunesse et modernité » qui, compte tenu de la personnalité du nouveau premier ministre, allait presque de soi tant l'ancien, M. Pierre Mauroy, rejeté par les Français qui ne l'entendaient plus, quittait la scène en portant, injustement, le poids d'une gauche jugée tour à tour archaïque et traîtresse. L'effet de contraste était facile.

Mme Cresson, présentée par le président de la République à la télévision, comme un chef de guerre, joue d'un effet comparable.

Lire la suite page 8

Bercy aux commandes

par Eric Le Boucher

Mme Edith Cresson affirme vouloir *« mobiliser »* la France en faveur de l'industrie, qui est *« la clé de la souveraineté des nations »*. Jeudi, les discussions pour la constitution du gouvernement ont débouché sur la création d'un super-ministère, confié à M. Pierre Bérégovoy, regroupant les finances et l'industrie.

Donner la priorité à l'industrie : le discours n'est pas nouveau en France. Le constat que le pays a peu développé ses manufactures puis a engagé plus tard que les autres la révolution industrielle au siècle dernier et que, enfin, il est resté en permanence sous-industrialisé par rapport à ses concurrents, a été fait régulièrement dans l'Histoire, y compris par Fernand Braudel. Les tentatives engagées pour y remédier ont été nombreuses.

Ce combat oppose l'industrie aux autres formes du développement économique.

Lire la suite page 27

Le retour de Saint-Simon

par André Fontaine

Contrairement à ce que l'on dit un peu partout, ce n'est pas tout à fait la première fois qu'une femme gouverne la France. Sans parler de celles qui l'ont fait par mari ou amant interposé, Blanche de Castille, Catherine et Marie de Médicis, devenues régentes à la mort de leurs époux respectifs, montrèrent bien plus d'autorité et de sens politique que nombre de rois. Et elles étaient au sommet de l'Etat, ce qui n'est pas le cas du nouveau premier ministre, même si elle peut être assurée d'avoir avec le président de la République une relation autrement plus confiante que son prédécesseur.

C'est la première fois en revanche qu'une relève à Matignon comporte une dimension ouvertement japonaise. Edith Cresson, comme d'ailleurs Michel Rocard, rêvait de créer un MITI français, autrement dit de regrouper, comme à Tokyo, les deux ministères les plus impliqués dans la compétition économique internationale : l'industrie et le commerce extérieur.

Rocard avait échoué, du fait du conservatisme instinctif des administrations françaises, et de la nécessité de donner un portefeuille à un ministre d'ouverture, en l'espèce Jean-Marie Rausch. La belle Edith n'y réussit qu'à moitié, dans la mesure où les deux départements concernés se trouvent placés sous la tutelle des finances, dont l'audace est rarement le fort.

Lire la suite page 8

La gestion d'A 2 et FR 3

Vrais comptes et faux procès

M. Philippe Guilhaume est-il un gestionnaire incompétent ou la victime d'un procès politique ? La polémique n'a guère cessé depuis l'éviction du PDG d'A 2 et FR 3 en décembre. Un audit du cabinet Coopers et Lybrand et deux rapports de la Cour des comptes permettent aujourd'hui d'analyser avec plus de sérénité la gestion des télévisions publiques.

Ces trois documents – restés jusqu'alors inédits – montrent que les anciens dirigeants d'A 2 et FR 3 ne portent pas toute la responsabilité de la crise des chaînes. Le gouvernement a noirci les bilans, passé sous silence ses propres erreurs pour justifier ses attaques et la nomination de M. Hervé Bourges avec des moyens accrus. Malgré les proclamations officielles sur l'autonomie des télévisions publiques, la tutelle administrative et politique du pouvoir pèse toujours sur A 2 et FR 3.

Lire page 28 l'article de JEAN-FRANÇOIS LACAN

Lire

■ **La passation de pouvoirs à Matignon : « Bises et soupirs »** par JEAN-LOUIS ANDRÉANI

■ **Première soirée chez la « Dame de velours »** par ALAIN ROLLAT

■ **Mme Cresson déclare ne pas vouloir « entreprendre une guerre partisane »** page 2

■ **Les portraits des nouveaux ministres et les bilans de ceux qui partent ou qui changent d'attribution** pages 3 à 7

■ **M. Pierre Bérégovoy, *l'homme indispensable*** par ALAIN VERNHOLES page 7

■ **M. Pierre Mauroy est décidé à demeurer à la tête du Parti socialiste** par PATRICK JARREAU page 8

■ **Mme Cresson doit prendre des décisions rapides sur la Sécurité sociale** par JEAN-MICHEL NORMAND

■ **Le MITI, une ex-star au Japon** par GUY FAURE *directeur de la Chambre de commerce et d'industrie française au Japon*

■ **L'affaire Bull** par ANNIE KAHN page 27

■ **Les réactions des milieux d'affaires : en attendant M. Strauss-Kahn** par DOMINIQUE GALLOIS et CAROLINE MONNOT page 28

M. Gorbatchev et le G7
Le président soviétique souhaite être invité *au sommet des sept pays les plus industrialisés* page 10

La journée d'action des magistrats
Une faible mobilisation page 14

Cannes 91 Encore le racisme, fustigé cette fois – et de manière ambiguë – par l'Américain Spike Lee (*Jungle Fever*). Le renoncement est dénoncé par le Chinois Chen Kaige dans une splendide parabole, *Life on a String*. Après l'opéra, Peter Sellars découvre le cinéma et met en scène *le Cabinet du Dr Ramirez*. Enfin, l'association Cinéma et liberté s'inquiète du sort du réalisateur argentin Fernando Solanas.
Lire page 16 les articles de nos envoyés spéciaux

Le Golfe en questions
Le dossier consacré à la guerre du Golfe se termine par une analyse des dividendes du conflit, à travers ce que les Américains ont gagné, en termes économiques notamment, grâce aux contributions des pays alliés, et par un bilan du « terrorisme écologique » inauguré par M. Saddam Hussein. page 9

SANS VISA
■ Islande si près, si loin ■ Sir Richard Burton, explorateur et paria ■ L'Eldorado du Colorado ■ Les seins de glace ■ Table ■ Jeux page 19 à 26

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 34

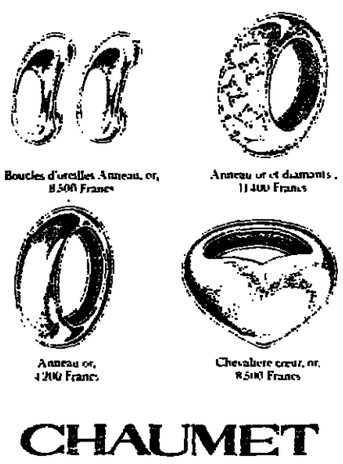

CHAUMET
JOAILLIER DEPUIS 1780
PARIS
46, AVENUE GEORGE V 75008 PARIS - TEL : (1) 49 52 09 25
12, PLACE VENDÔME 75001 PARIS - TEL : (1) 42 60 32 62

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B. 85 p ; Grèce, 200 DR ; Irlande, 1,10 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

Le nouveau gouvernement

Premier ministre : Mme Edith Cresson, PS (*).

MINISTRES D'ÉTAT

Education nationale : M. Lionel Jospin, PS.

Economie, finances et budget : M. Pierre Bérégovoy, PS.

Affaires étrangères : M. Roland Dumas, PS.

Fonction publique et modernisation de l'administration : M. Jean-Pierre Soisson, France unie (**).

Ville et aménagement du territoire : M. Michel Delebarre, PS (**).

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice : M. Henri Nallet, PS.

Défense : M. Pierre Joxe, PS.

Intérieur : M. Philippe Marchand, PS.

Culture et communication, porte-parole du gouvernement : M. Jack Lang, PS (**).

Agriculture et forêt : M. Louis Mermaz, PS.

Affaires sociales et intégration: M. Jean-Louis Bianco (*).

Travail, emploi et formation professionnelle : Mme Martine Aubry (*).

Equipement, logement, transports et espace : M. Paul Quilès, PS (**).

Coopération et développement : Mme Edwige Avice, PS (**).

Départements et territoires d'outre-mer : M. Louis Le Pensec, PS (**).

Recherche et technologie : M. Hubert Curien, PS.

Relations avec le Parlement : M. Jean Poperen, PS.

Jeunesse et sports : Mme Frédérique Bredin, PS (*).

Environnement : M. Brice Lalonde, Génération écologie (***).

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie des finances et du budget, chargé du budget : M. Michel Charasse, PS.

Auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de l'industrie et du commerce extérieur : M. Dominique Strauss-Kahn, PS (*).

Auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du commerce et de l'artisanat : M. François Doubin, France unie-MRG.

Auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de la poste et des télécommunications : M. Jean-Marie Rausch, France unie (**).

Auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, chargé de la justice : M. Michel Sapin, PS (*).

Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes : Mme Elisabeth Guigou, PS.

Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie : Mme Catherine Tasca (**).

Auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration, chargé de la santé : M. Bruno Durieux.

Auprès du ministre de la culture et de la communication, chargé de la communication : M. Georges Kiejman (**).

Auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, chargé du tourisme : M. Jean-Michel Baylet, France unie-MRG.

(*) Nouveau membre du gouvernement.

(**) Membre du gouvernement précédent ayant changé d'attribution.

(***) Membre du gouvernement précédent ayant changé de titre sans changer d'attribution.

M. François Mitterrand et Mme Edith Cresson ont constitué, jeudi 16 mai, un gouvernement bien peu différent de celui de M. Michel Rocard. Pourtant, si la plupart des mêmes hommes restent aux mêmes places, l'équilibre politique de la nouvelle équipe est sensiblement modifié par rapport à celui de la précédente, et quelques changements de structures marquent une orientation différente. Les femmes y sont, aussi, plus nombreuses, puisque, outre le premier ministre, elles sont cinq, alors qu'elles n'étaient que trois dans le cabinet démissionnaire. Après la passation des pouvoirs de M. Rocard à Mme Cresson, jeudi après-midi, le nouveau premier ministre a reçu M. Laurent Fabius, puis M. Lionel Jospin, celui-ci pour la deuxième fois.

La composition du gouvernement n'a été « bouclée » que dans la soirée, une fois résolues les difficultés liées à la place de M. Jospin et à celle de M. Pierre Bérégovoy. Sans attendre, Mme Cresson avait inauguré au journal de la mi-journée, sur Antenne 2, une stratégie de communication intensive, qui devrait se déployer davantage encore dans les jours à venir. Aux journalistes qu'elle a reçus jeudi soir, le nouveau premier ministre a laissé entendre que des élections législatives anticipées pourraient être provoquées par le président de la République si les parlementaires *« n'acceptent pas le devoir pour lequel ils ont été élus »*, c'est-à-dire s'ils empêchent le gouvernement de servir comme il l'entend l'intérêt national. Puisque les noms des secrétaires d'Etat ne seront connus que *« dans les prochains jours »*, selon M. Hubert Védrine, porte-parole de la présidence de la République, qui, à 21 heures, jeudi 16 mai, a lu la liste des membres du gouvernement, les comparaisons et analyses ne peuvent porter que sur les ministres.

Si Mme Cresson, avec cinq ministres d'Etat, quatorze ministres et dix ministres délégués – soit vingt-neuf en tout, – a formé une équipe légèrement moins nombreuse que celle de M. Rocard – qui comportait trente-deux hommes et femmes dotés des mêmes titres lors de sa démission, – elle est restée dans le haut de la fourchette des cabinets de la Ve République : jusqu'à 1981, seul le gouvernement de Georges Pompidou, formé le 31 mai 1968, comportait plus de vingt ministres (vingt-deux) ; celui de M. Pierre Mauroy trente ; celui de M. Laurent Fabius, comme celui de M. Jacques Chirac lors de la cohabitation, en comptaient vingt-deux. Cette nouvelle équipe comprend six ministres fabiusiens, cinq jospinistes, deux rocardiens, un mauroyiste, un popereniste, un ex-membre du courant Socia-

Première soirée chez la « Dame de velours »

Elle a fait déplacer le lourd fauteuil doré de son prédécesseur pour l'installer au milieu du bureau, devant les canapés disposés en fer en cheval où ont pris place ses premiers visiteurs nocturnes. Ce n'est pas une débutante. Elle a du métier. Elle sait qu'il ne peut plus y avoir de petit détail dans sa nouvelle vie de premier ministre. Elle tient à marquer d'emblée, symboliquement, sa volonté d'abolir les distances. Avec les professionnels de la communication comme avec les citoyens. Elle vient de répondre elle-même à plusieurs demandes d'entretien téléphonique, sans manifester aucune lassitude devant la répétition des interrogations sur la composition de son gouvernement et ses orientations.

Il est 22 h 30, ce jeudi 16 mai, mais depuis ce matin le temps ne paraît plus avoir la moindre influence sur Edith Cresson. Jambes croisées, très élégante dans son ensemble noir qu'éclaire son corsage bouton d'or, Mme le premier ministre se prête au jeu des questions avec la tranquillité souriante d'une dame courtisée sûre de son charme au moment où elle s'apprête à offrir le thé à ses admirateurs. Mais il n'y a chez elle aucune affectation. Nature elle était, nature elle reste.

Elle ne fait pas tout un plat d'être la première femme installée à l'hôtel Matignon : *« Je n'avais jamais imaginé devenir premier ministre, pas plus que je n'avais imaginé devenir ministre de l'agriculture à l'époque où je collais des timbres rue du Louvre* [à l'époque où elle était responsable des problèmes agricoles à la Convention des institutions républicaines]. *C'est un grand honneur, mais pas parce que je suis une femme. C'est un grand honneur, tout simplement, de servir son pays... »*

Elle n'a pas du tout aimé être comparée à Mme de Pompadour, la favorite de Louis XV, par M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne. Elle réplique sur le ton de Madame Sans-Gêne, comme elle l'a fait à la mi-journée sur Antenne 2 : *« Je suis peut-être la favorite, mais la favorite de mes électeurs... »* Elle ne s'étend pas sur la fidélité de ses relations avec le président de la République, qu'elle a rencontré à plusieurs reprises, ces derniers temps, et auquel elle n'a jamais caché ses critiques contre la politique économique et industrielle conduite par Michel Rocard : *« Je n'ai jamais eu de désaccord avec le président sur le fond. J'essaye de m'inscrire dans le droit fil de ce qu'il souhaite. Sa politique européenne est très bonne. Pour l'assurer, il faut une France très forte, aussi forte que l'Allemagne, surtout dans le domaine industriel, et il faut en prendre les moyens. Ce n'est pas normal, par exemple, que nous produisions chaque année moitié moins d'ingénieurs que les Allemands. »*

C'est d'ailleurs dans ce but qu'elle a voulu combler *« la différence entre le ministère de l'économie et des finances et le ministère de l'industrie »*.

« Je me suis amusée »

Elle tient à rectifier certains commentaires télévisés qui déforment, selon elle, le rôle exceptionnel dévolu à Pierre Bérégovoy : *« Les deux grandes administrations des finances et de l'industrie vont devoir travailler ensemble pour que les mécanismes financiers français, très sophistiqués, puissent être utilisés du mieux possible pour les capacités de production. La nouvelle structure gouvernementale obligera la direction du Trésor à travailler avec les ministères chargés de la production. »* Elle réfute, en revanche, toute comparaison avec le MITI japonais.

Les mains croisées sur ses genoux, Edith Cresson se tient très droite, bien calée dans le fauteuil. Sous les flashes des photographes, sa chevelure rousse s'illumine d'argent. Ses premiers collaborateurs, Gérard Moine, son directeur de cabinet, venu du cabinet de Paul Quilès, et Guy Schwartz, un journaliste venu de feu *le Matin* et d'Antenne 2, ont déjà pour elle les yeux de Rodrigue. Imperturbable, elle accepte volontiers de passer du coq à l'âne.

Son emploi chez Schneider, depuis octobre 1990, dans le groupe de Didier Pineau-Valencienne ? Non, ça ne lui pose aucun problème. *« Pourquoi ? La période qui a suivi mon départ du gouvernement est une période où je me suis amusée. Je veux bien que Pineau-Valencienne soit un capitaliste mais, vous savez, quand il téléphone aux Etats-Unis il doit informer les membres de son conseil d'administration... »* Les références à Margaret Thatcher ? Elle y voit une certaine *« dureté »* à laquelle elle refuse de s'identifier. Edith Cresson se veut *« dynamique »*, femme de tempérament, certes, mais pour *« faire des choses, tenter de remédier à un certain nombre de difficultés de la population, à l'inadéquation du système de formation avec les besoins de la guerre économique »*. Pas du tout « Dame de fer ». Ce soir, elle se veut plutôt « Dame de velours ».

« Personne n'était content »

Mais il y aussi des questions dont elle n'ignore pas la charge explosive et qu'elle préfère gentiment éluder. On ne lui fera pas dire que la composition de son gouvernement n'a pas été une partie de plaisir à cause des querelles de clans qui n'en finissent pas de ruiner son parti. Elle se dit *« assez satisfaite »* de cette composition. Est-ce seulement un euphémisme ? Elle assure que son équipe n'a pas été conçue en fonction de considérations de « courants » : *« Personne n'était content : Fabius pas plus que Jospin... Je leur ai dit à tous deux que les Français en ont assez de ces histoires. »* Elle jure que tout va bien avec Pierre Mauroy : *« Il est le premier secrétaire respecté du Parti socialiste, il n'a pas été question qu'il entre au gouvernement, il ne le souhaite pas. »* Elle dément que Pierre Bérégovoy ait fait de la résistance : *« Il avait accepté dès ce matin. »*

Elle refuse d'entendre parler d'*« élimination »* à propos des rocardiens : *« Ils ont deux ministres et ils auront deux secrétaires d'Etat. »* Elle affirme ne pas savoir pourquoi certains journalistes avaient annoncé l'entrée au gouvernement de Jean-Paul Huchon, l'ancien directeur de cabinet de Michel Rocard : *« Moi, je ne lui ai rien proposé, et à ma connaissance le président ne l'a pas fait non plus. »* Elle joue les naïves quand on lui demande si elle a envisagé, un moment, de ressusciter l'union de la gauche : *« Je n'ai reçu aucun appel de la part des communistes. »*

Elle prend ses précautions quand on lui demande si elle gouvernera à gauche : *« On ne peut pas toujours être à gauche toute. Quand on gouverne, il y a toujours des compromis à passer. On gouverne toujours au centre. »* La pâte mitterrandienne monte à la surface...

Il est près de minuit, mais pour Edith Cresson la vie ne fait apparemment que commencer. On parle un peu popote. Madame le premier ministre se dit que, désormais, elle aura sans doute un peu moins de temps *« pour préparer le dîner »* de son mari.

Pas question, de toute façon, de loger à l'hôtel Matignon : *« Habiter ici ? Quelle horreur ! »* Sa dernière pensée politique est néanmoins pour les épreuves parlementaires qui l'attendent. Elle les aborde sans états d'âme. L'idée d'avoir éventuellement à affronter des élections législatives anticipées ne lui fait pas peur : *« Les parlementaires peuvent bloquer les projets du gouvernement, mais ils sont élus pour servir l'intérêt général. S'ils n'acceptent pas ce devoir de l'intérêt général pour lequel ils ont été élus, il appartient aux Français d'apprécier si les parlementaires font bien leur travail... »* « Dame de velours » ne signifie pas forcément dentellière...

ALAIN ROLLAT

[Née le 27 janvier 1934 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), diplômée de l'Ecole des hautes études commerciales (jeunes filles), docteur en démographie, Mme Edith Cresson est en 1966 responsable des problèmes agricoles à la Convention des institutions républicaines. Membre du comité directeur du Parti socialiste (de 1974 à 1990), elle échoue en octobre 1975 à l'élection législative partielle de Châtellerault (Vienne).

Maire de Thuré (Vienne) en 1977, elle échoue une seconde fois aux élections législatives de mars 1978. Député européen en juin 1979, député de la Vienne en juin 1981, elle est ministre de l'agriculture de 1981 à 1983. Elue maire de Châtellerault en mars 1983, elle devient en même temps ministre du commerce extérieur et du tourisme, puis de juillet 1984 à mars 1986, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

Réélue député de la Vienne en mars 1986, secrétaire national du Parti socialiste chargée de l'industrie de 1986 à 1988, Mme Cresson est réélue député de la Vienne en juin 1988. Nommée ministre des affaires européennes en juin 1988, elle démissionne de ce poste en octobre 1990. Elle était depuis cette date responsable d'une structure du groupe Schneider.]

□ **M. Gérard Moine directeur du cabinet du premier ministre.** – M. Gérard Moine, ancien directeur de cabinet de M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace dans le gouvernement de M. Michel Rocard, a été nommé directeur de cabinet du premier ministre, Mme Edith Cresson.

[Né le 8 septembre 1945 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), ancien élève de l'ENA, M. Gérard Moine est, de 1971 à 1975, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, puis attaché financier à l'ambassade de France en République fédérale d'Allemagne, de 1976 à 1978. Conseiller technique, en 1981, dans le cabinet de M. Laurent Fabius, alors ministre délégué chargé du budget, chef de cabinet de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, de 1984 à 1986, M. Gérard Moine occupait depuis 1988 les fonctions de directeur de cabinet de M. Paul Quilès, alors ministre des postes, des télécommunications et de l'espace.]

Le Monde EDITIONS

LE GUIDE DE VOS ÉTUDES JUSQU'À BAC + ... x

De plus en plus, les études, notamment universitaires, se professionnalisent, les guides aussi... Sous la direction de Frédéric Gaussen, la collection "Vos études" met à la disposition de tous le savoir accumulé des spécialistes du *Monde*.

Déjà parus :
La gestion
L'informatique

EN VENTE EN LIBRAIRIE

La passation de pouvoirs

Bises et soupirs

Les experts – quelques récidivistes qui en sont à leur troisième passage dans un cabinet de premier ministre – sont formels : jamais la presse n'a été aussi nombreuse pour une passation de pouvoirs à Matignon. Canalisés par les gardes républicains, journalistes, cameramen, photographes, garnissent tout un côté de la cour, avec les membres des services qui, eux, se sont déplacés en masse, comme d'habitude. Les anciens conseillers sont fidèles jusqu'au bout à l'image qu'ils ont réussi à donner pendant trois ans, celle d'une équipe soudée, amicale. De l'autre côté de la cour, serrés les uns contre les autres, ils forment un groupe compact, comme s'ils voulaient se tenir chaud.

L'émotion des nouveaux « anciens » est réelle, mais la petite cohorte reste « cool » et « soft », comme on aime à dire chez les rocardiens. Ils se moquent de leurs lunettes de soleil qu'un pâle soleil à éclipses peut, à la rigueur, expliquer mais qui servent surtout à cacher des yeux rougis. L'un d'eux soupire tristement : *« Ce n'est pas tous les jours qu'on en trouvera un comme ça, sur le plan humain... »*

Ils manifestant aussi un brin de mauvaise humeur contre le successeur. Il est 15 h 30 passées jeudi 16 mai. *« Déjà en retard ! »*, bougonne l'un d'eux. De fait, Mme le premier ministre est en retard. Autour du perron, les gardes républicains attendent pour présenter les armes. En haut des marches, M. Jean-Paul Huchon, l'ancien directeur de cabinet de M. Rocard, bavarde avec M. Abel Farnoux, l'un des proches de Mme Edith Cresson. De temps en temps, M. Huchon vient voir ses anciens subordonnés. On forme le cercle autour de lui, on discute à voix basse du gouvernement en formation.

« On forme le pack ! »

Enfin « Edith » arrive. Sur le perron, M. Rocard a droit à une bise, puis à une longue poignée de main, pour les photographes. M. Huchon, lui, est gratifié seulement d'une sorte de pression amicale sur le bras. L'ancien et le nouveau chef de gouvernement disparaissent à l'intérieur de l'hôtel Matignon pour l'entretien rituel. Dans la cour, les bavardages reprennent.

Soudain, une nouvelle R25, imprévue celle-là, jette un certain trouble : c'est celle de M. Laurent Fabius, qui gravit le perron à grandes enjambées. Chez les anciens conseillers, on s'interroge, on s'agite et on attend. Un tout jeune conseiller s'échauffe, crie presque : *« Rocard, il est tout seul avec eux ! Allez, on y va, on forme le pack ! »* Une ancienne de la « Rocardie » calme ce jeune chien. M. Laurent Fabius est, semble-t-il, venu discuter avec Mme Cresson de la place de ses amis dans le nouveau gouvernement.

Enfin, M. Rocard s'en va. Nouvelle embrassade. Cette fois, M. Huchon y a droit aussi. Puis les voitures quittent l'hôtel Matignon sous les applaudissements du personnel et des anciens du cabinet. Parmi ceux qui accompagnent M. Rocard, on aperçoit, outre M. Huchon, le directeur adjoint du cabinet, M. Alain Prestat, et M. Yves Colmou, chef de cabinet, jeune pour l'état-civil, mais déjà vieux soldat de la petite garde rocardienne. Au volant de la voiture de M. Rocard, le chauffeur qui l'avait piloté pendant trois ans. La veille, il remarquait qu'il en était à son dix-huitième ministre mais qu'il était tenté de rester avec M. Rocard. Il a sauté le pas.

Dans la cour qui s'est subitement vidée, les derniers conseillers traînent encore quelques minutes une évidente nostalgie. Une poignée de policiers des Voyages officiels (VO), qui viennent de passer trois ans attachés aux basques de M. Rocard, cultivent eux aussi leur mélancolie. Pour les « VO », qui subissent une rotation obligatoire quand le premier ministre – le *« PM »*, disent-ils, s'en va, – la nouvelle affectation a peu de chances d'être aussi gratifiante. Pour eux aussi, Matignon est un bon poste. Les gardes républicains ne sont pas soumis au même régime : *« Le seul avantage qu'on ait,* bougonne l'un d'eux, *c'est que, nous, on reste là ! »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

هكذا من الأصل

DU GOUVERNEMENT

lisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement, et quatre socialistes sans appartenance à un courant précis. Y figurent, aussi, trois personnalités proches du PS, mais qui n'en sont pas membres (Mme Martine Aubry, MM. Jean-Louis Bianco et Georges Kiejman). A ceux-ci viennent s'ajouter le président de *Génération écologie*; deux membres du MRG et trois de France unie.

Par rapport à la composition politique du gouvernement démissionnaire, les jospinistes gagnent un poste, les rocardiens en perdent deux, les divers gauche sont deux de plus, mais les représentants de l'« ouverture » sont quatre de moins. Trois rocardiens s'en vont (MM. Louis Besson, Claude Evin et Jacques Chérèque), un fait son entrée (M. Michel Sapin) ; un fabiusien s'en va (M. Jacques Mellick), *mais un arrive* (Mme Frédérique Bredin) ; un jospiniste nouveau est nommé (M. Dominique Strauss-Kahn) ; deux divers gauche le sont aussi (Mme Aubry et M. Bianco) ; quatre représentants de l'« ouverture » s'en vont (MM. Michel Durafour, Roger Fauroux, Jacques Pelletier et Alain Decaux). Le changement du rapport des forces internes se manifeste surtout à travers les changements d'affectation. Trois fabiusiens voient leurs responsabilités s'accroître (MM. Pierre *Bérégovoy, Jack Lang – qui devient porte-parole du gouvernement* à la place d'un rocardien, M. Louis le Pensec, – Paul Quilès, qui est doté du vaste ministère de l'équipement à la place de celui des postes et télécommunications).

M. Michel Delebarre, proche de M. Mauroy, qui reste ministre d'Etat à la ville, se voit rattacher l'aménagement du territoire. Mme Edwige Avice, qui était proche de M. Chevènement jusqu'à la *guerre du Golfe, passe du statut de ministre délégué* aux affaires étrangères à celui de ministre sans tutelle de la coopération et du développement. M. Jean-Pierre Soisson, de France unie, bénéficie du titre de ministre d'Etat, à la place de M. Durafour. M. Brice Lalonde devient ministre de plein exer*cice, alors qu'il n'était que ministre délégué dans le gouverne*ment sortant.

En revanche, M. Lionel Jospin est privé de la tutelle de la jeunesse et des sports, et M. Jean-Marie Rausch (France unie), jusqu'alors ministre de plein exercice du commerce extérieur, *n'est plus que ministre délégué aux postes et télécommunications*. L'équilibre des courants socialistes au sein du gouvernement n'est pas tel qu'il puisse entraîner des modifications à la direction du parti. Du moins est-ce l'analyse du premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, qui a démenti toute intention d'entrer au gouvernement et qui refuse d'abandonner la direction du PS *au profit de M. Fabius. La principale modification structurelle du* gouvernement est la création du vaste domaine confié à M. Bérégovoy ; en plus de l'économie, des finances et du budget, il se voit rattacher, à travers des ministres délégués, l'industrie et le commerce extérieur, qui sont regroupés comme ils l'étaient sous l'autorité de Mme Cresson dans le gouvernement de M. Fabius, ainsi que les postes et télécommunications et le *commerce et l'artisanat (ce dernier secteur était jusqu'alors rat*taché à l'industrie).

En revanche, la jeunesse et les sports ainsi que l'écologie deviennent des ministères de plein exercice. M. Quilès garde autorité sur l'espace, puisque cette activité n'est plus rattachée aux télécommunications, mais à l'équipement ; c'est aussi à ce ministère qu'est confiée la tutelle du ministère délégué au tourisme, qui, jusqu'alors, était soumis à celle de l'industrie. Dans ces changements disparaissent les ministères délégués aux affaires étrangères, à l'aménagement du territoire et à la mer ; aucun ministre n'est même doté du titre de ministre de la mer. Les « grands travaux » ne figurent plus dans le titre de M. Lang. *Le titre de ministre des affaires sociales n'est plus associé à la* « solidarité », mais à « l'intégration », dont, jusqu'alors, il semblait que la responsabilité appartenait au ministre de la ville.

Th. B.

Ceux qui arrivent

Affaires sociales et intégration

M. Jean-Louis Bianco : le besoin d'agir

Les habitudes d'Alexandre *vont devoir changer ! Il ne fera*, plus tous les matins, le trajet onzième arrondissement-rue du Faubourg-Saint-Honoré avec son secrétaire général de père, qui le déposait chaque jour à la crèche de l'Elysée. Les habitudes du fils cadet de M. Jean-Louis Bianco *vont d'autant plus se modifier* que le ministère des affaires sociales n'a pas de crèche.

A dix-huit mois, on ne souffre guère des routines. A quarante-huit ans, on en évalue les avantages et les inconvénients. Avantages : il était forcément confortable de connaître, comme c'est le cas de M. Jean-Louis Bianco, *les moindres rouages du fonc*tionnement de l'Etat, les hautes spheres de l'appareil économique, les principaux acteurs de la vie sociale, syndicale et politique et surtout d'être le collaborateur privilégié de M. François Mitterrand. Inconvénients : quand on sait, l'envie d'agir vous saisit un jour ou l'autre, et la barrière entre le rôle de conseiller et celui de décideur apparaît bien tentante à franchir.

Le moment fort qu'a constitué pour l'entourage présidentiel – et pour M. Jean-Louis Bianco en particulier – le conflit du Golfe avait pu émousser les avantages et aiguiser les inconvénients. Ce qui suit une période aussi passionnante qu'intense – et elle l'a *été pour M. Bianco – semble for*cément plus fade. Quand on a battu le record de longévité de la Ve République à ce poste privilégié, pourquoi ne se sentirait-on *pas quelques fourmis dans les* jambes ? Non pas que les fonctions de secrétaire général de la présidence de la République soient de celles qui favorisent le train-train quotidien, mais, au bout de neuf ans, les délices de l'apprentissage et les plaisirs de *la nouveauté se font rares*.

Discerner la lassitude chez cet ingénieur civil des Mines, licencié ès sciences économiques, sorti de l'ENA pour entrer au Conseil d'Etat (en 1971), relève de la gageure. Il s'agirait même, dans le cas du nouveau ministre, d'un pari impossible. L'homme est trop pondéré, trop économe *d'exubérance – hors son petit* cercle d'amis – pour laisser percer ses sentiments intimes. Et *pourtant. Dans le bureau d'angle* du premier étage de l'Elysée qu'il occupait depuis le 1er juillet 1982, M. Jean-Louis Bianco ne mettait pas, ces derniers temps, trop de répugnance à envisager la suite de sa carrière.

En deux occasions déjà...

L'éventail était large : l'enseignement, dont il avait tâté à l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts, et à l'Ecole nationale des ponts et chaussées ; le conseil aux pays du tiers-monde, dont il avait rêvé *avant 1981, avec Robert Lion et* Bernard Brunhes ; un ministère, éventuellement... Il est vrai que, en deux occasions déjà, *il aurait* pu entrer au gouvernement : la *première fois en 1984, dans celui* de M. Laurent Fabius la deuxième en 1988 ; dans celui de M. Michel Rocard. Aujourd'hui, il assure que son refus se justifiait par le sentiment qu'il avait de son utilité plus grande à l'Elysée que sous d'autres lambris dorés.

Les affaires sociales, dont il a une vision plus « sociétale » que gestionnaire, et l'intégration correspondent au profil de M. Jean-Louis Bianco, qui aurait pourtant *préféré l'éducation. C'est dans* ces domaines qu'il a commencé, après le Conseil d'Etat, sa vie professionnelle, en 1976, au ministère de la santé (Mme Simone Veil *détenait le poste*), en qualité de chargé de mission auprès du directeur de l'action sociale. C'est sur ce terrain qu'il s'est souvent placé, notamment lorsqu'il a joué un rôle déterminant, à l'Elysée, dans la création de SOS-Racisme.

Son itinéraire rompt avec la vision traditionnelle des carrières politiques. Fils d'un immigré italien qui a fui le fascisme en 1933 et qui est devenu expert-comptable en suivant des cours du soir alors que dans la journée il faisait la plonge dans les restaurants, *M. Jean-Louis Bianco est né le* 12 janvier 1943. Deuxième à la sortie de l'ENA, il préfère le Conseil d'Etat à un autre grand corps plus prestigieux. Plus tard, il choisira l'administration sanitaire et sociale, qui n'est pas la voie la plus royale pour favoriser *l'ambition d'un jeune haut fonc*tionnaire qui voudrait « faire carrière ». Militant dans les groupes d'action municipale (GAM) de Hubert Dubedout et de Robert de Caumont, structure souple plus soucieuse d'actions concrètes que de batailles idéologiques, il *s'installe pendant deux ans en* Haute-Provence, où il s'occupe du syndicat intercommunal de Durance-Bléone.

Ces lieux-là correspondaient à *ses goûts prononcés pour le mili*tantisme associatif, qui défend là un espace vert, ailleurs le droit au logement, bref l'amélioration du cadre de vie, pour ne pas dire de *la vie tout court. Et c'est en* Haute-Provence que M. Jacques Attali, son complice du lycée Jeanson-de-Sailly, le retrouvera lorsqu'en 1981 il pensera à lui pour travailler, à l'Elysée, avec M. François Mitterrand.

ANNE CHAUSSEBOURG

[Né le 12 janvier 1943 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), élève à l'ENA, *auditeur puis maître des* requêtes au Conseil d'Etat, M. Jean-Louis Bianco devient, en 1981, *chargé de mission au cabinet du pré*sident de la République. Il est, depuis 1982, secrétaire général de la *présidence de la République*.]

Jeunesse et sports

Mme Frédérique Bredin : une volonté

Petite, vive, souriante, la fabiusienne Frédérique Bredin est animée, tout comme sa nouvelle « patronne », d'une volonté farouche qui se devine facilement dans son air déterminé, son pas toujours pressé quand elle traverse les couloirs *de l'Assemblée nationale*.

Cette jeune énarque, fille de l'avocat Jean-Denis Bredin, fait partie des nouveaux élus de la fournée 1988-1989 : député, *en 1988, maire – à l'arraché, –* en 1989, de Fécamp, en Seine-Maritime.

Sa ville est-elle affligée d'un hideux front de mer, ce qui *n'encourge pas vraiment le tou*risme ? Mme Bredin lance, carrément, un concours d'architec*ture pour régler le problème*.

Parachutée sans préparation dans la neuvième circonscription de Seine-Maritime – où son élection passa alors pour un *exploit, – elle se démène* depuis, dans sa ville comme dans son département, pour faire le mieux possible son nouveau métier – celui d'élue, qui doit la changer de ses précédentes occupations. Amoureuse de théâtre depuis qu'elle *a quatorze ans, elle a fait du* café-théâtre à Paris, puis s'est rabattue sur la filière mieux bali*sée de la haute administration*. Sciences-Po, une licence de droit et l'ENA la mènent à l'inspection des finances – le haut du panier, où les femmes sont très rares – où elle reste quatre ans avant qu'elle ne devienne chargée de mission chez *M. Jack Lang, en 1984, pour* s'occuper du cinéma et des industries culturelles. Après la *Rue de Valois, c'est, entre* 1986 et 1988, l'Elysée, où elle est chargée de mission au secrétariat général.

A l'Assemblée, elle était membre de la commission des affaires sociales. Au PS, après le congrès socialiste de Rennes *de mars 1990, elle est devenue* membre adjointe du secrétariat national du PS. Elle y avait notamment rédigé un rapport très discuté sur la télévision publique.

J.-L. A.

[Née le 2 novembre 1956 à Paris, Mme Frédérique Bredin est ancienne élève de l'ENA. Elle a commencé sa carrière à l'inspection général des finances (1980-1984). Chargée de mission auprès de M. Jack Lang, ministre de la culture (1984-1986), puis auprès du président de la République (1986-1988), elle est élue *député socialiste de Seine-Mari*time en 1988. Elle est maire de Fécamp (Seine-Maritime) depuis 1989.]

Industrie et commerce extérieur

M. Dominique Strauss-Kahn : virage budgétaire

Parce qu'il ne voulait pas *« entrer dans l'ombre »*, M. Dominique Strauss-Kahn avait décliné, au cours du premier septennat, les offres de cabinets ministé*riels que* lui proposèrent successivement MM. Jacques Delors, Laurent Fabius et Jean-Pierre Chevènement. A l'*ombre*, il a préféré dans un premier temps l'obscurité absolue, mais prometteuse, du Parti socialiste. Puis le demi-jour d'un fauteuil de député, solidement agrémenté, depuis 1988, de la présidence de la commission des finances *de l'Assemblée nationale. Et il a* attendu son heure, pour prendre pleinement sa place, à quarante-deux ans, sous les lustres ministériels.

« DSK », comme il est devenu coutumier de l'appeler, avait quelque raison de croire que cette heure viendrait. HEC, *droit*, Sciences-Po et agrégation de sciences économiques pour débuter dans la vie. Les choses sérieuses en politique datent, pour lui, de sa rencontre avec M. Lionel Jospin.

Très vite, le premier secrétaire du PS d'alors fait de M. Strauss-Kahn l'un des experts économiques et financiers du parti et le nomme secrétaire national. Sa formation dans l'appareil politi*que accomplie*, M. Strauss-Kahn va se frotter aux réalités électorales.

La proportionnelle l'aide à s'imposer en Haute-Savoie, aux élections législatives de 1986. Une circonscription rurale, seyant peu au natif de Neuilly, élevé au Maroc et à Monaco, qui s'avoue fort dépourvu lorsqu'un paysan, *lui demande si les* cornes des vaches sont devant ou derrière leurs oreilles...

Les élections de 1988 le ramènent plus près de ses bases parisiennes. Cette fois, *c'est dans le* Val-d'Oise que M. Strauss-Kahn part faire campagne, avec succès. Sarcelles refusera toutefois à deux reprises, en 1989 et *en 1990, de lui donner le fauteuil* de maire qu'il convoitait. Mais le parti et la présidence de la commission des finances suffisent largement à occuper son temps, surtout depuis que des divergences de plus en plus fortes l'opposent ouvertement au ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, sur la politique à suivre. Les débats budgétaires à l'Assemblée donnent lieu, chaque automne, à des échanges *aigres-doux avec les responsa*bles du Quai de Bercy. Il est vrai que, entre le dandy universitaire, bourgeois, volontiers dilettante et l'autodidacte fier de ses origines modestes, ça ne peut pas marcher. Entre le jospiniste acharné et le fabiusien proclamé *non plus*. Entre le président de la commission des finances, qui prône un virage budgétaire à *gauche, une réforme hardie de la* fiscalité, ou la création d'un « impôt-Golfe », et le ministre, arc-bouté sur le respect de l'orthodoxie financière, encore moins.

Désormais en charge de l'industrie et du commerce extérieur, *M. Strauss-Kahn va devoir* composer davantage avec M. Bérégovoy. Mais le nouveau ministre pense sans doute qu'il pourra compter sur la confiance et le soutien de Mme Edith Cresson.

PASCALE ROBERT-DIARD

[Né le 25 avril 1949 à Neuilly-sur-Seine, M. Strauss-Kahn a enseigné à l'université de Nancy (1977-1980), puis de Paris X-Nanterre (1981). Nommé commissaire-adjoint au Plan, de 1984 à 1986, il a été élu député en juin 1986 en Haute-Savoie, puis réélu en 1988 dans le Val-d'Oise. Président de la commission des finances de l'Assemblée nationale depuis 1988, M. Strauss-Kahn est également membre du comité directeur du PS (depuis 1983).]

Justice

M. Michel Sapin : en renfort

Depuis 1981, date de son entrée à l'Assemblée nationale, M. Michel Sapin, trente-neuf ans, a été de tous les grands débats sur la justice. Membre de la commission des lois dès le départ, vice-président de l'Assemblée en 1984, il a été élu, en 1988, président de cette prestigieuse commission. Rocardien fervent, il s'est attaché depuis trois ans à faciliter l'adoption à l'Assemblée des projets de loi examinés par sa commission.

Très présent dans l'hémicycle, il a été l'un des relais les plus efficaces de la tactique parle*mentaire de M. Michel Rocard*. Il n'était pas rare de le voir, tard dans la nuit, au moment d'un vote, fiches en main, repérer soigneusement les places des *députés* de l'opposition ou non inscrits dont le vote était acquis et dont il faudrait tourner les clés. Souvent aux prises avec le bouillant Pierre Mazeaud (RPR), il *ne manquait ni de pugnacité, ni* d'humour pour tenir la distance au cours de débats marathoniens.

En quittant sa présidence de commission, *M. Sapin ne cache* pas que l'un de ses motifs de fierté est d'être parvenu à faire passer tous « ses » textes sans jamais que le premier ministre soit contraint d'utiliser l'article 49-3 de la Constitution pour forcer le passage. *Toujours d'égale* humeur, souriant et sportif (il fréquente la salle de sports du Palais Bourbon), il n'a jamais perdu l'air mi-amusé, mi-ironique *qu'il avait en débarquant, il y a* dix ans, à l'Assemblée après avoir arraché son investiture dans l'Indre, malgré l'hostilité farouche du « patron » socialiste *du département, M. André Lai*gnel. Le mode de scrutin ayant changé pour les législatives de 1986, il lui a toutefois fallu « émigrer » dans les Hauts-de-Seine *pour se faire réélire*.

Il a, ces dernières semaines, activement soutenu un garde des sceaux, M. Henri Nallet, régulièrement attaqué par l'opposition sur le thème des « affaires ». Il lui voue une chaleureuse estime et arrive à ses côtés en renfort à un moment pénible. C'est d'ailleurs le minis*tre de la justice lui-même qui l'a* appellé pour lui annoncer sa nomination comme ministre délégué à la justice. Le nouveau duo devrait fonctionner mieux que l'ancien...

Le ministre délégué ne cache *pas que dans les priorités qui se* détachent figurent en bonne place l'achèvement de la réforme du code pénal – *« il faut que ce soit chose faite avant la fin de cette législature »*, – le projet de loi sur les écoutes téléphoniques, qui n'a pas encore été examiné en conseil des ministres – *« ce sera un apport assez décisif à une forme de transparence »*, – et la réforme de l'instruction. Cet énarque (promotion Voltaire, 1980, conseiller au tribunal administratif) était entré à l'Ecole normale supérieure (section histoire) avec le secret espoir de devenir archéologue. Il lui reste de cette passion une collection de monnaies antiques. Il aura peu de temps, ces prochains mois, de s'en occuper.

PIERRE SERVENT

[M. Sapin est né le 9 avril 1952 à Boulogne-sur-Seine (Seine) d'un père industriel. Il a été, avant de devenir rocardien, militant au PS dans une section CERES à Argenton-sur-Creuse. Licencié en histoire, ancien élève de Normal Sup puis de l'ENA, il sera, pendant quatre mois, conseiller de tribunal administratif à Paris avant d'être élu *député* pour la première fois en juin 1981 (Indre). Il est élu à nouveau en 1986, mais dans les Hauts-de-Seine, et réélu en 1988.]

LA FORMATION

Ceux qui arrivent

Travail, emploi et formation professionnelle

Mme Martine Aubry : la rédactrice des lois Auroux

Première femme à accéder à la fonction de ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Mme Martine Aubry va retrouver rue de Grenelle un ministère où elle a déjà passé douze ans, presque sans interruption. Mais, comme le nouveau premier ministre – dont elle admire le côté « battant », – elle effectue son retour auréolée d'un passage dans l'industrie. Depuis le 1er février 1989, elle était, aux côtés de M. Jean Gandois, autre image forte du capitalisme, directeur général adjoint de Pechiney, où elle avait en charge les questions sociales, juridiques et administratives et le département nucléaire.

Ce détour par Pechiney rend le parcours de Mme Aubry un peu atypique. Politiquement, elle apparaît en tout cas difficilement classable. Ses sympathies socialistes ne l'ont jamais empêchée d'exercer un esprit critique qu'elle a bien aiguisé et l'ont en tout cas éloignée de tout militantisme. Aujourd'hui, elle a ainsi l'avantage de ne pas avoir d'image politique, ne pouvant être reconnue ni comme mitterrandiste, ni comme rocardienne ni, du moins pas encore, comme « cressoniste ». Pour les milieux politiques, elle est d'abord la fille de M. Jacques Delors, ce qui peut conduire, quitte à faire quelques sérieux contresens, à lui attribuer en tous points les mêmes idées que son père.

« Franche et directe »

Comme Mme Cresson, Mme Aubry a du caractère. Elle a même de l'autorité. Autant dire qu'elle sait ce qu'elle veut, qu'elle ne prend pas de précautions inutiles pour le faire savoir et qu'elle aime que ses décisions soient rapidement exécutées. Supportant mal incompétence et forfanterie, elle peut même être glaciale. *« Franche et directe »*, comme vient de le dire d'elle M. Marc Blondel, le secrétaire général de FO, elle fait preuve d'une fermeté souriante qui n'exclut pas, loin s'en faut, l'humour. Mais elle sait aussi se servir de celui-ci comme d'une arme. Un atout utile dans le monde politique.

Agée de bientôt quarante et un ans, Mme Martine Aubry a montré rapidement qu'elle savait apprendre vite et beaucoup, accumulant les diplômes et sortant sixième de l'ENA en 1975 (promotion Léon-Blum). Aussitôt après, elle entre au ministère du travail, décevant toutes les bonnes fées qui autour d'elle trouvaient qu'elle pouvait prétendre à mieux. Mais l'attrait du « social », entretenu par son milieu familial, avait été plus fort.

Au ministère, elle fait ses classes avec M. Pierre Cabanes, directeur des relations du travail, auprès duquel elle restera jusqu'à son détachement au Conseil d'Etat, en janvier 1980. Après l'élection de M. Mitterrand, elle retrouve le ministère au cabinet de M. Jean Auroux. A ce poste, et avec M. Michel Praderie, aujourd'hui dans l'équipe de direction de Renault, elle rédige les fameuses lois Auroux. Elle se fait aussi reconnaître par des partenaires sociaux qui apprécient ses compétences mais redoutent parfois ses convictions. Proche de la CFDT, elle a des relations difficiles avec FO, dont certains dirigeants demanderont son renvoi au moment de la cohabitation.

Difficile dans les négociations, Mme Aubry aura une première expérience de cohabitation avec M. Bérégovoy, dont elle deviendra chargée de mission avant qu'il en fasse un directeur des relations du travail. Les échanges entre le ministre et sa collaboratrice se feront parfois à fleurets mouchetés. La deuxième cohabitation aura lieu avec M. Philippe Séguin, mais ne présentera pas les mêmes difficultés. Mme Aubry, disaient ses « amis », joue les Pénélope en défaisant ce qu'elle avait fait. Pas si simple : en fonctionnaire loyale mais surtout en bonne technicienne, elle évita à la nouvelle majorité quelques faux pas et quelques excès ultralibéraux.

Après son départ de la direction des relations du travail, en septembre 1987, Mme Aubry rejoignit de nouveau le Conseil d'Etat, en attendant d'intégrer Pechiney. Une entreprise où elle s'est efforcée de vérifier sa conviction selon laquelle l'organisation du travail joue un rôle déterminant dans la compétitivité des entreprises. Pour Mme Aubry, des investissements technologiquement innovants et coûteux ne peuvent être utilisés à pleine capacité si l'organisation du travail et les compétences des salariés n'ont été anticipées. Une conviction qui devrait lui faire adopter sur la modernisation sociale une démarche qui ne ressemblera pas totalement à celle de M. Soisson.

« Mobilisation » pour l'Europe

C'est aussi pendant cette période qu'elle travaillera avec Mme Cresson, alors ministre des affaires européennes, présidant un « groupe d'études et de mobilisation » sur l'Europe du travail, un thème sur lequel elle avait déjà remis un rapport, en octobre 1988, préconisant un renforcement de la politique contractuelle. Plus récemment, dans le cadre des missions sur la ville pour M. Michel Delebarre, Mme Aubry devait mobiliser les entreprises pour qu'elles développent des actions de formation dans les quartiers en difficultés.

Misant sur la formation, la mise en valeur des compétences, le changement du travail – alors que, pour elle, trop d'entreprises sont encore tayloriennes, – le dialogue social et le refus de la fatalité du chômage, Mme Aubry risque d'innover et de surprendre, plus encore que si elle avait rejoint le CNPF à l'été 1989, où certains employeurs songeaient à la faire entrer pour succéder à M. Guillen, à la tête de la commission sociale. Un CNPF qui s'irritera vite si elle reprend les projets de M. Gilles Bélier, un de ses amis, sur la représentation des salariés dans les PME, dossier mis de côté par M. Rocard. De belles passes d'armes en perspective pour cette jeune énarque... d'entreprise, qui essaiera de continuer à partager ses loisirs entre les expos de peinture, l'opéra et, surtout, sa fille Clémentine.

MICHEL NOBLECOURT

[Née le 8 août 1950, Mme Aubry est licenciée en sciences économiques, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut des sciences sociales, ancienne élève de l'ENA. Administrateur civil au ministère du travail en 1975. Chargée de mission auprès du directeur des relations du travail. Auditeur au Conseil d'Etat en janvier 1980. Conseiller technique en juin 1981 au cabinet de M. Auroux, puis directeur adjoint. Directeur des relations du travail (1984-1987). Maître des requêtes au Conseil d'Etat.]

Ceux qui changent

Du travail à la fonction publique

M. Jean-Pierre Soisson : l'art de concilier les contraires

Au jeu subtil de l'ouverture, M. Jean-Pierre Soisson a fini par supplanter ses compagnons de route du gouvernement. France unie, c'est lui, son jardin patiemment entretenu de ces petites attentions et de ces signes à peine visibles qui sont tellement dans sa nature, mélange de finesse calculée et de prudence confinant à la timidité. Tout d'ubiquité, il incarnait le rôle jusque dans ses aveux de faiblesse, pas toujours feints, mais parfois touchants de naïveté. Il en est félicité puisque, s'il abandonne la Rue de Grenelle, il reste au gouvernement. Promu ministre d'Etat, il va s'occuper de la fonction publique et de la modernisation administrative.

Ministre du travail d'une équipe socialiste, même dirigée par M. Michel Rocard, M. Soisson se savait doublement exposé. Chargé des chiffres du chômage, était-il pris au piège d'un plan machiavélique qui le rendrait responsable des échecs sur un dossier dont on sait qu'il peut faire perdre ou gagner les élections? Ou, au contraire, compte tenu du risque inhérent à sa fonction, était-il investi d'une tâche de confiance, de celles qui scellent les pactes les plus forts?

Longtemps, pendant près de deux ans et demi, il a connu *« la baraka »*. Grâce en partie aux efforts de ses prédécesseurs, MM. Michel Delebarre et Philippe Séguin, Dieu merci de bords opposés, il commença par engranger de bons résultats. Certes, le chômage ne diminuait pas assez vite – de 40 000 en 1988, de 60 000 en 1989 – mais il reculait. Parallèlement, les créations d'emplois se multipliaient, de l'ordre de 800 000 en trois ans, prétendent les discours officiels. Si la bonne conjoncture économique s'était prolongée, il aurait pu présenter un bilan plus qu'honorable. D'autant que, vertu non interventionniste oblige, il se faisait fort, comme son premier ministre, d'obtenir l'amélioration par la seule vitalité des entreprises. Ce n'est pas lui qu'on pourrait prendre la main dans le sac du traitement social du chômage. D'ailleurs, il profitait de cette période bénie pour en appeler aux vertus du consensus et prôner, face aux patrons et aux syndicalistes, les mérites de la modernisation négociée ou de la gestion prévisionnelle des emplois.

Affolement passager

Patatras. A partir de l'été dernier, il devint clair que le pari ne serait pas tenu, sans aucun doute pour des causes extérieures, la conjoncture internationale d'abord, la guerre du Golfe ensuite. Le mouvement s'accélérant depuis sans espoir de rémission, pour atteindre la barre fatidique des 2,6 millions de chômeurs en mars dernier, on le vit s'affoler et, la survie du gouvernement ou les échéances électorales en tête, redécouvrir soudainement les techniques du passé. En février, puis en avril, l'objectif des contrats emploi solidarité (CES) passait de 300 000 à 400 000 l'an et, comme pour les anciens TUC, on en venait à admettre des dérogations et des renouvellements de deux puis de trois ans. Encore plus inquiet il y a trois semaines, M. Soisson réclamait des *« mesures d'urgence »*, sans attendre le rendez-vous annuel du plan-emploi de septembre prochain. Pressé, il préconisait à son tour le développement des *« emplois de proximité »*, l'ultime recours – jamais démontré – des ministres en difficulté, et un nouvel allégement des charges sociales, qui se traduirait au bas mot par 10 milliards de francs à inscrire au budget et, par conséquent, difficile à obtenir.

Pourtant, cette agitation passagère ne lui ressemble pas et ce long séjour rue de Grenelle aura mis en évidence les avantages et les limites d'une méthode que, plus encore que M. Rocard, le ministre du travail personnifiait. Ou, plutôt, que lui et son directeur de cabinet, M. Michel de Virville, qui – coïncidence? – vient officiellement de le quitter, utilisaient de façon magistrale. L'un se réservait les contacts et la maestria parlementaire, l'autre s'assurait de la compatibilité technique et politique de la démarche envisagée.

Ensemble, en tandem, ils ont fait merveille en maintes occasions, la construction discrète de France unie se nourrissant, et vice versa, des solutions apportées sans fanfare à des dossiers réputés épineux. M. Soisson et son ministre-bis ont passé sans encombre les épreuves successives de la loi sur les licenciements, puis du travail précaire par exemple. Ils s'apprêtaient à en faire de même avec la réforme de la loi sur la formation professionnelle. Un moment, et quoi qu'il leur en ait coûté, ils sont même venus en aide à M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, qui frisait l'échec de son texte devant l'Assemblée nationale...

A la base, le raisonnement était immuable, et bien dans l'air du temps, où les socialistes ne cherchent plus à faire le bien des intéressés sans leur consentement. Après un patient travail préparatoire, il s'agissait de faire prendre les décisions par les partenaires sociaux eux-mêmes puis, l'accord avalisé, d'amener le législateur à le respecter, majorité ou opposition ne pouvant s'appuyer sur des points de vue extérieurs discordants. Consensuelle quoique sans panache, mais réaliste, cette pratique de l'arrangement avait en outre l'incomparable bienfait de permettre à M. Soisson de faire la démonstration de son entregent. Il lui revenait, au Palais-Bourbon ou au palais du Luxembourg, de débusquer les voies mystérieuses d'un vote majoritaire, réputé introuvable, et ce faisant d'en faire profiter quelques-uns de ses collègues, moins bien lotis que lui. Mais cette capacité à concilier des intérêts contraires pouvait-elle durer? Aurait-elle été aussi efficace, maintenant que s'annoncent des temps plus difficiles, pour tout ministre du travail qui devra trancher dans l'adversité, la crise de l'emploi étant de retour?

Pour M. Soisson, la démonstration de son talent faite, et de l'utilité de sa position charnière, la question ne se pose sûrement pas. En revanche, il s'en va avec un regret. Passionné de longue date par la formation professionnelle, il est l'un des rares hommes politiques à être un expert reconnu en ce domaine, il aura dû accepter de voir agir à sa place son secrétaire d'Etat, M. Laignel, équilibrage politique exige. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas toujours été satisfait des orientations retenues. Ni qu'il n'a pas craint pour sa réputation, là encore, d'homme d'ouverture.

ALAIN LEBAUBE

Du commerce extérieur à la Poste et aux télécommunications

M. Jean-Marie Rausch : un grand voyageur

Lorsqu'on demandait à M. Jean-Marie Rausch quelle était son ambition, après avoir occupé les fonctions de maire de Metz, de président du conseil régional de Lorraine, de ministre du commerce extérieur, il concédait qu'il se verrait bien, lui, l'ancien patron d'une meunerie familiale, prendre la tête d'un grand ministère qui regrouperait le commerce extérieur et l'industrie. Un tel ministère a finalement été créé jeudi 16 mai, mais Mme Edith Cresson a préféré l'économiste Dominique Strauss-Kahn à l'industriel-potentat local Jean-Marie Rausch.

M. Rausch pourrait aujourd'hui être déçu. Il a troqué un ministère à part entière, celui du commerce extérieur, contre un poste de ministre délégué chargé de la poste et des télécommunications. Un ministère d'autant plus réduit qu'il n'intègre pas l'Espace, que M. Paul Quilès a emporté avec lui au ministère de l'équipement. Depuis la réforme de la poste et de France Télécom votée par le Parlement à la fin de l'an dernier, les deux organismes ont, au moins sur le papier, acquis une plus grande autonomie de gestion. Comptant près de 450 000 personnes avant la réforme, le ministère n'emploie plus désormais qu'un millier de fonctionnaires environ.

Déçu, M. Rausch pourrait l'être aussi de ne pas avoir battu, comme il l'annonçait en souriant il y a quelques semaines, le record de longévité d'un ministre du commerce extérieur. Mme Edith Cresson aura finalement tenu quelques jours de plus que lui (de mars 1983 à mars 1986).

Pourtant, M. Rausch a de quoi se consoler. Pouvait-il espérer, en juin 1988, alors qu'il était présenté comme une « potiche » du gouvernement, nommé pour cause d'ouverture et dans la perspective des élections municipales à venir, être encore présent au gouvernement trois années plus tard? D'ailleurs, il a toujours affirmé que l'informatique et les télécommunications étaient sa passion. Fier de ses nombreux ordinateurs, auteur d'un ouvrage intitulé *le laminoir et la puce*, M. Rausch, qui a « branché » sa bonne ville de Metz, pourra aujourd'hui s'intéresser directement aux développements du câble et des réseaux téléphoniques.

Le déficit des échanges s'est creusé

Quant à son bilan au ministère du commerce extérieur, il n'a finalement pas à en rougir. Elle paraît loin, l'époque où sa « gaffe » sur le franc et la nécessaire réévaluation du mark lui avait valu une convocation chez M. Rocard. On sait depuis longtemps que le champ d'action du ministère du commerce extérieur n'est pas vaste. Entre 1988 et 1990, le déficit des échanges commerciaux de la France s'est nettement creusé, passant de 32,8 milliards de francs à 50,3 milliards. Mais M. Rausch, qui a multiplié ses déplacements à l'étranger, ne peut pas être tenu pour seul responsable de cette dégradation. Et pas simplement parce qu'au cours de ses trois années passées Quai Branly, puis rue de Bercy, il s'est évertué à répéter qu'il n'était pas le *« ministre du chiffre »*.

En fait, le solde commercial est le reflet des faiblesses structurelles de l'industrie française, celui aussi d'une forte croissance dévoreuse d'importations. Du reste, les actions gouvernementales en matière de commerce international sont menées de plus en plus loin du ministère et de plus en plus près des finances. Une exception : le plan export de mars 1989 a été entièrement conçu à Matignon. Le déménagement du quai Branly, où le ministère occupait des locaux un peu vieillots, mais indépendants, à la rue de Bercy, sur le territoire du ministère des finances, est à cet égard éloquent. Finalement M. Rausch, incliné à voir la face positive des choses et des événements, pourra considérer que le gouvernement n'a pas encore fini de le remercier d'avoir conservé, aux élections municipales de 1989, la mairie de Metz.

FRANÇOISE LAZARE

Retour à l'équipement, au logement et aux transports

M. Paul Quilès : l'homme qui a réformé les PTT

Avant de retrouver un ministère qu'il a déjà connu, celui de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, M. Paul Quilès – qui aurait bien voulu prendre la tête d'un grand MITI à la japonaise – aura été avenue de Ségur l'homme qui a réformé en douceur les PTT. Une révolution tranquille, mais importante. L'entreprise était jugée par tous délicate et périlleuse. Il aura su la mener habilement, sans effets de manches, mais aussi sans heurts ni grincements de dents, tant du côté de la classe politique (à l'exception des communistes qui résistèrent jusqu'à la dernière minute) ou des syndicats (hormis la CGT).

Ce talent de négociateur aidera sans nul doute ce polytechnicien de quarante-neuf ans à gommer des esprits ce surnom de *« Robespaul »* que lui avaient valu ses déclarations malheureuses de coupeur de têtes lors du congrès du PS de Valence en 1981. Grâce à son action, les postes et télécommunications sont désormais deux établissements autonomes de droit public : « La Poste » et « France Télécom ». Conduite dans la paix sociale, cette réforme continue de garantir aux 450 000 postiers et agents des télécommunications leur statut de fonctionnaire.

Si les réseaux de téléphone et de télex restent du domaine du monopole, en revanche les réseaux à valeur ajoutée et les terminaux sont désormais ouverts à la concurrence. Cette réforme était nécessaire pour des raisons de droit communautaire, mais aussi pour des motifs industriels, avec le développement international accéléré des télécommunications et de l'informatique.

Le dossier haute définition

Or il était quasiment impossible de mener une activité hors des frontières (comme de prendre des participations dans des firmes étrangères) dans le cadre rigide d'une administration. Parallèlement à cette réforme, il a aussi dû trancher sur l'avenir de dossiers industriels importants. S'engageant plus avant dans un cas : celui de la norme européenne D2 Mac pour la télévision haute définition, malgré les incertitudes que font peser sur cette norme les développements en matière de TVHD numérique outre-Atlantique.

Se désengageant de l'autre : il devait en novembre dernier annoncer l'abandon du programme de satellite TD F3, successeur présumé des actuels TD F1 et TD F2, en faveur d'une solution européenne.

Pressentant peut-être un départ proche, M. Quilès avait été vendre, fin avril et début mai, ses réformes et le Minitel au Japon et aux Etats-Unis. En quittant l'avenue de Ségur, il conserve néanmoins l'Espace. Et il envoie son directeur de cabinet, M. Gérard Moine, un peu plus haut. Administrateur civil venant de la comptabilité publique, celui-ci va diriger le cabinet du premier ministre.

ANNIE KAHN

هكذا من الأصل

DU GOUVERNEMENT

Ceux qui changent

De la communication à la francophonie

Mme Catherine Tasca : un dessein contesté pour l'audiovisuel

Sous les septennats de M. Mitterrand, la communication n'est pas un poste ministériel très enviable. La carrière politique de M. Georges Fillioud a quelque peu souffert des déboires de la loi sur la presse et des polémiques autour de la création des chaînes commerciales. M. François Léotard n'a pas tiré un grand profit de la privatisation de TF 1. Troisième titulaire du portefeuille, Mme Catherine Tasca a eu largement sa part d'épreuves avec la présidence commune des télévisions publiques, la guerre des quotas et les tumultueuses relations avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

L'ancienne directrice (aux côtés de Patrice Chéreau) du Théâtre des Amandiers de Nanterre ne manque pourtant pas d'atouts en arrivant rue Saint-Dominique : un profil de personnalité « civile », une expérience audiovisuelle forgée au sein de la CNCL et – précieux bagage dans le secteur de la communication – l'estime personnelle du chef de l'Etat. Mais la tâche qui attend Mme Tasca est particulièrement complexe.

Les surenchères politiques ont déstabilisé l'économie de l'audiovisuel. Trop de télévisions se partagent un marché publicitaire verrouillé par les centrales d'achat. Toutes les chaînes, à l'exception de Canal Plus, connaissent des difficultés économiques qui se répercutent inévitablement sur la qualité des programmes. Il serait urgent et sage de remettre tout à plat pour retrouver une cohérence. Mais dans sa *Lettre à tous les Français*, le président de la République s'est engagé à ne plus bouleverser le paysage : ni renationalisation de TF 1, ni changement de propriétaires pour la Cinq et M 6. Entre la crise du marché et la volonté élyséenne, la marge de manœuvre du ministre est étroite.

D'autant que militants et dirigeants de la majorité ne se privent pas de réclamer la peau de TF1, jugée trop puissante parce que trop regardée. Catherine Tasca ne croit guère aux manœuvres de coulisses, aux guérillas de tours de table dont rêvent certains stratèges socialistes en dressant Robert Maxwell contre Françis Bouygues ou en tentant de marier la Cinq et M 6. Elle se contente d'affirmer qu'il y a « *une chaîne de trop* » et de laisser faire la sélection « naturelle ».

Un conflit absurde

Elle exige que les télévisions privées respectent tous leurs engagements, même s'ils s'avèrent irréalistes. Elle s'emporte contre un CSA qui ne veut pas tenir le rôle de gendarme. Elle ne manque pas de renforcer la réglementation à coups de quotas dès que les télévisions tentent de la contourner. Seul résultat tangible : Robert Hersant, menacé d'asphyxie économique, jette l'éponge et passe le relais à Hachette sur la Cinq. Sans amélioration notable – jusqu'à présent – des résultats et du contenu de la chaîne.

Parallèlement, Catherine Tasca s'emploie à rénover l'audiovisuel public. Son projet va bien au-delà du simple calcul politique. L'ancienne directrice de la maison de la culture de Grenoble croit profondément que la télévision commerciale ne peut satisfaire la diversité des attentes du public. Elle veut faire d'A2 et FR3 les garants du pluralisme tant de la création que de l'information. A un Parlement très réticent elle impose la création d'une présidence commune aux deux chaînes.

Hélas ! le CSA, chargé de trouver le « sauveur » du secteur public, choisit un président fort peu socialiste. Entre Philippe Guilhaume et Catherine Tasca, c'est très vite la méfiance, l'incompréhension, puis le mépris. La guerre sans merci menée par la tutelle contre le président d'A 2 et FR 3 s'achève, au bout de quinze mois, par la victoire de Mme Tasca, la démission de M. Guilhaume et son remplacement par Hervé Bourges. Mais les deux chaînes publiques, affaiblies, malmenées, sont les véritables victimes de cet absurde conflit.

En trois ans de gouvernement, Catherine Tasca a hérité – et pas seulement dans l'opposition – d'une image de militante rigide et sectaire. Une réputation qui lui rend peu justice et qu'elle doit surtout à quelques personnalités fort contestées de son premier cabinet. Catherine Tasca est avant tout une femme de conviction, passionnée par les problèmes de la culture et nourrissant un dessein – discutable mais authentique – pour l'audiovisuel. Un dessein qui l'a poussée à proclamer ses préférences, à intervenir sans ambages dans la vie des télévisions alors qu'il eût été plus habile politiquement de se défausser des tensions du secteur sur le CSA.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Des affaires étrangères à la coopération

Mme Edwige Avice : dans l'ombre de M. Dumas

Nouveau ministre de la coopération, Mme Edwige Avice aura effectué son dernier voyage officiel en tant que ministre délégué aux affaires étrangères il y a juste deux semaines, dans le Pacifique et en Corée du Sud. Cette femme énergique, originaire du courant Chevènement avec lequel elle a rompu lors de la guerre du Golfe – réaffirmant en février son « *soutien sans faille à la politique du président de la République et du gouvernement* », – accompagnait M. Michel Rocard dans sa dernière visite à l'étranger.

Nommée à ce poste en mai 1988, au côté de M. Roland Dumas, Mme Avice aura su – et ce n'était pas toujours facile dans l'ombre d'un ministre des affaires étrangères si proche de M. Mitterrand ! – se faire une place. Tandis que son ministre d'Etat se préoccupait des grandes questions diplomatiques, elle s'est attachée essentiellement à l'Asie, à l'Amérique latine, aux droits de l'homme et aux Français de l'étranger, assurant une présence française dans des régions parfois négligées.

A plusieurs reprises, elle a pris position sur la défense des droits de l'homme, que ce soit en Chine en 1989, au Tibet en 1990 ou en Amérique centrale, mais aussi sur les droits de l'enfant, dans le cadre d'un nouvel ordre international qu'elle appelait de ses vœux dans nos colonnes (*le Monde* du 12 juillet 1989).

Chargée de la jeunesse et des sports dans le gouvernement Mauroy, secrétaire d'Etat à la défense sous M. Fabius, Mme Avice est l'un des rares ministres socialistes à être resté en fonctions depuis mai 1981, si l'on excepte bien entendu la période de cohabitation.

P. de B.

De la justice à la communication

M. Georges Kiejman : une certaine forme de conservatisme

Le bref passage de M. Georges Kiejman Place Vendôme ne laissera pas un souvenir impérissable dans le monde judiciaire. Avocat d'un talent et d'une compétence qui n'étaient plus à démontrer, il était lassé de ce métier, qu'il avait excellemment exercé pendant près de quarante ans. Mais il n'a jamais aimé, pas plus dans les prétoires qu'ailleurs, le rôle de second. Placé dans un retrait obligé par rapport à Henri Nallet, il ne faisait pas mystère d'une certaine amertume, née dès son installation au ministère. Ses dossiers, principalement le code pénal et la procédure pénale, ont inégalement progressé. Le code, dont le livre II, du fait du remaniement, n'a pas tout à fait fini d'être examiné par le Sénat, ne brille pas par un excès de progressisme ; et sur la procédure pénale, donc sur la réforme de l'instruction, l'ancien avocat ne partageait d'évidence pas les vues du garde des sceaux, qui paraît, lui, séduit par le rapport de la commission Delmas-Marty : revendiquant une certaine forme de conservatisme, M. Kiejman a, à plusieurs reprises, rendu un hommage appuyé aux juges d'instruction.

Les responsabilités des journalistes

Dans un domaine au moins, les deux pensionnaires de la Place Vendôme ont dû, par force, batailler côte à côte : la calamiteuse affaire Urba, qui dès leur prise de fonctions n'a cessé de perturber l'action de leur ministère.

Au ministère de la communication, M. Kiejman ne sera pas en terre inconnue. Nommé en 1979 président de la commission d'avances sur recettes, il y avait défendu avec vigueur le cinéma d'auteur. Il a été l'avocat de Truffaut, Godard, Rivette, Polanski, Costa-Gavras et bien d'autres, comme le conseiller juridique de la SACEM, de la SACD ou même de TF1.

Mais c'est avec les journalistes que cet avocat spécialisé dans les affaires de presse risque d'entretenir, Rue Saint-Dominique, le rapport le plus délicat. M. Kiejman estime en effet, comme il l'a écrit dans la revue *le Débat* (mai-août 1990), qu'il est urgent de « ramener les journalistes à leurs responsabilités », de renforcer les sanctions contre la diffamation et la divulgation de fausses nouvelles. Persuadé que la presse est le règne de « l'à-peu-près » et que le journalisme d'investigation a consacré à tort ce droit à l'erreur, le nouveau ministre de la communication souhaite à la fois améliorer l'efficacité des poursuites judiciaires, voir les directeurs de journaux sanctionner plus souvent leurs journalistes et ces derniers se doter d'un code de déontologie.

Mme Catherine Tasca avait toujours refusé de toucher au texte de 1881 sur la liberté de la presse. Au ministère de la justice, M. Kiejman n'avait pas donné de suite légale à ses convictions, mais il continuait à les professer publiquement. L'avenir dira si le nouveau ministre de la communication a reçu, cette fois, du chef de l'Etat un feu vert pour s'attaquer à ce dossier.

Pour votre épargne, nous savons que vous n'avez pas les mêmes besoins que votre voisin.

Monsieur V. veut **épargner sans contrainte,** en fonction de ses rentrées d'argent. Le Conseiller du **Crédit Agricole** lui a proposé **un Pep's Jaune.** Une épargne en souplesse avec **un rendement intéressant.**

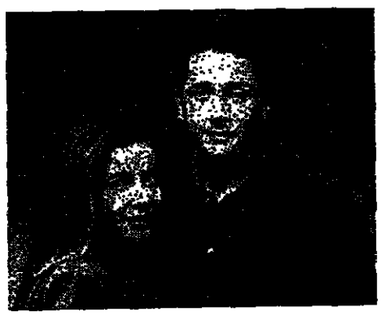

M. et Mme A. désirent mettre de l'argent de côté, de façon régulière pour **se constituer un petit capital.** Compte tenu de leur situation actuelle, le Conseiller du **Crédit Agricole** leur a recommandé **un Pep's Mauve,** une épargne régulière **à rendement élevé.**

Madame T. a un peu d'argent de côté et elle aimerait **recevoir des revenus réguliers** de cet argent, tout en conservant **un libre accès** à son capital. C'est donc **un Varius Vert** qu'elle a choisi avec son Conseiller du **Crédit Agricole.**

Monsieur D. s'est constitué un petit capital et il aimerait que **son argent fructifie à l'abri des impôts.** Parmi les solutions possibles, c'est **un Carré Bleu à 5 ans** que lui a proposé le Conseiller du **Crédit Agricole.**

L'EPARGNE GARANTIE. VOUS ALLEZ VOUS SENTIR BIEN DANS VOTRE EPARGNE.

Le bon sens

Ceux qui partent

M. Claude Evin : un réformateur sans charisme

Principal artisan de la mise en place du revenu minimum d'insertion (RMI), M. Claude Evin n'aura pas été ménagé pour sa première expérience ministérielle. Chargé des affaires sociales mais aussi, jusqu'à l'arrivée de M. Bruno Durieux début 1991, de la santé, ce *« bon élève du rocardisme »* a également mené jusqu'à leur terme des réformes moins consensuelles. S'il n'a pu parvenir à redresser les comptes de la Sécurité sociale, le benjamin du gouvernement a fait aboutir la contribution sociale généralisée (CSG), comme la loi anti-tabac qui porte son nom. Il a aussi tenté de moderniser les structures hospitalières et de convaincre l'opinion de la nécessité de modifier les régimes de retraite.

Connaissant parfaitement les rouages – et les lacunes – de l'action sociale, cet ancien éducateur a donné au RMI, approuvé par la quasi-totalité des députés dès novembre 1988, un contenu concret dans un délai très bref. En deux ans et demi d'existence, le RMI (2 145 francs par mois au plus pour une personne seule) a concerné 700 000 foyers, soit 1,5 million d'individus dont certains ont pu retrouver un travail ou, au moins, mener une existence moins précaire.

Cependant, M. Evin n'est jamais vraiment parvenu à relever le défi de l'insertion, qui, à l'heure actuelle, concerne à peine le tiers des bénéficiaires du RMI. De toute évidence, les services sociaux n'ont pas reçu les moyens suffisants pour assurer une telle mission, que le manque de dynamisme du marché du travail rend encore plus difficile à accomplir. Quant aux collectivités locales, auxquelles revient la responsabilité d'orchestrer les actions d'insertion, leur capacité de mobilisation a *été* surestimée.

Conscient de pouvoir agir sur la durée, M. Evin avait également inscrit parmi ses priorités la très rocardienne contribution sociale généralisée (CSG). Pendant deux ans, il lui a fallu batailler ferme contre le ministère de l'économie. Finalement, le premier ministre aura dû payer de sa personne pour faire prévaloir ses vues, malgré l'opposition du patronat comme de la plupart des syndicats et une motion de censure rejetée d'extrême justesse. La CSG, entrée en application le 1er février dernier, élargit le mode de financement de la «Sécu» en sollicitant davantage les revenus non salariaux (rémunération du capital ou de la propriété mais aussi les retraites imposables). La volonté – inspirée notamment par l'Elysée – de profiter de l'occasion pour accroître le pouvoir d'achat de la plupart des salariés a permis d'atténuer les critiques. Par contre, elle a contribué à rendre cette réforme particulièrement complexe au point de devenir incompréhensible aux yeux du plus grand nombre.

Projet de loi sur les retraites

Ces dernières semaines, M. Evin venait de s'attaquer à un autre «travail d'Hercule» dans le sillage de la publication du Livre blanc sur les retraites. Parvenu non sans mal à renégocier en juin 1990 avec les partenaires sociaux les modalités du financement de la retraite à soixante ans, le ministre des affaires sociales et de la solidarité s'apprêtait à engager une délicate concertation sur des propositions aboutissant *de facto* à réduire la portée de la réforme de 1983 abaissant l'âge de la retraite. Le Livre blanc préfacé par M. Rocard suggère en effet d'allonger la durée de cotisation à quarante ou quarante-deux ans et de calculer la pension sur les vingt-cinq meilleures années au lieu des dix précédemment. A moins que le gouvernement de Mme Edith Cresson n'en décide autrement, un projet de loi doit être déposé lors de la session parlementaire du printemps 1992.

C'est surtout dans le domaine de la santé que M. Evin a disposé de la plus grande marge d'initiative. La politique qu'il entendait mettre en œuvre fut définie le 12 avril 1989 à l'occasion d'une communication au conseil des ministres. Intensifier la prévention, développer les droits des malades, décloisonner l'hôpital, mieux contrôler les prix des médicaments et les honoraires des médecins, telles étaient quelques-unes des grandes lignes de son programme d'action. Deux ans plus tard, plusieurs de ces objectifs ont été atteints.

Face à la dérive continue des comptes de l'assurance-maladie, le ministre a adopté une logique nouvelle : agir sur l'offre de soins, stimulée par le nombre excessif de médecins, plutôt que sur la demande. Une démarche qui exclut une réduction des remboursements comme un alourdissement des cotisations, mais implique que les professions de santé acceptent, sur le modèle allemand, que leurs dépenses soient encadrées par une enveloppe globale. Après bien des difficultés, les cliniques, privées et les biologistes, notamment, ont souscrit à ces principes mais ces succès on été très insuffisants. En dépit de la réduction du prix de certains médicaments et du déremboursement de nombreux fortifiants, le déficit de l'assurance-maladie risque d'atteindre 15 milliards de francs en 1991. A moins de se résoudre à augmenter les cotisations, le nouveau gouvernement devra arbitrer au plus vite entre les mesures qui, ces derniers jours, étaient en discussion pour économiser 10 milliards avant la fin de l'année.

M. Evin regrettera sans doute de n'avoir pu peser efficacement sur la convention médicale de mars 1990 (bien qu'il soit parvenu par la suite à faire adopter les contrats d'abonnement auprès des généralistes). Interminable, la négociation a été perturbée par le mouvement de contestation des internes et chefs de clinique.

Réforme hospitalière

Le principal « fait d'arme » de M. Evin restera sans doute sa loi relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme. Bravant l'opposition des différents groupes de pression hostiles à toute idée d'interdiction de la publicité pour le tabac et les boissons alcoolisées, le ministre des affaires sociales a tenu bon, en particulier au cours de discussions houleuses à l'Assemblée nationale et surtout au Sénat. Sur sa lancée, il devait même, par la suite, s'opposer vivement – et avec succès – au ministre du budget, M. Michel Charasse à propos du lancement par la Seita de la cigarette Chevignon.

Concernant le développement des droits des malades, l'Histoire retiendra que M. Evin fut le ministre qui osa s'attaquer à la loi du 30 juin 1838 relative aux aliénés. Il fit en particulier voter plusieurs mesures offrant de meilleures garanties aux malades mentaux hospitalisés et clarifiant les procédures de soins sous contrainte.

Autre grand chantier de M. Evin, la loi de réforme hospitalière. Ce projet techniquement cohérent proposait, sans grands bouleversements, une refonte globale du système hospitalier français accordant en particulier une plus large autonomie aux établissements hospitaliers. Il eut pourtant les pires difficultés à être adopté par le Parlement – il n'a d'ailleurs toujours pas été discuté au Sénat – non pas tant à cause de son contenu, relativement consensuel, qu'en raison du contexte politique défavorable qui avait passablement troublé son examen.

D'autres mesures importantes furent adoptées à l'instigation de M. Evin. On retiendra en particulier l'adoption d'un plan de lutte contre le sida, prévoyant entre autres la création de deux agences – de lutte et de recherche – contre cette maladie ; la création d'un fonds de solidarité destiné à indemniser les hémophiles contaminés par le sida ; l'autorisation de mise sur le marché du RU 486, la fameuse pilule abortive ; la création de l'Agence pour le développement de l'évaluation médicale.

En trois ans, ce bilan est loin d'être négligeable. Pourtant force est de constater que M. Evin n'a pas réussi à devenir un ministre populaire tant auprès de l'opinion publique que des professions médicales et paramédicales. Si l'on a oublié aujourd'hui la passe d'armes qui l'opposa en juillet 1988 à son ministre délégué à la santé, le docteur Léon Schwartzenberg, et qui amena ce dernier à démissionner neuf jours après avoir été nommé, chacun, en revanche, garde en mémoire ces grandes manifestations d'infirmières dans les rues de Paris, ces grèves à répétition de praticiens hospitaliers, d'internes et de chefs de clinique. Réformateur pragmatique, M. Evin était visiblement moins à l'aise lorsqu'il avait à régler des conflits sociaux importants. Son absence de charisme n'était pas du goût des médecins, plus sensibles aux charmes d'une Michèle Barzach ou d'une Georgina Dufoix. Et peut-être s'apercevra-t-on après coup qu'il ne fut pas, en définitive, un aussi mauvais ministre que certains ont bien voulu le dire.

JEAN-MICHEL NORMAND
et FRANCK NOUCHI

M. Michel Durafour : le « renouveau du service public »

La trêve entre M. Michel Durafour et les organisations syndicales n'aura duré que quinze mois ! Quinze mois entre la signature, en novembre 1988, du dernier accord salarial dans la fonction publique et la rupture, en mars 1990, en raison du non-apurement du contentieux financier *né*... dudit accord.

Quinze mois au cours desquels M. Durafour a mis les bouchées doubles pour engager le grand chantier du *« renouveau du service public »* lancé, dès décembre 1988 à la tribune de l'Assemblée nationale, par M. Rocard lui-même. Censé répondre au malaise des agents du service public, ce chantier devait changer les habitudes de travail des fonctionnaires *via* le renforcement du dialogue social, la décentralisation des responsabilités, l'amélioration du service aux usagers, l'accent mis sur la formation professionnelle...

Dans ce dernier domaine, M. Durafour, élevé au rang de ministre d'Etat en février 1989, devait connaître un important succès, avec la signature d'un accord-cadre par cinq des sept fédérations syndicales de fonctionnaires (CFDT, FEN, FGAF-autonomes, CFTC et CFE-CGC). La CGT et FO avaient en effet, dès le départ, récusé le principe même de cette négociation, en y décelant les germes d'une remise en cause du sacro-saint statut des agents du service public.

Pas de retour à l'indexation

Dans la foulée de cet accord-cadre – le premier jamais conclu hors du champ salarial, – MM. Rocard et Durafour ont repris l'initiative dès l'automne 1989, en proposant aux fonctionnaires *« un pacte de croissance »* en vue de *« répartir équitablement les fruits »* de l'expansion économique. Ce pacte s'est concrétisé par l'attribution, d'une part, d'une prime de croissance de 1 200 F à tous les agents et l'ouverture, d'autre part, de nouvelles négociations sur une refonte de la grille unique des 4,2 millions d'agents en activité de l'administration de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics.

Ces discussions ont finalement abouti, le 9 février 1990, à l'hôtel Matignon, lorsque la FEN, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et la FGAF ont officiellement paraphé l'accord sur la modernisation de cette grille. Le texte prévoit de consacrer 40 milliards de francs sur sept ans à des mesures nouvelles pour améliorer les déroulements de carrière des fonctionnaires et mieux tenir compte de leurs qualifications et de leurs responsabilités.

Las ! Moins de deux mois plus tard, l'échec des négociations salariales marque la fin de cette apparente lune de miel entre M. Durafour et les organisations syndicales. A l'origine de la rupture, le refus, opposé par le ministre de la fonction publique au préalable posé par les représentants des agents, d'apurer l'accord salarial 1988-1989. Alors que les syndicats réclament un *« rattrapage* a posteriori *des traitements en niveau »* par rapport aux prix, M. Durafour récuse *« tout retour déguisé à l'indexation »*. D'autant plus que, selon lui, la rémunération moyenne de chaque agent (mesures générales, catégorielles et individuelles) a progressé, en 1990, de près de 6 %, soit un gain de 2,5 % de pouvoir d'achat. La grande nouveauté de la « méthode Rocard » aura été d'accroître sensiblement la part de l'avancement catégoriel (enseignants, fonctionnaires corses, finances, gardiens de prison, contrôleurs aériens), réduisant d'autant plus la part des revalorisations générales que l'inflation reste modérée.

La crise de confiance est loin d'être encore dissipée. Dans un texte publié dans *le Monde* du 8 mai, le «groupe des cinq» fédérations, tout en réaffirmant que cette crise leur *« interdisait de s'engager dans toute nouvelle négociation salariale sans en clarifier de façon concomitante les règles du jeu »*, appelait à une négociation *« dans un délai raisonnable »*, sous peine de compromettre définitivement l'hypothèse d'un accord salarial en 1992. Le ministère de la fonction publique n'envisageait pas de leur donner satisfaction avant septembre, à condition toutefois que cette négociation inclue une réforme des règles du jeu salarial... Reste à savoir si Mme Cresson et M. Soisson adopteront la même attitude.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

M. Alain Decaux : le missionnaire de la francophonie

Après avoir participé à l'Histoire de France, M. Alain Decaux va-t-il se remettre à la raconter ? Remplacé par Mme Catherine Tasca au poste de ministre délégué à la francophonie, l'académicien le plus connu des téléspectateurs peut se vanter d'avoir mis autant de fougue à défendre la langue française qu'autrefois à dépeindre la vie des rois ou des révolutionnaires.

Ce ministre d'ouverture, qui affirmait en juillet 1988 appartenir à *« la gauche de Victor Hugo »*, a sillonné le monde en soulignant qu'il ne se battait pas contre les autres langues, mais pour le plurilinguisme. Ses fonctions l'ont aussi amené à remplir des missions diplomatiques, comme lorsqu'il fut dépêché au Vietnam, fin 1988, ou à Beyrouth, en août 1989, à l'occasion des initiatives prises par Paris pour tenter d'amener les belligérants à cesser les combats.

Mais l'une des tâches essentielles de M. Decaux, qui était placé sous l'autorité du ministre des affaires étrangères, fut de coordonner l'action télévisuelle extérieure de la France. Appuyé par M. Michel Rocard, il annonça ainsi en juillet 1989 la création d'un conseil extérieur de l'audiovisuel et fut au centre d'une polémique sur l'avenir de la chaîne francophone TV 5, qu'il proposait de remplacer par une diffusion internationale d'Antenne 2.

Après trois ans de présence au gouvernement, M. Decaux laissera sans doute le souvenir d'un ministre populaire et chaleureux. N'arrivait-il pas, en novembre 1988, au sommet du hit-parade gouvernemental avec 75 % d'opinions favorables ? Il laissera à son successeur le soin d'assister au 4e sommet des pays francophones, prévu à Paris pour la fin de cette année, et de lutter contre l'érosion des crédits consacrés à la francophonie.

R. R.

M. Roger Fauroux : la victime expiatoire

Que M. Roger Fauroux ne fasse pas partie du nouveau gouvernement n'étonnera personne. Mme Cresson n'avait jamais caché ses vives critiques contre la politique de l'ancien PDG de Saint-Gobain (*le Monde* du 17 mai). Si l'on en croit le discours industrialiste officiel, ce serait même la timidité industrielle de M. Fauroux qui aurait nécessité de changer M. Rocard... Fidèle camarade du député des Yvelines (ils sont énarques tous les deux et se connaissent depuis leur stage dans une Algérie troublée par les « événements »), M. Fauroux aurait, en somme causé la perte de celui qui l'a appelé en mai 1988 à ses côtés. La vérité est bien entendu tout autre, puisque le limogeage de M. Rocard relève d'une explication bien différente.

Né en 1926, diplômé de l'Ecole normale de la rue d'Ulm, agrégé d'allemand, énarque, inspecteur des finances, M. Roger Fauroux quittera le service de l'Etat à trente-cinq ans, à une époque où cette pratique (le « pantouflage ») n'était pas encore à la mode. Il avait été séduit par l'un des plus grands industriels français, M. Roger Martin, directeur de Pont-à-Mousson. Ce dernier en devient le PDG quelque temps après, et il conduira la modernisation de cette maison, au départ familiale, jusqu'à la fusion avec Saint-Gobain. L'antique manufacture de glaces deviendra l'un des groupes les plus puissants de France, très internationalisé. M. Fauroux, directeur financier puis directeur général, succédera à M. Martin et sera l'artisan de cette complète transformation industrielle. Saint-Gobain est nationalisé en 1982 par la gauche : il reste. Même s'il est contre les nationalisations, M. Fauroux, pétri de keynésianisme comme toute sa génération, a du respect pour l'Etat. Saint-Gobain est reprivatisé en 1986, il part. Il a soixante ans. Devenu directeur de l'ENA, il sera appelé par M. Michel Rocard pour devenir un ministre de l'ouverture. M. Fauroux jouera le jeu politique en amateur, mais sérieusement, en se présentant avec succès en mars 1989 aux municipales à Saint-Girons, dans cette Ariège si pauvre qu'avait quittée son père.

Son parcours au ministère de l'industrie est connu (*le Monde* du 17 mai) et contesté par Mme Cresson. Elle lui reproche d'être trop libéral et de ne pas défendre assez le pays contre les envahisseurs japonais, dans l'électronique et l'automobile notamment. Le différend est profond et sépare les « industrialistes » des « libéraux ». Mme Cresson et M. Dominique Strauss-Kahn, nouveau ministre de l'industrie, devront démontrer qu'ils peuvent faire mieux.

E. L. B.

M. Jacques Mellick : moderniser la mer sans brusquerie

Quelque part entre Conflans-Sainte-Honorine et Châtellerault, qui ne sont ni Marseille, le Havre ou Concarneau, la mer a fait naufrage... Le ministère chargé de ce nom a disparu dans la liste des ministres essentiels du nouveau gouvernement. Quelque cinq cent mille électeurs, de Dunkerque à Bonifacio, en éprouveront sans doute quelque amertume. Mais le 17 mai au petit matin et à l'heure de la criée, les gens de mer espéraient encore que Mme Edith Cresson ne pourrait pas faire moins que M. Jacques Chirac qui avait, sur recommandation de M. Pierre Méhaignerie, nommé *in extremis* en 1986 un Breton secrétaire d'Etat.

M. Jacques Mellick, qui a occupé auprès de M. Michel Delebarre, puis de M. Louis Besson, le poste de ministre délégué chargé de la mer, s'en va en laissant un bilan honorable. Rien ne prédisposait d'ailleurs le maire de Béthune, une sous-préfecture du Pas-de-Calais solidement ancrée dans le bassin houiller, à prendre en charge le poisson, les porte-conteneurs ou le tracé des sentiers du douanier. Mais après une longue période d'apprentissage (le ministre avait systématiquement pris l'habitude de demander à des experts des rapports sur les principaux dossiers), M. Mellick qui, sous une apparence fort aimable, cachait une grande fermeté, est parvenu à assainir et à moderniser les secteurs dont il avait la charge.

Au chapitre de la marine marchande, il est parvenu à maintenir les crédits et à faire à peu près admettre le pavillon économique des Kerguelen. La pêche ? Il y a deux mois, avec courage, il a annoncé qu'il fallait, pour se conformer à la politique européenne, réduire la flotte de chalutiers de 10 % et les professionnels, jusqu'à ce jour, ont accepté, à condition que les incitations financières soient convenables, de jouer le jeu. Sans oublier la mise au point d'un nouveau permis pour conduire les bateaux de plaisance, ou l'amélioration de la sécurité maritime.

Un échec cependant au chapitre des ports : M. Mellick n'est pas parvenu à restaurer l'image du port de Marseille empêtré dans des querelles politiques inextricables. Même déception sur le littoral nord : les trois ports de Boulogne, Calais et Dunkerque, distants de quelques kilomètres, ne parviennent toujours pas à coopérer, alors que tout près la concurrence d'Anvers, Rotterdam et Zeebrugge est de plus en plus vive. Ces derniers jours, M. Mellick avait décidé avec M. Besson d'aborder sans complaisance la question tabou du travail des dockers. Ce fabiusien a, en tout cas, de l'intuition politique. Quelques jours avant l'annonce de l'arrivée de Mme Edith Cresson à Matignon, il avait pris les devants et avait nommé pour diriger son cabinet une femme, Mme Anne Merloz...

F. Gr.

M. Jacques Chérèque : la réhabilitation inachevée de l'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire n'est pas tombé aux oubliettes. Il a simplement changé de rattachement et de « patron ». Alors que dans le gouvernement Rocard, son lien de parenté gouvernementale le plaçait, étrangement, dans l'orbite du ministère de l'industrie et des questions touchant aux conversions industrielles, voici que, maintenant, on en fait un peu une annexe des villes et des grandes métropoles, à la fois puissantes par leur poids économique et fragiles à cause des ruptures ou des chocs qu'occasionne « le mal-vivre » en banlieue. Cette discipline, qu'avait sinon inventée du moins anoblie le général de Gaulle au milieu des années 60, a d'ailleurs l'habitude de ces allées et venues d'un ministère à l'autre. On l'a vue dépendre du ministre de l'intérieur, ou du ministre de l'équipement et des transports ou encore directement du premier ministre.

Jamais la langue de bois

Le fait de placer sous la responsabilité du ministre de la ville, en l'occurrence M. Michel Delebarre, l'aménagement du territoire et la DATAR (qui, juridiquement, est un service du premier ministre) n'est pas en soi choquant, d'autant que cet homme du Nord, ancien responsable d'un comité d'expansion, est un excellent connaisseur de ces dossiers. On aurait même envie d'écrire un « amateur gourmand » de ces dossiers... Il est vrai que la géopolitique de la France et sa place en Europe dépendent pour une très large part du rôle des villes (métropoles et villes moyennes) qui concentrent de plus en plus les centres de recherche, les équipements universitaires, les technologies, bref la vitrine de la France de l'an 2000. Et tous ceux qui se désolent quelque peu de ne pas voir l'aménagement du territoire retrouver tout son panache se consoleront en constatant que le titulaire de la charge est un ministre d'Etat.

M. Jacques Chérèque éprouvera sûrement, et à juste titre, beaucoup d'amertume. Avec un style très libre, et en ne maniant jamais la langue de bois, il s'est bien battu pendant trois ans dans une conjoncture budgétaire peu favorable. Depuis un an, il avait réussi à redonner quelque lustre à une politique nationale passablement affadie et concurrencée par les pouvoirs de plus en plus larges des collectivités locales. Son budget avait repris de la consistance. En dépit de quelques bévues récentes (à propos de la technopole de Strasbourg notamment, qui a mis les élus alsaciens dans une grande colère), la DATAR retrouvait peu à peu quelque estime et quelque influence. Mais Jacques Chérèque n'est jamais parvenu à faire prendre en compte par Matignon l'importance interministérielle et la dimension spécifiquement géographique des dossiers d'aménagement (schéma universitaire, carte des TGV...).

Il y a quelques jours dans nos colonnes (*le Monde* du 11 avril), M. Chérèque pensait pouvoir annoncer que la nomination d'un ministre de l'aménagement du territoire à part entière ou directement aux côtés du premier ministre arriverait tôt ou tard. Il a à moitié gagné mais, en tout cas, il a travaillé pour M. Michel Delebarre, qui fut – ironie de l'Histoire – sur plusieurs dossiers son rival dans le gouvernement de Michel Rocard. Dans ses fonctions, le nouveau ministre saura-t-il s'en souvenir et aider, comme il conviendra, M. Chérèque lorsque l'ancien syndicaliste briguera – comme il brûle de le faire – la présidence du conseil régional de Lorraine ?

FRANÇOIS GROSRICHARD

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

DU GOUVERNEMENT

Ceux qui partent

M. Louis Besson : à grande vitesse

M. Louis Besson n'a effectué qu'un passage-éclair à la tête du grand ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer que lui avait légué, il y a six mois, M. Michel Delebarre, devenu ministre de la ville.

Il a pourtant su, dans ce bref laps de temps, imprimer à la politique de ce super-ministère les qualités dont il avait fait montre auparavant au logement. Travailleur et peu politicien dans ses manières, il a séduit les professionnels des secteurs dont il avait la tutelle et ouvert des dialogues avec des groupes contestant la politique gouvernementale.

Par exemple, tout en choisissant, *en janvier dernier, le tracé définitif* du TGV Valence-Marseille, il prenait la peine de téléphoner ou d'écrire aux maires des communes *traumatisés par la perspective de* cette infrastructure, et notamment *dans la plaine de Marsanne* (Drôme). C'est à peine s'il manifestait un léger agacement devant l'opposition des Provençaux au TGV. Le dernier acte politique de M. Besson aura d'ailleurs été de faire adopter le schéma directeur national des TGV par le comité interministériel d'aménagement du territoire réuni le 14 mai autour de M. Michel Rocard. Ce schéma, qui prévoit la réalisation de seize TGV en un quart de siècle, représente un programme de 210 milliards de francs.

Dans le domaine du transport aérien, M. Besson a tenu les promesses faites à Bruxelles de libéraliser le ciel de France en introduisant de véritables concurrents au groupe Air France (Air France, Air Inter, UTA). Le 1er mars et le 1er mai, il a attribué des lignes régulières en métropole, en Europe et dans le monde entier à de plus petits transporteurs. Les deux principaux bénéficiaires de ces nouveaux droits de trafic ont été le groupe Minerve-Air Liberté et TAT.

Enfin, il a *pu suffisamment* se familiariser avec l'hécatombe routière et les 10 000 morts dénombrés chaque année sur les routes pour se persuader qu'il faudrait aller un jour plus loin que l'instauration du permis à points et du contrôle technique obligatoire des véhicules. Avec cette douceur qui lui permettait de ne choquer personne il a pris position en faveur d'une limitation des performances et de la vitesse des voitures dès leur construction. Cette audace, bien peu politicienne, n'avait suscité la colère publique ni du président-directeur général de Renault ni de son collègue de Peugeot-Citroën : une sorte de miracle !

Le « droit au logement

C'est cependant à la défense du logement social et du *« droit au logement »* que ce Savoyard patient et laborieux a attaché d'abord ses efforts à partir de son entrée au gouvernement comme ministre délégué au logement le 31 mars 1989. Ce *« droit au logement »* est inscrit dans l'article premier de la loi du 6 juillet 1989 sur *« l'amélioration des rapports locatifs »* qui permettait de corriger les inconvénients de la loi Méhaignerie sur le logement : pour modérer les hausses demandées par les propriétaires, le montant du nouveau loyer devait être fixé par référence aux loyers fixés dans le voisinage.

A cette occasion, M. Louis Besson a aussi affirmé une volonté de dialogue qui a été sa règle dans l'action politique : il entendait, déclarait-il, *« encourager à la fois l'investissement locatif et le dialogue entre les bailleurs et les propriétaires »*. Mais c'est la loi sur le droit au logement des plus démunis du 31 mai 1990 qui a parachevé une action en faveur du logement social marquée par l'augmentation sensible du nombre des prêts locatifs aidés et l'ouverture de l'allocation-logement sans considération d'âge ou de situation familiale (en 1990 quelque deux cent cinquante mille personnes supplémentaires ont pu en bénéficier).

Ce texte destiné à permettre aux *« personnes éprouvant des difficultés particulières en raison de l'inadaptation des ressources ou de leurs conditions d'existence »* d'accéder à un logement a introduit le principe de la création d'un plan départemental d'action élaboré par le préfet en fonction des besoins. En même temps, il regroupait les moyens de financement et s'efforçait d'accroître l'offre de logements par des avantages fiscaux accordés aux propriétaires, ou en permettant aux organismes HLM ou sociaux de se substituer à ceux-ci pour réhabiliter des logements dégradés. L'intervention des préfets dans l'attribution des logements sociaux – en désignant des personnes à reloger en priorité – s'est heurtée à l'opposition à la fois de la droite et des communistes : M. Louis Besson a dû déployer son sens de la concertation pour obtenir finalement l'accord des centristes et maintenir son projet.

ALAIN FAUJAS
et GUY HERZLICH

A la tête d'un ministère aux compétences élargies

M. Pierre Bérégovoy, l'homme indispensable

On ne change pas une politique qui réussit, disait-on à Bercy chaque fois que la presse ou les milieux politiques se faisaient l'écho d'un départ possible de M. Michel Rocard. La présence dans le nouveau gouvernement de M. Pierre Bérégovoy, qui à ses anciennes fonctions (économie, finances et budget) va en ajouter d'autres (industrie, commerce extérieur, poste, télécommunications...) pour diriger un super-ministère, montre à quel point l'homme a semblé indispensable, à quel point aussi la politique économique et financière menée depuis 1988 a été jugée bonne par le président de la République.

Le ministre de l'économie, malgré l'agacement ou l'inquiétude que lui inspiraient parfois les initiatives du premier ministre (la création d'une contribution sociale généralisée, une trop grande propension à dépenser...), a toujours été convaincu que la politique menée était la seule possible. Il est souvent parvenu à en convaincre un Parti socialiste qui pourtant ne lui a pas épargné les avanies.

Lors de la crise du Golfe, craignant que les industriels pris de peur ne gèlent leurs investissements, il avait immédiatement ajouté au projet de budget pour 1991 des mesures fiscales favorables aux entreprises. Initiative que la suite des événements devait amplement justifier mais que les socialistes – y compris certains ministres en exercice comme M. Jack Lang – critiquèrent très fort et immédiatement sur le thème : on en fait trop pour le secteur privé. M. Bérégovoy dut s'expliquer et le fit si bien – il commençait a en avoir l'habitude – que les critiques cessèrent aussi vite qu'elles étaient apparues. Aucune politique sérieuse de remplacement ne fut en fait jamais proposée, ce qui l'a conforté dans ses convictions.

Des convictions en grande partie fondées. Le changement de gouvernement que vient de décider le président de la République trouve l'économie française dans une situation fondamentalement assainie. Comme la plupart des pays industrialisés, la France a vu son activité se ralentir et le chômage recommencer à augmenter. Mais cette mauvaise passe ne devrait plus durer très longtemps, encore que sur ce point essentiel les analyses divergent.

Quoi qu'il en soit, la conjoncture difficile que nous traversons actuellement ne remet pas en cause les formidables progrès accomplis depuis une dizaine d'années. Cela est si vrai que la presse financière anglo-saxonne et allemande – si peu tendre envers notre pays au début des années 80 – ne cesse maintenant de nous prodiguer des louanges. Notre pays a maintenant la confiance des grands organismes internationaux, et dans l'étude (non encore publiée) qu'elle consacre à la France l'OCDE nous décerne nombre de satisfecits.

M. Bérégovoy n'a sans doute pas été à l'origine du redressement français, qui remonte à 1982-1983, c'est-à-dire à M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, et à M. Jacques Delors, son ministre de l'économie. Il n'empêche que celui qui passera à la postérité comme un grand ministre des finances sera M. Bérégovoy. Si elle fait bien ce choix, l'Histoire ne sera pas injuste car le rôle de celui qui est aussi maire de Nevers aura été considérable.

Quand il évoque le choix essentiel qui fut fait au printemps 1983 d'amarrer définitivement la France à la Communauté européenne et d'en adopter les règles libérales – brisant du même coup le rêve socialiste d'une politique nationale autonome, – M. Bérégovoy reconnaît qu'il fut alors partisan d'une sortie du franc du SME (système monétaire européen). Mais, assure-t-il, pour mener une politique encore plus rigoureuse que celle qui fut alors mise en place.

Partisan d'une « autre politique »

L'argument vaut ce qu'il vaut, car M. Bérégovoy affirmait à l'époque (hiver 1982-1983) qu'il existait *« une autre politique »*. Ce qui ne l'empêcha pas, après avoir d'abord mal choisi son camp, de devenir l'homme clé d'un redressement basé sur la rigueur, d'abord budgétaire puis salariale et monétaire. Rigueur nécessaire à la construction de l'Europe, on le comprend mieux maintenant, pour permettre à la France d'entrer à égalité avec l'Allemagne dans les instances communautaires et d'abord dans l'union économique et monétaire.

On aurait tort de croire que tout fut joué en 1982-1983 avec le blocage des salaires puis leur désindexation par rapport aux prix. Aussi essentielles qu'aient pu être ces décisions, rien n'aurait été acquis si les gouvernements qui se succédèrent par la suite n'avaient au fil des mois et des années freiné les dépenses budgétaires et modéré les hausses salariales. Dans ce travail quotidien, pour lequel il avait déjà montré son efficacité à partir de 1982 en redressant les comptes de notre système de protection sociale, M. Bérégovoy a été un ministre exemplaire. Son retour au ministère des finances en 1988 aura exactement prolongé une action de remise en ordre entreprise plusieurs années auparavant.

A ceci près que si la politique des années 1982-1986 visait à sortir la France de la crise financière où elle s'enlisait, la politique qui suivit (et l'intermède de droite ne fut pas une rupture) eut pour ambition de placer notre pays au niveau des meilleurs. Ce qu'a réussi M. Bérégovoy en donnant au pays une monnaie forte et des prix relativement stables.

L'image de Poincaré

Le ministre de l'économie n'aime pas qu'on le compare à Poincaré, qui redressa le franc entre 1926 et 1929. L'expérience, il est vrai, avait réussi au prix d'une bonne dose d'austérité pour les classes populaires. Il n'empêche que le nom de Poincaré reste attaché à l'idée d'un franc fort comme le sera celui de Pierre Bérégovoy.

C'est probablement parce qu'ils n'ont pas tous oublié l'importance qu'attachait M. Raymond Barre à la santé du franc et les critiques que cette préoccupation de tous les instants valait à l'ancien premier ministre de la part de la gauche, que nombre de socialistes se méfient du ministre des finances. Leur méfiance a souvent pris la forme d'attaques subites contre sa politique, des attaques qui ont souvent gêné le gouvernement Rocard, obligé pour obtenir la paix de faire des concessions parfois incohérentes – en matière de fiscalité immobilière notamment – au nom de la réduction des inégalités sociales.

La rogne des socialistes se comprend. S'il est profondément de gauche, d'une gauche authentiquement populaire, M. Bérégovoy mène depuis des années une politique que les militants ont beaucoup de mal à comprendre et à admettre, l'assimilant souvent à une politique de droite. Les centaines de milliers d'emplois créés en France ces dernières années grâce à une compétitivité retrouvée ont moins d'importance pour eux que le niveau du chômage qui reste élevé. Les succès spectaculaires remportés dans la lutte contre l'inflation pèsent moins que les avantages accordés aux revenus de l'épargne, qui depuis une décision d'avril 1989 paient peu ou pas d'impôts du tout.

Ce que l'on n'a pas assez vu à gauche, c'est que les dérives libérales qui choquent tant (faveurs faites à l'épargne, rigueur salariale affichée, baisse des impôts payés par les entreprises, libre circulation des capitaux...), ces dérives-là sont dans l'exacte logique des engagements pris par M. Mitterrand lorsqu'il relança en 1985-1986 la construction européenne ; dans l'exacte logique aussi de l'ambitieuse réalisation d'une union économique et monétaire.

Les critiques faites à M. Bérégovoy n'ont donc pas pesé lourd dans le jugement de M. Mitterrand, qui, semble-t-il, a beaucoup fait pour persuader son grand argentier de rester en place. Sans lui en effet, le risque était grand de voir la politique économique devenir moins rigoureuse. Les occasions sont nombreuses – on l'a vu au cours des derniers mois – de laisser filer les dépenses budgétaires, de multiplier les subventions aux secteurs ou aux firmes en difficulté, d'arracher artificiellement des grands contrats à l'étranger ou d'accorder des hausses salariales trop importantes pour éviter des mécontentements sociaux ou tout simplement conquérir quelques voix.

Le risque était grand aussi de revenir à un certain lyrisme de gauche, style 1981, qui se serait traduit par l'augmentation des bas salaires au risque de créer un peu plus de chômeurs, ou par un alourdissement des impôts sur la fortune qui aurait déclenché des fuites de capitaux. La belle santé du franc n'aurait pas résisté longtemps et très rapidement, pour le soutenir, les taux d'intérêt auraient dû être relevés, aggravant le climat économique.

La présence de Pierre Bérégovoy dans le nouveau gouvernement est un gage de sérieux donné à la communauté internationale qui, – c'est certain – va s'en trouver rassurée. Reste que l'homme-clé de l'équipe au pouvoir devra gérer une contradiction de taille : poursuivre la construction d'une Europe libérale tout en persuadant les électeurs que le nouveau gouvernement mène une politique plus à gauche que ne l'avait fait Michel Rocard.

ALAIN VERNHOLES

M. Jacques Pelletier : la discrétion d'un « homme de terrain »

Sa courtoisie, sa discrétion, son goût de la mesure – autant de qualités qui l'avaient fait apprécier dans les capitales africaines – l'auront finalement desservi à Paris. L'ancien sénateur centriste de l'Aisne, aujourd'hui âgé de cinquante-cinq ans, était entré sans bruit, en 1978, dans le gouvernement de M. Valéry Giscard d'Estaing, comme secrétaire d'Etat à l'éducation. Ce n'est que dix ans plus tard, ouverture politique aidant, que M. Jacques Pelletier prendra la direction du ministère de la coopération et du développement dans le gouvernement Rocard. Cet *« homme de terrain »* – comme il a toujours aimé lui-même à se définir, – qui avait présidé le groupe sénatorial d'amitié avec l'Afrique centrale, avait pu déjà, à ce titre, participer à plusieurs déplacements présidentiels en Afrique.

Soucieux de maintenir les *« efforts de la France en faveur de l'Afrique »*, mais inquiet du désintérêt croissant de ses concitoyens pour un continent noir en pleine dérive économique et dont les gouvernants sont confrontés à une vague croissante de contestation, M. Pelletier s'efforcera, vaille que vaille, de suivre la politique définie par le président Mitterrand, lors du sommet franco-africain de La Baule, en juin 1990. *« La France refuse de s'ingérer dans les affaires intérieures africaines, mais elle soutient des actions tendant à créer ou à renforcer la notion d'Etat de droit »*, rappellera-t-il dans nos colonnes (*le Monde* du 19 juin 1990).

C. S.

M. Roger Bambuck : contre les excès du dopage... et du football

Limité dans sa politique par un budget plafonné à 0,19 % de celui de l'Etat, M. Roger Bambuck a surtout marqué son passage au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports par sa volonté de lutter contre les excès du sport : l'affairisme et le dopage. Ancien champion d'Europe du 200 mètres, finaliste olympique et corecordman du monde du 100 mètres en 1968, il a été, peu de temps après sa nomination, en 1988, par M. Michel Rocard, confronté à des « affaires » illustrant la dégradation des mœurs et de certaines pratiques des milieux sportifs.

Les accusations contre Pedro Delgado dans le Tour de France cycliste et la disqualification de Ben Johnson aux Jeux olympiques, ont incité M. Bambuck à renforcer la législation de 1965 par l'élaboration d'une nouvelle loi « relative à la répression de l'usage des produits dopants à l'occasion des compétitions et manifestations sportives », votée le 18 mai 1989.

Un manque de moyens

Aligner la réglementation française sur celle du Comité international olympique, renforcer la répression à l'encontre des pourvoyeurs et écarter du milieu sportif ceux qui facilitent le dopage ou y incitent, simplifier la procédure légale d'organisation des contrôles étaient les trois grands objectifs de la nouvelle loi. Les contrôles, parfois spectaculaires, comme celui effectué aux Six Jours cyclistes de Paris-Bercy, ont été multipliés depuis, même si certaines fédérations prennent encore ces mesures pour des persécutions.

En outre, la multiplication des « affaires » et l'aggravation du déficit global du football professionnel ont incité le secrétaire d'Etat à solliciter de M. Michel Charasse, ministre du budget, une généralisation des contrôles de la gestion des clubs. Parallèlement, il avait confié à M. Fernand Sastre, ancien président de la Fédération française, la mission d'étudier les moyens d'assainir le football et de le redresser après l'élimination de l'équipe de France du Mondiale italien.

Les conclusions de cette mission préconisaient un renforcement du pouvoir de la Fédération sur la Ligue du football professionnel et le resserrement de l'élite avec le passage de vingt à dix-huit clubs en première division. Ces mesures d'allégement du calendrier devaient permettre aux footballeurs de mieux se préparer pour les grands rendez-vous, notamment pour ceux de l'équipe de France. Cette mesure, acceptée en 1989 par l'assemblée générale des présidents de club, a, depuis, été repoussée pour des raisons économiques.

Ce manque de moyens financiers a été pour Roger Bambuck l'un des principaux freins à l'application de sa morale sportive.

G. A.

La majorité écornée à l'Assemblée

Le changement de gouvernement réduit encore la majorité relative dont disposent les socialistes à l'Assemblée nationale. Celle-ci avait déja été écornée par la démission de la suppléante de M. Jean-Pierre Chevènement. Cette fois, ce sont trois députés (Mme Frédérique Bredin, MM. Michel Sapin et Dominique Strauss-Kahn) qui s'en vont. Leurs suppléants ne pourront les remplacer qu'à l'expiration du délai d'un mois pendant lequel ils ont le droit de choisir entre une fonction ministérielle et un mandat parlementaire.

Quatre anciens ministres, qui ne figurent plus, du moins tant que n'est pas connue la liste des secrétaires d'Etat, dans le nouveau gouvernement, pourraient être tentés de provoquer des élections partielles afin d'essayer de récupérer les sièges qu'ils avaient abandonnés à l'Assemblée nationale. Il s'agit de M. Rocard lui-même, de MM. Louis Besson, Claude Evin et Jacques Mellick. De même, MM. Michel Durafour et Jacques Pelletier siégeaient au Sénat avant leur entrée dans le gouvernement sortant.

Une majorité de Français approuve la nomination de Mme Edith Cresson

Selon un sondage CSA réalisé les 15 et 16 mai auprès de huit cent quatorze personnes pour *le Parisien*, 73 % (contre 11 %) des personnes interrogées se déclarent *« satisfaites »* d'avoir *« une femme comme premier ministre »* et 64 % ont une bonne opinion de Mme Cresson. Cinquante-deux pour cent ne regrettent pas M. Michel Rocard mais 55 % estiment satisfaisant son bilan. Une enquête de BVA effectuée le 16 mai auprès de huit cent cinq personnes pour *le Figaro* fait apparaître des résultats similaires. 65 % (18 % d'avis contraires) des personnes interrogées se déclarent satisfaites de la nomination de Mme Cresson et 61 % (contre 30 %) ne sont pas déçues du départ de M. Rocard. En revanche, 58 % (contre 31 %) considèrent que le bilan de M. Rocard est positif.

Dans la presse parisienne

Du « réchauffé »

« C'est Rocard bis », assure *France-soir*. Du *« réchauffé »*, juge *le Quotidien de Paris*, tandis que *le Figaro* indique qu' *« Edith Cresson reconduit le gouvernement Rocard »*. La preuve, selon *l'Humanité*, il y a *« toujours des ministres de droite »*. Après la découverte, la veille, de « la femme », la première en France à accéder à la tête du gouvernement, la presse parisienne, dans ses titres de « une » du vendredi 17 mai, a tôt fait d'évaluer la réalité du changement.

Pour Philippe Tesson, dans *le Quotidien de Paris*, la composition du gouvernement de Mme Edith Cresson *« confirme avec insolence »* le but de l'opération engagée par M. Mitterrand : *« Se débarrasser de Rocard »*. La *« Matignonne »* est devenue, en un jour, *« une servante loyale »*, qui permettrait au président de la République de *« substituer une équipe à sa main à une équipe dirigée par un homme qu'il ne maîtrisait pas »*, sans pour autant que cela puisse indiquer *« un changement de cap »*. Une fois n'est pas coutume, l'éditorialiste de *l'Humanité*, Jacques Coubard, est bien d'accord sur cette dernière analyse : *« La présence de ministres de droite indique que les choix d'Edith Cresson s'inscrivent dans la continuité d'une politique au souffle court, qui a durement éprouvé les Français. »*

« La partition reste la même, c'est la mise en scène qui change », estime pareillement Serge July dans *Libération*. Avec l'approche des élections, explique-t-il, *« le temps des réformes aux majorités parfois besogneuses est terminé, voici le temps des mobilisations »*. Le directeur de *Libération* croit même pouvoir affirmer que la guerre du Golfe a été *« la matrice d'un dispositif politique où la décision, la mobilisation sur un objectif principal qui prime sur tous les autres, l'action qui en découle, sont les éléments essentiels »*. Voilà pourquoi le président a fait appel au *« Clemenceau de Châtellerault »*. *« A travers la guerre économique, la concurrence avec le Japon, le rééquilibrage de la construction européenne, François Mitterrand entend mener sa majorité à la victoire électorale. Il le fera de manière guerrière, comme s'il courait après la recette magique de la guerre du Golfe. »*

« Le chef du gouvernement, sur un coup de sifflet de son maître, a cédé la place au nouveau favori », juge de son côté Alain Peyrefitte, dans *le Figaro*, en rappelant des propos tenus par... M. Mitterrand, en juillet 1972, lorsque Georges Pompidou remplaça M. Jacques Chaban-Delmas. *« Que changer à cette philippique, sauf à replacer « favori » par « favorite » ?*, ajoute, avec perfidie, l'académicien. *Le principal mérite de M. Mitterrand aura été, dans ces dix années que l'on célèbre à son de trompes, d'adorer ce qu'il brûlait et de brûler ce qu'il adorait »*. Reprenant l'argument exprimé, la veille, sous la plume de Franz-Olivier Giesbert, selon lequel *« l'homme d'Etat prépare la prochaine génération* [et] *l'homme politique la prochaine élection »*, l'éditorialiste du *Figaro* redoute enfin que le nouveau gouvernement ne soit qu' *« une formation de combat en vue des prochaines échéances électorales »*, et son chef, une nouvelle Jeanne Hachette, cette héroïne du quinzième siècle, qui, quelques années après Jeanne d'Arc, entreprit d'organiser – victorieusement – la défense de Beauvais, assiégée par les troupes de Charles le Téméraire...

J.-L. S.

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

Le retour de Saint-Simon

Suite de la première page

Autre aspect, plus important, de cette dimension japonaise : le nouveau premier ministre, dans un entretien récent, repris dans *le Quotidien de Paris* du 16, déclare tranquillement : *« Le gouvernement Rocard faisait des courbettes devant les Japonais (...) moi je sais qu'il faut leur dire clairement : Non, vous ne prendrez pas notre industrie automobile. Au nom de quoi faut-il abandonner la France? Pour se défendre de la stratégie du laser, il faut élaborer une stratégie de combat. »*

On veut bien admettre qu'elle est chargée de donner un coup de barre à gauche, mais ce langage ressemble à s'y méprendre à celui de Jacques Calvet, le grand patron de Peugeot-Citroën, qui ne se situe pas précisément de ce côté-là de l'échiquier politique.

« De la nécessité de rassembler »

C'est celui que tiendraient en revanche, s'ils étaient encore de ce monde, Georges Pompidou et son maître à penser Saint-Simon. Non pas le duc, auteur d'inoubliables *Mémoires* sur la cour de Louis XIV, mais le comte, apôtre et prophète, au siècle dernier, de la société industrielle. Le paradoxe étant que Roger Fauroux, auquel Edith Cresson s'était opposée, sur l'attitude à suivre vis-à-vis de Tokyo, au point de claquer, il y a quelques mois, la porte du gouvernement, ait été précisément le père... d'une Fondation Saint-Simon, où se côtoient la droite de la gauche et la gauche de la droite.

François Mitterrand a opportunément rappelé, en intronisant à la télévision sa « lieutenante », que sa tâche essentielle était de mettre la France en état d'affronter dans les meilleures conditions possibles le grand marché de 1993. Saint-Simon avait justement ses idées là-dessus puisqu'il a publié, dès 1815, un essai intitulé : *De la réorganisation de la société européenne, ou de la nécessité de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale.* Il appelait de ses vœux la création d'un *« Parlement européen »* supérieur aux gouvernements nationaux et la superposition, au-dessus des patriotismes nationaux, d'un patriotisme européen (1).

Il posait ainsi, sans le résoudre, le problème sur lequel bute la France aujourd'hui : comment poursuivre à la fois l'objectif d'une Europe à *« finalité »* (Mitterrand) ou à *« vocation »* (Giscard) *« fédérale »*, et en même temps celui de la conservation d'un *« rang »* qui la met en concurrence, sinon en lutte, avec les autres nations d'Europe?

A bien des égards, à la vérité, la Communauté présente déjà une structure fédérale. La politique agricole commune, les trois cents directives destinées à ouvrir le grand marché, et dont beaucoup ont maintenant été élaborées, la perspective d'une monnaie commune, même si pendant un temps elle doit coexister avec les monnaies nationales, le vote majoritaire en conseil des ministres, la cour de justice, la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux, tout cela, qui fait s'étrangler Michel Debré, Jean-Marie Le Pen et Georges Marchais, signifie une forte dose de supranationalité. En revanche, contrairement à ce qui constitue d'habitude la caractéristique essentielle d'un Etat fédéral, la politique étrangère et la défense restent entièrement aux mains des Etats membres.

La convergence des intérêts

On peut contester la méthode suivie. Mais on peut aussi considérer que, compte tenu de la force des identités nationales, de l'attachement des peuples à leur patrie, c'est la seule qui permette d'avancer, en faisant prendre conscience petit à petit à chacun de la convergence des intérêts des diverses nations associées.

Or quels sont ces intérêts? Un mot les résume : puisque l'union fait la force, l'Europe doit être le plus unie possible si elle veut faire entendre sa voix sur la scène mondiale, et éviter la balkanisation de l'Est. C'est le seul moyen pour elle d'avoir le poids spécifique sans lequel elle ne comptera que pour du beurre.

« Toute maison divisée contre elle-même périra », dit l'Ecriture, et l'on ne connaît guère d'exception à cette règle. Tout ce qui divise la CEE est en soi négatif, et il n'y a pas beaucoup de sens, par exemple, pour une France de 56 millions d'habitants, à vouloir se mesurer avec une Allemagne de 78 millions. Alors qu'il y en aurait évidemment un à transférer la compétition du plan des nations à celui des entreprises.

C'est d'ailleurs ce que l'on a commencé à faire avec succès, pour l'Airbus, l'avion Jaguar, le tunnel sous la Manche ou la fusée Ariane. Ce que l'on ne fait pas pour le TGV ou l'automobile, voire certains types d'avions militaires pour lesquels on se bat au couteau. Ce que l'on ne fait pas pour les compagnies aériennes, bien que la plupart d'entre elles se trouvent aujourd'hui en position difficile.

On dit qu'Edith Cresson redoute la puissance allemande. Elle aurait raison si l'économie allemande devait rester allemande, au lieu de perdre progressivement, dans l'ensemble européen, ses couleurs nationales. N'est-ce donc pas à cela qu'il faut travailler si l'on ne veut pas retomber à brève échéance dans les querelles du passé? Ce qui suppose bien entendu : *a)* que tout le monde se loge à la même enseigne; *b)* que la Communauté parvienne dans un nombre croissant de domaines à encourager des politiques communes, dans le cadre d'une stratégie économique et industrielle également commune.

Sans doute Edith Cresson est-elle consciente de cette nécessité. Reste que sa conception stratégique, beaucoup plus dirigiste et protectionniste que celle de Michel Rocard, va directement à l'encontre de celle de la plupart de nos partenaires de la CEE, pour qui le libéralisme est un dogme. Jacques Delors s'efforce depuis des années, avec une détermination sans faille, de concilier les vues des uns et des autres.

Il faudra à Edith Cresson employer tous ses talents de séduction pour rallier un Helmut Kohl ou un John Major à ses vues sur les relations, notamment, avec le Japon. Il faut aussi poser clairement la question de savoir ce que la France fera s'ils ne se laissent pas convaincre. Ira-t-elle jusqu'à revenir à la vieille tactique de la *« chaise vide »* que socialistes et centristes ont tant reprochée jadis au général de Gaulle? L'Europe, cette fois, aurait bien du mal à s'en remettre...

ANDRÉ FONTAINE

(1) L'essentiel du plan de Saint-Simon est reproduit dans le livre de Denis de Rougemont : *Vingt-huit siècles d'Europe* (Payot, 1961).

Pour combien de temps ?

Suite de la première page

Elle sera l'amazone de la bataille économique et électorale. Son prédécesseur vantait les mérites de la *« modestie »* dans l'action politique, voire de la *« grisaille »*, et il parlait peu. Elle fera le contraire, parlera en couleur et beaucoup. Antenne 2 le jeudi, *« 7/7 »* le dimanche. C'est un risque obligé. Sa première prestation, à la télévision, a montré que l'exercice est difficile.

Mme Cresson a dû réexpliquer le soir même, en petit comité, appuyée par les commentaires de l'Elysée, sa conception du grand ministère économique confié à M. Pierre Bérégovoy, et qui, assure-t-on maintenant, ne ressemble en rien au MITI japonais. Interrogée sur sa réaction aux offres, purement formelles, des communistes, elle s'est laissé aller, d'un premier élan, à l'enthousiasme pour la période 1981-1983, celle d'avant l'austérité, qui n'a vraiment plus rien à voir avec les projets exposés par le président de la République et qu'elle a elle-même développés.

La part belle aux proches de M. Fabius

Sa tâche est plus délicate que celle confiée, en son temps, à M. Laurent Fabius, chargé de gérer sérieusement, sans faire trop de vagues, et de limiter les dégâts, moins de deux ans après sa nomination, aux élections législatives de 1986. Puisque ses marges de manœuvre politique sont réduites sans espoir de retour avant les échéances électorales, son gouvernement est la traduction de cet état de fait.

L' « ouverture » perd deux représentants (MM. Durafour et Pelletier), la « société civile » n'a plus de quoi se réunir en société (MM. Decaux et Fauroux disparaissent) et la composante politico-syndicale perd son unique représentant, M. Chérèque. Il n'y avait plus grand-chose à espérer des centristes, libéraux fréquentables et chrétiens-sociaux de droite pour aider à former des majorités à l'Assemblée nationale.

Allégée du rocardisme (un entrant pour trois sortants) et de l'ouverture, l'équipe de Mme Cresson fait, en proportion, la part belle aux proches de M. Fabius. Elle est « mitterrandienne », donc fabiusienne, conforme, en terme d'image, à la définition que le nouveau premier ministre a donnée de son personnage, *« socialiste »*, *« de gauche »*, *« sans doute social-démocrate »*. Il n'y avait pas de quoi emballer les communistes. Le contraire eût été surprenant. Pour *l'Humanité*, un seul ministre *« de droite »*, c'est toujours un de trop.

Marge étroite, encore, sur le terrain économique et social. Même si Mme Cresson introduit une forte dose de volontarisme industriel dans sa gestion, la politique économique de la France n'en sera pas changée. Maîtrise de l'inflation et des déficits, consolidation de la monnaie en restent les axes. C'est d'ailleurs à ces conditions que M. Bérégovoy est resté. Les socialistes qui dénonçaient « le déficit social » du gouvernement Rocard ne se font pas d'illusion. Une grande politique sociale suppose que la gestion économique le permette. C'est ce que M. Jospin a fait remarquer lorsqu'on lui a proposé le ministère des affaires sociales qu'il a refusé.

La pénurie au mieux des intérêts locaux

Le gouvernement pourra peut-être faire illusion en cette matière par *« quelques lois sociales qui ne coûtent pas cher »*, comme dirait M. Pierre Mauroy. Mais M. Jean-Louis Bianco sera surtout chargé de gérer la pénurie au mieux des intérêts électoraux des socialistes et de prendre à bras-le-corps les « chantiers » en friche de la Sécurité sociale et des retraites. Ce n'est pas, pour lui, le plus merveilleux des cadeaux.

On peut, dans ces conditions, s'interroger sur la durée de vie de ce gouvernement. Sa majorité à l'Assemblée nationale paraît plus relative que jamais. Pourtant, s'il a sa chance, il la trouvera peut-être dans la crainte, chez ses adversaires, d'élections législatives anticipées provoquées par une dissolution de l'Assemblée que M. Mitterrand peut décider à tout moment. Les communistes, qui ont voté une fois, avec effroi, la censure, manquée de cinq voix seulement, du gouvernement Rocard, n'ont sans doute aucune envie d'envoyer leurs maigres troupes au massacre contre un ancien allié qui, devenu puissant ennemi, ne ferait pas de quartier. Quant à la droite, il n'est pas sûr qu'elle soit mieux préparée que les socialistes à des élections législatives anticipées.

« Si la droite veut jouer à ce jeu, je mènerai la bataille », disait M. Mitterrand peu avant la démission de M. Rocard, alors que les députés de l'opposition réclamaient la dissolution de l'Assemblée. En nommant Mme Cresson à Matignon, il s'est, déjà, placé en première ligne.

JEAN-YVES LHOMEAU

Face à M. Fabius

M. Mauroy est décidé à demeurer à la tête du Parti socialiste

M. Pierre Mauroy a signifié fermement, jeudi 16 mai, lors de la réunion du secrétariat national du Parti socialiste, son intention de demeurer à son poste de premier secrétaire. Le maire de Lille a indiqué qu'il ne saurait envisager de changement éventuel à la direction du PS qu'au terme d'un congrès, dont il a rappelé qu'il souhaite avancer la date à la fin de cette année. L'hypothèse de son remplacement par M. Laurent Fabius paraît donc, pour le moment, écartée.

M. Mauroy a été indigné par les échos parus dans la presse sur son entrée au gouvernement, avec le titre de ministre d'Etat et la responsabilité d'un vaste secteur social, qui aurait été destinée à libérer le poste de premier secrétaire du PS pour M. Fabius. Jeudi matin, lors de la réunion hebdomadaire du secrétariat national, le maire de Lille a fait savoir qu'il n'est pas du genre à courir après un poste ministériel, qu'il laisse cela à d'autres et que, en tout état de cause, son rôle à la direction du PS n'est pas, à ses yeux, une chose qui se monnaie. Il entend mener à son terme la mission qu'il s'est donnée de libérer le parti de l'emprise des courants – il a relevé, à ce sujet, que des propositions de réforme des statuts avaient été faites par M. Jean Poperen et évoquées par M. Michel Rocard, ces dernières semaines – et de le doter d'un projet novateur pour les années à venir.

La mise au point du premier secrétaire était destinée à opposer un contre-feu à la rumeur selon laquelle, lors de la prochaine réunion du comité directeur, prévue pour le mois de juin et, à présent, retardée au début juillet, il pourrait présenter sa démission, le courant mitterrandiste reconstitué s'accordant sur le choix de M. Fabius pour lui succéder. Elle visait aussi l'un des membres du secrétariat national, M. Claude Bartolone, lieutenant de M. Fabius, qui, dans l'hypothèse où l'actuel numéro deux du parti, M. Marcel Debarge, lui aussi fabiusien, serait entré au gouvernement, aurait pu le remplacer. Sans nommer le député de la Seine-Saint-Denis, M. Mauroy l'a mis en cause de façon suffisamment claire pour faire comprendre à chacun qu'en aucun cas il ne l'accepterait comme numéro deux. Les conséquences du changement de gouvernement sur le Parti socialiste sont évaluées de façon différente selon les courants. Les fabiusiens considèrent que la reprise en main présidentielle dont témoignent le choix de Mme Edith Cresson et l'attribution des postes ministériels ne peut que leur être favorable. Ils soulignent que l'action de M. Mauroy à la tête du PS n'est pas contestée seulement dans leurs rangs et que certains partisans de M. Lionel Jospin – sinon le ministre de l'éducation nationale lui-même – pourraient convenir, aujourd'hui, que M. Fabius est le plus à même de redynamiser le parti dans la perspective des échéances électorales. Ils observent que M. Michel Rocard et ses amis, évincés ou marginalisés au sein du gouvernement, pourraient avoir intérêt à ne pas se mettre d'eux-mêmes dans une situation similaire au sein du parti et qu'ils pourraient décider, au contraire, de participer à un accord général autour de M. Fabius.

Les jospinistes s'interrogent

Du côté de M. Mauroy, l'analyse est inverse. Observant que la désignation de Mme Cresson n'est pas très heureuse pour M. Fabius, quoique leurs relations aient pu évoluer – celle de M. Pierre Joxe ou celle de M. Pierre Bérégovoy lui auraient été, à l'évidence, plus favorables, – les proches du premier secrétaire relèvent, aussi, que la part des fabiusiens dans le gouvernement n'est pas sensiblement augmentée. La nomination de Mme Frédérique Bredin au poste de ministre de la jeunesse et des sports, l'éventuelle entrée de M. Christian Pierret parmi les secrétaires d'Etat leur apparaissent davantage comme des lots de consolation que comme un renforcement de la position du président de l'Assemblée nationale et de ses partisans. Ils ne voient pas de raison évidente pour laquelle M. Jospin et les siens pourraient se rallier, aujourd'hui, au choix de M. Fabius comme premier secrétaire et, surtout, ils n'en voient aucune qui puisse inciter M. Rocard à lui donner la direction du parti après avoir dû abandonner celle du gouvernement.

Les jospinistes s'interrogent sur la signification de certains choix. M. Dominique Strauss-Kahn, l'un des leurs, qui devient ministre de l'industrie et du commerce extérieur, s'était signalé, récemment, en participant à l'opération « néo-conventionnels », dont la principale manifestation avait été la soirée du 8 mai au Bataclan, et qui avait été saluée, à cette occasion, par M. François Mitterrand (*le Monde* du 10 mai). En se félicitant de l'apparition d'une *« nouvelle génération de conventionnels »*, le président de la République encourageait une initiative qui allait dans le sens de la réunification de ses partisans et, donc, potentiellement, d'un accord sur le choix de M. Fabius comme premier secrétaire du PS. En revanche, certains des adversaires les plus résolus du président de l'Assemblée nationale, comme MM. Henri Emmanuelli et André Laignel, ne font pas partie, jusqu'à nouvel ordre, des élus ni des promus du nouveau gouvernement.

Les rocardiens, enfin, rendus amers par les conditions dans lequelles leur chef de file a été remercié et par la portion congrue à laquelle ils sont réduits dans l'équipe de Mme Cresson, ne sont pas enclins à faire, de surcroît, un cadeau à M. Fabius. Le partage, déjà évoqué au moment du congrès de Rennes, il y a un peu plus d'un an, entre la direction du parti pour M. Fabius et la candidature à l'Elysée pour M. Rocard, ne leur paraît pas plus tentant aujourd'hui qu'alors. Il leur paraîtrait même, plutôt, plus risqué.

Dans ces conditions, M. Mauroy peut estimer que sa position à la tête du parti est loin d'être menacée et qu'il dispose, au contraire, de solides atouts pour imposer son calendrier : un congrès anticipé, qui, à la fin de cette année, adopterait le nouveau projet des socialistes et le confirmerait à son poste en effaçant le souvenir de Rennes; avant cela, une nouvelle tentative pour réunir, à l'Assemblée nationale, une majorité en faveur d'une réforme du mode de scrutin régional. Le maire de Lille attend, sur ce sujet, de connaître la position du nouveau premier ministre.

PATRICK JARREAU

Les réactions en France

□ **M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national :** *« L'Elysée a encore accouché d'une souris. C'est une opération de maquillage destinée une fois de plus à tromper les Français sur les réalités de la décadence française. Ce gouvernement qui se veut un gouvernement de combat ne fera que relancer et aggraver l'immigration, l'insécurité le chômage, le fiscalisme »*.

□ **M. Philippe de Villiers, député UDF de Vendée :** *« Il ne s'agit que d'un raccommodage de porcelaine entre les différents courants du PS. « La présence renouvelée de M. Henri Nallet à la justice est une provocation »*. La nomination de M. Georges Kiejman au ministère de la communication *« en dit long »* sur la volonté du pouvoir de *« contrôler juges et médias »*.

□ **M. Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs de l'UDF :** *« La nomination de Mme Edith Cresson ne parvient pas à faire illusion. Par une opération d'escamotage dont il a le secret, M. Mitterrand a cherché à camouffler les échecs et les affaires qui empoisonnent la politique française. Mais la montagne a accouché d'une souris »*.

□ **M. Harlem Désir, président de SOS-racisme :** SOS-racisme *« enregistre avec satisfaction le fait que l'intégration soit désormais une priorité du gouvernement et qu'un ministère en ait la charge. Nous en attendons qu'il apporte des solutions au problème des populations frappées d'exclusion, notamment les habitants des banlieues défavorisées »*.

□ **Mme Danièle Mitterrand :** est *« absolument ravie qu'Edith soit à la tête du gouvernement »*.

□ **M. Jacques Roseau, porte-parole de l'association de rapatriés le Recours-France :** Le Recours-France se réjouit *« de la création d'un ministère de l'intégration. Un nouveau pas doit être franchi par l'adjonction d'un secrétariat aux rapatriés permettant de résoudre les problèmes d'intégration des 500 000 harkis »*.

□ **M. Valéry Giscard d'Estaing :** *« Il n'y a pas eu de changement de gouvernement, il y a eu un changement de premier ministre. Tous les grands postes sont tenus par les mêmes personnes que sous M. Rocard. »* Or, quand on forme un gouvernement, a ajouté l'ancien président de la République, *« l'objectif n'est pas d'étonner, mais de convaincre »*.

□ **M. Pierre Méhaignerie, président du CDS :** *« Dans ce gouvernement, il y a un premier ministre, c'est M. Mitterrand lui-même, et deux vice-premiers ministres : Mme Edith Cresson, chargée, probablement, des élections, qui seront peut-être rapprochées; et M. Pierre Bérégovoy. »* M. Méhaignerie a précisé que des élections législatives anticipées lui apparaissent comme une *« probable réalité »* et que *« l'opposition s'y prépare déjà »*. *« Avec M. Rocard, nous avions, certes, l'immobilisme,* a-t-il dit, *mais nous avions la tolérance. Avec Mme Cresson, je crains que nous ayons toujours l'immobilisme, mais* [aussi] *l'esprit partisan et le retour à l'Etat partisan. »*

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LES SYNDICATS ET L'EUROPE
Envoyer 40 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (50 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

Le revenu mimum garanti
REPÈRES
La faim dans le monde
REPÈRES
128 p., 42 F. 100 titres
LA DÉCOUVERTE

Le Monde
HEURES LOCALES
Le supplément consacré à la vie et aux initiatives des communes, départements et régions

هكذا من الأصل

LE GOLFE EN QUESTIONS

Après la guerre

La quasi-totalité des membres de la coalition anti-irakienne étaient d'accord sur un point : pour gagner la paix après avoir gagné la guerre, pour avoir une chance de mettre en place ce nouvel ordre régional si souvent évoqué, l'Irak devait, certes, être amputé de toutes ses capacités d'agression hors de ses frontières, être obligé de payer les réparations dues à la suite du saccage du Koweït mais le pays ne devait pas être menacé dans son existence, tout « charcutage » frontalier devait être évité. De toute façon, ajoutait-on, Saddam Hussein ne tarderait pas à tomber comme un fruit mûr, à la suite d'un putsch ou d'un coup de force au sein du parti unique irakien.

Force fut de constater que ce calcul était faux. A peine les armées alliées avaient-elles stoppé leur avance dans le sud-est de l'Irak, renonçant même à prendre Bassorah, sinon Bagdad, que de graves fissures commençaient à menacer la structure étatique irakienne : la rébellion – ouvertement souhaitée à plusieurs reprises par le président Bush, durant la crise – débuta chez les chiites irakiens avec la complicité des Iraniens. Très vite, elle gagna au Nord la communauté kurde, traditionnellement en dissidence contre le pouvoir central, dupée par Bagdad en 1970, lorsqu'il lui avait été promis un statut d'autonomie qui ne se concrétisa plus tard que par une féroce répression, des exécutions et des déportations en masse.

Pendant quelques jours, on put croire l'Irak au bord de l'effondrement. Très vite, cependant, Saddam Hussein disposa à proximité des foyers d'insurrection, d'unités d'élites épargnées par la débâcle et passa d'autant plus aisément à la contre-offensive qu'il put utiliser, sans se heurter à l'opposition des forces de la coalition, sa flotte d'hélicoptères qu'il n'avait jamais engagée dans les batailles précédentes. Au prix de dizaines de milliers de victimes et de centaines de milliers de réfugiés (chiites, en Iran ; kurdes en Turquie et en Irak), Bagdad parvint à maîtriser la situation et à conforter sa position.

Les efforts tardifs mais finalement massifs déployés pour venir – en vertu du « droit d'ingérence humanitaire » – en aide aux réfugiés kurdes, masquèrent un moment le dossier israélo-arabe, qui avait servi de toile de fond à toute la crise du Golfe sur le thème des « deux poids, deux mesures ». Très vite, cependant, M. James Baker, le secrétaire d'Etat, prit son bâton de pèlerin pour visiter toutes les capitales de la zone, tentant de promouvoir son projet de conférence régionale et l'application de la formule « la paix contre les territoires » (occupés par Israël) reprise à son compte par le président Bush. Rien ne permet de dire qu'il soit parvenu, à ce jour, et malgré quatre tournées, à faire plier l'obstiné premier ministre israélien. L'élaboration d'un nouvel ordre régional passe pourtant par là.

Les dividendes du conflit

● Les Américains, en sollicitant les contributions de certains de leurs alliés, ont-ils gagné de l'argent?

Dès le début du conflit, Washington a organisé le financement de l'effort de guerre américain essentiellement auprès des pays dont les Etats-Unis assuraient désormais la protection (Koweït, Arabie saoudite, Emirats arabes unis), mais aussi auprès des deux grandes puissances économiques (Japon, Allemagne) qui, invoquant les interdits contenus dans leur Constitution, rédigée après la seconde guerre mondiale, n'ont pas envoyé de troupes dans le Golfe.

Pour l'heure, l'administration américaine n'a fourni aucune indication officielle définitive sur le coût de l'opération «Bouclier du désert» devenue «Tempête du désert» lorsque furent lancées les premières attaques aériennes sur Bagdad et sur le Koweït le 16 janvier 1991. La Maison Blanche a simplement indiqué en début d'année, lorsque les hostilités n'avaient pas encore commencé, qu'à la date du 31 décembre dernier, l'opération avait coûté 10 milliards de dollars aux Etats-Unis dont 8 milliards étaient plus ou moins couverts par les pays contributeurs. A titre préventif, Washington avait inscrit dans son budget 1990-1991 une enveloppe spéciale de 15 milliards de dollars.

Pour l'année fiscale en cours, l'administration américaine s'était fixé une fourchette de 58 à 77 milliards de dollars de dépenses militaires quelques jours avant la fin des hostilités, en février dernier. Finalement, la guerre a été plus courte que prévu, mais la Maison Blanche se refuse toujours à évaluer son coût final tant qu'elle entretient des troupes dans la région et qu'elle n'est pas assurée de ne pas devoir intervenir à nouveau en Irak.

On sait simplement, de source proche du Pentagone, que les dépenses effectuées depuis le début de l'année représentaient, à la date du 28 février 1991 (dernières indications disponibles), une somme de 31,5 milliards de dollars. C'est à peu de chose près l'équivalent des montants versés en espèces par les pays contributeurs à fin avril, qui s'élèvent, selon le General Accounting Office, organisme parlementaire digne de foi, à 37,1 milliards de dollars. Si ces derniers tiennent la totalité de leurs engagements financiers à l'égard des Etats-Unis (ce que l'Allemagne a fait le 28 mars en effectuant un versement de 1,68 milliard de dollars, la dernière tranche sur sa contribution de 6,57 milliards, le Japon ayant fait de même quelques jours plus tard en versant les 5,7 milliards restant sur un total, en espèces, de 9 milliards de dollars), la guerre du Golfe n'aura pas coûté un cent au contribuable américain.

● Les Américains ont-ils gagné la guerre des contrats liés à la reconstruction?

Avant même la libération du Koweït, les Américains avaient signé plusieurs contrats avec le gouvernement en exil, qui leur assuraient le contrôle complet de la phase initiale de reconstruction. Dans le secteur pétrolier, le plus touché, c'est la société Bechtel qui assure la coordination de l'ensemble des travaux de réparation. Dans tous les autres secteurs vitaux (électricité, eau, transports, défense, sécurité, santé, etc.), le corps du génie de l'armée américaine gère et négocie tous les contrats de première urgence. Au cours des trois premiers mois, les entreprises américaines et saoudiennes se sont donc taillé la part du lion.

Cette omniprésence américaine devrait s'atténuer pendant la seconde phase, au cours de laquelle la reconstruction proprement dite s'amorcera. Mais même si les autres alliés du Koweït (Grande-Bretagne, France, Italie, Canada) sont assurés d'obtenir une part des contrats à venir, celle-ci devrait rester minoritaire. La plupart des observateurs – y compris l'ambassadeur américain au Koweït – estiment que les entreprises américaines devraient obtenir plus des deux tiers (70 %) des contrats. La France par exemple espère doubler sa part du marché koweïtien (4 % avant la guerre).

● Pourquoi les prix du pétrole *n'ont-ils pas durablement* flambé?

Contrairement à ce qu'on avait craint, la crise du Golfe n'a pas provoqué de choc pétrolier comparable à ceux de 1973 (guerre du Kippour) et de 1979 (révolution iranienne). Les prix du brut après six mois d'envolée sont retombés dès la mi-janvier à leurs niveaux précédents. Pour les pays consommateurs ce «mini-choc» a eu un impact quasiment nul sur l'inflation et négligeable sur les échanges extérieurs. En France, la facture énergétique n'a été alourdie que de 10 milliards de francs (+ 13 %) en 1990, et son poids dans l'ensemble des importations françaises est resté inférieur à 10 %, alors qu'il avait atteint 30 % en 1981, après le second choc pétrolier.

D'un point de vue pétrolier, la «crise» s'est déroulée en trois phases distinctes. Une brève période d'affolement débute le 2 août. L'invasion du Koweït et l'embargo décrété par l'ONU creusent effectivement un «trou» de quelque 3 millions de barils/jour dans l'approvisionnement mondial, ce qui provoque un doublement des prix sur les marchés à terme de New-York et de Londres.

L'affolement est toutefois de courte durée. Dès le mois d'octobre, le «trou» est comblé, les autres producteurs, Arabie saoudite en tête, ayant compensé la perte de l'Irak et du Koweït, tandis que la consommation, découragée par l'envolée des prix, s'est tassée. Suit une période de stabilisation à un niveau de prix encore élevé (40 dollars le baril à la fin octobre). Les menaces continuant de peser sur les installations pétrolières du royaume saoudien, qui assure à lui seul un tiers des exportations mondiales, justifient en effet une «prime de risque» importante.

Cette prime de risque disparaît brutalement lorsque débute l'offensive aérienne des alliés. En quelques heures, le 17 janvier 1991, les cours du pétrole retombent aux alentours de 20 dollars sur les marchés à terme. Ils resteront à ce niveau jusqu'à la fin du conflit. Le «choc», vite effacé, n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir.

A posteriori, on réalise que les marchés à terme, pourtant fort critiqués au début de la crise, ont parfaitement joué leur rôle. Assurant une transparence parfaite – ce qui était loin d'être le cas lors des deux chocs précédents, – les marchés libres ont également introduit une grande souplesse dans les échanges et atténué les effets de la tension initiale. S'ils ont probablement aggravé l'envolée des cours dans la première phase, ils ont heureusement joué dans les deux sens et puissamment contribué à la rechute finale.

La plupart des experts s'accordent aujourd'hui pour reconnaître que c'est l'existence de ces marchés, ainsi que l'utilisation judicieuse des stocks détenus par les grands pays consommateurs qui ont permis d'éviter la répétition des deux précédentes expériences.

● La crise a-t-elle eu des effets déstabilisateurs sur l'Arabie saoudite et le Koweït?

La crise du Golfe a profondément traumatisé l'ensemble des pays du golfe Persique et notamment les riches pétromonarchies, qui ont pris conscience de leur vulnérabilité. Sans même parler de l'Irak, sorti de l'Histoire pour vingt ans au moins, le malaise persiste dans la plupart des pays riverains, au premier rangs desquels l'Arabie saoudite et le Koweït. Ce malaise est triple.

Dans le domaine économique, la crise a provoqué une hémorragie financière sans précédent : la fuite de capitaux privés, suivant l'invasion du Koweït, est estimée à une soixantaine de milliards de dollars pour l'ensemble du Golfe, et les budgets publics ont également beaucoup souffert des dépenses liées au conflit.

Pour le gouvernement saoudien, l'addition est estimée à 30 milliards de dollars au moins, sans compter les engagements pris pour l'avenir auprès des pays alliés (Egypte et Syrie, etc.) ni les dépenses militaires prévues (une vingtaine de milliards de dollars). Pour le Koweït, la «note» dépasse également 20 milliards de dollars, sans compter le manque à gagner pétrolier, estimé par l'ONU à 8,5 milliards de dollars, ni le coût de la reconstruction. Celui-ci est couramment évalué entre 20 et 30 milliards de dollars, l'essentiel devant être absorbé par la remise en état des champs pétroliers.

Résultat : les riches pétromonarchies connaissent pour la première fois depuis vingt ans une vraie crise de trésorerie. En témoigne la décision de l'Arabie saoudite et du Koweït d'emprunter sur le marché financier international. Cette crise compromet les chances de reprise et les conduit à se montrer plus sélectives dans la distribution de leurs aides, limitées désormais aux seuls pays amis.

Le second malaise est social. Le conflit a également entraîné une hémorragie de main-d'œuvre. La plupart des travailleurs expatriés, qu'ils soient d'origine arabe (Egyptiens, Palestiniens, Yéménites, Libanais) ou orientale (Pakistanais, Bangladais, Indiens, etc.), sont repartis en masse dès le déclenchement des hostilités, paralysant ainsi largement l'industrie, le commerce et même la plupart des services publics. Leur retour aujourd'hui est entravé par le désir des autorités saoudiennes et surtout koweïtiennes d'opérer un tri, en fonction des nationalités (hostiles ou amies pendant la guerre), et de façon plus générale de limiter le poids des immigrés dans la main-d'œuvre globale. Les Palestiniens, les plus nombreux, sont les plus visés, notamment au Koweït où ils font l'objet d'une véritable épuration.

Enfin la crise a semé le germe d'un malaise politique qui, encore limité au Koweït, pourrait s'étendre par effet de contagion à l'ensemble des pétromonarchies du Golfe. Endurcis par sept mois d'occupation, les Koweïtiens demeurés au pays supportent de plus en plus mal le pouvoir absolu exercé par la famille régnante, qui a repris dès son retour d'exil toutes les rênes du pays. Ces aspirations démocratiques, qui se sont déjà traduites par une crise gouvernementale, inquiètent les régimes voisins, notamment en Arabie saoudite où le passage des marines pendant sept mois a aussi laissé des traces dans les esprits. Les Etats-Unis sont manifestement embarrassés par cette situation. Poussés par leur opinion publique, ils encouragent les évolutions démocratiques, mais, redoutant une déstabilisation profonde, ils soutiennent en même temps les régimes en place.

FIN

Principales contributions

Pays contributeurs	Engagements pris (*)	Versements effectués au 30/4/91		
		En espèces (*)	En nature (*)	Total (*)
Arabie saoudite	16,839	4,536	3,059	7,595
Koweït	16,006	9,250	0,021	9,271
Emirats arabes unis	4,000	3,570	0,191	3,761
Japon	10,740	8,792	0,655	9,447
Allemagne	6,572	5,772	0,782	6,554
Corée du Sud	0,385	0,110	0,044	0,154
Autres	0,015	0,004	0,011	0,015
TOTAL	54,557	32,034	4,763	36,797

Source : Pentagone.
(*) En milliards de dollars.

Page réalisée par Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Francis Cornu, Jacques Isnard, Bertrand Le Gendre, Véronique Maurus, Serge Marti, et Jacques-François Simon

Le « terrorisme écologique »

La « marée noire du siècle », délibérément provoquée par l'Irak et dénoncée avec force images chocs le 21 janvier par l'état-major américain, n'a finalement pas eu lieu. Les côtes saoudiennes ont certes été polluées sur une cinquantaine de kilomètres par du pétrole dont on ne connaît pas vraiment l'origine. Mais les quantités retrouvées dans le Golfe sont sans commune mesure avec celles annoncées initialement par les Américains : moins d'un million de barils (un baril équivaut à 159 litres et 0,13 tonne) contre plus de 10 millions annoncés.

En revanche, la pollution atmosphérique liée au dynamitage des puits de pétrole koweïtiens par l'armée irakienne à la veille de son retrait du Koweït dépasse les pires prévisions. Sur un millier de puits, les Irakiens en ont fait sauter environ six cents, dont la plupart restent aujourd'hui en flammes, dégageant une fumée noire si épaisse qu'elle plonge le sud de l'émirat dans une nuit artificielle permanente et modifie les conditions météorologiques à plus de 500 kilomètres à la ronde. Des traces de ces fumées ont été retrouvées jusque dans les neiges de l'Himalaya.

Les conséquences à terme de cette pollution sans précédent restent encore mal appréciées, tant sur les hommes que sur l'environnement. Il est clair pourtant que la seule parade consiste à éteindre les puits en flammes, ce qui s'avère une tâche ardue, faute de logistique sur place et d'équipes qualifiées dans le monde. Jusqu'ici les Koweïtiens, aidés par les Américains, ont réussi à maîtriser 10 % environ des puits détruits, mais le plus dur reste à faire : les plus gros puits sont en effet situés dans une zone minée, ce qui paralyse l'action des spécialistes pétroliers.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé (adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet (directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN 0395-2037

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télefax 45-55-04-70 - Société filiale du journal le Monde et Régie Presse SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE - BELGIQUE LUXEMB. - PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné

BULLETIN D'ABONNEMENT
PP Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

111 MOH 03

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉTRANGER

URSS : les violences dans le Caucase

Moscou retire aux Azéris la responsabilité des opérations de police dans les villages arméniens

Les opérations de désarmement des volontaires arméniens au Karabakh ont été transférées jeudi 16 mai aux autorités fédérales, a déclaré le même jour le président du Soviet suprême d'URSS, M. Anatoli Loukianov, cité par l'agence Tass.

Evoquant à la tribune du Parlement soviétique la situation tendue dans cette enclave à majorité arménienne rattachée à l'Azerbaïdjan, M. Loukianov a précisé que ce transfert d'autorité avait eu lieu à la demande de M. Ter Petrossian et que, *« depuis ce matin, toutes les actions sont menées sous la seule autorité du ministère de l'intérieur de l'URSS »*. Jusqu'ici les troupes soviétiques encerclaient les villages soumis à contrôle, mais ce dernier était effectué par des miliciens azéris, ce qui donnait lieu à des exactions dont le chef du KGB, M. Vladimir Krioutchkov, a reconnu l'existence, a déclaré le même jour au cours d'une conférence de presse à Erevan M. Ter Petrossian.

Révélant qu'il avait tenté de téléphoner la nuit précédente à M. Gorbatchev, qui était *« occupé »*, et qu'il avait alors appelé M. Krioutchkov, le président arménien a indiqué que ce dernier avait *« promis de donner tout le contrôle »* du Karabakh au commandant Joukov, un militaire soviétique qui bénéficie des pleins pouvoirs sur le territoire de l'enclave, en raison du régime de l'état d'urgence. Toujours selon M. Ter Petrossian, cent huit hommes ont été *« pris en otages »* par les forces soviétiques et azéries, tandis que les femmes et les enfants étaient envoyés en Arménie après avoir signé un document selon lequel ils partaient volontairement, a affirmé le président arménien.

Une protestation française

Par ailleurs, M. Bertrand Dufourcq, ambassadeur de France à Moscou, a fait jeudi une démarche auprès du vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Kvitsinski, pour *« exprimer la préoccupation des autorités françaises face à la situation en Arménie »*, a déclaré le même jour un porte-parole du Quai d'Orsay. *« L'ambassadeur a demandé des informations sur les intentions et les objectifs exacts du gouvernement soviétique et sur l'adéquation des moyens déployés »*, a-t-il ajouté. A l'issue du conseil des ministres de mercredi, M. Roland Dumas avait qualifié d'*« extrêmement grave »* la situation en Arménie soviétique.

De même à Strasbourg, le Parlement européen a demandé à l'URSS, jeudi, de cesser toute opération militaire contre les villages arméniens. – *(AFP, Reuter.)*

« La situation au Haut-Karabakh rappelle le génocide de 1915 »

nous déclare M. Achot Manoutcharian ministre arménien de l'intérieur

EREVAN

de notre envoyé spécial

« Moscou veut punir l'Arménie pour la façon dont elle a demandé son indépendance et la punition doit être telle qu'elle serve d'exemple aux autres Républiques. » M. Achot Manoutcharian, ministre arménien de l'intérieur, explique ainsi l'offensive actuelle du pouvoir central. Il avance une seconde raison : *« M. Gorbatchev veut maintenir en place le gouvernement communiste d'Azerbaïdjan. »*

M. Manoutcharian qui est chargé auprès du président Levon Ter-Petrossian des questions de défense et de sécurité, paraît fatigué mais nullement découragé. Il n'a pas dormi depuis quarante-huit heures. Il nous reçoit dans son bureau où arrivent quasiment en permanence des nouvelles inquiétantes des villages frontaliers et surtout du Haut-Karabakh.

A trente-six ans, le ministre de l'intérieur du gouvernement indépendantiste a encore des allures d'étudiant. Ce physicien cultive un certain esprit libertaire acquis lors de ses années à l'université. Il déteste le formalisme et ne prend pas la peine de mettre une cravate mais il sait visiblement ce qu'il veut. Il est bien représentatif du tout jeune gouvernement que s'est donné l'Arménie il y a un an et qui a totalement rompu sur la forme autant que sur le fond avec les apparatchiks communistes qui ont régné pendant des décennies sur la République.

Il évite les phrases grandiloquentes mais il n'hésite pas à dire que ce qui se passe au Haut-Karabakh, depuis deux jours, commence à *« ressembler sans aucun doute au génocide de 1915 »*. Les troupes soviétiques ont encerclé, selon lui, une trentaine de villages dans l'enclave arménienne en territoire azéri. Cela représente la plus grande partie de la population arménienne du Haut-Karabakh qui reste, estime-t-il, de l'ordre de 160 000 personnes.

Prochaine visite à Paris du président

La méthode employée par Moscou est la suivante : les villages préalablement assiégés par l'armée soviétique sont envahis par les forces paramilitaires azéries, qui séparent les hommes adultes de leur famille. On entend ici par « adultes » des adolescents de treize ou quatorze ans. Ceux-ci sont emmenés vers des lieux de détention en Azerbaïdjan ; les femmes, les vieillards et les enfants sont alors regroupés et contraints de signer une déclaration dans laquelle ils affirment leur volonté de quitter le Haut-Karabakh et d'être *« rapatriés »*, soit en Arménie même, soit dans une autre République (Azerbaïdjan excepté).

Cette opération massive menée par des milliers de soldats soviétiques et de paramilitaires azéris a commencé mardi 14 mai. Il s'agit à l'évidence, selon lui, d'une décision prise par M. Gorbatchev lui-même. Les hommes sont battus s'ils essaient de résister à cette déportation ou si, comme cela s'est apparemment produit à plusieurs occasions, ils veulent empêcher le viol d'une femme de leur famille ou de leur village. Les voitures sont systématiquement confisquées.

Qu'est-ce que les pays occidentaux peuvent faire pour aider les Arméniens ? M. Manoutcharian regrette visiblement qu'il n'y ait pas eu une plus forte réaction et surtout qu'il n'y ait pas eu de pressions économiques exercées sur Moscou. Est-il déçu par l'attitude de M. Mitterrand qui, le 6 mai à Moscou, a spectaculairement renouvelé son soutien à M. Gorbatchev alors même que les parachutistes donnaient l'assaut aux villages arméniens ? *« Je ne sais pas ce que MM. Mitterrand et Gorbatchev se sont dit. Mais je constate que les conséquences sont mauvaises pour nous. »* M. Manoutcharian n'en dit pas plus, ne voulant pas gêner en quoi que ce soit la visite que fera prochainement à Paris le président Ter-Petrossian au cours de laquelle il doit rencontrer M. Mitterrand.

Actes d'intimidation

La situation au Haut-Karabakh est très difficile à évaluer puisque toutes les communications routières, aériennes et téléphoniques sont coupées avec l'enclave arménienne. Les services du ministère de l'intérieur avancent le chiffre de vingt-deux morts pour la seule période du 5 au 11 mai, donc avant même que l'opération en cours ait commencé. Il semble que les meurtres et les pillages soient très importants, non plus dans les villages comme auparavant, mais à Stepanakert même.

Les villages frontaliers sont également soumis à une série d'actes d'intimidation. Dans les comptes-rendus souvent confus qui parviennent jusqu'à Erevan on distingue une ligne générale. Il s'agit presque toujours de coups de main assez rapides effectués par des parachutistes soviétiques et des éléments paramilitaires contre des villages ou des hameaux proches de la frontière, en particulier ceux qui étaient précédemment peuplés d'Azéris et qui sont désormais habités par des réfugiés arméniens évacués de Bakou.

Les responsables gouvernementaux sont évidemment discrets sur leur propre action. M. Vahan Harutunian, chef adjoint des forces paramilitaires arméniennes, rencontré par hasard à Chouknoukh, un des villages frontaliers récemment attaqués, est souriant mais peu loquace. Il y a beaucoup de rumeurs à Erevan sur l'aide qui serait apportée par hélicoptère aux Arméniens du Haut-Karabakh. Mais il y a dans tout cela un certain élément de vantardise. La réalité, c'est que personne n'est actuellement en mesure de venir en aide aux habitants du Haut-Karabakh où de très graves exactions sont commises quotidiennement.

DOMINIQUE DHOMBRES

Comment M. Gorbatchev tente de forcer la porte du groupe des Sept

M. Iavlinski, trente-neuf ans, fut pendant quelques mois l'été dernier vice-président du gouvernement de Russie et, à ce titre, coauteur principal du *« plan des cinq cents jours »* de passage de cette République à l'économie de marché. Un plan qui, combiné avec celui que M. Chataline avait mis au point au niveau fédéral, devait assurer la réforme *« radicale »* de toute l'économie soviétique, mais qui fut enterré à l'automne par M. Gorbatchev.

Démissionnaire en novembre dernier, M. Iavlinski est aujourd'hui conseiller officieux des gouvernements de deux Républiques (la Russie et le Kazakhstan), mais il a apparemment repris du service à un niveau plus élevé, puisqu'il a servi d'intermédiaire entre M. Gorbatchev et le groupe dit G 7 des sept grandes démocraties industrielles (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Canada), dont le président soviétique souhaite forcer la porte.

Comme il le raconte dans un entretien publié cette semaine par *les Nouvelles de Moscou*, M. Iavlinski a reçu une invitation du département d'Etat à assister à une réunion d'experts du G 7 convoquée fin avril à Washington. Il fit aussitôt part de cette invitation au responsable de l'économie au sein du nouveau Conseil de sécurité du président soviétique, M. Evgueni Primakov, qui le chargea de demander au G 7 une invitation pour M. Gorbatchev à assister au sommet du groupe, prévu en juillet à Londres.

Toujours selon lui, M. Iavlinski s'est entendu répondre à Washington qu'il doit renvoyer un projet de réforme signé par MM. Gorbatchev et Eltsine, ou, à défaut, par M. Primakov et lui-même. Rentré dans la capitale soviétique après un passage à New-York pour se concerter sur le projet avec un expert du gouvernement américain, M. Graham Ellison, il remet le texte le 30 avril à M. Primakov. Ce dernier le lui rend le 3 mai, amendé et signé de sa main, en précisant que M. Gorbatchev vient d'en recevoir une copie par fax. Le 5 mai, M. Eltsine, qui a signé entre-temps, le 23 avril, un accord de « compromis historique » entre le centre et neuf Républiques soviétiques, rencontre M. Iavlinski et lui déclare que *« pour un projet de ce type, toutes les Républiques se mettront ensemble »*. Il lui fait aussitôt rencontrer M. Gorbatchev en présence de ses conseillers Primakov et Alexandre Iakovlev.

« Réformes structurelles »

S'ensuivent des contacts entre MM. Gorbatchev, Eltsine, Bush et Mitterrand, ce dernier étant en visite le 6 mai à Moscou. Le 12 mai, un plan pour une *« politique de consensus basée sur une coopération avec les pays industrialisés »* est présenté par M. Iavlinski au président Gorbatchev, qui le recontacte les jours suivants.

Selon les confidences faites par l'émissaire soviétique aux *Nouvelles de Moscou* et au *Financial Times*, la lettre envoyée au G 7 avec l'approbation de M. Gorbatchev promet de mettre en œuvre des *« réformes structurelles »* qui permettront *« le fonctionnement du marché, notamment dans le domaine des relations économiques extérieures, de la politique monétaire et des investissements étrangers »*. Il s'agit ni plus ni moins de créer en URSS *« un système économique ouvert et son intégration à l'économie mondiale »* et de prendre en compte pour cela les recommandations formulées en décembre dernier par la Banque mondiale et le FMI.

Depuis, le président soviétique attend son invitation au sommet du G 7 à Londres.

M. Vladimir Chtcherbakov, qui vient d'être nommé premier adjoint de M. Pavlov à la tête du gouvernement fédéral, a annoncé qu'il se rendrait sous peu aux Etats-Unis à cette fin, en compagnie de M. Primakov, mais apparemment sans le trop bavard M. Iavlinski.

S. Sh. et M. T.

YOUGOSLAVIE

Nouvelle réunion de la présidence collégiale

La présidence collégiale de la Yougoslavie devait de nouveau se réunir, dans l'après-midi du vendredi 17 mai, pour tenter de sortir de la crise issue de la non-élection, mercredi, du représentant croate au poste de chef de l'Etat pour un an. M. Stipe Mesic n'avait recueilli que quatre voix au lieu des cinq nécessaires ; le pays est, depuis, sans président.

La nomination, jeudi, par le Parlement fédéral de trois nouveaux membres (représentants de la République du Monténégro et des provinces autonomes de Voïvodine et du Kosovo) à la présidence collégiale pourrait permettre de débloquer la crise. Si un nouveau vote intervient vendredi au sein de la présidence, le Monténégro, fidèle allié de la Serbie, devra cette fois se prononcer. Mercredi, son représentant (par intérim) s'était abstenu.

La plus petite République yougoslave (600 000 habitants), dépendant économiquement de la Serbie, se trouve dans une situation inconfortable. Si elle vote pour M. Mesic, *« l'ennemi juré »* de la Serbie, elle risque de s'attirer les foudres de Belgrade. En revanche, si elle vote contre, elle devra endosser la responsabilité de la paralysie prolongée de la présidence fédérale.

D'autre part, la Communauté européenne envisage d'interrompre son aide à la Yougoslavie si l'armée tente de s'emparer du pouvoir. Dans une résolution adoptée jeudi 16 mai à Strasbourg, le Parlement européen *« avertit le gouvernement yougoslave qu'une prise du pouvoir par, ou avec, l'aide de l'armée entraînera la rupture immédiate de toute assistance ou de tout traitement préférentiel accordé par la Communauté »*. En 1990, la CEE a accordé à la Yougoslavie un programme d'aide sur cinq ans, d'un montant de 800 millions d'écus (environ 6 milliards de francs). – *(AFP, Reuter.)*

ROUMANIE

M. Petre Roman pris à partie par des ouvriers

Le premier ministre, M. Petre Roman, a été pris à partie, jeudi 16 mai à Bucarest, par plusieurs centaines d'ouvriers d'une usine d'outillage. Il s'est fait conspuer et bousculer alors qu'il sortait des établissements Faur confrontés à de graves problèmes financiers et d'approvisionnement en matières premières. Le conseil d'administration et les syndicats de cette entreprise qui compte 14 500 ouvriers ont rédigé un communiqué se désolidarisant *« des actes de vandalisme de quelque 200 ouvriers turbulents »*.

D'autre part, les députés ont adopté une loi qui rend passible de cinq ans de prison le trafic d'enfants pour tenter de mettre fin à la vente d'orphelins ou d'enfants abandonnés à des étrangers en mal d'adoption. Selon la nouvelle loi, pour être considéré comme abandonné, un enfant ne doit pas avoir reçu la visite de ses parents depuis au moins six mois.

Enfin le gouvernement a débloqué 600 millions de lei (environ 57 millions de francs) pour achever le gigantesque Palais de la République dont Nicolae Ceausescu avait ordonné la construction dans le centre de Bucarest. La construction avait été interrompue lors du soulèvement. Le Palais, terminé à 80 %, a déja coûté quelque 20 milliards de lei. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **M. Gelu Voican nommé ambassadeur au Sénégal.** – M. Gelu Voican-Voiculescu, l'une des principales figures du soulèvement de décembre 1989 contre Nicolae Ceausescu, a été nommé ambassadeur au Sénégal. Vice-premier ministre du gouvernement provisoire, M. Voican, âgé de cinquante ans, est sénateur du Front de salut national (FSN) depuis les élections du 20 mai 1990. Il a indiqué qu'il souhaitait prendre ses distances vis-à-vis de la vie politique dont il se sent de plus en plus *« marginalisé »*. Géologue de formation, cet homme à la barbe blanche, qui apparaissait notamment sur les images télévisées du jugement et de l'enterrement de Nicolae et Elena Ceausescu, a souvent été présenté comme le principal organisateur de ce procès expéditif. Il avait été très contesté à la suite de diverses déclarations fracassantes et de sa participation supposée à la répression du mois de juin 1990. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : manifestation pour la dissolution du Parlement.** – Environ vingt mille manifestants se sont rassemblés, jeudi 16 mai, dans le centre de Sofia pour réclamer la dissolution du Parlement. Organisé par l'Union des forces démocratiques (UFD), dont trente-neuf députés ont quitté, mardi 14 mai, le Parlement pour protester contre son inefficacité et exiger la tenue d'élections anticipées, ce rassemblement s'est déroulé sur le thème : *« Nous ne voulons plus servir de façade aux sales activités communistes et à leur blanchiment. »* – *(Reuter.)*

□ **ALLEMAGNE : l'ancien dirigeant est-allemand Harry Tisch en liberté surveillée.** – L'un des anciens dirigeants les plus puissants de la RDA, M. Harry Tisch, qui comparaît en justice depuis janvier pour détournement de fonds, va bénéficier d'une mise en liberté provisoire, a indiqué, jeudi 16 mai, un tribunal berlinois. Selon ce tribunal, il n'est pas établi que M. Tisch, 64 ans, ancien chef du syndicat unique est-allemand (FDGB), ait outrepassé ses fonctions à l'époque des faits. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : élection partielle au Pays de Galles

Les conservateurs essuient un nouvel échec

Le Parti conservateur de M. John Major a essuyé une sévère défaite, jeudi 16 mai, lors de l'élection partielle de Monmouth (Pays de Galles). La confortable victoire travailliste (avec 2 406 voix d'avance) dans cette circonscription rurale, précédemment tenue par les Tories, constitue un avertissement supplémentaire pour le chef du gouvernement. Il s'agit de la cinquième défaite consécutive des conservateurs lors d'élections partielles.

LONDRES

de notre correspondant

Même si les élections partielles ne sont qu'une indication de l'évolution de l'opinion, la perte de ce bastion conservateur est inquiétante pour M. Major. Projetés à l'échelon national, les résultats donneraient aux travaillistes une confortable majorité lors d'élections générales, et l'écart entre les deux principaux partis dépasse désormais 5 % dans les sondages.

Que de déconvenues pour le premier ministre, qui semble soudain étrangement vulnérable. Dans les réunions électorales du « pays des vertes vallées », la réforme des services de santé et l'état de l'économie ont été les principaux sujets de débat. Ce sont autant de points noirs pour le gouvernement. Critiquée de toutes parts, y compris chez les électeurs conservateurs, mais toujours ardemment défendue par le ministre de la santé, M. William Waldegrave, la réforme du service national de santé, entrée en vigueur le 1er avril, a placé Downing Street sur la défensive.

Désormais, les hôpitaux qui le souhaitent peuvent échapper à la tutelle administrative des autorités locales pour devenir des entreprises autogérées. Les médecins de quartier peuvent assurer la gestion de leur cabinet selon les seuls critères de rentabilité. Le public, très attaché au National Health Service, est opposé à cette privatisation rampante et exige une augmentation des crédits publics afin de réduire les longues listes d'attente dans les hôpitaux.

La récession est également à l'ordre du jour. M. Major a subi deux coups durs au cours de la même journée de jeudi. Tout d'abord la publication des statistiques de l'emploi pour le mois d'avril a révélé une forte aggravation du chômage. Le nombre des sans-emploi s'élève désormais à 2 175 000 personnes. Il s'agit de la plus forte hausse mensuelle depuis la guerre. Or le ressac économique touche particulièrement les industries de services concentrées dans le Sud-Est, une région qui vote traditionnellement à droite. Par ailleurs, la Banque d'Angleterre a mis en garde le ministre des finances contre une nouvelle baisse des taux d'intérêt, qui demeurent parmi les plus élevés d'Europe, par crainte d'un dérapage de la masse monétaire et d'une relance de l'inflation. L'avertissement de la *« vieille dame »* limite la marge de manœuvre du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, qui souhaite alléger sa politique monétaire pour parvenir au creux de la vague de récession dès l'automne.

En dépit de ces difficultés, M. Major possède encore des atouts pour offrir à sa formation une quatrième victoire consécutive lors du scrutin qui doit se dérouler au plus tard en juin 1992. Sa cote personnelle est supérieure à celle du leader de l'opposition, M. Neil Kinnock. La victoire des soldats britanniques dans le Golfe, l'intervention du premier ministre en faveur des Kurdes, l'attitude plus positive de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Europe économique et monétaire, lui ont permis d'affirmer son autorité internationale. Sa proposition d'une charte du citoyen visant à accroître les droits des usagers des services publics marque un nouveau signe de rupture avec l'ère Thatcher.

La défaite de Monmouth met toutefois un terme aux spéculations sur une éventuelle élection générale en juin. M. Major compte attendre les premiers signes d'un redressement économique avant d'appeler le pays aux urnes à l'automne, ou au printemps 1992. – *(Intérim.)*

هكذا من الاصل

ASIE

NÉPAL : courte victoire électorale du Congrès

M. Koirala devrait diriger le nouveau gouvernement

Alors qu'une vingtaine de résultats étaient encore attendus, vendredi 17 mai, le Parti du congrès népalais apparaissait en mesure d'atteindre la majorité absolue, et donc de former le prochain gouvernement. Cette courte victoire de la formation « historique » du mouvement populaire, qui a contraint, en avril 1990, le roi Birendra Bir Bikram Shah Dev à accepter l'instauration d'une monarchie constitutionnelle, marque le retour du Népal à un système démocratique.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Arrivé en tête dans 99 des 188 circonscriptions dont les résultats ont été annoncés (sur 205 sièges à pourvoir), il manque au Parti du congrès népalais encore quatre sièges pour parvenir à la majorité absolue. Cet objectif devrait être atteint lorsque tous les résultats seront connus.

Outre le score impressionnant réalisé par la principale formation communiste, le PC-UML (marxiste-léniniste uni), qui obtient 68 sièges, cette première consultation électorale depuis 1959 confirme nettement le rejet du pouvoir absolu qui caractérisait la dynastie des Shah, et notamment le roi Birendra. Les deux partis politiques qui se réclamaient du souverain ont été laminés, n'obtenant que quatre élus.

Cette déroute ne signifie pas que la personne même du souverain ait perdu son aura de quasi-divinité, notamment en milieu rural. Il demeure un recours, notamment parce que l'armée lui conserve son soutien et que le futur gouvernement va rencontrer bien des difficultés. Le Congrès sort paradoxalement affaibli de ce scrutin. Son président, le premier ministre Krishna Prasad Bhattarai, battu à Katmandou, est démissionnaire. Dans la capitale et la vallée de Katmandou, les communistes sont arrivés largement en tête. Enfin, son *« leader suprême »*, M. Ganesh Man Singh, s'est déconsidéré en faisant preuve de népotisme : sa femme et son fils, qui s'étaient imposés comme candidats à Katmandou, ont tous deux été battus, faisant perdre au Congrès des positions politiques essentielles. Le Congrès reste, d'autre part, un parti sans cadres et sans véritable programme de gouvernement. Ce *manque de préparation s'explique* par une sorte d'aveuglement politique : les chefs du Congrès étaient persuadés d'obtenir une victoire facile.

Un anticommuniste viscéral

Son nouveau chef de file devient secrétaire général ; il s'agit de M. Girija Prasad Koirala, frère cadet de B.P. Koirala, aujourd'hui décédé, qui fut premier ministre du Népal lors de la première expérience démocratique du royaume himalayen, en 1959. M. G. P. Koirala, qui est âgé de soixante-six ans, est connu pour être un fin politique et aussi un anticommuniste viscéral.

Ce dernier trait de caractère *n'est pas forcément un gage de stabilité* pour une majorité qui devra compter avec les surenchères d'une opposition communiste très forte et fondamentalement hostile à la monarchie. Ce n'est que dans quelques jours, que l'ensemble des résultats seront connus. A ce moment-là, le nouveau Parlement pourra être convoqué, le chef de file de la majorité élu et le premier *ministre désigné. M. Koirala, dont* c'est l'ambition affichée, est prêt à assumer ce rôle.

LAURENT ZECCHINI

JAPON : présidente du PSJ

Mme Doi pourrait abandonner ses fonctions en juillet

TOKYO

de notre correspondant

Mme Takako Doi, présidente du Parti socialiste (PSJ), pourrait quitter ses fonctions en juillet lors d'un congrès extraordinaire. Celle qui, il y a deux ans, incarnait un renouveau de la vie politique nipponne, a annoncé, mercredi 16 mai devant une assemblée de représentants locaux du parti, qu'elle envisageait de se démettre. *« Les avis sur ma démission divergent*, a-t-elle déclaré, *mais, pour ma part, j'estime que je dois partir. »*

Cette déclaration n'a fait que confirmer des rumeurs circulant depuis la défaite du PSJ aux élections locales d'avril dernier. *Mme Doi a précisé que le congrès* de juillet devrait être l'occasion d'un grand mouvement de personnel au sein de l'équipe dirigeante, qui ne l'épargnerait pas. Le soutien dont elle jouit au sein du PSJ reste important et aucun successeur potentiel n'est encore apparu.

Ancien professeur de droit, Mme Doi, âgée de soixante-deux ans, avait pris la tête d'un parti languissant à un moment où celui-ci était paralysé par ses luttes internes. Entre 1987 à 1990, elle a permis un remarquable redressement de la principale formation d'opposition, alimentant les spéculations sur une éventuelle participation de celle-ci au pouvoir.

L'incapacité des socialistes de rompre avec leur idéologie marxiste-léniniste et de définir une politique plus réaliste a cependant eu raison des espoirs de renouvellement : dans sa dénomination pour l'étranger, le PSJ est bien devenu le Parti social-démocrate du Japon, mais il conservé son ancien nom en japonais...

Ph. P.

La visite à Moscou de M. Jiang Zemin

Chinois et Soviétiques ont conclu un accord sur le tracé de leur frontière orientale

Les deux journées de conversations au sommet entre les chefs des PC chinois et soviétique, MM. Jiang Zemin et Mikhaïl Gorbatchev, se sont achevées jeudi 16 mai à Moscou. M. Jiang Zemin, qui était arrivé dans la capitale soviétique mercredi, poursuit en province sa visite de cinq jours, la première à ce niveau depuis celle de Mao Zedong en 1957, à l'époque de Staline (*le Monde* du 16 mai).

Le principal résultat de cette visite a été la signature d'un accord frontalier entre les deux pays. Ce texte a été officialisé jeudi par les ministres des affaires étrangères, en présence de MM. Jiang Zemin et Gorbatchev. Il porte sur la partie orientale de la frontière, la plus délicate, celle où s'était déroulé le sanglant incident de 1969. Il reste néanmoins à décider du sort de l'île de Veliki-Oussouriiski et à continuer les discussions sur le tracé occidental de la frontière. La Chine s'est vue par ailleurs autorisée à ouvrir, *« dans un proche avenir »*, un consulat général à Khabarovsk.

Besoin les uns des autres

Selon le porte-parole chinois, les deux dirigeants se sont entretenus *« des perspectives et du grand potentiel »* de leurs relations bilatérales. Au cours du banquet offert mercredi en l'honneur de son hôte, le numéro un soviétique avait déclaré que *« les problèmes auxquels nos deux pays doivent faire face sont similaires dans de nombreux domaines. La tâche est la même : moderniser la société, son économie et l'Etat dans l'intérêt des travailleurs et du peuple tout entier, en tenant compte de l'expérience mondiale mais sans perdre nos valeurs nationales suprêmes et notre spécificité culturelle »*.

Dans le contexte actuel, communistes chinois et soviétiques ont bien évidemment besoin les uns des autres. Les Soviétiques pour tenter de renflouer une économie à vau-l'eau. Les Chinois pour tenter de ravauder un camp communiste en pleine déliquescence. Car, pour les vieux maîtres de la Chine, le camp communiste, même réduit comme peau de chagrin, continue d'exister et doit être protégé. D'où la récente visite à Pyongyang du premier ministre chinois, M. Li Peng.

Il semble bien que les dirigeants chinois – qui ont repris leur jeu de bascule entre le Kremlin et la Maison Blanche – aient voulu profiter de cette visite pour renforcer les relations idéologiques et de parti à parti avec le voisin du nord. Il y va de la crédibilité – ou du moins de ce qui en reste – de la politique de Pékin, qui se présente comme la preuve que le communisme peut « marcher ». Dans ce contexte, M. Jiang Zemin s'est efforcé de jouer de la corde idéologique, tandis que son interlocuteur en restait au plan des relations bilatérales.

Alors que les relations entre la Chine et les Etats-Unis sont au plus bas, *sur le plan des droits de* l'homme comme sur ceux des relations commerciales et de la non-prolifération nucléaire et balistique, Pékin a entendu montrer, à travers la visite de M. Jiang Zemin, que les « grands principes » idéologiques n'étaient pas négociables et que la politique proaméricaine suivie depuis plus de dix ans n'était pas irréversible. Il n'empêche que l'*« ouverture » au commerce international* et aux investissements étrangers passe plus certainement par *Washington, Tokyo et Bruxelles que* par Moscou.

P. de B.

Une veste en soie en grande taille ?
Faites-vous plaisir c'est le printemps !
Capel
GRANDES TAILLES
PARIS-LYON-STRASBOURG-LILLE

Minitel, Antiope, Transpac, Numéris...
On ne parlera jamais assez de l'effet bénéfique de l'iode sur le cerveau de nos chercheurs.

Nous sommes peu à le savoir : la Bretagne est à l'origine de grandes premières françaises et mondiales. Les réseaux Transpac et Numéris, le système Antiope, la Télévision Haute Définition, l'ultrafiltration en sont les preuves les plus brillantes. La qualité de l'environnement est peut-être propice à l'innovation mais, c'est bien sûr, à notre potentiel de recherche que nous devons ces résultats : 50 centres, 6 500 chercheurs créent avec nos industriels la réalité de demain.
Pour les entreprises installées en Bretagne, c'est une vraie force.

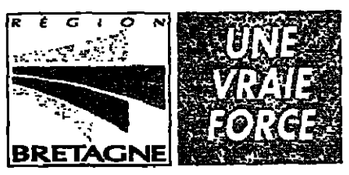

RÉGION BRETAGNE

HOME INSEDIT Photo : Y. Varon

PROCHE-ORIENT

IRAK

L'ONU et Bagdad proches d'un accord sur la protection des Kurdes

L'ONU et le gouvernement de Bagdad seraient proches d'un accord sur le déploiement dans le Kurdistan irakien d'agents de sécurité des Nations unies, a-t-on appris, jeudi 16 mai, de sources diplomatiques occidentales à New York. La possibilité de dépêcher dans la région de quatre cents à cinq cents agents de sécurité de l'ONU disposant d'un armement très léger et de leurs propres moyens de communication est en cours de discussions à Bagdad.

Ces agents, dont la fonction consistera à rassurer autant que possible les Kurdes irakiens afin de favoriser leur retour dans leurs foyers, devraient bénéficier d'une totale liberté de mouvement, a-t-on ajouté. Un tel accord permettrait à terme le retrait des troupes occidentales (environ huit mille hommes) du nord de l'Irak et dispenserait le Conseil de sécurité de discuter d'une nouvelle résolution dont l'objet serait de demander l'envoi d'une force de police de l'ONU dans le Kurdistan irakien. – *(AFP.)*

Un Britannique condamné pour espionnage

Un Britannique, arrêté en septembre alors qu'il tentait de fuir l'Irak, a été traduit en justice pour espionnage et condamné à la prison à vie, a annoncé vendredi le Foreign Office. Des diplomates soviétiques avaient indiqué jeudi que M. Douglas Brand, cinquante et un ans, avait été conduit dimanche de la prison d'Abou-Ghraib, à l'ouest de Bagdad, vers un tribunal pour l'ouverture de son procès. En l'absence de relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et l'Irak, des membres de l'ambassade soviétique à Bagdad rendent visite deux fois par mois à M. Brand et à son compatriote, M. Ian Richter, condamné pour corruption et incarcéré depuis 1986 dans la même prison. L'espionnage est passible de la peine de mort en Irak. En mars 1990, Farzad Bazoft, journaliste d'origine iranienne travaillant pour le journal britannique *The Observer*, avait été pendu en Irak après avoir été condamné pour espionnage. – *(Reuter.)*

Après une quatrième tournée pour organiser une conférence de paix

M. Baker a regagné Washington sans résultat apparent

Au terme de la quatrième tournée du secrétaire d'Etat américain James Baker au Proche-Orient pour tenter de mettre sur pieds une conférence de paix, le président Hosni Moubarak a critiqué l'intransigeance israélienne, estimant que Jérusalem ne donnait « aucun signe d'espoir » pour un règlement pacifique du conflit. D'autre part, le président Bush a appelé le roi Hussein de Jordanie à participer à une conférence de paix dans la région mais n'a obtenu aucun engagement de sa part, a indiqué, jeudi 16 mai, la Maison Blanche.

JERUSALEM

de notre correspondant

Si la presse américaine parle déjà d'échec de la mission de M. Baker, les commentaires en Israël sont beaucoup plus évasifs. Au lendemain de la dernière visite du secrétaire d'Etat à Jérusalem, l'impression qui dominait était plutôt celle de la confusion et d'une situation ambiguë.

Interrogé jeudi soir 16 mai à la télévision, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, s'est montré délibérément vague : « *Nous nous sommes mis d'accord sur un certain nombre de points* [avec les Américains] *mais le temps n'est pas venu de les rendre publics (...) Il n'y a pas d'échec* ». Contrairement à certaines rumeurs de la veille, M. Shamir s'est refusé à exclure la Syrie du nombre des pays arabes devant éventuellement participer à une conférence de paix régionale sous les auspices des Etats-Unis et de l'URSS. Fidèle à sa manière, le premier ministre s'est bien gardé d'être plus explicite.

Lors d'une brève conférence de presse donnée jeudi à la mi-journée, juste avant de s'embarquer pour les Etats-Unis, M. Baker n'avait guère été plus bavard : « *Nous avons maintenant une bien meilleure compréhension de la situation* [et] *il y a plus de points d'accord que de désaccord* », avait-il relevé. Selon M. Baker, les différends portent toujours sur les deux mêmes questions : la participation de l'ONU à la conférence et la périodicité de ses réunions. Quatre nouvelles heures d'intenses tractations, jeudi matin, avec M. Shamir et le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, n'ont pas permis à M. Baker de combler le fossé entre les positions syriennes et israéliennes sur ces deux points.

Les Syriens veulent une participation active de l'ONU à la conférence, les Israéliens s'y refusent ; la formule médiane d'un délégué de l'organisation discrètement installé au bout de la table de négociation, sans mandat ni droit à la parole, ne paraît pas donner satisfaction. Les Syriens souhaitent que la conférence soit un forum permanent qui arbitrerait, certes, des négociations israélo-arabes, mais dans lesquelles les deux coprésidents, américain et soviétique, pourraient intervenir à tout moment. Les Israéliens entendent que la conférence se « dissolve » après une séance inaugurale lançant les conversations bilatérales avec les Arabes.

Les points d'accord porteraient, notamment, sur la question de la représentation européenne à la conférence, le fait que la conférence ne sera pas habilitée à imposer une solution, la composition d'une délégation palestinienne ou jordano-palestinienne (tous ses membres devront avoir un passeport jordanien). Une seule observation faisait l'unanimité en cette fin de semaine : après quatre voyages de M. Baker au Proche-Orient, c'est M. George Bush qui décidera de l'utilité ou non pour les Etats-Unis de poursuivre les efforts. A en croire un haut fonctionnaire américain, M. Baker, aurait, quant à lui, jugé n'avoir pas obtenu suffisamment de compromis entre Syriens et Israéliens pour être convaincu de la nécessité de poursuivre ses efforts.

L'opposition de gauche a été discrètement critique de la politique suivie par le gouvernement de M. Shamir. Le chef du parti travailliste, M. Shimon Pérès, a souligné qu'Israël ne pouvait pas à la fois souhaiter que la Syrie participe aux négociations et jurer de ne jamais rendre « *un pouce* » du Golan (syrien).

La vraie question est celle de la volonté politique de protagonistes qui peuvent préférer l'équilibre conflictuel actuel aux risques d'une négociation. « *En ce moment, on peut douter que le gouvernement israélien soit véritablement disposé à s'engager dans une négociation*, écrit *Spectrum*, le mensuel du Parti travailliste. *Ce n'est pas que les membres de ce gouvernement ne veulent pas la paix. C'est plutôt que certains d'entre eux (dont M. Lévy) croient que l'on peut faire progresser le processus de paix sans avoir à faire un minimum de concessions territoriales en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et sur le plateau du Golan, cependant que les autres (dont M. Ariel Sharon) préfèrent les territoires à la paix* ».

ALAIN FRACHON

LIBAN

Sévères critiques libanaises et israéliennes contre le projet de traité entre Beyrouth et Damas

Le président syrien, M. Hafez el-Assad, s'est déclaré « *satisfait* », jeudi 16 mai, après l'adoption par le gouvernement libanais du projet de « *traité de fraternité, de coopération et de coordination* » avec la Syrie.

Cette décision, prise par le conseil des ministres à Beyrouth (*le Monde* du 17 mai), suscite cependant des réactions très négatives. Dans un communiqué publié à Paris, l'ancien président libanais Amine Gemayel a déclaré que son pays était tombé « *dans la vassalisation la plus méprisable* » et a lancé un appel à ses compatriotes, aux Etats arabes et aux grandes puissances pour empêcher « *l'irrémédiable* ». Le Liban devient un « *pays satellite de la Syrie* », a déclaré pour sa part le porte-parole du ministère israélien de la défense, M. Dany Naveh.

On a noté d'autre part que la milice libanaise pro-israélienne a effectué d'importantes manœuvres à tir réel dans la « zone de sécurité » créée et occupée par Israël, alors qu'un responsable à Jérusalem réaffirmait que l'Etat hébreu n'envisageait pas de retirer ses forces du Liban-Sud. Israël a entamé l'asphaltage d'une route proche de sa frontière dans cette zone, et la police libanaise ainsi que la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) redoutent une nouvelle opération de « *grignotage* » du territoire libanais.

Mécontent de voir que l'influence syrienne s'accroît au Liban, et que dans le cadre de la pacification les groupes palestiniens et pro-iraniens ne sont pas désarmés, le gouvernement israélien aurait récemment fait savoir à Washington son intention de renforcer l'Armée du Liban-Sud qui contrôle la « zone de sécurité ».

Réunies à Genève

Des femmes pour la paix

GENÈVE

de notre correspondante

« *Les femmes ont en partage une vision de la liberté et de l'égalité qui découle de leur combat contre la discrimination, l'oppression et la domination sous toutes leurs formes, que ce soit en fonction du sexe, de la religion ou de la nationalité.* » Ainsi commence le document final de la Conférence des femmes pour la paix israélo-palestinienne qui vient de se réunir pendant deux jours, au Palais des nations à Genève, sous la présidence de Mme Annie-Marie Sundbom (Suède). Outre des Israéliennes et de Palestiniennes, des représentantes d'Eglises chrétiennes et de mouvements pacifistes en provenance des Etats-Unis et d'URSS ont participé à cette conférence.

La délégation israélienne comprenait notamment Mme Yaël Dayan, écrivain et fille du général Moshe Dayan, une parlementaire, une représentante d'un kibboutz du mouvement de gauche Hachomer Hatzaïr et deux Arabes israéliennes. Les Palestiniennes étaient venues de Jérusalem et de Ramallah aussi bien que d'Amman et de Tunis. On notait aussi la présence de l'Irlandaise Bernadette Devlin qui, il y a juste vingt ans, avait organisé à Belfast des manifestations communes de femmes catholiques et protestantes pour la paix en Irlande du Nord.

I. V.

KOWEIT

L'opposition accuse le gouvernement de violations des droits de l'homme

L'opposition koweïtienne a accusé, jeudi 16 mai, le gouvernement du Koweït de « *violations des droits de l'homme* » et réclamé la restauration « *immédiate* » du parlement suspendu en 1986 par l'émir cheikh Jaber el-Ahmed el-Sabah. Sept mouvements d'opposition déclarent dans un communiqué que le gouvernement a « *procédé à des exécutions, des arrestations arbitraires, des enlèvements et des tortures à l'encontre de Koweïtiens et de ressortissants étrangers* ». Les signataires, parmi lesquels figurent la Tribune démocratique koweïtienne (libéral) et le Mouvement islamique Constitutionnel (MIC), demandent « *l'annulation immédiate de la décision de l'émir concernant la suspension du Parlement* » pour « *permettre aux pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire d'accomplir leurs missions et garantir les droits de l'homme* ». Publié à quelques jours de l'ouverture au Koweït des procès des personnes accusées de collaboration avec les forces d'occupation irakiennes, le communiqué exige la « *libération immédiate de détenus, qui, d'après l'enquête préliminaire, ne sont pas coupables d'un crime contre la sûreté de l'Etat* ». Le texte demande encore que « *les familles et les avocats des détenus ainsi que des représentants des organisations internationales soient autorisés à leur rendre visite pour s'enquérir de leur sort* ». Par ailleurs, le Parlement européen a menacé jeudi dans une résolution de bloquer un accord commercial négocié entre la CEE et les monarchies du Golfe si le Koweït ne met pas un terme « *aux détentions arbitraires, aux tortures et aux assassinats* ». – *(AFP.)*

□ **« Retournés » par les Américains, d'anciens soldats libyens trouvent refuge aux Etats-Unis.** – Les Etats-Unis ont décidé d'accueillir 350 anciens soldats libyens qui avaient été entraînés par les services secrets américains pour tenter de renverser le colonel Mouammar Kadhafi et qui se trouvaient depuis février au Kenya, qu'ils ont quitté, jeudi 16 mai, pour New-York. Ces anciens militaires faisaient partie d'un groupe de 600 hommes capturés au Tchad et entraînés, dans ce pays, par les Etats-Unis en vue d'opérations de commando contre le régime de Tripoli. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

ETATS-UNIS : la visite d'Elisabeth II à Washington

Le baiser à la reine...

WASHINGTON

de notre correspondant

« *J'espère que cette fois vous me voyez* ». Elisabeth II a tout juste esquissé l'ombre d'un sourire, mais déjà sénateurs et représentants se sont levés comme un seul homme pour applaudir à tout rompre la royale plaisanterie.

Les circonstances sont solennelles : jamais, depuis que les Etats-Unis existent, un souverain britannique ne s'était adressé au Congrès, mais cela n'a pas empêché la reine d'entamer son discours, jeudi 16 mai, par une allusion à l'événement majeur de sa visite : deux jours plus tôt, sur la pelouse de la Maison Blanche, elle avait dû prendre la parole derrière un pupitre taillé aux dimensions de George Bush, *sans que – gaffe monumentale –* les services de la présidence aient prévu un quelconque piédestal susceptible de mettre l'hôte illustre « *à niveau* ».

Cousin dégénéré du cricket

Résultat, on n'avait rien vu d'autre que son chapeau, à rayures blanches et mauves, et le lendemain M. Bush lui-même faisait savoir à la presse à quel point il était désolé de l'incident...

Jeudi, au Congrès, le chapeau était jaune, la robe aussi, rehaussée d'un collier de trois rangs de perles. Presque le collier de Barbara Bush, si ce n'est que l'Américaine proclame à qui veut l'entendre que ses perles sont fausses, et qu'elle les porte pour cacher ses rides... Un autre monde.

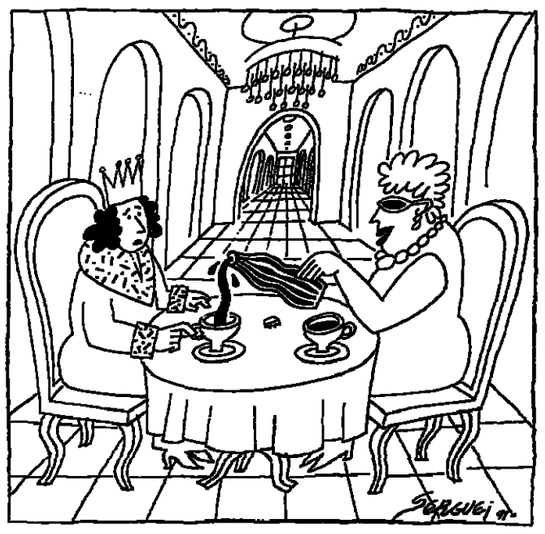

Le discours est bref, simple. Il a été rédigé par les diplomates de l'ambassade de Grande-Bretagne ; la reine y évoque « *l'esprit de la démocratie* » et « *ces piliers de nos civilisations* » que sont « *votre Congrès et notre Parlement* ». Et elle rappelle au passage ce que personne n'ignore, de part et d'autre de l'Atlantique : l'Amérique, aux heures difficiles, peut compter sur le Royaume-Uni, la crise du Golfe l'a, une fois de plus, prouvé.

La reine s'en va, sous les ovations, passant au milieu des élus : sourires, mais pas de poignées de mains. Ce n'est ni un président américain, ni un Lech Walesa ou un Nelson Mandela, mais bien la reine d'Angleterre, et il convient de rester à distance respectueuse.

Cela fait trois jours qu'elle est à Washington, et trois jours que les Américains, intrigués, amusés, et vaguement attendris, contemplent celle qui aurait pu être leur souveraine, si l'histoire et leurs ancêtres n'en avaient pas décidé autrement. Réceptions, dîners, garden-party : le beau monde a été rassasié, mais il y en eut aussi pour les masses, et en particulier le « choc culturel » attendu avec le plus de curiosité : la reine allant assister à un match de baseball, cousin dégénéré du cricket. La chose eut lieu à Baltimore – ville ouvrière qui porte le nom d'un lord – où M. Bush initia la souveraine aux mystères d'un sport qu'il pratiqua assidûment lorsqu'il était étudiant à Yale.

Mais il y eut au moins un autre moment notable dans cette visite, plus incongru et plus touchant. Le programme prévoyait une visite dans un quartier noir et pauvre de Washington : la reine poussa donc, comme convenu, la porte d'un appartement récemment rénové, et se trouva nez à nez avec une énorme dame qui l'embrassa illico ... On sentit, l'espace d'un instant, un léger raidissement, aussitôt rattrapé par un petit sourire, et par l'intervention de la chaleureuse Barbara Bush, qui accompagnait la reine et se chargea de la conversation.

JAN KRAUZE

Au Parlement européen

Les socialistes souhaitent la création d'un parti à l'échelle des Douze

STRASBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

Les 179 membres du groupe socialiste du Parlement européen ont décidé, jeudi 16 mai, de proposer à leurs formations nationales de constituer un parti commun, à l'échelle des douze Etats membres de la CEE. Ce projet sera examiné, le 3 juin prochain à Luxembourg, au cours de la rencontre des dirigeants socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté.

Aujourd'hui, la concertation entre les formations nationales s'effectue au sein de la Confédération des partis socialistes de la CEE. L'idée, présentée par M. Jean-Pierre Cot, président du groupe à l'Assemblée, est de renforcer les structures actuelles, dans la perspective de l'union politique, afin d'aboutir à des objectifs précis tels que l'élaboration d'un programme commun pour les élections européennes de 1994. Pour M. Cot, il est encore trop tôt pour songer à des listes plurinationales pour ce scrutin.

Les socialistes européens tentent ainsi de rattraper le retard pris sur les démocrates-chrétiens, regroupés depuis plusieurs années dans un mouvement unique, le Parti populaire européen (PPE). Leur volonté d'aboutir à une organisation comparable est d'autant plus grande que le PPE pourrait s'élargir aux conservateurs britanniques au printemps 1992.

MARCEL SCOTTO

Le premier ministre néerlandais à Paris

M. Mitterrand et M. Lubbers ont fait le point sur les conférences intergouvernementales

Le président Mitterrand et le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, ont fait le point, jeudi 16 mai, au cours d'un déjeuner à l'Elysée auquel assistait Mme Edith Cresson, sur les conférences intergouvernementales sur l'union économique et monétaire et sur l'union politique européenne.

Selon M. Lubbers, dont le pays exercera la présidence de la CEE à compter du 1er juillet, tous les aspects ont été passés en revue, y compris les « *petites différences* » pouvant exister entre les deux pays. Des « *différences* » dont on a estimé, de source française, qu'elles avaient été surmontées et qu'il ne subsistait plus aucun malentendu.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

Une grève générale a paralysé l'industrie et les transports publics

Une grève générale a paralysé, jeudi 16 mai, l'industrie et les transports publics. Cet arrêt de travail a été organisé par la fédération des syndicats indépendants, qui demande notamment des *hausses de salaire de* 50 à 100 % et l'ouverture d'une enquête sur la mort de quatre militants de l'opposition tués le mois dernier lors de manifestations anti-communistes à Shköder. Plus de 250 000 personnes ont suivi l'appel à la grève qui a touché 90 % de l'industrie dans vingt des vingt-six provinces du pays et paralysé la totalité du *trafic ferroviaire. Les employés* de certains services comme la fabrication du pain, la production de lait, la distribution, l'électricité et la santé n'ont pas débrayé. – *(Reuter, AP.)*

CAMEROUN

Quatre personnes au moins auraient été tuées à Douala

Au cours de la première journée de *« désobéissance civile »* organisée par l'opposition, au moins quatre personnes ont été tuées *par balles, jeudi 16 mai, à Douala,* a-t-on appris de sources concordantes. L'annonce, faite en début d'après-midi sur les ondes de la radio nationale, de la mort de la première victime – un adolescent tué par un policier – a fait immédiatement monter la tension. Les nombreux barrages, censés dissuader les habitants de circuler en ville, pas plus que les renforts de troupes, n'ont pas suffi à ramener le calme. Selon divers témoignages, trois autres personnes ont été tuées dans l'après-midi. La campagne de *« désobéissance civile »* vise à obtenir la tenue d'une conférence nationale pour *discuter de l'avenir politique du* pays. Le régime du président Paul Biya, qui a récemment accepté d'instaurer le multipartisme, refuse d'accéder à cette revendication. Lundi prochain, jour de la fête nationale, une journée de deuil doit *être organisée en mémoire des* victimes de la répression policière en avril (une trentaine de personnes auraient été tuées, selon des sources officieuses). – *(AFP, Reuter.)*

CHILI

Le général Pinochet au Portugal : « Je ne regrette rien »

Le général Augusto Pinochet a déclaré, jeudi 16 mai à Lisbonne, qu'il s'était borné à faire au Chili, *par son coup d'Etat militaire du* 11 septembre 1973, ce que les pays de l'Est ont fait dix-sept ans après : chasser les communistes du pouvoir. *« Au fond, nous n'avons fait qu'anticiper de dix-sept ans les événements enregistrés dans les pays de l'Est européen »*, a-t-il affirmé lors d'une conférence donnée le deuxième jour d'une visite privée au Portugal. Selon lui, si le Chili était au bord d'une guerre civile, les forces armées agiraient à nouveau de la même façon.

Comme on lui demandait s'il n'avait pas de regrets d'être le responsable d'une des plus longues et sanglantes dictatures d'Amérique latine, le général a affirmé qu'il *« ne* [regrettait] *rien ». « J'ai fait ce qu'il fallait faire et mon pays a atteint un haut niveau de développement, ce qui prouve que j'ai bien accompli ma mission ».*

Arrivé du Brésil à Lisbonne pour une « visite privée » au cours de laquelle il a eu des contacts avec des sociétés d'armement *« en vue de faire face à la concurrence sur le marché mondial »*, l'ancien dictateur devrait se rendre prochainement en Grande-bretagne. Il a dû *renoncer à se rendre en Afrique du* Sud, la firme Reutech (industrie militaire) qui l'avait invité ayant annulé son invitation. Par ailleurs, le Congrès national africain (ANC) avait condamné cette visite et un syndicat sud-africain prévu des manifestations au cas où elle serait maintenue. – *(AFP, Reuter.)*

PAKISTAN

La charia adoptée par acclamation

L'Assemblée nationale pakistanaise a adopté jeudi 16 mai par acclamation un projet de loi instaurant la charia, ou loi islamique. Ce texte, amendé à plusieurs reprises depuis sa présentation au Parle*ment le 11 avril, doit maintenant* être examiné par le Sénat. Il a été qualifié par l'ancien premier ministre Bénazir Bhutto d' *« obscurantiste »* et d' *« anticonstitutionnel »*, et par le parti fondamentaliste Jamiat Ulema Islam de *« plaisanterie ». Par contre, le premier ministre*, M. Nawaz Sharif, a déclaré : *« Nous avons seulement donné une direction au pays ».* Le texte, très vague, prévoit *« l'islamisation de l'économie et de l'éducation », « un processus d'élimination de la Riba (usure) de toutes les sphères de l'activité économique dans le temps le plus court possible »*, ainsi que l'éradication de *« l'obscénité »*, et de la *« corruption »*. Mais, selon un amendement adopté en dernière minute, le système parlementaire actuel ne pourra être remis en cause et les droits des femmes et des minorités sera protégé. *Enfin cette loi devrait assurer « la promotion des valeurs islamiques par les médias ».* – *(AFP, AP, Reuter.)*

ZAÏRE

L'ancien gouverneur du Shaba a été condamné à 15 ans de prison

La Cour suprême de justice de Kinshasa a condamné, jeudi 16 mai, *à des peines allant jusqu'à la prison* à perpétuité les responsables présumés des événements sanglants survenus sur le campus universitaire de Lubumbashi en mai 1990, a annoncé la télévision zaïroise. Après six semaines de procès, le principal accusé, l'ancien gouver*neur de la province du Shaba (Sud-*Est), M. Koyagialo Ngbase te Geremgbo, a été condamné à quinze ans de *« servitudes pénales »* – c'est-à-dire, de prison, – de même que le chef de la garde civile, le commandant Gata. La cour a condamné, par contumace, deux étudiants à la prison à perpétuité. Ces derniers, qui n'ont pas été arrêtés, sont accusés d'avoir participé à l'expédition punitive organisée contre leurs pairs. Cette « action-commando » avait fait officiellement un mort, la presse belge et Amnesty International évoquant, pour leur part, un véritable *« massacre »* et un bilan d'au moins une dizaine de tués. Un dirigeant syndicaliste étudiant, le révérend Digekisa, actuellement en fuite, a été condamné à treize ans de prison. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : le Portugal, la France et la Grande-Bretagne vont contribuer à la formation de l'armée.** – Le Portugal, la France et la Grande-Bretagne aideront le gouvernement angolais à former la future armée nationale unique, *résultant de la* fusion des forces du gouvernement et de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée), a indiqué jeudi 16 mai le ministère portugais des affaires étrangères. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MALI : création d'une nouvelle région dans le Nord touareg.** – Le gouvernement a créé, mercredi 15 mai, une huitième région dans la préfecture de Kidal, centre des troubles qui avaient éclaté l'an dernier entre l'armée et les Touareg, a-t-on appris, jeudi, de source officielle à Bamako. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : conférence nationale en 1992.** – Une conférence natio*nale, suivie d'élections législatives,* sera organisée en mai 1992 afin de préparer une nouvelle Constitution, a annoncé la présidence, dans un communiqué diffusé jeudi 16 mai. Une loi sur la légalisation des partis politiques entrera en vigueur début 1992. – *(Reuter.)*

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

DANS les contes merveilleux qu'hélas les grands-mères ne racontent plus (parce que les grands-mères n'ont plus de cheveux gris), les fées douaient leur *filleul (e) de cent bienfaits et perfections que* même la méchante Carabosse, ou la mauvaise Rageuse, ou la perverse Souris grise ne parvenaient pas à balancer.

De combien de fées bienveillantes l'Algérie n'a-t-elle pas été entourée à sa naissance, lorsque la *hantaient encore* le léopard et le lion, lorsque cette terre n'était encore à personne ! Quelle mauvaise fée, qui s'était glissée dans la fête, a pu se montrer assez puissante pour que de tant de dons consentis par la nature, il s'en voit si peu de fruits ?

Combien de pays, pourtant, peuvent, comme l'Algérie, posséder un sous-sol dont la richesse est loin de se borner au pétrole et au gaz (même s'ils sont une manne), un sol qui en tant d'endroits ne demande qu'à produire et qui pourrait être amendé dans tant d'autres, où les pâturages appellent des troupeaux *qui demeurent invisibles, et, pour orner* ce sol dont la variété géographique est connue du plus ignorant, une abondance de *monuments qui devrait faire affluer le voyageur* et se rengorger le peuple qui les abrite ?

Lorsque est passée l'Histoire, sa cruauté s'allège et ce qui était l'indice de la domination, ou du moins de l'intrusion, devient sujet d'émerveillement. La France n'a pas laissé que la guerre ; Rome subjugua la Numidie, la Maurétanie et autres lieux d'épopée, mais elle légua, comme pour un involontaire pardon, Tipasa et Timgad, et Tiddis, et Hippone, et (dira-t-on : surtout) Djamila qui en son temps se nommait Cuicul, colonie de vétérans qu'avait fondée l'empereur Nerva à la fin du 1er siè*cle, et qui prospéra sous Trajan et Hadrien,* et encore sous les Antonins, les Sévères ; au-delà, sans doute, des invasions vandales du Ve siècle.

Encore n'est-ce là, comme l'écrivait l'historien Paul-Albert Février, qu' *« une petite ville »*, alors que tant d'autres, plus vastes mais inexplorées, ne sont connues que par la photographie aérienne. Ce qui reste de la richesse de Cuicul n'en est que plus saisissant, les mosaïques, en particulier, dont *les couleurs sont* demeurées vives et dont la finesse d'exécution demanderait preque une loupe pour en *apprécier les détails : Toilette de Vénus, Allaitement de Bacchus*, ou « simples » motifs animaliers.

Pourtant, dans ce site qui, sous d'autres cieux, drainerait par cars entiers l'Européen et le Nippon, le voyageur y est seul, aussi longtemps qu'il lui plaît d'arpenter le *cardo* (l'axe nord-sud de la ville) et le *decumanus* (l'axe est-ouest). Il peut, sans craindre le fracas du touriste, mais étonné tout de même d'une paix si inaccoutumée, rêver qu'il est contemporain de Marc-Aurèle, familier de ce Caïus Julius Crescens qui promit *« 15000 sesterces pour faire ériger un arc à la Fortune, à l'empereur Antonin le Pieux* (qui n'était évidemment pas chrétien !) *et à Mars ».*

*Mais l'arc que l'on voit de nos jours, écra*sant de superbe, quasi intact ou bien restauré, c'est celui de Caracalla, qui donna en 212 la citoyenneté romaine à tous les hommes (libres) de l'Empire. Qu'importe ! Il n'en pare pas moins Cuicul qui, du haut d'un promontoire rocheux culminant à près de mille mètres, bordé en contrebas de l'oued Batame et de l'oued Guergour, ne connaît pour vis-à-vis que d'encore plus hauts sommets.

Algérie

QUOI d'étonnant à la solitude de Cuicul *qui n'a d'égale que celle de Timgad ?* S'il existe un pays qui a tourné le dos au tourisme, sans pour autant avoir *jamais* clos ses frontières, qui a récusé une telle source de revenus, alors qu'elle n'a pas pour conséquence inévitable le déferlement de hordes *yenisées* et *dollarisées*, c'est bien l'Algérie. Au point que ses ressortissants eux-mêmes, lorsqu'il leur prend envie de se balader, partent, aux dires mêmes des pouvoirs publics, vers la Tunisie, le Maroc ou la France.

Il faut dire que le tourisme algérien, c'est la réédition de la poule et de l'œuf. Le visiteur *s'abstient-il parce qu'il n'y a pas d'hôtel, ou* bien les hôtels manquent-ils par défaut de visiteurs ? Jusqu'à la capitale qui est encore *sous-équipée, même si cette princesse douai*rière qu'est l'El-Djazaïr-Saint-Georges, digne mais peinant à maintenir son éclat d'antan, sera bientôt rejointe par deux établissements de sociétés internationales.

Que ce soit à Batna, pour explorer Timgad et Lambèse, ou à Sétif, pour s'en aller déambuler dans Cuicul, villes l'une et l'autre siège de willaya, l'équipement hôtelier ne fait pas souffrir les embarras du choix. Le personnel *n'en a que plus de mérite à être sincèrement* empressé.

Se restaurer n'est pas plus simple. Sur la *fébrile route nationale* N° 5 qui mène d'Alger à Constantine, soit huit bonnes heures de trajet à l'allure audacieuse qu'affectionnent les Algériens (en particulier ceux de Sétif, disent-ils eux-mêmes), les estaminets se comptent sur les doigts d'une main.

Mais il faut convenir que, pour qui n'est pas trop pincé, il est plutôt amusant de s'arrêter dans le bruyant relais routier (comme on disait relais de poste) qui a nom El Achir, d'y acheter les côtelettes de son choix, de les regarder griller et de les manger debout, sur le pouce. Surtout si, juste au-dessus de soi, deux *cigognes occupent les énormes nids qu'elles* ont échafaudés, l'un sur un pylône électrique, l'autre sur un bâtiment du même genre, les *deux habitacles surplombant d'à peine sept* ou huit mètres un carrefour particulièrement passager.

Et puis, après tout, si la bouche reste un peu sur sa faim, les yeux sont rassasiés. Les bords de route sont un jardin où abondent les *fleurs sauvages* les plus séduisantes, bleues, jaunes, vieux rose, fleurs inconnues autant que profuses, parmi lesquelles ne se reconnaissent que l'abondant asphodèle et le coquelicot, ici carmin quand il est vermillon en France.

Même sous une pluie battante, la Kabylie charme ou intrigue. Comme pour rappeler que les Berbères furent de fiers résistants à tous les envahisseurs, il n'est guère de sommets, dans cette région de montagne, qui ne soient surmontés d'un village, tous apparemment inaccessibles, juchés là pour narguer qui vou*lait s'en emparer. Mais les flancs des mon*tagnes se garnissent, eux aussi, de demeures qui n'ont ni le caractère (ni la modestie...) des *plus anciennes.*

Elles sont inachevées pour nombre d'entre elles car il y a trop souvent un élément qui manque pour les mener à terme : un jour le ciment, le sable un autre, on ne sait quoi un troisième. Il n'y a que la main-d'œuvre qui soit en abondance. Mais parce qu'elle se traduit par un taux de chômage de 25 % que les officiels eux-mêmes considèrent comme... officiel.

CE pays de profusion qui doit acheter à l'étranger de quoi se nourrir (y compris des oranges au Maroc !), riche et *cependant grevé de dettes, au point* d'y consacrer les trois quarts de ses ressources extérieures, embarrassé d'une jeunesse qui fait tant défaut ailleurs (80 % de la population a moins de trente ans), des jeunes qui, même nés après l'indépendance, donnent encore les prix sur le modèle des anciens francs ; où des « paraboles » parsemant le territoire permettent à huit millions d'Algériens (sur vingt-cinq) de s'informer par les télévisions françaises ; *ou le fameux Front islamique du salut (FIS) fait* étrangement songer au Front national qui gâte la vie publique française, les électeurs du FIS *n'étant pas plus tous des intégristes ou des* fanatiques que ceux du FN ne sont tous des extrémistes ou des nostalgiques, mais, plus souvent, des gens exaspérés ou désespérés qui ne savent plus à qui se vouer et qui, alors, votent comme d'autres trépignent ; ce pays à qui, manifestement, rien ne manque, mais qui a besoin de tout ; ce pays-là, pour qui est sans lien avec lui, pour qui y venait pour la première fois, il suffit d'y être depuis qua*rante-huit heures pour comprendre que des* peuples se soient entre-tués pour le reconquérir, ou y demeurer ; ce pays-là, rendu enfin *à son indépendance, comment la France pour*rait-elle vivre et agir sans lui ?

DDB NEEDHAM

Comment atterrir
à Singapour sans avoir
les traits tirés et le visage défait
après une nuit de vol ?

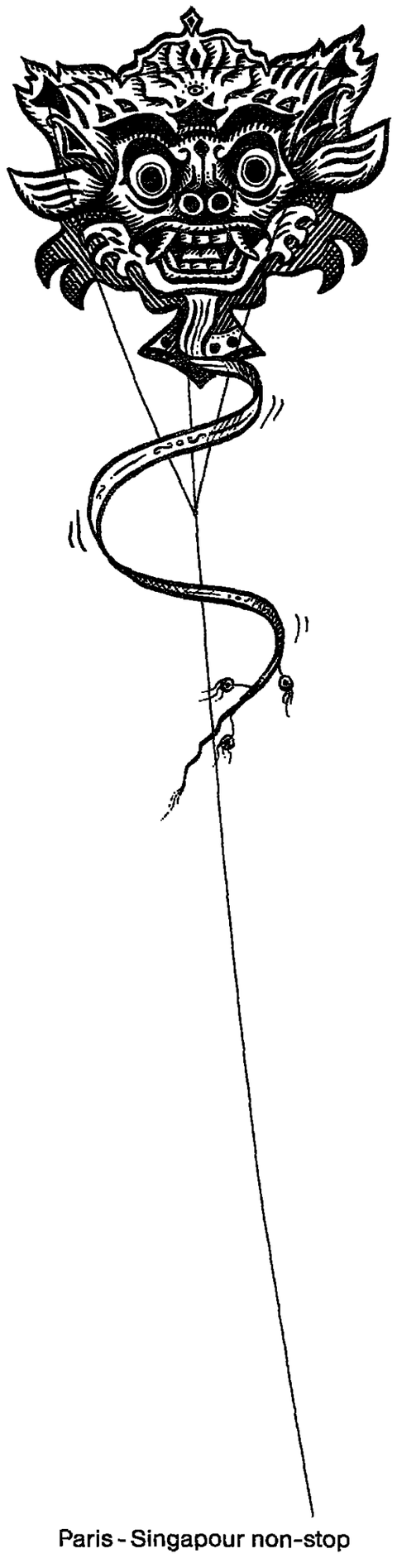

Paris - Singapour non-stop

Il est bon de savoir qu'UTA assure la liaison Paris - Singapour 3 fois par semaine, dont 2 en vol non-stop, et l'assurera 4 fois en vol non-stop à partir du 29 août. Non-stop, n'importe quel habitué vous dira à quel point c'est appréciable. Finis les réveils en pleine nuit, finis les changements d'avion. Nos passagers bénéficient d'une nuit complète à bord. Ce n'est pas tout : avec l'arrivée au tout nouveau terminal Airtropolis Changi 2, vos voyages deviennent infiniment plus confortables.

GROUPE AIR FRANCE

Et d'ailleurs ça se lit sur votre visage.

UTA

Aller très loin pour être plus proche de vous.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La journée nationale d'action sur l'indépendance des juges

Faible mobilisation des magistrats

La journée d'action lancée par le Syndicat de la magistrature n'a pas eu beaucoup d'écho, jeudi 16 mai, dans les juridictions. Rejointe par l'Association professionnelle des magistrats et soutenue du bout des lèvres par l'Union syndicale des magistrats, le SM avait voulu faire de cette journée une *« rencontre avec les citoyens »* sur le thème de la justice et des libertés. En fait, les débats organisés dans les juridictions ont attiré peu de monde et les magistrats ne se sont guère mobilisés. Dans une conférence de presse qui s'est tenue jeudi à Paris, l'Union syndicale des magistrats a renouvelé ses critiques sur les réformes engagées par le garde des sceaux. Faisant état du « ras-le-bol » des magistrats face aux *« nouvelles atteintes à leur indépendance et au manque de moyens de fonctionnement »*, le président de l'USM, M. Michel Joubrel, a dénoncé les *« promesses non tenues de l'année de la justice »*.

Au forum du Mans

LE MANS

de notre envoyée spéciale

La fronde était venue du Mans. Le Mans se devait donc d'organiser jeudi 16 mai une journée exemplaire. Alors que la plupart des tribunaux se contentaient d'organiser dans la soirée des rencontres sur l'indépendance de la magistrature, Le Mans prévoyait *« en ville »*, et à l'initiative de l'intersyndicale et du Forum pour la justice de M. Thierry Jean-Pierre, deux rendez-vous débats consacrés à la procédure pénale et à la raison d'Etat. Au tribunal du Mans, après une assemblée générale houleuse, les magistrats ont regagné leurs bureaux dans l'après-midi, au milieu du va-et-vient des cartons, qui annonce le prochain déménagement dans la cité judiciaire de la ville.

Le débat lancé dans l'après-midi par l'intersyndicale du Mans n'était pas ouvert au public. Réunis dans la nouvelle Maison des avocats, magistrats et avocats ont discuté trois heures durant de la réforme de la procédure pénale. Rééquilibrage des droits de la défense au cours de l'instruction, départementalisation de la police, collégialité en matière de détention provisoire, réforme du statut du parquet : les participants ont disséqué une à une toutes les étapes de la procédure.

Fidèle à la volonté du Forum, qui réunit des hommes venus de la droite comme de la gauche, M. Thierry Jean-Pierre avait invité toute la palette de l'échiquier judiciaire : M. Dominique Matagrin, responsable de la très conservatrice Association professionnelle des magistrats (APM) côtoyait Me Françoise Gallot-Lavallée, avocate de la CGT et membre de la fédération socialiste du Mans, M. Didier Gallot, auteur d'un récent pamphlet dénonçant *« les fossoyeurs de la justice »*, et Me Alain Boucheron, qui ne cache pas ses sympathies pour le RPR. Curieuse réunion que ce débat où l'Association professionnelle des magistrats, clairement ancrée à droite, tombait d'accord avec son traditionnel ennemi, le Syndicat de la magistrature, pour améliorer les droits de la défense. Parfois, certaines convergences inattendues étaient d'ailleurs accueillies avec des sourires amusés.

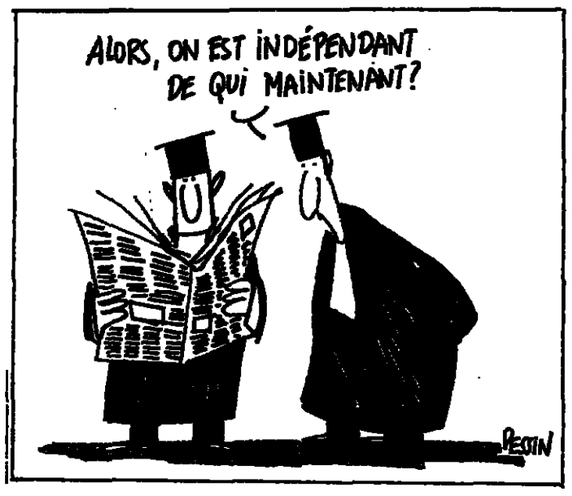

« Nous sommes tous des juges Jean-Pierre »

Le public, lui, était convié au grand débat du soir, une conférence organisée par le Forum de la justice sur le thème de la raison d'Etat. Près de trois cent personnes s'étaient déplacées à la médiathèque Louis Aragon afin d'en savoir un peu plus sur les « affaires », de la disparition de Ben Barka à l'affaire Luchaire, en passant, bien sûr, par les soubresauts du dossier Urba. Les journalistes Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut, auteurs d'un livre sur les fausses factures, *Enquête sur les ripoux de la Côte*, évoquaient Charonne, l'affaire Ben Barka, et l'enquête de l'inspecteur Gaudino. Me Jacques Vergès dénonçait, lui, avec emphase *« l'Etat voyou »* et le *« cynisme incommensurable »* des députés. *« Chaque fois qu'un homme seul essaye de jouer son rôle, il est sanctionné, car il y a dans ce pays des gens qui sont au-dessus des lois*, lançait-il. *Ce n'est pas la raison d'Etat, c'est la raison d'un groupe, c'est un raisonnement de mafieux. »* Son voisin, le juge d'instruction Didier Gallot, lui emboîtait immédiatement le pas en dénonçant *« la clique du ministère »* et les *« Bouvard et Pécuchet »* de la place Vendôme. La composition du gouvernement de Mme Edith Cresson était alors annoncée à la tribune. Les noms de MM. Henri Nallet et de Georges Kiejman étaient bruyamment sifflés. *« Les hommes politiques ont tendance à considérer les juges comme des servants, des domestiques*, concluait Me Vergès. *Ils leur font accomplir les basses besognes. »*

Le public, lui, souhaitait visiblement des explications. Ses questions tentaient de revenir avec plus de sérénité et de précision au centre du débat : comment assurer l'indépendance de la magistrature, quelles leçons tirer des meilleurs exemples étrangers, pourra-t-on assurer un jour une véritable indépendance aux magistrats du parquet ? Certains mettaient à mal les proclamations de la tribune en demandant à Me Vergès, défenseur de l'inspecteur Dufourg dans l'enquête sur la disparition du pasteur Doucé, s'il ne s'agissait pas là, justement, d'une *« affaire »*. L'avocat, pourtant contredit par le journaliste Jean-Marie Pontant, évoquait rapidement les *« mensonges »* du dossier avant de dénoncer une nouvelle fois le *« pillage de l'Etat »*.

Malgré les questions, malgré les demandes de la salle, le problème de l'indépendance de la justice se réduisa aux diatribes enflammées. Il ne sera pas question des exemples étrangers, ni des *« critères »* de cette fameuse indépendance, comme le souhaitait l'un des membre du public. Malgré son récent dessaisissement, M. Thierry Jean-Pierre, lui, avait préféré ne pas monter à la tribune. Le public lui rendra hommage à sa façon, en applaudissant sans réserve Me Vergès, lorsqu'il proclamera : *« Quand nos dirigeants raisonnent comme les rois de France aux pires périodes de l'absolutisme, j'aimerais voir les magistrats se lever et dire « Nous sommes tous des juges Jean-Pierre »*.

ANNE CHEMIN

L'affaire Nice-Communication devant la chambre régionale des comptes

Six responsables municipaux jugés comptables de fait

NICE

de notre correspondant régional

Dans un jugement définitif, rendu récemment, la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur a déclaré conjointement et solidairement *« comptables de fait »* de la commune de Nice six personnes ayant participé à la gestion de l'association paramunicipale Nice-Communication, dissoute le 9 novembre 1990. Il s'agit de MM. Jacques Médecin, ancien maire (CNI), président jusqu'à sa démission, le 25 septembre 1990, Jean Oltra, directeur général, Gérard Renaudo, secrétaire général, Michel Falicon et Mme Christine Selvi, respectivement trésorier et trésorier adjoint, tous les deux adjoints au maire en exercice, et M. Claude Gouazé, secrétaire général de la ville de Nice.

Dans ses attendus, la chambre estime que Nice-Communication, en raison de sa composition statutaire et des moyens financiers, matériels et humains qu'elle a mis en œuvre pour accomplir des missions de service public (1), *« ne pouvait être qualifiée que de « transparente » vis-à-vis de la ville de Nice »*. Il s'ensuit que l'association ne disposait ainsi d'*« aucune indépendance et d'aucune autonomie réelle »* et que les responsables municipaux mis en cause *« avaient, directement ou indirectement, gardé la maîtrise des fonds octroyés sous forme de subventions »*.

La chambre en tire la conséquence que l'ensemble de ces fonds maniés ou détenus par Nice-Communication, depuis la création de cette association, le 28 janvier 1985, soit 350 208 100 F (auxquels s'ajoutent 453 866 F de produits financiers), *« n'ont pas perdu leur caractère de deniers publics communaux »*.

Cependant, si MM. Médecin – jusqu'à la date de sa démission, – Falicon, Renaudo et Oltra sont déclarés *« comptables de fait »* pour l'ensemble des opérations effectuées du début à la fin de l'existence de Nice-Communication, M. Gouazé et Mme Selvi ne le sont, eux, que pour les opérations auxquelles ils ont respectivement pris part. M. Gouazé, pour une seule d'entre elles (le transfert de Nice-Communication au comité des fêtes de 10 millions de francs de subvention, en 1989), Mme Selvi pour celles réalisées en 1989 et 1990, période pendant laquelle elle a effectivement signé des chèques.

Deux autres personnes, MM. Lucien Salles, secrétaire général adjoint, et Robert Losco, directeur financier, qui avaient été retenus comme *« comptables de fait »* dans le jugement provisoire de la chambre, ont été mis hors de cause.

Les six responsables municipaux concernés ont, désormais, l'obligation de rendre des comptes à la chambre et, le cas échéant, pourraient avoir à rembourser certaines dépenses jugées inopportunes. D'autre part, en vertu de l'article L 236 du code électoral, M. Falicon et Mme Selvi sont susceptibles d'être déclarés démissionnaires par le préfet, car ils se trouvent, désormais, dans un cas d'inéligibilité (article 231-6 concernant les gestionnaires de deniers communaux).

Ils ont cependant la possibilité de déposer un recours, suspensif, devant le tribunal administratif. Il est probable, par ailleurs, que les intéressés feront appel, devant la Cour des comptes, du jugement de la chambre, exécutoire de plein droit, en demandant un sursis à exécution.

GUY PORTE

(1) Selon les exercices, les subventions accordées par la municipalité à Nice-Communication ont représenté de 99 à 100 % des recettes réelles d'exploitation de l'association.

□ **M. Jacques Médecin renvoyé en correctionnelle.** – Suivant les réquisitions du parquet général, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble a décidé, le 13 mai, le renvoi de M. Jacques Médecin, ancien maire de Nice et ancien président du conseil général des Alpes-Maritimes, devant le tribunal correctionnel de Grenoble, pour y répondre du délit d'ingérence. Soupçonné d'avoir financé une revue dont il était actionnaire avec des publicités d'associations para-municipales et du conseil général, M. Médecin, qui avait été inculpé de délit d'ingérence le 17 novembre 1989 à la suite d'une plainte d'un député (PS) des Alpes-Maritimes, M. Jean-Hugues Colonna, s'est réfugié en Amérique latine.

Le conseil général des Alpes-Maritimes veut acheter la villa de M. Médecin

NICE

de notre correspondant régional

Le tribunal des criées de Nice a rejeté, jeudi 16 mai, la surenchère à 13,2 millions de francs faite, le 2 avril, par M. Michel Charasse, ministre du Budget, pour la vente aux enchères publiques de la villa de l'ancien maire (CNI) de Nice, M. Jacques Médecin. Il l'a estimé, non conforme aux dispositions du code de procédure civile et *« de nature à porter atteinte à la liberté des enchères »*.

L'article 708 du code de procédure civile stipule, en effet, qu'une offre de surenchère sur un bien mobilier ou immobilier ne peut être consécutive qu'à une adjudication préalable. Or les premières enchères, le 23 mars dernier, sur la mise à prix de 12 millions de francs, avaient été déclarées désertes. Le tribunal devrait fixer, le 23 mai, une nouvelle mise à prix, éventuellement revue à la baisse, et arrêter une nouvelle date d'audience pour la vente (probablement le 27 juin ou le 4 juillet). *« Rien ni personne ne pourra empêcher l'Etat, comme il l'avait annoncé, de se porter acquéreur de la propriété concernée »*, avait déclaré, le 26 avril, dans un communiqué, le ministère du budget. Cependant, le conseil général des Alpes-Maritimes a décidé, à son tour, de se porter candidat à l'acquisition de la villa de M. Médecin. Dans un rapport adopté, jeudi, à l'unanimité, par son bureau, il estime que *« le département est amené à recevoir fréquemment des hôtes étrangers de marque »*. Il lui apparaît donc nécessaire *« d'acquérir une résidence de standing permettant, au mieux, d'assurer leur hébergement »*. L'assemblée départementale tiendra, mercredi 29 mai, une session extraordinaire pour autoriser son président, le sénateur (app. RPR) Charles Ginesy, à enchérir. Cette décision a été très vivement critiquée par le quotidien *Nice-Matin*, qui, dans son édition de vendredi, juge l'acquisition *« somptuaire »* et estime que les contribuables du département *« pourront s'étonner de l'utilisation qui est faite des deniers publics »*.

G. P.

Trois jeunes sont inculpés après l'échauffourée des Ulis

Trois jeunes ont été inculpés, jeudi 16 mai, et placés sous mandat de dépôt au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, au terme de l'enquête des policiers du SRPJ de Versailles sur l'échauffourée au cours de laquelle trois agents de sécurité du centre commercial des Ulis (Essonne) avaient été blessés.

Sidé Touré, dix-neuf ans, a été inculpé de coups et blessures volontaires avec armes et préméditation et en état de récidive car il s'était déjà rendu coupable d'un délit de même nature. Ahmed Lardjane, dix-neuf ans, et Siaka Diabaté, dix-huit ans, ont été inculpés de complicité de coups et blessures. Ce sont eux qui se trouvaient dans le véhicule ayant servi à transporter les armes sur le lieu des incidents. Six autres personnes ont comparu, jeudi après-midi, devant le tribunal correctionnel d'Evry en vertu de la procédure de comparution directe, mais leur jugement a été repoussé au 20 juin ; cinq autres mineurs seront présentés au juge pour enfants. Les faits remontent à la soirée du mercredi 8 mai. Vers 19 h 45, après la fermeture du centre commercial Ulis 2, une trentaine de jeunes avaient pris à partie des vigiles affectés à la surveillance de l'hypermarché Carrefour. Trois agents de sécurité avaient été blessés, dont l'un au dos et aux jambes par une décharge de grenaille. Mardi 14 mai une centaine de policiers du SRPJ de Versailles avaient procédé à la première série de trente interpellations, principalement aux Ulis, mais également à Orsay et Gif-sur-Yvette, deux communes voisines de l'Essonne.

PATRICK DESAVIE

Après la mort d'un évadé

Mutinerie à la prison de Varces (Isère)

GRENOBLE

de notre correspondant

La mort de Selim Cherouana, trente et un ans, abattu au moment de son évasion par un gardien de la prison de Varces (Isère) jeudi 16 mai à 4 h 30 du matin a déclenché quelques heures plus tard une mutinerie. Une large partie des quatre cent cinquante occupants de l'établissement a manifesté sa colère à l'égard des quatre-vingt-dix gardiens de la prison en incendiant un atelier de travail, et en refusant de réintégrer les cellules.

L'action engagée par les détenus en milieu d'après-midi s'est prolongée jusqu'à l'intervention des forces de gendarmerie spécialisées dans le maintien de l'ordre. Vers 21 heures, le calme revenait dans la prison.

A la suite de la mort du fuyard, deux enquêtes, l'une administrative, l'autre judiciaire, ont été lancées. Selon les gendarmes, Selim Cherouana qui purgeait une peine de douze ans de réclusion pour un vol à main armée avec prise d'otages, avait atteint le chemin de ronde de la prison et s'apprêtait à escalader le mur d'enceinte lorsqu'il fut touché par plusieurs coups de feu. Ceux-ci auraient été tirés après plusieurs sommations verbales.

C. F.

世界第二を誇るプリンター製造社
「スター」がフランスの学生に
日本を紹介します。*

C'est parce
que le deuxième constructeur
mondial d'imprimantes est toujours tourné
vers l'avenir, qu'il se tourne aujourd'hui vers la
jeunesse. Depuis le 5 janvier 1991, Star (votre
imprimante) organise et sponsorise pour tous
les lycéens de 16 à 18 ans, le grand concours "L'Avenir,
Passion du Monde" avec de nombreux voyages à gagner
pour partir à la découverte du Japon. Carrefour des
coutumes et des technologies de pointe, pays où le futur se
conjugue chaque jour au présent, le Japon et son
incroyable complexité culturelle sont des données
indispensables à l'ouverture des sociétés et des
hommes de demain. En offrant cette formidable
opportunité aux lycéens, Star répond une
fois de plus à la philosophie qui lui tient
à cœur: "offrir à la jeunesse
tous les moyens de sa
réussite."

* Le 2e constructeur mondial d'imprimantes fait découvrir le Japon aux étudiants.

star votre imprimante
L'avenir PASSION DU MONDE

Le Monde de l'EDUCATION
MAI 1991
ENQUÊTE
LA VIE DES LYCÉENS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

ILE-DE-FRANCE

La liaison aéroport-Antony inaugurée début octobre

Le pari d'ORLYVAL

La ligne ORLYVAL sera inaugurée le 1er octobre. Elle reliera les aérogares Orly-Sud et Orly-Ouest à la station Antony sur la ligne B du RER. Son ambition est de mettre l'aéroport d'Orly à une demi-heure du centre de Paris, tous les jours, par tous les temps, sans avoir à redouter les embouteillages. Mais la rentabilité de cette ligne est encore incertaine.

ORLYVAL est un « métro » léger *entièrement automatique. La ligne* mesure 7,2 kilomètres de longueur ; sa plus grande partie est en viaduc. Les rames ne sont composées que de deux voitures de 100 à 150 places chacune. Elles circuleront tous les jours de *5 h 45 à 23 h 45* avec une fréquence de 4 à 7 minutes selon le moment de la journée, et d'un quart d'heure après 21 h 30.

Le fonctionnement sera totalement automatique, comme c'est le cas depuis 1983 pour le métro VAL de Lille, construit, lui aussi, par la société Matra-Transport. Cependant, les passagers pourront à tout moment, s'ils le jugent utile, entrer en communication par téléphone avec le poste de commandement.

Les usagers d'ORLYVAL pourront embarquer à Orly-Sud, au deuxième étage. Une minute plus tard, ils seront à Orly-Ouest, à l'entrée du hall 2 et du futur hall 1 dont la construction a commencé. De là, ils repartiront en direction de la gare d'Antony. Une correspondance avec le RER B sera assurée, le transfert exigeant un parcours à pied de 16 mètres dans le sens Orly-Paris et de 56 mètres dans l'autre sens.

Rentabilité incertaine

Ces précisions sont révélatrices d'un handicap d'ORLYVAL : la rupture de charge entre Paris et l'aéroport. M. Gabriel Pallez, PDG d'ORLYVAL, qui présentait, mercredi 15 mai à la presse, les premières sorties des rames, a rappelé que, *« depuis vingt ans, les gouvernements ont toujours reculé devant l'importance des travaux et des investissements qu'aurait exigés une liaison ferroviaire en continuité »*.

Il y trois ans, le gouvernement de cohabitation avait choisi de confier le projet ORLYVAL, conçu par Matra, Air-Inter et la RATP, à une société « privée » dont les principaux actionnaires sont, outre les auteurs du projet, la Lyonnaise des eaux et des banques coordonnées par Indosuez. Cette société ORLYVAL a entièrement financé les travaux, dont le montant s'est élevé à 1,7 milliard de francs. Elle jouit pour trente ans d'une concession de service public, à l'exemple de celle conçue pour le tunnel sous la Manche.

M. Pallez a souligné que l'exploitation d'ORLYVAL se fera sans aucune subvention ni garantie de ressources, et qu'elle devra s'insérer dans un environnement concurrentiel. La RATP, Aéroports de Paris, Air-France proposent des transports à des prix nettement moins élevés que ceux annoncés par ORLYVAL : 49 francs de la zone centrale de Paris (donc avec RATP et SNCF) à Orly, par carnet de neuf billets ; 55 francs par billets à l'unité (contre 31 francs par Air-France, par exemple). Les passagers d'Air-Inter bénéficieront d'un tarif préférentiel de 40 francs. Il est vrai qu'ils représenteront la majorité des 4 millions de voyageurs qu'ORLYVAL espère transporter dès la première année.

Les promoteurs du système savent que celui-ci jouera un rôle de vitrine technologique de la société Matra-Transport, leader mondial des transports automatiques sans chauffeur et qui intervient déjà, non seulement à Lille et à Lyon, mais aussi dans plusieurs capitales étrangères : Caracas, Budapest, ainsi qu'à Chicago et Jacksonville aux Etats-Unis. Pour que la formule conquière de nouveaux clients, il vaudrait mieux qu'elle soit prospère. La question de la rentabilité d'ORLYVAL n'a cependant pas encore de réponse.

CHARLES VIAL

SPORTS

AUTOMOBILISME : *crise à la Scuderia*

Un triumvirat pour remplacer Cesare Fiorio chez Ferrari

Cesare Fiorio, directeur sportif *de l'écurie Ferrari en formule 1*, n'a pas résisté aux quatre victoires consécutives du Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda) et aux déboires des deux monoplaces rouges d'Alain Prost et de Jean Alesi depuis le début de la saison. La direction générale de Fiat, qui possède 90 % des actions de Ferrari, a annoncé, jeudi 16 mai, son remplacement à la tête de la Scuderia.

Cesare Fiorio est remplacé par un trio composé de Piero Lardi Ferrari, fils du fondateur de la marque et vice-président de cette société, qui devient directeur général, Claudio Lombardi, nommé directeur technique après avoir occupé les mêmes fonctions chez Lancia en championnat du monde des rallyes, et Marco Piccinini, homme de confiance d'Enzo Ferrari et ancien directeur sportif de la marque jusqu'à la fin de la saison 1988, qui s'occupera de la gestion des pilotes et des commanditaires.

La mise à l'écart de Cesare Fiorio, nommé à la tête de la Scuderia au début de la saison 1989 après une brillante carrière à la direction des services compétition de Fiat et de Lancia avec lesquels il avait remporté dix-huit titres en championnat du monde des rallyes, n'est pas une surprise. Sa place avait déjà été offerte à l'ancien pilote Niki Lauda à l'occasion du Grand Prix de Saint-Marin. Mais ce dernier, qui a créé sa propre compagnie aérienne en Autriche, l'avait refusée.

Le conflit entre Alain Prost et son directeur sportif avait éclaté la saison dernière à l'occasion du Grand Prix du Portugal. Le pilote français lui reprochait de n'avoir pas imposé à Nigel Mansell une course d'équipe alors qu'il avait encore une chance de devancer Ayrton Senna au championnat du monde. Ce jour-là, le Britannique l'avait emporté après avoir tassé son coéquipier contre un muret au départ. Après les mauvais résultats de ce début de saison, le Français avait à nouveau accusé Cesare Fiorio d'avoir fait un mauvais choix technique.

Au lieu de concentrer tous les efforts de la Scuderia sur la conception d'une nouvelle monoplace dessinée par l'ingénieur américain Steve Nichols et l'aérodynamicien français Jean-Claude Migeot, Cesare Fiorio, influencé par les résultats des premiers tests hivernaux, avait préféré aborder la saison avec le modèle 1990 modifié. Or ces modifications, imposées pour des raisons de sécurité (*le Monde* du 26 mars), ont rendu la Ferrari délicate à régler et à piloter.

La nomination d'un triumvirat à la tête de la *Scuderia*, deux jours après un important conseil d'administration où a été débattu le budget de Ferrari, apparaît toutefois comme une mesure transitoire, destinée à gérer les affaires courantes et à calmer l'opinion publique italienne, très sensibilisée par ces revers. A terme, la direction de l'écurie devrait revenir à un homme alliant les compétences techniques et un prestige digne de cette fonction. Ce portrait idéal pourrait être celui... d'Alain Prost, dont les prérogatives dépassent déjà largement celles d'un simple pilote. Le Français est sous contrat avec la Scuderia jusqu'à la fin de la saison 1992, mais il pourrait mettre un terme à sa carrière plus tôt que prévu s'il estimait ne plus avoir de chances de redevenir champion du monde.

GÉRARD ALBOUY

□ TENNIS : **Santoro élimine Leconte aux Internationaux d'Italie.** – Le jeune Français Fabrice Santoro, 73e joueur mondial, s'est qualifié pour les quarts de finale des Internationaux d'Italie de tennis en dominant son compatriote Henri Leconte (6-4, 5-7, 7-6), jeudi 16 mai à Rome. Lors des tours précédents, Santoro avait éliminé le Suédois Magnus Larsson, 47e mondial, et surtout l'Américain Pete Sampras, 6e à l'ATP. En quart de finale, il devait affronter l'Espagnol Sergi Bruguera, tête de série numéro 5.

MÉDECINE

A Padoue

Discrimination post-mortem pour les victimes du sida

Même les morts ne sont pas à l'abri de la discrimination. Un secteur spécial pour ensevelir les victimes du sida à l'écart des autres défunts a été créé récemment au cimetière de Padoue, près de Venise, en vertu d'une réglementation sur les maladies infectieuses remontant au siècle dernier. Un jeune médecin de la ville, le docteur Leopoldo Salmaso, a révélé l'existence de ce département spécial pour protester contre ce qu'il considère comme une discrimination « post-mortem ».

Un décret de 1934, réactualisant un édit napoléonien, stipule en effet que les victimes de maladies infectieuses doivent être aspergées de désinfectant, placées dans un cercueil renforcé et enterrées à l'écart des autres. Face à la polémique soulevée par cette décision, le maire de Padoue s'est engagé publiquement vendredi à *« supprimer bientôt » ce secteur spécial*. La veille, le ministre de la santé, M. Franceso De Lorenzo, avait affirmé que le principe des *« sépultures séparées était le fruit de préjugés et d'ignorance »* – (AFP.)

A l'hôpital Saint-Luke de Houston (Texas)

Une pompe cardiaque autonome a été implantée sur un patient

Des chirurgiens américains du Texas Heart Institute ont implanté, jeudi 9 mai, une pompe cardiaque entièrement autonome afin de permettre à un patient au cœur défaillant d'attendre un donneur compatible en vue d'une transplantation cardiaque. Selon un porte-parole de l'hôpital épiscopalien Saint-Luke, de Houston (Texas), le malade serait depuis dans un état grave mais stable en unité de soins intensifs.

L'intervention a consisté en l'implantation d'une pompe, baptisée « heartmate », capable de suppléer les fonctions du ventricule gauche, la plus importante des quatre cavités du cœur, dont le rôle est de renvoyer vers l'organisme du sang oxygéné. Contrairement au cœur artificiel Jarvik-7 – interdit depuis le 11 janvier 1990 aux Etats-Unis – cette pompe, fabriquée par la firme Thermo Cardiosystems Inc. (Massachusetts), est entièrement autonome : elle n'est pas reliée à un gros compresseur et le patient est libre de ses mouvements. Cette pompe fonctionne à l'aide de piles insérées à l'intérieur d'un petit moteur électrique. Selon les spécialistes du Texas Heart Institute, elle pourrait être supportée pendant deux ans, le temps pour le patient d'attendre une transplantation cardiaque.

La Food and Drug Administration américaine avait déjà autorisé l'expérimentation sur l'homme d'un autre appareil d'assistance ventriculaire du même type – mais fonctionnant à l'aide d'un électro-aimant – mis au point aux Etats-Unis par la firme Novacor d'Oakland (Californie) (*le Monde* du 7 juillet 1990). Malgré leur prix très élevé (on avance le chiffre de 160 000 dollars l'unité), ces appareils représentent une avancée technologique importante dans la mesure où ils préfigurent ce que sera le cœur artificiel de demain.

Plusieurs services de chirurgie cardiaque, en France, comme par exemple ceux des professeurs Alain Carpentier (hôpital Broussais, Paris) ou Jean-Paul Cachera (hôpital Henri-Mondor, Créteil) commencent à utiliser ce type de pompe cardiaque d'assistance « gauche-gauche », le plus souvent chez des malades victimes d'infarctus du myocarde à répétition ou atteints de graves formes de cardiomyopathie, dans l'attente d'une greffe cardiaque.

F. N.

□ **Le New-Hampshire souhaite servir d'État test pour la pilule abortive RU-486.** – Le Congrès du New-Hampshire a adopté, jeudi 16 mai, une résolution indiquant que cet État était d'accord pour servir d'« État test » aux Etats-Unis en ce qui concerne l'expérimentation du RU-486, la pilule abortive mise au point par la firme pharmaceutique Roussel-Uclaf. Le sénateur (républicain) local Richard Russman a déclaré que le New Hampshire souhaitait faire en sorte que *« la politique n'empiète pas sur le progrès médical »*. Pour sa part, un autre sénateur hostile à cette résolution, Mme Eleanor Podles, a affirmé que *« les femmes du New-Hampshire allaient être transformées en cobayes »*. – (AFP, AP.)

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

SCIENCES

Alors que la NASA subit des restrictions budgétaires

Le projet de station spatiale Freedom est gravement menacé

Rien ne va plus pour la Nasa et pour le fleuron de son avenir spatial : déjà compromise par des coupes budgétaires successives, la survie du programme de la station orbitale Freedom apparaissait gravement menacée, jeudi 16 mai, par le vote d'une sous-commission de la Chambre des représentants. Par 6 voix contre 3, celle-ci s'est opposée à l'attribution des crédits de 2 milliards de dollars (près de 12 milliards de francs) sollicités pour le projet par le président George Bush, qui avaient été inclus dans le budget prévisionnel de 14,9 milliards de dollars accordés à la NASA le 2 mai dernier.

Les représentants proposent de ne garder, à ce poste budgétaire, que 100 millions de dollars. Cela revient purement et simplement à couvrir les frais de liquidation du programme pour 1992.

Pression du Congrès

Ce dernier coup pourrait bien être fatal à la station spatiale américaine, dont le projet, lancé en 1984, n'a depuis lors cessé de subir des révisions budgétaires. Freedom devait à l'origine être mise en orbite en 1994, à un coût estimé à 8 milliards de dollars. En 1990, cette estimation atteignait près de 40 milliards de dollars. Sous la pression du Congrès, la NASA avait alors revu ses plans et était parvenue à réduire son coût à 30 milliards de dollars, au prix d'une réduction sensible de la taille et des capacités opérationnelles de la station orbitale (*le Monde* du 21 mars 1990).

Mais, peu de temps après, un rapport de la Cour des comptes américaine (GAO) soulignait que le coût global du programme Freedom, compte tenu des frais opérationnels, atteindrait 118 milliards de dollars d'ici à 2027, soit 700 milliards de francs.

La proposition de la sous-commission doit encore être débattue avant d'être soumise, le mois prochain, à la Chambre, mais la situation devient alarmante pour les partisans de la station spatiale. *« Si le Congrès maintient cette décision, la crédibilité des Etats-Unis au sein de la communauté scientifique internationale sera détruite pour des dizaines d'années »*, a déclaré, à la suite de ce vote, M. James Sensenbrenner, représentant républicain du Wisconsin. D'autant que les Américains ne sont pas les seuls concernés par le projet Freedom, auquel participent l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Japon.

La station européenne Columbus, prévue pour être rattachée à Freedom, est l'un des programmes phares de l'ESA. Et les négociations dont elle devrait faire l'objet d'ici à quelques semaines, sur fond de rigueur budgétaire, s'annoncent déjà difficiles.

□ *Actualité de Darwin.* – Un congrès international sur le thème « Darwinisme et société », organisé par Patrick Tort – qui coordonne par ailleurs le *Dictionnaire du Darwinisme et de l'évolution* à paraître aux PUF, – se tiendra à Paris du 4 au 6 juin, au Collège de France (le 4, salle 8), à la Sorbonne (le 5, salle Louis-Liard) et à l'Institut océanographique (le 6, grand amphithéâtre). Renseignements et inscriptions : Dominique Sfez. Tél. : 43-41-87-30.

Le Monde
L'IMMOBILIER
REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

8e arrdt
Paris 8e, rue Boétie, studio 27 m² dans immeuble standing, 1 pièce, salle de bains, kitchenette, WC, chauffage ind. électrique, 2e étage avec ascenseur. Charges peu élevées. Bon état. Gardien. Digicode. Prix : 950 000 F à débattre.
Tél. : (1) 46-83-49-13.

13e arrdt
PRIX INTERESSANT
Me Toilbiac, imm. récent tt cft 12 étages, 170 m² - 7 pces, cuis., 3 bains, park., 11e ét., 93, av. de Choisy, escal. 1, samedi-dimanche de 15 à 18 heures.

MAISON S/TOIT
140 m² + terrasse.
5 000 000. LEGI 45-45-26-25

15e arrdt
Particulier vend 2/3 p., 40 m², près Me Commerce. Bon état. 870.000 F. Bur. : 45-55-91-71, poste 4213 - Dom. 42-50-69-63.

16e arrdt
Me MUETTE
3 pces, 70 m² s/rue et cour arborée, 2e ét. Très lumineux, chauff. indépend. 59, r. des Boulainvilliers sam. et dim. 14 h à 17 h.

94 Val-de-Marne
Part. vd cte ville Thiais (94) appt stand. 96 m², 3 ch., liv. dble, 34 m², s. de bns, cuis. amén. Parf. état, cave. Park. Gardien. Interphone de rés. calme et verdoyante, tc commerc., écoles et transp. 1 290 000 F.
Tél. : 48-92-18-78.

Fontenay-s-Bois, 300 m RER et bois, stand., calme, verdure, 5 pces, 124 m². Balcons-terr. 28 m², 2 park. 2 600 000 F. 48-73-63-21

Province
DEAUVILLE
Dans IMMEUBLE résident., part. vd beau studio, prox. Hôtel Royal, 150 m plage. 27 m² hab., 19 m² jard. priv. Park., cave, tt conf. Etat impecc. 43-59-69-74 matin.

locations meublées demandes

Paris
Etudiant sérieux en stage rech. chambre meub. pour juin et juillet.
Tél. : (1) 23-62-49-73 ap. 19 h.

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de Société et tous services 43-55-17-50.

hôtels particuliers

11, r. du CAMBODGE, 20e
BELLE MAISON
7 P. Cft. Poss. prof. lib. 45-79-68-50 ● 43-36-06-10

propriétés

RECHERCHONS
POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE PROPRIÉTÉS, DOMAINES, CHATEAUX
EXPERTISES GRATUITES. DISCRÉTION ASSURÉE
Demander personnellement Emile GARCIN
Tél. : (16) 90-92-01-58
FAX (16) 90-92-39-67
TELEX 432 482 F

maisons de campagne

MONTARGIS 45
1 h. Paris direct. aut. Sud dans un cadre champêtre COQUETTE DEMEURE
Récep., cuis., sol. cathédrale, mezzanine, cheminée, bureau sal. à manger, 3 chbres, sal. de bains, WC, dépendances.
PARC BORDÉ CLOS DE 17 000 m²
A saisir. Prix : 849 000 F.
Tél. : (16/1) 38-89-27-94.

maisons individuelles

RUEIL CTRE
Maison 1930, 5 p., terrasse, terrain 560 m², cos 0,40. 2 300 000. AVIS 47-49-40-40.

domaines

A VENDRE AU PLUS OFFRANT
DOMAINE HISTORIQUE DE LA TOUR DE BILLOT
12 000 m², 8 appartements dont 3 libres, à 40 km de Nîmes, 5 km d'Alès.
Pour tout renseignement complémentaire :
M. et Mme Lucien Rochet
93, rue de Bâle
F-68300 SAINT-LOUIS
(Haut-Rhin) France
Tél. : 00-33-89-69-16-08

L'AGENDA

Cours
Gymnastique à domicile par profess. diplômé d'Etat de culture physique. Bne expér. Travail sérieux.
Tél. : 42-39-04-93 (le matin). 8 h - 13 h.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV
A VENDRE URGENT
FIAT UNO
70 SX i.e. 3 p
sept. 90. Mod. 91. 1er m. 11 500 km. 7 cv. Garant. 4 ms Blanche. Vitres teintées il. tatouées Alarme. 4 HP. 55 000 F. Tél. 40-50-14-31 (rép.)

plus de 16 CV
A VENDRE URGENT
PORSCHE CARRERA 2
Cabriolet année mod. 90 14 000 km. gris métal. Options : pont autobloquant, cuir souple, climatiseur, alarme.
Prix : 415 000 F
Tél. : 46-24-05-81 ou 42-42-04-52 demand. M. BASSANT

deux-roues

A VENDRE
HARLEY DAVIDSON
SPORTSER HUGGLER 1988
Tél. : 46-47-86-46.

ASSOCIATIONS

Sessions et stages

TELEPROF
COURS PARTICULIERS
Soutien scolaire.
Préparation d'examens.
Stages de vacances.
Consultations pédagogiques.
PARIS ET BANLIEUE
Toutes disciplines préélémentaire au supérieur
PAR PROFESSEURS QUAL. ET EXPÉRIMENTÉS.
Tél. : 46-84-81-53.

YOGA
Stages pour débutants, MAR. et JEU., 18 h 30 du 14 au 18 mai, ou MAR. et JEU., 20 h, du 21 mai au 24 juin. Essai gratuit. Centre Sivananda, 123, boulevard Sébastopol, Paris (2e). Tél : 40-26-77-49.

YOGA
JOURNÉE PORTES OUVERTES : SAM. 25 mai de 11 h à 20 h. Cours d'essai, conf. démonstration, entrée libre.
Centre Sivananda,
123, boulevard Sébastopol, Paris (2e). Tél. : 40-26-77-49.

● Prix de la ligne 49 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi dans samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.
La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Cannes 91

de nos envoyés spéciaux

L'Américain Spike Lee prend le relais pour dénoncer le racisme avec une comédie ambiguë, *Jungle Fever*. Cinéaste de la « cinquième génération », Chen Kaige contribue à redonner un souffle au cinéma chinois *(Life on a String)*. Peter Sellars découvre la caméra et met en scène *le Cabinet du Dr Ramirez*. La mise en scène, c'est peut-être ce qu'ont oublié les réalisateurs de la section « Perspectives »... Quant à l'association Cinéma et liberté, elle s'inquiète du sort de Fernando Solanas, menacé par les foudres de Carlos Menem, le chef de l'Etat argentin.

SÉLECTION OFFICIELLE

Les liaisons dangereuses

A raciste, raciste et demi, c'est le credo de Spike Lee

JUNGLE FEVER
de Spike Lee

« L'amour qui triomphe de tout, c'est dans les films de Walt Disney et j'ai toujours eu horreur de Walt Disney », dit Flipper, qui est Noir. Sa jeune maîtresse, qui ne l'est pas, répond : *« Surtout Blanche-Neige. »* C'est reparti. Avec sa pêche d'enfer, sa rage racée, Spike Lee, scénariste, producteur, réalisateur, interprète du rôle modeste du meilleur ami de Flipper, va dire une nouvelle fois – mais Dieu merci assez longtemps ici, sur le ton de la comédie – que les Blancs sont racistes, que les Noirs sont racistes, que les grenouilles, les panthères, les vers luisants sont racistes. Pas d'exception, pas de solution, tout est question de couleur de peau, brother.

Un exemplaire du *New-York Times* jeté le matin sur une marche d'escalier, à Harlem. Nous sommes chez un Noir qui a réussi. C'est Flipper (Wesley Snipes). Architecte doué, aisé, élégant. Seul Noir dans une entreprise de Blancs. On va bientôt, c'est clair comme la peau d'un albinos, lui refuser la promotion qu'il mérite amplement, mais, pour l'instant, il demande une secrétaire intérimaire afro-américaine. On lui en donne une d'origine italienne. Fureur. Mais comme il s'agit d'Anabella Sciorra (la très ravissante personne vue récemment dans *le Mystère von Bulow*), on a tout de suite compris.

Ça ne tarde pas. Dès que Flipper dit à Angela : *« Je n'ai jamais trompé ma femme, je suis marié et heureux »*, mot de passe universel pour l'adultère, il la renverse sur la table à dessin. C'est aussi torride que l'épisode de la table de cuisine dans *Le facteur sonne toujours deux fois*. Très beau plan – contrasté – d'après l'amour. Mais dès qu'il reprend son souffle, Flipper engueule Angela : *« Ça t'a plu, hein, ma belle couleur de teint, ce bronzage en profondeur, moi qu'on a appelé moricaud, bamboula, cirage, mais mon peuple, mon vécu, tu t'en fous. »*

Mais non, elle ne s'en fout pas, Angela, elle essaye vainement de se dégager des poncifs sexuels qui veulent que le Noir soit un étalon assez con et la Blanche une femelle en chaleur (clichés complaisamment énoncés par Spike Lee pour mieux les dénoncer, vieille épure). La *jungle fever*, la mauvaise fièvre qui pousse à s'accoupler des espèces incompatibles, va faire des ravages. Angela, tabassée par son macho de Rital de père, va quitter son ancien petit ami (John Turturro), et le bas Brooklyn où elle vit, Flipper, viré par sa délicieuse métisse d'épouse (Lonette McKee) ; va abandonner le haut Harlem. Ils deviendront des parias, des maudits.

Se succèdent des saynètes de genre parfois très réussies – le « conseil de guerre » des femmes noires est un morceau d'anthologie, – défilent des personnages solidement conventionnels, – le pasteur sudiste intransigeant (Ossie Davis), le junkie désolant (Samuel L. Jackson), le veuf italien autoritaire (Anthony Quinn, qui en fait comme un camion, un beau vieux camion qui tient encore la route), émergent, des répliques drôles (un frère jaloux à son futur beau-frère : *« Si tu la mets enceinte, c'est toi que j'avorte »*). Quand Spike Lee ne prêche pas l'incompatibilité interraciale avec sa vitalité spectaculaire, sa combativité séduisante, quand il commence à s'ennuyer, et nous avec, il met Mahalia Jackson en fond sonore, ou insère un beau clip bien peigné (le générique, éblouissant, la promenade racoleuse dans le quartier des camés) accompagné – ça ne peut pas nuire – par une chanson de Stevie Wonder.

A la fin, vite fait, bâclé, parce que le film est dédié à Yusef Hawkins, un adolescent noir qui s'est fait massacrer par un gang de jeunes Blancs, Spike Lee sème deux cadavres, des fois qu'on n'aurait pas compris que tout ça, c'est une tragédie. Raison de plus pour lutter par le rire. Sinon, le racisme antiraciste risque de devenir bientôt une sale bête qui se mord la queue.

DANIÈLE HEYMANN

Peter Sellars sans paroles

Peter Sellars a une drôle de tête, une drôle de bouche grande et facilement hilare, un drôle de rire claironnant, il est LE metteur en scène d'opéra aux Etats-Unis, il le devient en Europe – on a vu à Bobigny, après Bruxelles, ses interprétations de Mozart, *Don Giovanni* et *les Noces de Figaro*, et à Nanterre (après Bruxelles, toujours) *Jules César* de Haendel.

Dans les années 70, il a habité Paris, parle français, se traduit lui-même en anglais, se tourne vers l'interprète et lui demande de retraduire. C'est inutile, d'ailleurs, il se fait très bien comprendre. Peut-être finalement est-il timide. Du moins intimidé.

S'il est passé par Cannes, c'est que la Quinzaine des réalisateurs a présenté son premier long métrage, *le Cabinet du Dr Ramirez*, deux heures sans paroles, mais avec une musique de John Adams – dont il a monté deux opéras, – *Nixon en Chine* et *The Death of Klinghoffer* (*le Monde* du 23 mars). Et aussi des musiques de moines tibétains, car, dit Peter Sellars, la structure du film s'inspire du *Livre des morts*.

Le thème en est New York aujourd'hui, et c'est en quelque sorte une paraphrase du *Cabinet du Dr Caligari*. On lui en avait demandé un remake, mais il n'a pas obtenu les droits. Ceux qui connaissent ses spectacles ne s'étonneront pas de ces parallèles insolites. Ni de la façon dont les images se coulent dans le rythme de la musique, la façon dont leur humour malin se détache du lyrisme de John Adams.

STEPHANE SEDNAOUI

« Ce sont des tableaux », dit Peter Sellars, citant Poussin et ses couleurs intenses. On ne pense pas forcément à Poussin, mais ce sont réellement des tableaux, comme pour une exposition qui montrerait à travers une baie les derniers survivants d'un monde pris dans les glaces, et qui ne le saurait pas encore. Aujourd'hui, Peter Sellars habite Los Angeles, la faillite de New-York le fascine et l'angoisse.

Le film est *« honnête »*, dit-il, dans le sens où il l'a réalisé sans intervention des producteurs. Ses références sont la nouvelle vague, mais d'abord les grands noms du muet, de Griffith à von Stroheim, d'Eisenstein à Fritz Lang. Il aime le cinéma des origines; pour l'importance que prenait la musique d'accompagnement, choisie, commandée par le réalisateur, et parce que les dialogues de cinéma sont consternants de banalité. Il dit que les grands textes ne passent pas l'écran, c'est son point de vue. Les livrets d'opéra, la plupart du temps, ne sont pas terribles non plus, même quand on les chante dans sa langue, ce qui n'est pas souvent le cas.

Autre référence, le théâtre européen des années 70, pas spécialement pour *le Cabinet du Dr Ramirez*, mais dans sa formation générale. Quand il habitait Paris, il allait voir les spectacles de Strehler, Brook, Chéreau, Stein, Grüber... Puis il est retourné chez lui, des images luxueuses et insolentes plein la tête. Il les a baignées dans les couleurs et la rudesse new-yorkaises. Il est apparu là-bas comme un E.T., ici (un peu) comme un phénomène de mode. Son film aidera peut-être à le connaître mieux.

COLETTE GODARD

Parabole chinoise

Un conte cruel et musical contre l'abandon du rêve d'un monde meilleur

LIFE ON A STRING
de Chen Kaige

Traversant les déserts, franchissant les fleuves furieux, dormant dans les temples, ils vont tous deux. Deux musiciens, deux aveugles, le vieux maître et le jeune disciple. Le vieillard croit que lorsque mille fois une corde de son instrument aura cassé, en sortira une recette magique pour le guérir de sa cécité. L'adolescent ne croit plus à rien qu'au présent, avec l'amour d'une jolie villageoise. Mais la guerre des clans fait rage et les menace. D'autres désillusions guettent le vénérable instrumentiste, malgré son art qui fait taire les batailles. Sur un motif très simple, Chen Kaige construit sa complexe parabole.

Il s'agit d'espoir et d'idéal, d'élan vital contre le renoncement, et la métaphore a, pour un Chinois d'aujourd'hui, force de profession de foi. Mais dans le jeu parfois obscur des symbolismes, dans les méandres d'une construction qui enchevêtre réalité et rêves, ellipses fulgurantes et temps étiré à l'extrême, panoramiques immensément contemplatifs et terribles explosions de violence, bien d'autres lectures se laissent entrevoir.

Life on a String – pour des yeux occidentaux en tout cas – n'est pas d'un abord aisé. Heureusement, la splendeur des paysages comme sait les filmer le réalisateur de *la Terre jaune*, l'art de la suggestion et de la notation d'une caméra aussi fluide qu'elle était d'une immobilité redoutablement précise dans *le Roi des enfants*, constituent autant de voies d'approche vers le film. Tout comme la musique, traditionnelle, avec par moments des accents contemporains, et qui déroute et fascine à la fois.

Etrangement, ce film venu des horizons les plus lointains, ce film aux références culturelles et aux procédés de mise en scène les plus éloignés du fond commun auquel s'alimente la sélection officielle, recoupe les thèmes qui n'ont cessé de dominer le Festival. L'art (et singulièrement la musique, très présente ainsi que la peinture cette année sur la Croisette), la métaphore de la cécité et celle du double. La confrontation entre la manière, totalement originale, de Chen Kaige et les autres traitements de ces mêmes thèmes donne à *Life on a String* un surcroît d'intérêt.

Cannes a une dette envers Chen Kaige : il y a trois ans, une bande de potaches accrédités décernait un prix bidon au *Roi des enfants*. Cette blague idiote devint une affaire sérieuse en Chine, où les autorités saisirent ce prétexte pour attaquer violemment les cinéastes créatifs et indépendants de la « cinquième génération », celle qui avait commencé à redonner souffle au cinéma chinois. Ses membres les plus prometteurs, Chen Kaige, Zhang Yimou le réalisateur de *Jiukou*, Wu Tianming, qui fut aussi le producteur de ses confrères, vivent aujourd'hui en exil. Le Festival voudra-t-il réparer les torts passés ? Il n'est pas certain que la précipitation qui règne sur la Croisette permette de s'abandonner aux exigeants mystères de *Life on a String*.

JEAN-MICHEL FRODON

Un cinéaste menacé d'emprisonnement

L'association « Cinéma et liberté » s'inquiète du sort du réalisateur argentin Fernando Solanas

En 1989, le Festival de Cannes avait célébré le bicentenaire de la Révolution française en réunissant une centaine de cinéastes venus débattre des atteintes aux droits de l'homme et à la liberté d'expression dont est victime leur art dans le monde. De cette manifestation est née l'association Cinéma et liberté, parrainée par Danièle Mitterrand, qui regroupe des hommes de cinéma de toutes origines.

La première séance plénière du conseil d'administration (dont sont membres, entre autres, Martin Scorsese, Francesco Rosi, Youssef Chahine, Souleymane Cissé, Costa Gavras, John Boorman, et que préside Francis Girod) a eu lieu à Cannes le 14 mai.

Censure politique en Chine, censure religieuse dans les pays arabes, extrême pauvreté en Afrique, choc mal maîtrisé du passage à l'économie de marché dans les pays de l'Est, occupation quasi totale des écrans par les productions hollywoodiennes en Amérique latine et à peine moindre dans la plupart des pays européens, manque de respect des droits des auteurs pratiquement partout : le tour de table a dressé un bilan plutôt sombre de l'état du cinéma mondial.

L'association s'est également inquiétée du sort d'un des membres de son conseil, le réalisateur argentin Fernando Solanas (*Tango, l'Exil de Gardel*, *le Sud*) : interviewé par un hebdomadaire de Buenos-Aires alors qu'il terminait son nouveau film, *le Voyage*, il avait exprimé sans ambages les sentiments peu aménes que lui inspirent le président de la République d'Argentine, Carlos Menem, et les conséquences de sa politique sur la production nationale.

En réponse, le président Menem, qui avait pourtant proposé, lors de son investiture, la direction de l'Institut national du cinéma à Solanas, réclame un an de prison et une très forte amende contre celui qu'il n'appelle plus *« mon cinéaste préféré »*. Il a également demandé l'inculpation de la journaliste qui avait recueilli les propos du cinéaste, et du directeur de la publication. Cinéma et liberté a adressé une demande solennelle au président argentin pour qu'il renonce à son action.

J.-M. F.

Des films sans perspectives

Une année de crise ou de transition pour la section spéciale du cinéma d'auteur français ?

Rien ne va plus... Perspectives du cinéma français, la section parallèle qui fut créée en 1973 par la SRF (Société des réalisateurs de films) pour représenter à Cannes les forces vives du cinéma d'auteur français, n'apporte, cette année, que déceptions. Cela fait déjà un certain temps qu'elle allait cahin-caha, offrant plus de brouillons, d'œuvres inabouties que les véritables « perspectives » de la création dans son domaine réservé. En 1991, elle n'aura été que le ramasse-miettes des autres sections du Festival de Cannes et des festivals qui l'ont précédé.

Faut-il en vouloir à l'équipe d'organisation quand on sait que sa tâche n'a pu être facile, et que, de toute façon, les auteurs et leurs producteurs préfèrent aller à Un certain regard ou à la Semaine de la critique pour affronter un public et une attention beaucoup plus larges que dans le cercle de la cinéphilie parisienne ? Ce manque de confiance, maintenant connu, envers Perspectives aurait dû inciter cette équipe à réfléchir sur le maintien d'une section à bout de souffle qui, tout en s'annonçant de transition vers 1992, semble bel et bien gérer un état de crise artistique aigu.

Est-ce pour masquer cet échec qu'on a fait l'ouverture avec *Cheb*, de Rachid Bouchareb (sélectionné au dernier Forum de Berlin) ? Le film avait bonne réputation à cause de son sujet, inattaquable pour la bonne conscience. Expulsé de France – où il vit avec ses parents depuis sa petite enfance – pour un acte de délinquance, un beur de dix-neuf ans arrive en Algérie. Les autorités lui confisquent son passeport et il est expédié au service militaire, brimé parce qu'il ne parle pas l'arabe. Ses mésaventures d'étranger de partout et celles de Malika, la jeune fille qu'il aime, renvoyée, elle, par son propre père dans la famille algérienne où elle n'aura plus aucune autonomie, reposent certes sur des faits de société. Mais le scénario n'est écrit que pour une démonstration édifiante et la mise en scène mélodramatique finit par rendre invraisemblable ce qui est pourtant une réalité douloureusement vécue par certains jeunes immigrés maghrébins, déracinés et décalés d'un pays à l'autre.

Il ne suffit pas d'un sujet – fût-il comme celui-là essentiel ; il ne suffit pas non plus d'une volonté d'originalité formelle pour faire un bon film d'auteur. Or, la sélection de Perspectives est, globalement, l'illustration des insuffisances dans ces deux catégories. Pour la première, *Cheb*, donc. Et puis, dans un esprit voisin, *les Enfants des néons*, de Brahim Tsaki, histoire de Djamel, beur d'une cité de béton de la périphérie d'une grande ville, qui traîne avec son copain Karim le sourd-muet et s'éprend d'une jeune Française, un peu plus âgée et plus mûre que lui. *Les Enfants qui s'aiment* et le souvenir de Jacques Prévert... C'est sympathique mais trop fluet dans l'intrigue, effiloché dans la mise en scène. *Faux Frères*, de Vincent B. Martorana (Grand Prix du jury à Belfort 1990), dilue entre la Belgique et la France, la France et la Belgique, un étrange thème de fait divers et de transfert d'identité chez un adolescent en cavale, dont les ambiguïtés se perdent à travers les maladresses de la réalisation et certaines erreurs dans le choix des acteurs. Encore serait-on tenté de valoriser ces trois films face au néant de *Jalousie*, premier long métrage de Kathleen Fonmarty, qui, malgré son passé d'expérierces fructueuses qu'indique la brochure de presse, semble n'avoir pour références culturelles que celles du roman-photo et de la presse du cœur. Pas de scénario, pas de mise en scène (de belles images d'Aix-en-Provence peuvent faire plaisir au Syndicat d'initiative), pas de direction d'acteurs. Lio, Christian Vadim et quelques autres n'en peuvent mais...

De la deuxième catégorie, on préférerait ne pas avoir à parler, pour ne pas mettre au compte de l'intellectualisme de laboratoire et de la prétention esthétique *le Cri du cochon*, d'Alain Guesnier, essai audiovisuel sur la mise en ondes et en images d'une pièce radiophonique relevant du « théâtre et de l'absurde », et *Canti*, de Manuel Pradal, qui, dans un noir et blanc faisant au moins honneur au directeur de la photographie, cherche à créer un univers pasolinien avec « ragazzi » ambigus et prostituées, par des mouvements de caméra à l'esbrouffe.

On préférerait ne pas avoir à en parler, si *le Coup suprême*, troisième réalisation du comédien Jean-Pierre Sentier, fantaisie à la Jules Verne et à la Méliès en toiles peintes, maquettes, truquages et numéros de comédiens délirants, n'apportait, par l'humour et l'imaginaire, un certain réconfort. N'empêche que cette sélection nous reste sur le cœur, ou faut-il écrire sur l'estomac ?

JACQUES SICLIER

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

CULTURE

MUSIQUES

Le trouble et la mémoire

L'émotion règne au Casino de Paris avec l'ombre légère de Serge Gainsbourg

JANE BIRKIN
au Casino de Paris

En jean délavé, T-shirt blanc immaculé et baskets, Jane Birkin ne trahit pas son image, ni celle de Serge, ombre planante, sur la scène et dans le public. Trois ans après ses premiers concerts, au Bataclan, la jeune femme, éternellement jeune, plus émotive que jamais, a choisi de porter un délicat hommage à l'auteur-compositeur disparu *en mars dernier*.

Le spectacle était prévu de longue date : on n'y verra donc *aucune cérémonie* commémorative, mais l'affirmation des liens profonds qui aboutirent il y a plus de vingt ans à *Je t'aime moi non plus*, et continuèrent, jusqu'à l'année dernière, avec l'album *Amours des feintes*, à alimenter un des plus beaux duos de la chanson française.

Nulle tristesse au Casino de Paris, mais beaucoup de souvenirs : des chansons d'abord, une vingtaine, signées Gainsbourg, bien sûr, des clins d'oeil, comme la remontée sur un escalier coulissant, référence au dernier spectacle de Serge, où un figurant trébuchait, créant l'illusion de la chute du chanteur. L'enchaînement est symboliquement parfait, depuis *l'Aquoiboniste*, chanté dans une introduction *a capella*, jusqu'au *Je suis venu te dire que je m'en vais* au deuxième rappel, point final en forme de point d'interrogation, car après Gainsbourg, qui écrira avec autant de bonheur pour Jane?

Jane Birkin plonge sans remords dans son passé baby-doll. Puis, elle resurgit en femme mûre, actrice intelligente et chanteuse accomplie, sachant jouer de cette voix si singulière et haute, où se profilent les inflexions de son double masculin. Le public, bercé, heureux, accompagne *Ex-fan des sixties*, fredonne tout bas *Quoi* et *les Dessous chics*, se perd un peu dans les détours de *Et quand bien même*, dernier cadeau avant départ. Jane l'adolescente délicate tient la scène par un fil, marque le rythme d'un léger balancement de gauche à droite, chante *la Chanson de Prévert* dans un souffle, du Gainsbourg classique, et des larmes lui perlent au coin des yeux. Pour un instant, elle emprunte *Sous le soleil exactement* à Anna Karina, s'éclipse pour embrasser ses six musiciens.

Abdel Touil, aux lumières, a joué la sobriété : il la laisse évoluer sous un faisceau blanc sur fond de couleurs primaires, bleu, rouge, vert. Une enfant vient l'enlacer et Jane la raccompagne en la tenant par la main. Elle n'aura commis en tout et pour tout qu'une seule infidélité à celui qui fut son découvreur, son ciseleur d'images, avec *As time goes by*, la chanson du film *Casablanca*. Anglaise de charme, Jane Birkin descend dans la salle, disparaît pour reparaître au balcon, applaudie comme une star. La scène lui va comme un gant. Y reviendra-t-elle?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Casino de Paris, jusqu'au 1er juin, à 20 h 30. Tél. : 49-95-98-98.**

Les riches heures de Betsy Jolas

Le Trio à cordes de Paris a fêté ses vingt-cinq ans avec une création : un beau cadeau

LE TRIO A CORDES DE PARIS
à la Salle Gaveau

La configuration à trois est, dit-on, la plus difficile à vivre en famille. Il faut croire que le Trio de Paris l'a bien supportée. Le violoniste Charles Frey, l'altiste Michel Michalakakos et le violoncelliste Jean Grout ont gaillardement fêté mardi 14 mai, salle Gaveau, non pas leurs vingt-cinq ans de cohabitation mais pas moins d'un quart de siècle d'existence pour leur formation ; le second n'y figure que depuis neuf ans.

Première équipe de chambristes qui ait pu vivre en France de ses seuls concerts, détachée depuis 1983 de l'Orchestre national de Radio-France, le Trio s'allie à l'occasion les services du flûtiste Patrick Gallois, du pianiste Dominique Merlet. Cette souplesse – et une rare ouverture d'esprit – leur a permis de se constituer un répertoire classique et contemporain, alimenté chaque année par des commandes d'Etat. Après Ballif, Ohana, Dusapin, Nunès, Guinjoan, Condé et tant d'autres, Betsy Jolas a donc été sollicitée pour ce programme d'anniversaire. Le *Trio* en cinq mouvements qu'elle leur a livré les avait visiblement mis en joie. C'est un bien beau cadeau en effet.

Le principe du trio à cordes, c'est l'équilibre des forces, le partage égalitaire des tâches : la démocratie. L'auditeur ne ressent pas l'aspiration vers le haut que procurent les deux violons du quatuor ; son attention n'est pas sollicitée par les assauts de lyrisme, de bavardage ou de virtuosité de ces deux alliés. Assis dans le médium, le son d'ensemble est celui d'une harmonieuse complémentarité, et d'une certaine gravité, au sein d'une même famille d'instruments (contrairement aux tensions du trio avec piano).

Un grain d'esprit de contradiction et l'on brûle de semer dans cette belle entente un peu de perturbation. C'est ce qu'a fait Arnold Schoenberg dans son *Opus 45*, qu'il entreprit une quinzaine de jours seulement après un incident cardiaque, à soixante et onze ans. On dirait que le Viennois a voulu y prouver sa toute neuve vitalité en saturant l'espace sonore de motifs superposés, concassés, fébriles ou (comme les souvenirs de valses à la fin) brutalement parodiques. Les cinq parties enchaînées sont portées par la même hâte de tout dire sans laisser le temps de respirer, sans décolérer.

On retrouve, curieusement, certains dessins, certains effets schoenbergiens dans le *Trio* de Betsy Jolas, comme ces glissandos, ascendants chez le Viennois, descendants chez la compositrice franco-américaine. Mais l'on est tout de suite frappé chez Jolas par la noblesse incisive du trait et – on pense à Beethoven – par les libertés que prend l'élocution par rapport au temps et à l'espace musical. Tout est tenu, organisé, aéré. Mais tout donne l'illusion d'éclore dans l'instant à la réalité. C'est que l'écriture *transgresse par force* «trucs» techniques les possibilités des instruments (attaques voilées, *effets de flous, usage de la sourdine* en plomb pour obtenir des sonorités froissées). C'est aussi qu'elle *enjambe systématiquement* les barres de mesure par un système compliqué de notes liées, qu'elle *associe les longues tenues et les* éclats sonores fulgurants, les pianissimos prolongés et les sforzandos *étincelants. La forme qui se* dégage de l'ensemble n'est en rien préfabriquée.

Betsy Jolas dit qu'elle a conçu ce trio comme un livre d'heures : petits bonheurs de l'audition volés à la vie et redistribués dans une œuvre de musique pure. Cela avec quelle douceur, et avec quel métier!

ANNE REY

Le Monde
est en vente le soir même à Cannes pendant la durée du Festival
9 - 20 MAI 1991

ARTS

La puissance de Dufy

C'est sans doute dans les années de l'immédiat avant-guerre que l'artiste a peint ses meilleurs tableaux

RAOUL DUFY
à la Galerie Fanny Guillon-Laffaille

Parce qu'il a peint dans l'entre-deux-guerres des régates et des champs de courses, des yachtmen et des jockeys, Deauville et Epsom, *Raoul Dufy passe pour un aimable*, trop aimable, décorateur mondain. On vante mollement ses roses tyriens et *ses verts tendres*, avec *ce qui* convient de marquer de condescendance pour un art trop commodément séduisant. Qu'il ait, dans les mêmes années, exécuté des tableaux moins faciles et perfectionné ses procédés d'allusion à tel point que l'ellipse s'y fait mystérieuse, et d'autant plus efficace, il est d'usage de l'oublier. Que son œuvre compte, vers 1930, des allégories «modernisées» joliment ironiques ne l'a pas plus sauvé : à preuve l'indifférence des musées français, qui n'accrochent de lui que quelques toiles «fauves» de ses débuts.

De ces paysages-là, des nymphes rococo aux lèvres fardées assises sur une vague en spirale et aussi des paddocks et des galops à Ascot – il en faut pour les collectionneurs sans imagination, – l'exposition actuelle en montre largement, toutes fondées sur des assonances de couleurs justement mesurées. Le fauvisme de Dufy n'est ni solaire, comme celui de Braque, ni chatoyant à la Vlaminck, ni acidulé à la Derain. Tout de glissements chromatiques et de passages nuancés, il tient de l'impressionnisme, d'un impressionnisme poudroyant rehaussé des teintes de Bonnard.

Or Dufy, entre 1907 et 1914, tout en poursuivant ses travaux de dessinateur de tissus, a quitté ce style. Contemporain du cubisme, il se rend en compagnie de Braque à l'Estaque, sur les terres de Cézanne, sa principale admiration du moment. Il se lie *d'amitié avec Apollinaire, dont il* illustre le *Bestiaire*, et trouve un atelier à Montmartre, près de celui de Picasso. *Au même moment, il entre*prend de fortifier ses compositions et de les construire par volumes fortement cernés de noir et modelés par touches obliques. Les maisons deviennent prismes et pyramides, les bras et les jambes cônes et cylindres. Dufy cézannise violemment. Mais il cézannise sans renoncer aux couleurs. Quand ses contemporains se limitent à des ocres, des gris et quelques verts étouffés, il conserve les rouges, les violets et les jaunes de ses premiers essais. De l'alliance de ces tonalités fortes et d'une géométrie également puissante naissent alors quelques tableaux de premier ordre.

L'exposition en révèle plusieurs, dont les admirables *Maisons rouges de Sainte-Adresse* exécutées en 1910, qui supporteraient d'être comparées aux Kandinsky de la même époque, et *la Grande Baigneuse* de 1914. Sur fond d'architectures triangulaires, une nymphe colossale au visage africain trône au centre du tableau. Musculeuse, toute bâtie par emboîtements de volumes ronds réguliers, elle passerait pour une allégorie du cubisme à la Braque si Dufy, par souci de modernisme ou par moquerie, ne l'avait revêtue d'un costume de bain bleu et blanc, et coiffée d'un turban à carreaux. Mélange exemplaire : Dufy associe avant-gardisme expérimental et peinture de genre à demi satirique. Il se pourrait qu'il n'ait jamais été meilleur peintre que dans ces années 10, juste avant que la guerre ne rompe la dynamique de son invention.

PHILIPPE DAGEN

► **Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine, 75008 Paris ; tél. : 45-63-52-00. Jusqu'au 12 juillet.**

(Publicité)
CONCERT.
EDOUARD ORGANESSIAN
(URSS)
RÉCITAL D'ORGUE
MARDI 21 MAI, à 20 h 30
Basilique Sainte-Clothilde
23, rue Las Cases
75007 PARIS
Mo Solferino

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 18 mai : Corbeil, 14 heures : aquarelles, argenterie, bijoux.

Dimanche 19 mai : Chantilly, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Nogent-le-Rotrou**, 14 heures : armes, mobilier ; **Senlis**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 18 mai : Bourges, 14 heures : arts d'Asie ; **Cannes**, 10 heures et 14 h 30 : affiches de cinéma.

Dimanche 19 mai : Avranches, 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Fougères-sur-Bièvre**, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Fréjus**, 15 heures : *tableaux anciens, livres* ; **Guéret**, 14 heures : bibelots, mobilier ; **Guillestre**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Issoudun**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Le Touquet**, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes ; **Montreuil-sur-Mer**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Pithiviers**, 14 h 30 : livres.

FOIRES ET SALONS

Paris place Bandoyer, Argentan, Dijon, Montargis, Vittel, Douarnenez, La Réole, Saint-Lô, Tournan-en-Brie.

SAMEDI 18 H 30 et 21 H
THEATRE MONTPARNASSE
LES HOMMES NAISSENT TOUS EGO
"...drôlissime..." MATCH. "...une virtuosité tout à fait époustouflante..." LE FIGARO. "...burlesque jusqu'au délire..." L'HUMANITE. "...un comique explosif..." L'EXPRESS. "...décapilants..." LE QUOTIDIEN. "...entre Hitchcok et Buster Keaton..." EUROPE 1. "...le vernis craque, l'ego explose..." LE PARISIEN.
AU FOYER DES 19 H ASSIETTES GOURMANDES ET VINS CHOISIS
LOC. 43 22 77 74
160F - ETUDIANTS 80F

Parce qu'elle est moderne. Parce qu'elle est raffinée. Parce qu'elle adore se sentir belle. Parce qu'elle déteste tout ce qui pince, tout ce qui tire, tout ce qui gêne. Pour elle, Baccarat a créé les boucles d'oreilles les plus smart de Paris.
Elles existent en 7 teintes précieuses : topaze noble, tourmaline rose, béryl vert, cristal clair, saphir pâle, onyx et bleu kashmir.
Elles sont, bien sûr, 11 place de la Madeleine et dans les points de vente Baccarat qui vous seront indiqués en téléphonant au (1) 47 70 64 30.
Baccarat

CINE CLASSIC
pour la 1re fois réunis à l'écran
François MITTERRAND
et
Valéry GISCARD D'ESTAING
dans un film de SERGE MOATI
SORTIE LE 22 MAI
...10 ANS APRÈS !
DU SUSPENSE DU RIRE DE L'ÉMOTION DE L'HUMOUR DE L'AVENTURE DE LA HAINE DE L'AMOUR DE LA PASSION

SPECTACLES

VENDREDI 17 MAI

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Années trente : adaptation littéraire : le Bossu ou le Petit Parisien (1934), de René Sti, 16 h ; Une femme est une femme (1961), de Jean-Luc Godard, 19 h ; Vivre sa vie (1962), de Jean-Luc Godard, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Les Cinémas d'Asie centrale soviétique : le Gardien (1988, v.o. traduction simultanée), de *Bedjan Aitkoulouiev* ; l'Héritier (1976, v.o. traduction simultanée), de Kakov Orazsakhatov, 14 h 30 ; la Route blanche (1989, v.o. traduction simultanée), de Margarita Kassymova ; le Premier matin de la jeunesse (1970, v.o. traduction simultanée), de Daviat Khoudonazarov, 17 h 30 ; la Chasse (1965, v.o. traduction simultanée), de Carlos Saura ; les Amateurs (1987, v.o. s.t.f.), de Serguei Bodrov, 20 h 30.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Les 9es Rencontres art et cinéma de Quimper : Silence et Cri (1968, v.o. s.t.f.), de Miklos Jancso, 18 h ; Stand de tir (1989, v.o. s.t.f.), d'Arpad Sopsits, 20 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Paris en quartiers : le 14e arrondissement : la Coupole a cinquante ans *(1978) de B. Queysanne, la Fureur de* vivre des années 20 (1963) de Jean-Marie Drot, 14 h 30 ; Rue de la Gaîté : Rue de la Gaîté (1960) de Georges Folgoas, la Rue de la Gaîté (1963) de Jean-Marie Drot, 16 h 30 ; Montparnos : le Groupe des six (1964) de Jean-Marie *Drot, la Fureur de vivre* des années 20 (1963) de Jean-Marie Drot, 18 h 30 ; Rues de Paris : Alésia et Retour (1983) d'Abraham Ségal, Daguerréotypes (1975) de Agnès Varda, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

LES AFFRANCHIS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AKIRA (Jap., v.o.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

ALICE *(A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ANNÉE DE L'ÉVEIL (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

ARACHNOPHOBIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES ARNAQUEURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AUJOURD'HUI PEUT-ÊTRE... (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AUX YEUX DU MONDE (Fr.) : Epée *de Bois, 5e (43-37-57-47).*

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

BASHU, LE PETIT ÉTRANGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BONS BAISERS D'HOLLYWOOD (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BUSINESS OBLIGE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CLASSACTION (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DELICATESSEN (Fr.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES DOORS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EATING (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'EVEIL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA FIÈVRE D'AIMER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Pathé Hautefeuille, 6e* (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FORTUNE EXPRESS (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA FRACTURE DU MYOCARDE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GAWIN (Fr.) : Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

GHOST (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GRAND CANYON (A.) : La Géode, 19e *(40-05-80-00).*

GREEN CARD (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HENRY V *(Brit., v.o.) : 14 Juillet* Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'HISTOIRE SANS FIN II (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'HOMME IMAGINÉ (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HOT SPOT (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e *(43-37-57-47).*

HOUSE PARTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE JOUR DES ROIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).*

LUNG TA *(Fr., v.o.) : Epée de Bois,* 5e (43-37-57-47).

MADAME BOVARY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAISON RUSSIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

MERCI LA VIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les *Montparnos, 14e (43-27-52-37)* ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MILLER'S CROSSING (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISERY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

MOI ET MAMA MIA (Dan., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MONEY *(Fr.-It.-Can., v.o.)* : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE MYSTÈRE VON BULOW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES NUITS AVEC MON ENNEMI (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE PARRAIN, 3e PARTIE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE PETIT CRIMINEL (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PLAISIR D'AMOUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

POUR SACHA (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POUSSIÈRES DANS LE VENT (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PREDATOR 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

PUMMARO (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Ciné-Planète magique, 3e (42-76-00-18) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA REINE BLANCHE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e *(42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAILOR ET LULA (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SAISONS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LES SECRETS PROFESSIONNELS DU DOCTEUR APFELGLUCK (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e *(47-70-33-88)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE SILENCE DES AGNEAUX (A., *v.o.) : Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY *(A., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LE TRÉSOR DES ÎLES CHIENNES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Lucernaire, *6e (45-44-57-34).*

URANUS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE VOYAGE DU CAPITAINE FRACASSE (Fr.-It.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

DARKSIDE. (*) Film américain de John Harrison, v.o. : Forum Orient *Express*, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE. Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de *Beauregard, 8e (42-22-87-23)* ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GÉNÉRATION OXYGÈNE. Film français de Georges Trillat : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HORS LA VIE. Film franco-italo-belge de Maroun Bagdadi : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Gaumont Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

IN BED WITH MADONNA. Film américain d'Alek Keshishian, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

JACQUOT DE NANTES. Film français d'Agnès Varda : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA LISTE NOIRE - A PARTIR DU 17 MAI. Film américain d'Irwin Winkler, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LE PORTEUR DE SERVIETTE. *Film italo-français* de Daniele Luchetti, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

RHAPSODIE EN AOUT. Film japonais d'Akira Kurosawa, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 18 MAI

« Le parc des Buttes-Chaumont, le parc de La Villette : deux parcs, deux théories urbaines », 9 h 30, place Armand-Carrel, devant la mairie (Maison de la Villette).

« Les passages marchands du XIXe siècle, une promenade hors du temps », 10 h 30 et 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« L'hôtel des comtes de Potocki », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (I. Hauller).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'*Assemblée nationale* » (places limitées, carte d'identité), 14 heures, 33, quai d'Orsay (Connaissance de Paris).

« Paris vu par les peintres, de Corot à Signac », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (musée Carnavalet).

« Les vieux quartiers de l'île de la Cité, de la place Dauphine à l'enclos du cloître Notre-Dame », 14 h 30, Pont-Neuf, statue d'Henri IV (E. Romann).

« A la découverte du Palais-Royal et de son quartier insolite », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Exposition « Le trésor de Saint-Denis » au Louvre », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, côté rue de Rivoli (D. Bouchard).

« Passages couverts et galeries : les bazars de Paris au dix-neuvième siècle », 14 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Paris historique).

« Le palais de justice, histoire et fonctionnement », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

« De Saint-Roch au Palais-Royal », 15 heures, métro Pyramides (Lutèce-Visites).

« Le moulin d'Ivry », 15 heures, entrée du moulin, rue Barbès, à Ivry (Association des amis du moulin ; tél. : 46-70-15-71).

« *Les tombes les* plus curieuses et les plus spectaculaires du Père-Lachaise », 15 h 15, entrée principale, boulevard Ménilmontant (D. Fleuriot).

« Saint-Denis : la maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, à l'entrée (office de tourisme).

« Exposition Georges Seurat », 17 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

« De Corot aux impressionnistes : les donations Moreau-Nélaton au Grand Palais », 17 h 30, dans le hall (D. Bouchard).

DIMANCHE 19 MAI

« Le Marais. Hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (Art et histoire).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives.

« La place Dauphine, le Pont-Neuf, l'enceinte de Philippe-Auguste des *douzième et treizième siècles* », 14 h 30, métro Pont-Neuf, côté Samaritaine (Paris autrefois).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Ateliers d'artistes, jardins et *curiosités de Montparnasse* », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 30, en haut des marches, à l'extérieur.

« Saint-Eustache et les halles d'hier *et d'aujourd'hui », 15 heures, devant* le portail principal (Connaissance de Paris).

« Les plus belles demeures du Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, sortie métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« La basilique de Saint-Denis », *14 h 30*, à l'entrée (office de tourisme).

« Le réservoir, le grand puits et les cachots de Bicêtre », 15 heures, sortie métro Kremlin-Bicêtre (D. Bouchard).

« L'Institut de France et son pittoresque quartier », 15 heures, 23, quai *Conti (D. Fleuriot).*

« L'hôtel de Soubise. Les appartements interdits au public du prince et de la princesse. Les Archives nationales. La vie à la cour sous Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« De la Concorde au Palais-Royal », 15 heures, place de la Concorde, au pied de la statue de Strasbourg, côté rue de Rivoli et métro (M. Hager).

« Saint-Denis : le Musée d'art et d'Histoire », 16 heures, 26 *bis*, rue Gabriel-Péri (office de tourisme).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 19 MAI

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde au quotidien et son histoire » ; 16 h 30 : « La Thaïlande d'hier et d'aujourd'hui » ; 18 h 30 : « Venise et son carnaval », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le secret des prophètes », par P. Rouelle, astrologue ; « Le règne du Saint-Esprit », par Natya (*Conférences Natya*).

THÉATRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Objectif Terre : 19 h 15.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Voix de femmes dans la lumière : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Architruc : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). La Passion selon Georges Bataille : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Société de chasse : 21 h.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Sketches : 19 h. Jacques et son Maître : 21 h.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). On purge bébé : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Facture : 20 h 45.

CAFÉ DE LA GARE **(42-78-52-51).** Humour violet et son Coulis de vitriol : 20 h 15. Festival des remarquables : 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Feydeau quiproquos : 20 h 30.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE ESPACE CHARLIE-PARKER (42-49-77-22). Radix : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La nuit remue : 19 h. Anna Paulia Tella : 20 h 30. George Dandin : 22 h 15.

HALLE SAINT-PIERRE (42-58-74-12). Les Origines de l'homme : 15 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). La Contrebasse : 21 h.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (47-66-74-58). Hélène : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Voltaire-Rousseau : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Comment séduire une femme : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Cœur à deux : 20 h 30.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute? : 20 h 30.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

L'IMITATEUR QUI BOUGE. Le Grenier (43-80-68-01). Mercredi, jeudi, vendredi, samedi à 22 heures.

VOIX DE FEMMES DANS LA LUMIÈRE. Amandiers de Paris (43-66-42-17). Mercredi, jeudi, vendredi, samedi (dernière) à 20 h 30.

ENTRE FOSSES ET CAGES. Tremplin-Théâtre des Trois-Frères (42-54-91-00). Jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; dim. 17 heures.

GEORGE DANDIN. Fondation *Deutsch-de-la-Meurthe* (42-50-76-25) (dim., lun.) 21 h (21).

MADAME BOVARY, JE T'EMBRASSE PARTOUT. GUSTAVE. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 heures (21).

LAGAF'. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) 21 heures (21).

A VOS SOUHAITS. Antoine-Simone-Berriau (42-08-77-71) (dim. *soir, lun.) 20 h 45 ; dim. 15 h 30 (21).*

ANDROMAQUE. Théâtre 13 (45-88-62-22) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. 15 h (21).

COMME UNE HISTOIRE D'AMOUR. Artistic-Athévains (48-06-36-02) (dim. soir, lun.) 20 h 30, *jeu. 19 heures ; sam. et dim.* 16 heures (21).

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Molière, l'Arabe : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU ***SOLEIL*** *(43-74-24-08). Les Choé*phores en alternance : 19 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Oncle Vania : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30. La Galerie. Cet animal étrange : 20 h 30. La Resserre. Une prière de trop : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Maison de poupée : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS **(42-81-00-11).** Drôle de goûter ! : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Chevallier-Laspalès : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Folies de l'amour : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Rehab : 18 h 30. Le Tartuffe : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Le Tigre : 21 h.

DEUX ANES *(46-06-10-26). Docteur* Bud : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Faux Jetons : 20 h 15. Les Bebes-Cadres : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Même heure l'année *prochaine : 20 h 45.*

ELDORADO (42-49-60-27). Festival *du rire* : 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 45. La Mouette : 20 h 45.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). *Salle II. Leïla et le Conteur : 20 h 30.*

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Déconnage immédiat : 20 h 15. San Antonio : 22 h.

LÉTHÉ-THÉATRE (46-07-59-17). Les Femmes savantes : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : *18 h 45*. Colloque sur l'aménagement d'une région du Nord : 20 h. Le Sujet disparu : 21 h 30. Théâtre rouge. Duende : 18 h 30 et 20 h 30. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas Mesdames : 21 h.

MARIE STUART **(45-08-17-80).** Le Théâtre de la cruauté : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). La Dame de chez Maxim's : 20 h 30.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Love Letters : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

METAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Une histoire de la magie : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Le Gros n'Avion : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Les hommes naissent tous égo : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Les Mémoires d'un fou : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). L'Etourdi : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Eurydice : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Timsit : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Autant en emportent les vamps : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Rumeurs : 20 h 45.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Grande salle. Tous en ligne : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Le Voyage de Mozart à Prague : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Voilez les miroirs, d'après la Pensée : 18 h. Le Vent du gouffre : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Résurrection de Lazare : 18 h 30. Le *Rêve de l'Amérique : 22 h 30.*

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

SANS • VISA

Islande, si près, si loin

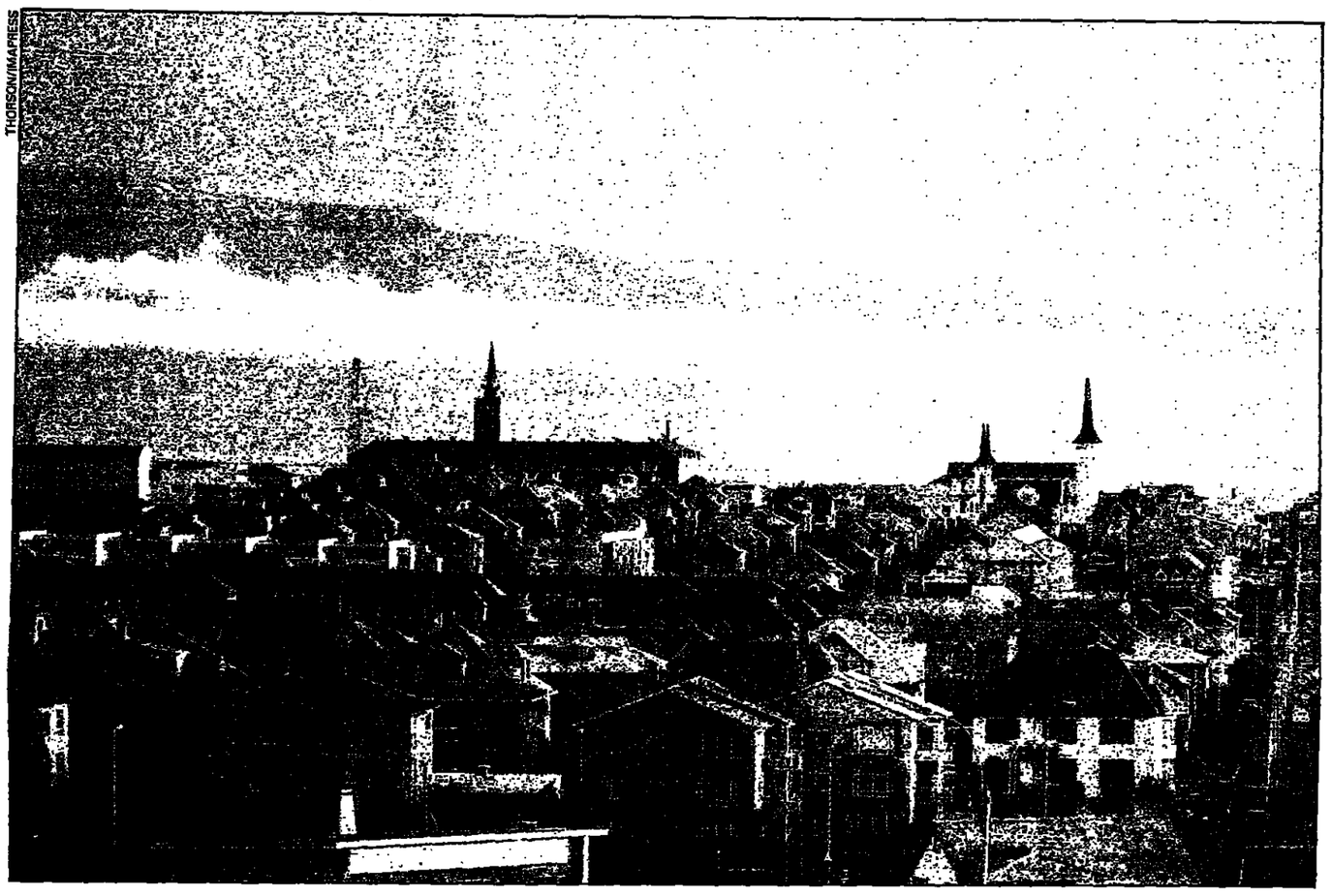

THORSON/IMAPRESS

Indépendante depuis 1944, l'Islande veille avec attention au maintien d'originalités *chèrement conquises sur la* domination de son trop puissant « protecteur », le Danemark. Cette île aujourd'hui dans la pleine force de sa jeune démocratie n'oublie pas qu'elle fut sur le point de succomber à des famines fatales au dix-huitième siècle. *L'Europe la tente, autant qu'elle* l'inquiète.

C'EST par les toits que l'on entre au cœur de Reykjavik, par leurs notes joyeuses, trop vives, de couleurs : des bleus qui rendent l'Atlantique fade, des verts où s'affiche la rareté de la végétation, des rouges d'éruptions en attente. Un peuple de maisons basses posées à hauteur d'homme, qui exige des regards qu'ils se lèvent jusqu'au faîte, comme pour faire oublier leurs rares étages. Une éclatante plantation de tôle ondulée, définitivement ouverte sur le ciel pour capter et renvoyer à la brume toute la lumière du Nord, rehaussant les noirs et blancs des montagnes alentour.

L'apport de la tôle serait purement technique s'il n'illustrait celui d'une liberté. *En 1854*, le Danemark, qui avait mainmise sur l'Islande depuis 1380, et s'était arrogé le monopole du transport, lève un coin de sa tutelle et autorise l'île à commercer. *« C'est ainsi que dans les années 1880*, raconte l'architecte et historien Hordur Agustsson, *nous avons pu vendre directement nos brebis à la Grande-Bretagne et y découvrir la tôle, qu'elle était seule à utiliser dans le bâtiment. Economique, protégeant bien le bois, elle nous a permis de créer une architecture islandaise. Et comme il faut la peindre pour la conserver, nous avons couvert les toits du brun rouge des tuiles que nous n'aurions jamais, ou du vert d'un cuivre hors de nos moyens. Ensuite, les couleurs ont glissé dans la violence. »* Une analyse qui laisse encore trop de place à l'imagination estiment, pinceau à l'appui, ceux qui puisent leur peinture à la source la plus proche : le port, où elle n'est autre que celle dont on recouvrait et continue de couvrir les bateaux.

Curieusement, il est des Reykjavikois pour estimer que ces couleurs font tache dans leur ville. Et qui s'accordent à trouver ces maisons d'autant plus voyantes (gênantes) qu'elles sont modestes. Pour leur malheur, le plus ardent d'entre eux est réputé être David Oddsson, le maire « moderniste », *chef de file du très conservateur* Parti de l'indépendance, fort en l'occasion de l'approbation inattendue de syndicalistes qui ne retiennent des maisons de bois que l'insupportable image de la misère passée.

Dans le carré du village initial (Grjotathorp) où le premier immigrant, Ingolfur Arnarson traça en 874 le premier sentier de sa ferme à la mer (dont l'empreinte *demeure* sous Adalstraeti), vingt-neuf d'entre elles viennent d'être condamnées au bannissement. Car, comme si l'on voulait écarter une image de sang versé, ou une accusation de profanation, on ne détruit plus guère les maisons de bois : *on les pros-*

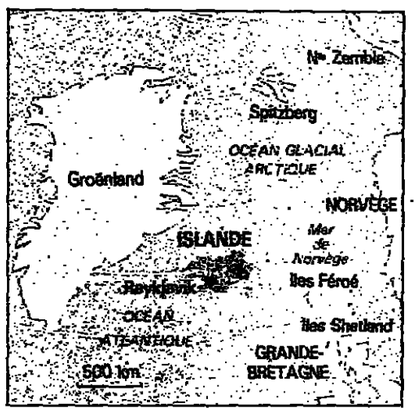

crit. Il est si facile de les démonter pour les réinstaller ailleurs, telle du meilleur effet dans un musée, telle autre en lisière d'une banlieue lointaine. Bonne raison en outre d'oublier que leur valeur vient autant de leurs qualités propres que de leur voisinage et qu'aussi longtemps que le quartier ne sera pas protégé dans son ensemble, le dépeçage pourra se poursuivre.

Passée de 6 000 habitants il y a cent ans à 97 000 aujourd'hui (144 000 pour le grand Reykjavik, soit près des trois cinquièmes des 254 000 insulaires), la ville n'a pas fini de digérer l'exode rural. Les méchantes langues ont surnommé la baie « Copacabana » depuis qu'elle s'est dotée d'immeubles de plus de dix étages qui paraîtraient modestes dans n'importe quelle capitale continentale, mais ont ici l'allure de ces nouveaux riches pressés d'afficher leur argent. Le réseau d'autoroutes urbaines semble avoir grandi aussi vite que le parc automobile (une pour deux habitants), accélérant l'éloignement du centre historique, puis célébrant son reniement sur le corps du Fjalakötturinn, l'un des plus vieux cinémas de Scandinavie, rasé au bénéfice d'un centre nouveau, crûment désigné « commercial », Kringlan, adepte de cette *lingua franca* à base d'Ikea, de Benetton et de Lacoste, zones franchisées pour ne pas dire franches, supranationales à la nuance près, comme le montrent cent autres exemples de Plaza del sol de Guadalajara en Part-Dieu lyonnaise.

La municipalité a été plus heureuse en commandant à l'architecte Margaret Jonsdottir un nouvel hôtel de ville au bord du petit lac Tjörnin. Sagement alignée sur le front de la pièce d'eau, sa sobre colonnade en béton appelle le reflet, donne de la profondeur et avive les couleurs des demeures patriciennes voisines. Il offre un *large dégagement en second plan* au dos du modeste et émouvant Parlement (1881, genre Renaissance), l'un des rares bâtiments de pierre de l'époque. Partage des tâches, rivalité ou rapport de forces, l'ancien tourné vers le *port (le large), le nouveau vers* l'aéroport (l'intérieur), la géographie de ces deux édifices publics installe une symbolique ou une stratégie, dont la désignation de David Oddsson comme premier ministre, à la faveur d'une nouvelle volte-face social-démocrate après les législatives du 20 avril dernier, pourrait être une illustration.

Autre réussite, autre objet de détestation des traditionnalistes : le restaurant tournant de la colline Oskjuhlid (1), à l'autre bout de l'aéroport, qui anime le centre ville comme, l'espace et le ciel en plus, les gares de nos métropoles (pas de chemins de fer et peu de routes en Islande). A Oskjuhlid, l'architecte s'est glissé sans violence dans les interstices du passé en habillant six vastes réservoirs d'eau chaude et en les couvrant d'une coupole de verre, transformant l'image de la serre, familière aux Islandais, en un signal *géométrique fort, comme un* point où seraient captées et concentrées les « fumées de la baie » (à-peu-près de « Reykjavik »).

L'occasion pour la presse d'une interrogation de pure façade : Reykjavik est-elle la capitale la plus propre du monde ? Et d'annoncer les bons comptes : le chauffage géothermique épargne le largage *dans les airs* de 3 500 tonnes d'oxyde de soufre et de 600 tonnes de poussières de carbone, la décharge va disparaître sous un golf, et dans l'Ellidaar, la rivière qui coupe les quartiers Est de la ville, on a pêché *1 500 saumons* l'été dernier.

de notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

Lire la suite page 23

(1) Ouverture prévue à la mi-juin.

AU SOMMAIRE

Le Crazy, ou l'éloge du strip-tease froid..... p. 21
Les Guides bleus *depuis un siècle et demi* p. 20
Le Colorado, quand l'or rendait fou ..... p. 22
Richard Burton, explorateur et paria..... p. 26
Escales (p. 20) • Télex (p. 20)
Jeux (p. 24) • Table (p. 25)

AVEC VOTRE VOITURE
EN FINLANDE

Les routes directes au départ de l'Allemagne ou de la Suède à bord de somptueux PAQUEBOTS FERRIES luxueux et confortables.

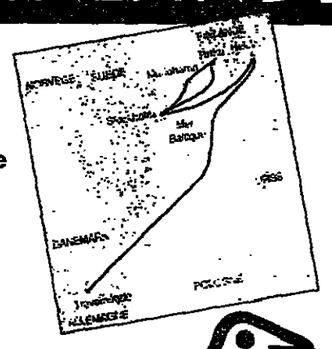

SILJA LINE

Demandez la brochure SILJA LINE à votre Agent de Voyages ou à l'Agent Général : SCANDITOURS, 36, rue Tronchet, 75009 Paris, Tél. (1) 47 42 38 65

Le Bleu

CA devait finir par arriver : le Guide bleu a cent cinquante ans. En fait, beaucoup plus si l'on additionne toutes les mémoires de ceux qui l'ont fréquenté ; beaucoup moins si l'on fait le compte de ceux qui s'en emparent et partent aujourd'hui avec lui. Disons que s'il a une date de naissance, il n'a pas véritablement d'âge, et c'est au travail de ses rédacteurs bénédictins qu'on doit ce sentiment de l'avoir toujours connu et de le découvrir, neuf et lustré, au fur et à mesure de son nouvel attachement à mettre sous la loupe ce qu'il remarque de changements de « climats » et de paysages dans les territoires qu'il traverse. Le Bleu comme exemple d'acharnement thérapeutique à ne jamais laisser le lecteur dans le doute, ni dans le vague, encore moins dans l'incertitude ; le Bleu monstrueusement attaché à lotir, dans la rigueur de la découverte et du savoir, le plus de parcelles possibles de ce monde qui est nôtre. Le Bleu.

Si son frère d'armes, le Michelin, s'est fait une réputation de juge suprême dans l'art extravagant de savoir reconnaître ce que l'on doit manger sous les applaudissements ou renvoyer à la cuisine sous les huées, lui, a toujours joué plus serré en ne prenant appui que sur la vérité, rien que la vérité – pas de blague : au sanctuaire d'Epidaure, le temple d'Artémis est du quatrième siècle avant Jésus-Christ, pas du cinquième ; et le vase à vin du musée de la province du Sichuan, de l'époque Shang, pas Qing.

Terrifiant travail quand il faut se mettre à l'écriture et commencer à abattre (presque dans l'anonymat, car qui retient vraiment le nom de ces soutiers de la haute promenade ?) les lourds contingents de feuillets qu'attend la maison mère. *« Il m'est arrivé,* dira François Monmarché, *de rester prostré, découragé au bout de cinq semaines de voyage par la somme des choses à voir, des gens à rencontrer, des informations à récolter. »* Plus sportif, ou plus illuminé encore, Robert Boulanger avoue son penchant pour la recherche en bibliothèque *« largement aussi importante et peut-être plus excitante que le voyage sur le terrain ».* Sacerdoce pas loin...

On ajoutera que l'immunité touristique ne suffit pas toujours à protéger les enquêteurs contre l'événement à chaud rencontré dans le pays étudié. Boulanger, pris pour un Anglo-Saxon, qui échappe de justesse à un lynchage dans un Iran de 1953, au temps du gouvernement Mossadegh ; Jean-Jacques Fauvel, cette fois trop blond pour ne pas être Américain, entraîné dans une vilaine histoire, en Egypte, lors de la guerre de six jours ; moins tragique, mais aussi dangereux, Monmarché perdu dans une formidable tempête de neige, au col de Burgo, en plein milieu des Carpates, pas très loin de chez Dracula. Les hommes du Bleu ne racontent pas tout ça : *« Il faut que les choses soient claires : nous sommes d'abord des informateurs, pas des romanciers. »*

AMENER la rigueur jusqu'à une forme de pensée, et l'abnégation jusqu'à un sentiment de jubilation, procède d'une disposition d'esprit suffisamment aristocratique pour que la bourgeoisie n'ait été tentée d'y apporter sa marque et d'en tirer des bénéfices, ainsi que beaucoup de respectabilité, en exploitant un domaine qui, au milieu du dix-neuvième siècle, restait entièrement à conquérir : le voyage touristique. Ce fut l'œuvre d'un dilettante et marcheur éclairé, Adolphe Joanne, avocat, journaliste, fondateur, avec Paulin et Charton, de *l'Illustration* et signataire, en 1841, d'un *Itinéraire descriptif et historique de la Suisse.* Avec ce premier titre, mais davantage avec ce qu'il laissait entendre dans l'attaque du sujet, les Guides bleus n'étaient pas encore tout à fait nés, mais ne pouvaient que déterminer, une dizaine d'années plus tard, Louis Hachette à s'assurer la collaboration de Joanne pour la révision et la mise au point de tous les guides édités par La Librairie. Ceux placés sous l'autorité directe de Joanne continueront leur carrière avec succès, jusqu'à la fusion avec Hachette, après la première guerre mondiale.

L'automobile faisait voyager une brève population, confortable à la halte, érudite dans les cathédrales, étonnée sous les voûtes lancées par l'architecture moderne : on était entre gens de bonne compagnie ; les guides guidaient. « 36 » n'allait sans doute que peu faire monter les ventes, et laisserait cette vaste cohorte de congés payés s'en aller sur les routes de France, de la Gauloise en renfort dans la musette, de préférence à une littérature qu'il serait toujours temps de consommer pour peu que les temps ne s'assombrissent de trop...

Dans les années 50, la route a cessé d'appartenir aux grosses cylindrées : la 4 CV et la 2 CV donnent le signal du grand départ. Le sociologue Joffre Dumazedier lance une formule qui n'ira pas très loin, mais donne du cœur au ventre aux masses laborieuses : Développement, Délassement, Divertissement. Le tourisme social sous la casquette des « 3D ». Un homme nouveau est arrivé à cette époque-là aux Guides bleus, c'est Francis Ambrière. Prix Goncourt, en 1946, avec *les Grandes Vacances* (récits de captivité), il fait entrer la collection dans l'ère moderne du voyage et inaugure une approche qui sera judicieusement retenue par ses successeurs dans les rénovations de la collection. Homme de goût, de travail et de bon sens, il supportera avec flegme les flèches lancées par Barthes qui, au chapitre de ses *Mythologies* consacré aux productions du fameux guide, avait tenté, en 1957, d'en dessouder les armatures en le réduisant à un gros dépliant sombrement attaché à ne voir dans un pays que l'aspect culturel. Ainsi : *« Socialement, pour le* Guide bleu, *les hommes n'existent que dans les trains, où ils peuplent une troisième classe « mélangée ». Pour le reste, ils ne sont qu'introductifs, ils composent un gracieux décor romanesque, destiné à circonvenir l'essentiel du pays : sa collection de monuments. »* Au demeurant, il n'est pas dit que cette attaque au fond n'ait pas troublé la vieille maison, ni ne lui ait donné à réfléchir sur les options futures à prendre.

CE qu'il faut remarquer, plus de trente ans après la seule critique un peu sérieuse qu'on ait tenté de porter contre cette institution, c'est le bel enthousiasme avec lequel aujourd'hui on l'honore. L'ouvrage, fort bien tourné, qui célèbre le 150e anniversaire se conclut par un livre d'or où sont rassemblés un certain nombre de témoignages d'utilisateurs supposés du Bleu. Véritablement, c'est l'unanimité, la grande émotion. Voilà l'Indispensable, le Sauveur. De Bernard Attali à Gérard de Villiers, de Jacques Chirac à Jack Lang, de Louis Nucera à Max Gallo, ils sont tous résolument pour. Tous aussi dépassés par l'événement et la façon de le dire de manière un peu pertinente. Yves Berger, seul, parvient, modestement, à donner un peu de sel au sujet : *« Si Christophe Colomb, abordant au Nouveau Monde, avait eu son Guide bleu, il n'aurait pas pris l'Amérique pour les Indes... »* Bien sûr, mais Colomb partait justement vers les Indes pour qu'on puisse savoir, un jour, que ce n'était pas la bonne direction pour l'Amérique.

Jean-Pierre Quélin

► L'album du 150e anniversaire retraçant l'histoire des Guides bleus est offert par les libraires aux lecteurs qui font l'acquisition de trois volumes de la collection.

ESCALES

Printemps turc

« Voluptueusement couchée sur le divan de ses sept collines ». Ainsi la décrit Théophile Gautier séduit par ce décor de « Mille et Une Nuits » planté de minarets et que l'on imagine volontiers peuplé de courtisanes mystérieuses. Les fastes de l'Orient en trois syllabes : Istanbul. Une ville que Pacha Tours (dans les agences de voyages), qui commercialise également la marque Eden, propose de découvrir en quatre jours, le temps d'explorer, à la meilleure saison, la mosquée Bleue, Sainte-Sophie, la mosquée de Soliman le magnifique, le palais de Topkapi, le Grand Bazar, sans oublier l'incontournable croisière sur le Bosphore, de la Corne d'Or à la mer Noire. Départs tous les jeudis, sur vols réguliers Air France ou Turkish Airlines. Hébergement en hôtels 3, 4 ou 5 étoiles. Comptez, par exemple, 4 920 F par personne de Paris (5 060 F de Lyon) en 4 étoiles, chambre double et pension complète (on promet les meilleurs restaurants de la ville) avec le vol, les transferts, un guide et les visites prévues au programme. A signaler également des week-ends de trois jours dans des hôtels de charme (citons le Yesiliev et les Kiosques Ayasofia) autour de 3 000 F en chambre double, petits déjeuners et avion. Autre option : un circuit de huit jours (Ankara, la Cappadoce, Konya, Ephèse, Bursa et Istanbul) en autocar climatisé, à partir de 3 980 F par personne (de Paris mais on peut aussi partir de Nice, Lyon, Toulouse ou Nantes), en chambre double (3 étoiles), pension complète et avec guide francophone. Autre spécialiste de la destination, Marmara (dans les agences de voyages) propose notamment, outre plusieurs circuits, une découverte approfondie d'Istanbul en 8 jours (à partir de 3 660 F en demi-pension) ou un séjour de même durée dans son village club de Kusadasi (2 750 F de Paris, en pension complète), une des plus belles stations balnéaires du pays. Quant aux deux filiales tourisme d'Air France, elles annoncent des réductions jusqu'au 26 juin : sur trois circuits chez Jet Tours dont un quinze jours très complet (de 9 250 à 9 700 F de Paris, en pension complète) et pour des séjours hôteliers, des itinéraires en voiture ou un circuit de huit jours (3 480 à 3 950 F de Paris en pension complète) chez Jumbo, voyages en vente dans les agences de voyages.

Irlande
Ecartez-vous du droit chemin
de Green en Green
de Cottages en Châteaux
au Rythme de l'Homme Tranquille
• Séjours ou Circuits Golf
• Bateaux sur le Shannon
• Locations de Roulottes
• Chasse et Pêche
• Tourisme en Liberté
l'Irlande a tant à vous offrir
Choisissez le spécialiste des voyages Golfiques
Voyages Gallia
12, rue Auber, 75009 Paris
Tél. (1) 42.66.48.71 / (1) 42.66.07.24
LIC 249

Greens d'Ouest

La Bretagne et les Pays de la Loire. Menhirs, calvaires et enclos paroissiaux, chaumières et châteaux, granit rose ou sable doré, terres verdoyantes, fraîcheur des rivières, toits d'ardoise et pierres de tuffeau blond. Contrée d'histoire et de légendes, d'art et de culture, l'Ouest voit fleurir aujourd'hui, sur les cartes qui le représentent, un parterre de petits drapeaux rouges. Avec le vent du large souffle désormais, sur la côte, le bocage et la lande, le raz de marée des vacances actives et des loisirs toniques qui font qu'on y compte aujourd'hui pas moins de 47 parcours de golf. De quoi se proclamer « naturellement green » et s'afficher « paradis du swing ». D'autant que 28 de ces parcours ont signé une « charte » des golfs touristiques, charte qui privilégie l'accueil des golfeurs, seuls ou en famille, débutants ou confirmés, sportifs ou esthètes. Là-bas, en effet, le golf se regarde et se respire autant qu'il se joue. Et toute l'année en raison de la douceur du climat. Pour choisir, une brochure « très golf » et « très confort » (avec une sélection d'hébergements et de forfaits) est disponible à la Maison de la Bretagne (17, rue de l'arrivée, 75015 Paris, tél. : (1) 45-38-73-15). Autre paradis golfique, la Normandie (à moins de 2 h de Paris) n'est pas en reste avec une brochure (à demander au Comité régional de tourisme de Normandie, 46, avenue Foch, 27000 Evreux, tél. : 32-33-79-00) proposant, au choix, journées d'évasion, week-ends, courts séjours ou vacances. Y sont présentés 21 des 37 parcours de la région sans oublier des renseignements sur la localisation, les conditions d'accès, les tarifs pratiqués et une sélection d'hébergements.

STEPHANIE DE BOUTRAY

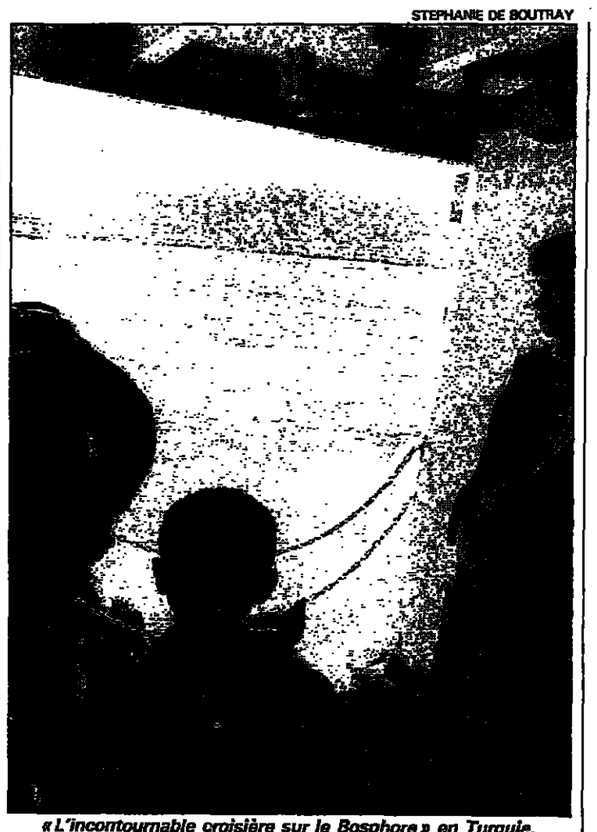

« L'incontournable croisière sur le Bosphore » en Turquie.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

Pêcheurs d'Auvergne

Côté décor, les monts du Cantal, les collines des Combrailles et du Livradois-Forez, les vallées de l'Allier, de la Loire et de la Dordogne, des cascades turbulentes et des torrents impétueux, des rivières et des retennes de barrages, des lacs de cratères et des étangs sereins. Au total, 10 000 km de cours d'eau de 1re catégorie, 2 700 km de cours d'eau de 2e catégorie et 9 700 ha de plans d'eau. Côté espèces, truites, ombres, sandres, brochets, ablettes, brèmes, gardons, retengles, goujons, vairons, et chevesnes. Côté techniques, la mouche, le lancer, la grande canne, la pêche au coup avec trois pratiques particulièrement à l'honneur : les pêches à la grosse carpe, à l'omble chevalier et au saumon. Sans oublier les écrevisses. En Auvergne, la pêche, comme la nature, a la folie des grandeurs. Pour partir à la pêche aux idées, on peut se procurer une documentation auprès du Comité régional du tourisme (43, avenue Julien, B.P.395, 63011 Clermont-Ferrand Cedex) ou consulter le Minitel (3615 Auvergne) qui présentent notamment une sélection de séjours et de stages proposés par des professionnels signataires d'une charte assurant des prestations et un accueil de qualité pour les pêcheurs et leur famille. Dans le Cantal, le Puy-de-Dôme, en Haute-Loire et dans l'Allier. A signaler, dans une autre région, les stages (7 ou 14 jours) d'initiation et de perfectionnement à la pêche sportive organisés en Aveyron, dans la haute vallée du Lot, entre Grands Causses, monts d'Aubrac et Margeride, à l'intention des jeunes de 9 à 17 ans. Pour 220 F par jour, en pension complète et gîte rural, non compris le voyage, la licence et le permis. A l'honneur l'acquisition de techniques fines (toc, rouler, mort manié, vif, ultra-léger, mouche), mais également la connaissance du milieu. Renseignements : François et Claude Piccio, Centre Pêche Nord-Aveyron, Galinière, 12560 St-Laurent-d'Olt, tél. : 65-47-52-46.

TÉLEX

Pluie d'étoiles sur les Pyrénées-Roussillon avec l'ouverture d'un cinquième hôtel 4 étoiles, produit quasi inexistant dans cette région jusqu'en 1990. Située à Perpignan, La Villa rejoint ainsi, dans cette catégorie, le Relais des trois mas à Collioure (vue superbe sur le port), Le Relais Aras de Grando à Argelès-sur-Mer, L'Ile de la lagune à Saint-Cyprien-en-Roussillon et Le Château de Riell, un Relais et Châteaux de caractère dominant Molitg-les-Bains, station thermale au charme d'antan et aux cures raffinées.

Spécialiste de la randonnée « douce » (les bagages suivent et on loge dans de petits hôtels de montagne), Pédibus (Lionel Fouque, Les Teppaz, 73670 Entremont-le-Vieux, tél. : 79-65-85-58) propose, dans sa brochure d'été, des traversées d'une semaine dans la Chartreuse, les Bauges et les Aravis, autour de 2 300 F en demi-pension. Egalement programmés, un tour du Mont-Blanc sans portage en septembre (10 jours, 3 850 F) et, du 4 au 10 août, une randonnée « vertige » en Chartreuse (1 950 F), le long des sangles, sentiers en balcon, à flanc de falaise.

Un tour de France original : celui proposé par les dix-huit Maisons régionales installées à Paris. A la clé, trente-six séjours de charme, de deux à sept jours, pour deux personnes. Le principe est simple : il s'agit, en une semaine, du 1er au 7 juin, de faire apposer le tampon de chaque Maison sur un bulletin (disponible dans les dix-huit étapes de ce rallye) qui participera ensuite à un tirage au sort. Renseignements au (1) 42-86-89-53.

La Réunion devrait être desservie, à partir de juillet 1992, par la compagnie Corse Air (principal actionnaire Nouvelles Frontières) qui a obtenu les droits de trafic charter pour cette île de l'océan Indien ainsi que pour Madagascar et Bangkok. Deux vols par semaine (dont un avec escale à Marseille) seraient assurés par un Boeing-747 doté d'une première classe.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Les seins de glace

Quarante ans tout juste qu'on vient ici se donner des vapeurs à la vision d'un spectacle d'une rigueur et *d'un froid polaires*. Succès considérable pour le Crazy Horse Saloon, dirigé sans défaillance par Alain Bernardin, maître d'un ballet perpétuel et sans cesse renouvelé.

LE temple du sexe était un *patronage, et combien le* savaient ? Quelle alchimie a bien pu, depuis quarante ans, tourner les sangs, et surtout les récits, des gogos-spectateurs du Middle-West ou de Nagasaki, pour que, de retour dans leurs chefs-lieux, ces bienheureux répandent après tant d'autres la rumeur que, là-bas, dans un sous-sol de l'avenue George-V, à Paris, était l'enfer du nu ? Qu'y battait, dans le plus sage, le *plus aseptisé des décors*, le cœur magnétique du fantasme ?

Le Crazy Horse Saloon, ou les promesses de l'interdit ! Les plus belles filles du monde mises en cage, sur une scène minuscule, pour quelques centaines de voyeurs par représentation. La débauche dans Paris, *adaptation* contemporaine des « petites femmes » d'antan. La canaille en vitrine, contre une bouteille de champagne. Il fallait bien un anniversaire (mai 1951-mai 1991), *pour que s'effeuille ce* vieux paradoxe. Il y avait méprise, même en 1951, quand Alain Bernardin, alors restaurateur place du Marché-Saint-Honoré, inventa sa version du « strip » à la française, un genre découvert, un jour, dans les pages glacées d'un magazine américain.

Et aujourd'hui, le gourou de l'artifice, peut-être justement à cause de ces quarante années et des souvenirs confus du Middle-West, lève lui-même un coin du voile de l'innocente duperie. Et *puis, ceux qui viennent désormais* s'asseoir religieusement dans les rangées de fauteuils de théâtre, où l'on trouve encore la place de vous servir à boire, découvrent vite, plus vite que leurs prédécesseurs sans doute, que, de sexe, ici, point, ou si peu ! Ou alors si domestiqué, si épuré, tellement vidé de sens et de sensualité qu'il faudrait vraiment n'avoir jamais vu une jarretière de près ou de loin pour rester dans l'illusion. Le dernier spectacle en cours – Bernardin se remet au travail tous les cinq ans, – Porte-Jarretelles blues, décline, comme à plaisir, tous les trucs, les astuces, les jeux de miroir et de morale imaginés par cet amoureux des femmes qui, plutôt que de les séduire seul, en user, s'y mêler, préféra se tailler la scène permanente, et fort répétitive, de gentille frustration qui allait devenir, pour les touristes, aussi célèbre que la tour Eiffel. Son théâtre d'ombres sur peaux blanches. Sa conception des fesses, des seins, son dictionnaire du déhanchement, que ces quarante années ont imposé, dans la mode, au ciné et dans le Middle-West, comme le canon universel de l'éternel féminin.

Tous les trucs, vraiment, imaginés par un homme qui fréquenta beaucoup des derniers surréalistes dans les années 50, se dit artiste lui-même, le rappelle à ceux qui le prennent pour un simple directeur de revue. A quarante ans, ce *blues* d'anniversaire vaut confession. Le Crazy n'a rien d'un strip. Bernardin s'énerve si l'on se réfère à Pigalle, pire encore à Londres, oubliée dans le *hard*, le vrai porno. Bref, l'ennemi, celui qui en donne pour l'argent de ses clients, qui différencie ses égéries, la blonde, la petite, la fille trop forte... Alain Bernardin, lui, met en scène les *« frustrations de la salle »*, et c'est bien pour cela, pour ce sexe lavé à grande eau, ce sexe sans sexe, que les épouses, à quelques explosions près chaque année, acceptent d'accompagner leur mâle de mari dans cet antre du distingué obstiné, et même de trouver quelques qualités au spectacle proposé.

Et qu'y aurait-il à redire à ces gentils défilés ? Pourquoi diable les féministes du MLF, dans les années 70, jugèrent-elles nécessaire d'investir de force la cave peinte en rouge ? Faute de plafond, la scène paraît plus éloignée, presque un écran de télé. Nous ne sommes pas là, et elles non plus. Le génie des éclairagistes vous peint un sein de toutes les couleurs, au point que vous doutez qu'il puisse s'agir encore d'un sein. Et puis, elles sont quinze sur scène, pour les tableaux collectifs, identiques ou presque, de 1,65 à 1,73 mètre. Perruquées au ras des yeux de jaune paille ou de rose, impersonnelles à souhait, volontairement. Aussi, d'un sein à l'autre – le gauche, que Bernardin assure être toujours le plus beau chez une femme, – d'une fesse à une autre fesse, ce n'est plus qu'un jeu de glaces. L'addition qui provoque la soustraction, et à la quinzième, quelle que soit la musique de synthé, la mise en scène ou les fumées, le pourpre ou le bleu des lumières, vous avez oublié que cette fille multipliée était nue.

Elle, ou plutôt elles, car sous ces corps comme plastifiés battent des cœurs, elles, donc, dansent peu, bien que leur patron les appelle ses *« danseuses »*. *« Elles bougent, plutôt »*, parce que les mouvements, toutes les offrandes physiques qu'on paierait 10 sous ailleurs, déchaîneraient trop d'emportement. Sûr, on en voit davantage dans n'importe quel dancing, car un corps s'exhibe, même habillé. Le Crazy est l'adversaire du *hard*, de toutes les polissonneries de music-hall ou de quartier chaud. Mais, plus strict encore, plus pudibond, il parvient même à s'éloigner de la vie.

Et c'est bien ce que l'artiste recherche, la proximité avec l'œuvre picturale de ses vieux amis surréalistes. Sa scène, encombrée de corps robotisés, à force de se ressembler dans leur plate perfection, évoque les femmes nues de Delvaux ou de Giacometti, même si l'heureux maître d'œuvre de cette illusion scénique et sociologique a mieux connu Max Ernst et Georges Mathieu. Femmes immobiles, même en cadence, irréelles, show surdistancié.

Dans le bataillon dénudé, nous avions cru apercevoir une fille plus mince, de fesses et de chevilles, que les autres. Cette incongruité nous avait troublé. Une erreur, simplement, dans la revue, une erreur qui sera corrigée ! Car, enfin, Bernardin ne plaisante pas avec les codes inamovibles du plaisir. Des règles découvertes en 1951, et jamais trahies. Bien sûr, il cède un peu aux inévitables modes du temps : l'idéal des premières années avait été réglé sur 58 kilos en moyenne pour 1,70 mètre. *« Mais les filles de l'après-mai 68,* explique Alain Bernardin, *ont sans doute voulu maigrir, surtout des seins »* : 50 kilos. A deux doigts de briser son jeu solitaire de scène. A désespérer de son cher vieux lexique, partagé avec ses maîtres dadaïstes et ceux du Middle-West. Heureusement, les années 90 lui rendent le moral : 56 kilos. Même si, pour maintenir ce niveau de perfection, l'inventeur du Crazy est obligé de recruter des danseuses plus jeunes, souvent de dix-sept ans, même de seize ans. *« Maintenant, ce sont les parents qui viennent me présenter leur enfant. »*

Et franchement, les parents ne risquent rien. Alain Bernardin, pour sauver le Crazy de la débauche et préserver son œuvre intime, conduit son équipage en père sévère. Il s'en flatte. Les filles pointent à l'heure, à l'horloge-mouchard, leurs fréquentations sont surveillées par les deux *« capitaines »* – d'anciennes danseuses – et il y a bien longtemps que les chefs d'entreprise en goguette se sont fait dire que cette cave désodorisée se voulait aussi, peut-être d'abord, un pensionnat. Gare à celui qui confondrait l'une de ces demoiselles avec une entraîneuse. Dehors veillent deux cerbères, déguisés, depuis 1951, en gardes de la police montée canadienne.

Les « œuvres d'art » d'Alain Bernardin gagnent entre 15 000 et 30 000 francs par mois, et la maison veille à la gestion de ce pécule. Elles gigotent sur scène pendant cinq ans, puis retournent à la lumière du jour. Anonymes, comme elles l'étaient déjà, non reconnaissables. Certaines font des affaires, dans le commerce de la mode, en Italie, car les Italiens sont friands du Crazy. Les autres épousent un chirurgien comme n'importe quelle jolie femme. Le temps est loin où, de la première génération des *« vingt-quatre »* – vingt-quatre par vingt-quatre, elles ont été deux cent trente à ce jour – quelques-unes, Rita Renoir et Rita Cadillac, réussissaient à faire parler d'elles, après leur noviciat chez Alain Bernardin. Une œuvre d'art se doit à son peintre, même lorsque celui-ci s'est détaché du tableau, attiré par d'autres travaux, les mêmes, en tout point semblables aux précédents, mais de facture plus récente.

Il arrive même que d'anciennes danseuses reviennent avec leurs enfants, bien sûr vieillies, et bien sûr, Bernardin sait tout de leur histoire, les mariages, les divorces, les petits maux de tous les jours. Ces deux cent trente sont sa famille, à la ville comme sur sa toile. Mais, à ces « ex », il ne peut s'empêcher de parler au passé. *« Tu étais belle, tu sais, la plus belle peut-être, mais indisciplinée. Je t'ai souvent grondée. »* Et, alors, il montre les photos de maman aux enfants.

Philippe Boggio

ANNE DELASSUS

► *Le Crazy Horse Saloon*, 12, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 47-23-32-32. Tous les soirs, du dimanche au jeudi. *Spectacle à 21 heures et* 23 h 30. Le vendredi et le samedi, spectacle supplémentaire à 0 h 50. Tarifs : de 195 F *au bar-promenoir, pour un verre*, à 560 F dans les fauteuils d'orchestre, pour une demi-bouteille de champagne.

► Alain Bernardin publie, cette semaine, avec la collaboration de Henry-Jean Servat, *le Crazy Horse légendaire*, aux Editions Fixot, 249 F.

"ILES NATURE"
Islande
MAI - DEBUT JUIN
PRIX EXCEPTIONNELS
CIRCUIT SAFARI
8 JOURS PARIS-PARIS
ICELANDAIR
9, boulevard des Capucines
75002 PARIS
Tél. : (1) 47.42.52.26
Info minitel
3615 code OTISLAND

VO VOYAGES
Des prix à vous faire partir !
NAPLES 1490F
PALERME 1510F
DAKAR 2800F
Prix à partir de + taxes
Tél. : 40 53 07 11 - 181, bd Pereire, 75017 PARIS

Interalpen-Hotel Tyrol. Tout au superlatif.

Profitez de tous les raffinements que vous propose cet hôtel de classe incomparable situé en plein coeur des Alpes. Aménagée dans le style de la région, la maison répand une atmosphère aussi accueillante qu'harmonieuse. Les cuisines se font un point d'honneur à régaler votre palais de tous les délices imaginables. Quant à notre cave, elle est garnie des meilleurs crus. Chacun des spacieux appartements comporte un poêle de faïence et offre une vue splendide. Côté loisirs et détente, vous avez l'embarras du choix: piscine, courts de tennis, bains bouillonnants, saunas, fitness club. Nous avons même prévu une section de bains thérapeutiques. Salon de coiffure et institut de beauté complètent notre programme «bien-être». Le fascinant paysage des Alpes du Tirol vous invite à des parties de tennis ou de golf sur le terrain à 18 trous adjacent. Pour les férus de randonnées et d'alpinisme, l'Interalpen-Hotel Tyrol sera le point de départ idéal de leurs excursions.

A quand votre visite?

INTERALPEN-HOTEL TYROL
★★★★★

INTERALPEN-HOTEL TYROL · B. P. 96 · A-6410 Telfs-Buchen, Autriche · Tél. 19-43 / 52 62 / 6 06
Télex 0 47 00, 534 654 INHOB · Télécopie 19-43 / 52 62 / 60 61 90 · Réservations téléphone 19-43 / 52 62 / 60 62 81

BONNE ROUTE!

Budget Rent a Car vous offre tout ce qu'il y a de mieux dans le domaine de location de voitures pour les vacances. Avec Holiday Drive, la location est simple, avec un tarif "tout compris." Vous pouvez réserver et payer avant de partir, et vos reservations sont assurées dans plus de 100 pays du monde. Il n'y aura aucun supplément caché, ni d'incertitude. Pour réserver votre voiture, ou pour obtenir gratuitement une brochure, prière d'appeler Toll Free 0504 0138 entre 8 heures et 18·30 heures, ou demandez de plus amples informations à votre agence de voyage.

Budget

DÉCOUVERTE

L'Eldorado du Colorado

***« Ghost town* (terme apparu en 1931) : *ville autrefois florissante, aujourd'hui totalement ou presque abandonnée ; le plus souvent à la suite de l'épuisement d'une richesse naturelle, l'or par exemple. »* Dans le Colorado, des dizaines de villes répondent à cette définition du dictionnaire Webster. Elles sont nées du jour au lendemain dans les années 1860, et ont été livrées à l'oubli.**

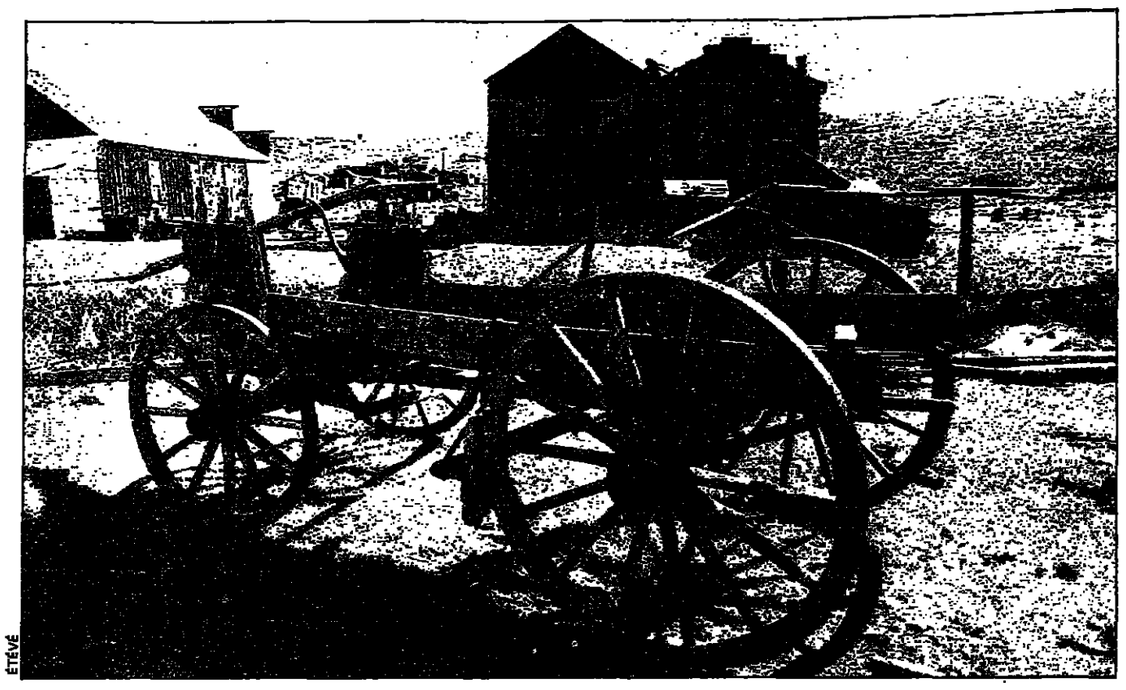

ETÉVÉ

L'HISTOIRE est classique d'un chercheur d'or qui découvre, dans le lit d'un torrent, une pépite de belle taille ou du minerai d'argent qui affleure au flanc de la montagne. La rumeur circule vite. Des dizaines, des centaines de prospecteurs accourent, installent un camp de tentes. On travaille, on creuse, jour après jour, même pendant les hivers si rudes des Rocheuses. On construit des usines pour traiter les minerais. En quelques mois une ville apparaît : des bâtiments de bois pour la plupart, quelques constructions de brique, l'école, des églises, la prison. Les magasins se multiplient, les clients s'entassent dans les saloons le samedi soir. De gigantesques fortunes se font. La ville connaît trente ans, parfois quarante, d'une vie folle, sans mesure, le plus souvent difficile, parfois tragique. Un jour, les veines s'épuisent ou bien la valeur de l'argent s'effondre à la suite d'une décision du gouvernement fédéral, en 1893. Les mineurs quittent la ville ; l'eau inonde les mines fermées ; les usines et les bâtiments de bois résistent mal aux hivers glacés du Colorado. La ville s'assoupit, puis meurt.

Georgetown, apparue en 1864, bientôt surnommée la « Silver Queen » tellement ses mines d'argent semblaient inépuisables, raffinée avec ses maisons victoriennes, ses hôtels de grand luxe, sa bourgeoisie de Londres ou de Philadelphie. 1893 : l'argent ne vaut plus rien. La ville entre dans le déclin. 1930 : 300 habitants.

Central-City, où de l'or fut découvert en 1859. 15 000 habitants au début des années 60. Elle se vantait d'avoir le mètre carré le plus riche du monde. Hôtels, théâtres, Opéra, rien n'était assez grandiose pour les notables de la cité. Aujourd'hui, 400 résidents permanents.

Leadville, ville de l'or puis de l'argent. Quatre mois après la découverte du premier filon, 5 000 mineurs s'acharnent fébrilement. 30 000 habitants en 1878. Sans doute la ville aux fortunes les plus extravagantes. Aujourd'hui, elle vivote très haut dans la montagne, à 3 100 mètres d'altitude.

L'énumération de ces villes et villages fantômes du Colorado pourrait ainsi continuer longtemps : Waldorf, Lamartine, Fairplay, San-Elmo, Victor, Ashcroft, Tin-Cup, Creede et Cripple-Creek... Certaines ne sont plus qu'un nom sur des cartes anciennes.

A partir de 1950, de petites sociétés historiques se sont constituées ici et là et ont décidé de sauver ce qui restait de ce passé extraordinaire mais éphémère. Sans financement, avec ténacité et enthousiasme, elles ont commencé à restaurer ce qui pouvait l'être. Cynthia Neely, l'un des membres fondateurs de la Société historique de Georgetown, explique : « *Il faut sans cesse imaginer de nouveaux moyens pour trouver de l'argent. Une fois par an, les habitants de la ville ouvrent leurs maisons victoriennes aux visiteurs. On a déjà organisé des ventes aux enchères d'objets, de meubles de l'époque. Notre société est très pauvre et certaines restaurations sont très urgentes !* »

De ces villes, il reste aujourd'hui quelques bâtiments, des bouts de rue intacts, une église, des entrées de mine ou de tunnel, des tombes dans un cimetière. Mais il suffit de regarder ces traces et d'écouter les histoires – dans le Colorado, il faut écouter les histoires, – et alors commence le voyage.

Il peut commencer à Georgetown, à 80 kilomètres environ à l'ouest de Denver : une rue centrale bordée de bâtiments du siècle dernier aux façades de brique *très western. Plus loin, de belles* demeures victoriennes repeintes de rose, jaune pâle, bleu ciel, qui rappellent les maisons des collines de San-Francisco. Mais, pour le touriste français, le vestige qui intrigue immédiatement est une grande bâtisse de pierre à l'architecture un peu insolite dans ces lieux : l'Hôtel de Paris, un petit musée aujourd'hui.

A l'intérieur, tout est intact ; on se croit à la fin du dix-neuvième siècle. On passe du salon avec ses fauteuils de cuir et ses lampes de chez Tiffany à la salle à manger avec sa porcelaine de Limoges et ses photographies de William H. Jackson. Surtout on tombe en arrêt devant une extraordinaire bibliothèque de deux mille volumes environ en français et en anglais. Y figurent toute *la Comédie humaine*, l'œuvre complète d'Alexandre Dumas père et celle de Théophile Gautier, les poèmes de Wordsworth et les livres de Ruskin, de Stuart Mill et de Schopenhauer, mais aussi Sénèque, Pascal, le théâtre de Racine... On s'étonne de tant de confort, de tant de culture dans ce coin perdu du Colorado. Alors, on veut savoir l'histoire de Louis Dupuy, fondateur de cet hôtel, né à Alençon en 1844.

Il s'appelle alors Adolphe François Gérard. Après de solides études classiques au séminaire de Sées, il part à vingt ans pour Paris où il aurait appris la « grande cuisine », peut-être fréquenté des milieux progressistes. Un an plus tard, on le retrouve à Londres, puis à New-York. Il s'engage dans l'armée américaine et part pour l'Ouest. Bientôt, il déserte, part à pied de Cheyenne à Denver, à travers les Rocheuses. Il prend le nom de Louis Dupuy. Engagé au *Rocky Mountain News*, il écrit des reportages sur les camps miniers du Colorado. La ruée vers l'or et l'argent a commencé dix ans auparavant et elle est en plein essor.

Un jour, il arrive à Georgetown, déjà un des grands centres de l'exploitation des mines d'argent. 3 000 habitants se sont installés dans cette haute vallée encaissée des Rocheuses, à 2 500 mètres d'altitude. Louis ne résiste pas à la fièvre ambiante. Il se fait mineur.

En 1873, grièvement blessé dans une mine, il est contraint d'abandonner son métier. Il ouvre un petit restaurant qui devient très vite un petit hôtel, puis un hôtel de grande classe, bientôt célèbre dans le nouvel Etat du Colorado, puis dans l'Ouest américain et même au-delà. Les hôtes apprécient le confort, l'extraordinaire talent culinaire de Louis. Sur les menus, figurent chaque jour poissons de mer et huîtres fraîches, gibier, vins de Bordeaux et de Bourgogne qui vieillissent dans des fûts de chêne dans le cellier de l'hôtel.

Mais Louis a gardé de ses années de séminaire le goût de la lecture et des discussions intellectuelles. Il décide donc de se constituer une vaste bibliothèque qui bientôt atteindra 3 000 volumes. Tous les sujets l'intéressent : l'histoire grecque et romaine, la critique littéraire, la théologie, les nouvelles théories scientifiques de Darwin et de Thomas Huxley, la médecine par les plantes. Il accumule dictionnaires et encyclopédies. De cette ville minière si loin de Paris et de Londres, il continue à se passionner pour les débats politiques et intellectuels en Europe. A Georgetown, symbole même du capitalisme américain, il fait venir les écrits des socialistes et des anarchistes européens et américains. Sur ses étagères, figurent en bonne place Karl Marx, Saint-Simon, Fourier, Proudhon, Elisée Reclus et Jules Guesde. Il reçoit chaque jour – on se demande avec quel retard – *le Temps*, chaque mois, *le Journal des économistes, la Revue des Deux Mondes, les Lettres et les Arts* parmi quarante autres revues françaises et anglo-saxonnes. Il commande ses livres, parfois des éditions coûteuses, à New-York et en Europe. Envoyés par bateau, transportés par le Union Pacific à travers tout le continent américain jusqu'au Wyoming, puis par le Colorado Central, ils finissent par arriver à l'Hôtel de Paris. Louis fait relier en plein cuir et annote ses ouvrages favoris.

Il ouvre sa bibliothèque aux hôtes de son choix. Il les invite à partager ses soirées de lecture et de discussion : ingénieurs des mines et des chemins de fer, avocats, journalistes, botanistes et géologues de Princeton et de Yale se succèdent dans ce « salon » au sens du dix-huitième siècle. Tard dans la nuit, ces hommes rêvent et construisent leur monde, ce monde de l'Ouest aux richesses et aux possibilités infinies.

Hélas, en 1893, survient le krach de l'argent. L'Angleterre et l'est des Etats-Unis n'investissent plus dans l'exploitation du minerai précieux. Georgetown se vide ; Louis Dupuy meurt en 1900.

Depuis 1954, un groupe de préservation des lieux historiques, les Colonial Dames of America, a minutieusement restauré l'hôtel. La bibliothèque est restée, par *miracle, presque intacte*, et sa visite est passionnante.

La seconde étape de ce voyage sur les traces de l'Ouest de la ruée vers l'or et l'argent sera, bien sûr, une gare. Elle est là, à la sortie de Georgetown. Dès 1877, le train avait atteint la ville. Mais, déjà, *les ingénieurs pensaient : « Pourquoi s'arrêter au fond de cette vallée ? »* Leur train irait plus loin, traverserait la montagne par de longs tunnels et des viaducs vertigineux et atteindrait, de l'autre côté, Leadville, la grande rivale, construite à plus de 3 000 mètres d'altitude.

Des travaux commencèrent, d'abord jusqu'à Silver-Plume, un village minier. La pente était si forte qu'il faudra que la voie de chemin de fer fasse une longue boucle complète sur elle-même et emprunte quatre très hauts viaducs métalliques pour gagner de la hauteur et atteindre Silver-Plume tout proche : ce fut le célèbre Loop terminé en 1884, ouvrage d'art très audacieux, tout à fait comparable aux travaux de Gustave Eiffel. Mais le train ne dépassera jamais Silver-Plume. Bientôt le Loop sera entièrement démantelé, les locomotives vendues à de grandes plantations du Mexique et du Guatemala. Pendant de longues années, le train ne sifflera plus dans la vallée.

Aujourd'hui, la grande boucle a été reconstruite fidèlement et le train a repris ses trajets fort pittoresques. Les touristes frissonnent en passant sur le Devil's Gate, le pont le plus impressionnant, presque suspendu sur ses fragiles piles de métal ; ils visitent une mine et font escale à Silver-Plume. Le village, habité par quelques marginaux et quelques personnes âgées, garde son caractère de village fantôme. Aucune riche fondation n'a versé de l'argent pour la restauration de ses petites maisons de bois délabrées, ses quelques pauvres magasins, son saloon, sa fonderie abandonnée.

Le lieu est étrangement mélancolique, presque morbide, mais, dans le silence de la montagne, ces constructions ont une telle puissance évocatrice qu'on se prend aussitôt à imaginer les vies difficiles de ces hommes venus d'Irlande, de Cornouailles et d'Italie et de leurs familles. Contrairement aux nantis de Georgetown, les mineurs de Silver-Plume n'ont jamais fait fortune.

Mary Atchison, une charmante vieille dame rencontrée à l'Hôtel de Paris, suggère une soirée à l'Opéra de Central City, qui se trouve à une vingtaine de miles de Georgetown. Elle évoque sa construction à la grande époque : *« Imaginez, on trouvait de l'or partout dans toutes les collines avoisinantes. Alors les habitants décidèrent de montrer au monde qu'ils étaient les plus riches : ils auraient le premier Opéra des Rocheuses. On organisa une souscription publique.*

» En quelques jours, tout l'argent était là ! Velours cramoisi, ors et lustres de cristal, rien n'était trop beau. On y invita les acteurs et les chanteurs les plus célèbres. Vous savez, votre compatriote, Sarah Bernhardt y a joué. » La suite de l'histoire est étonnamment semblable à celle de l'Hôtel de Paris et du train de Silver-Plume : l'Opéra sera fermé au début du siècle et abandonné, mais, quelques années plus tard, ce sera sa renaissance. Un groupe d'habitants décident de rouvrir leur opéra. Il sera inauguré en grande pompe en 1932. *« J'y étais. J'étais une toute jeune fille,* continue Mary. *Lillan Gish est venue de Hollywood se produire sur scène ! Une soirée inoubliable... »*

Depuis lors, chaque année, Central-City organise un festival d'opéra en juillet et août. Avant la représentation, à la tombée du jour, les spectateurs prennent un verre à la Teller House, un hôtel historique, tout près de l'Opéra. Dès l'entrée, le décor des années 1880 est planté. Walt Whitman y a séjourné, et Henry Stanley, l'explorateur, et Ulysses Grant, président des Etats-Unis et héros de la guerre de Sécession. Pour célébrer sa venue, le trottoir devant l'hôtel avait été reconvert de trente énormes pavés d'argent – l'or était trop commun à Central-City !

A l'Opéra, on chante Mozart et Verdi, mais plusieurs soirées sont, chaque année, consacrées à la représentation de *la Ballade de Baby Doe*, qui évoque la vie tumultueuse, extravagante, puis tragique de la très belle Baby Doe, personnage devenu légendaire dans le Colorado.

A Leadville, les décors sont tous là, intacts, dans un grandiose paysage de montagne. Les guides racontent des épisodes de la vie de Horace Tabor et de Baby Doe avec presque les mêmes mots que ceux de *la Ballade* entendue la veille à l'Opéra. A Leadville, surnommée autrefois « The Cloud City », la ville des nuages, réalité historique et fiction ont fini par se confondre.

Villes fantômes du Colorado, villes fragiles comparées à nos villes d'Europe si solidement ancrées dans la terre par tous leurs monuments, villes éphémères avec leurs quarante années d'existence à côté de nos siècles d'histoire, villes de silence mais où, avec un peu d'attention, on entend toutes les rumeurs du passé, villes mortes qui n'auront plus de destin mais où les rêves sont encore présents, villes de l'imaginaire qui laissent au voyageur la liberté de les réinventer.

de notre envoyée spéciale
Chantal Mareuil

Costa Croisières

LA SOLUTION POUR DES VACANCES PLEIN SOLEIL EN TOUTE SÉRÉNITÉ

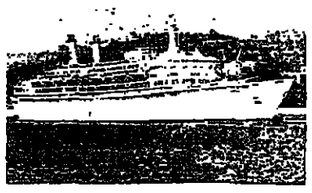

Des idées de croisières pour votre été
La Méditerranée occidentale, les Iles Grecques ou l'Atlantique. L'Alaska, les Caraïbes ou le Mexique... et la Super Grande Croisière d'août dans l'Atlantique Nord (32 jours).

Les offres spéciales
• **Gratuité enfants jusqu'à 16 ans révolus à bord d'Eugenio Costa (10 jours) et Enrico Costa (7 jours) en juillet**
Exemple pour une famille de 4 personnes (2 parents ou grands-parents et 2 enfants) :
10 jours : 28 500 F (soit 7 125 F par personne)
7 jours : 17 400 F (soit 4 350 F par personne)
• **Tarifs « Corsaire » (– 20 %) en juin**
• **Facilités d'acheminement sur Gênes et Venise.**
Renseignements chez votre *agent de voyages.*
COSTA : UNE FLOTTE DE 7 PRESTIGIEUX PAQUEBOTS.

GROUPE CHORUS

هكذا من الاصل

هكذا من الاجل

lorado

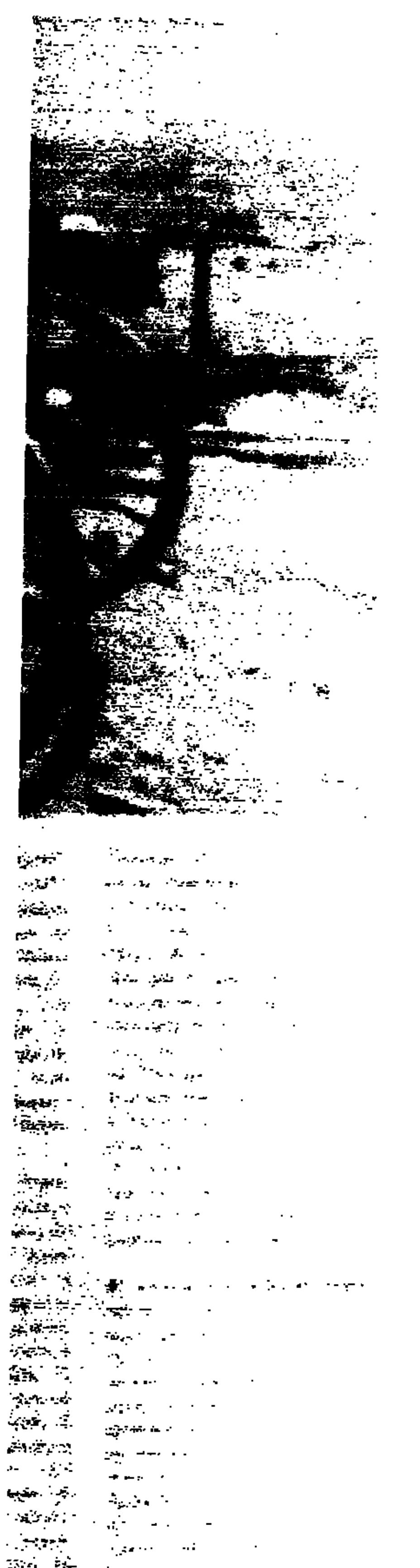

Islande si près, si loin

Suite de la page 19

Quant à la pollution automobile, le vent et la pluie se sont spontanément offerts pour lui régler son affaire. Pur : le mot est essentiel dans l'image que les Islandais entendent *donner* d'eux-mêmes. La Thorspring, une eau de table issue de la réserve naturelle de Heidmork qu'ils viennent de lancer aux Etats-Unis, ne peut être qu'« ultra-pure », et les placards pour la vente à l'étranger des produits de la pêche proclament : « Des eaux PURES. Un poisson PUR. Une qualité PURE. »

Le poisson, il est vrai, est l'acteur principal, presque solitaire, de la scène économique islandaise, vedette capricieuse, auquel chaque insulaire une fois au moins dans sa vie, à l'usine ou en mer, doit, de ses mains, faire l'humilité. Il est cause de la richesse d'un pays auquel il fournit les trois quarts des exportations. Qu'il vienne à manquer, et c'est le niveau de vie (l'un des plus élevés du monde – au prix de cinquante heures de travail par semaine) qui dégringole, la dette (considérable) mise en panne. Livré frais à l'Europe, surgelé aux Etats-Unis, salé aux pays latins et séché au sud de la Méditerranée (le reste étant transformé en farine), sa vente est sujette aux moindres fluctuations des cours, des monnaies et des goûts.

C'est le poisson qui a dicté les limites du territoire sacré de la patrie, comme l'ont montré les deux dernières guerres dites « de la morue » contre les Britanniques, en 1958, lors de l'extension des eaux territoriales à 12 milles, puis en 1975, lors du passage à 200 milles. Ainsi que nombre de pays africains, et comme eux d'indépendance récente (17 juin 1944), l'Islande est soumise à un seul produit. *« Notre sang*, estime Matthias Johannessen, rédacteur en chef du quotidien *Morgunbladid* et poète, *est resté celui d'une nation du tiers-monde. Nous avons vécu la colonisation et la misère. Les gens mangeaient leurs souliers et mouraient de faim, au point que l'île faillit être abandonnée au dix-huitième siècle. Et nos oppresseurs, les Danois, étaient nos frères, ils étaient scandinaves comme nous. C'est pourquoi nous sommes si suspicieux devant l'entrée dans la CEE.* »

A l'instar de ces petits peuples que l'étonnement d'exister, lorsqu'ils auraient dû disparaître, pousse à d'incessantes analyses de leurs particularismes, les Islandais n'en finissent pas de s'examiner pour s'assurer qu'ils sont toujours bien eux-mêmes, et le « nous » dont ils s'emparent à l'occasion ne paraît en rien exorbitant. Les six siècles d'obscurité sous la domination d'Oslo puis de Copenhague sont l'une des causes de l'homogénéité d'une société où l'échelle des revenus apparaît suffisamment étroite pour avoir fait l'objet d'innombrables discussions. *« Au XIXe siècle*, note le romancier Petur Gunnarsson, *l'administration parlait danois. A l'indépendance, il n'existait pas de classe dirigeante islandaise. Depuis, rien ne peut empêcher l'ascension de quiconque chez nous. Les barrières n'existent ni dans le système éducatif ni dans les mentalités. On ne se connaît pas d'accent distinctif. Les gens sont extrêmement mobiles, comme l'étaient déjà les paysans autrefois, qui louaient à l'Eglise ou à la Couronne leur ferme, avec l'habitude d'en changer régulièrement, et de circuler ainsi à travers tout le pays.* »

Mais la mobilité semble suivre de plus en plus un unique sens, dans la tentation d'abandonner les durs métiers de la pêche (700 morts entre 1947 et 1980) et de la campagne, pour gagner la capitale. Les classes sociales retiennent moins l'attention désormais que les rapports de trois mondes : la terre, la mer et la ville, entre lesquels les contacts ont tendance à se réduire. Les nouveaux venus (au lieu ou à l'argent), rétifs au fonctionnalisme des années 30 et 40 qui domina jusqu'en 1968 l'urbanisation de Reykjavik, semblent pris d'une frénésie de construction de maisons individuelles, où chacun paraît, jusqu'à l'excès, soucieux s'affirmer sa personnalité, où pas une fenêtre (surtout les fenêtres), pas un rideau, pas une porte, pas un toit ne saurait être semblable. L'élan est tel que l'impression d'abondance l'emporte sur celle de chaos.

« La maison est tout, estime la journaliste Gudrun Finnbogadottir. *La famille est tout. La vie est dans la maison, pas dehors. Pas seulement pour des raisons météorologiques. On se sent toujours en sécurité à Reykjavik, les enfants n'ont pas peur de se perdre. Les familles sont ouvertes, les maisons sont ouvertes. Il n'y a pas de secret. C'est évidemment difficile de vivre comme cela, si proches les uns des autres, avec une vie privée minimale, mais cela interdit la langue de bois. Et ne sommes-nous pas tous parents, nos ancêtres ne sont-ils pas communs? Chaque lien nouveau renforce notre goût pour la généalogie. Personne qui soit inaccessible : on prend le téléphone et on a tout de suite le ministre au bout du fil.* »

Lorsque famille et nation semblent encore couler de même source, le journalisme de proximité n'est pas pour autant contradictoire avec l'ouverture au monde. Le puissant *Morgunbladid*, qui vend plus de cinquante mille exemplaires par jour (et il y a *quatre* autres quotidiens !), sort sur 112 pages en fin de semaine avec les quadrichromies des plus grands annonceurs internationaux, consacre sa « une » à l'étranger, et ouvre largement ses colonnes intérieures aux points *de vue de lecteurs qui* détaillent leurs difficultés pour exporter la morue séchée en Algérie, commentent les conséquences du refroidissement des eaux nationales, ou dénoncent l'état des pistes routières à l'intérieur. Les nécrologies n'y sont pas des notices journalistiques, mais de longs textes écrits par les parents et les amis du défunt, si longs et si nombreux, parfois, qu'il faut deux numéros pour les écouler. Et si rien n'interdit les hommages posthumes rimés, l'édition du dimanche se réserve la publication de poèmes et de nouvelles.

Dans un pays où l'illettrisme est aussi inconnu que le service militaire, la lecture est réputée premier sport national. Ce « mythe sympathique », comme le qualifient en souriant d'aise les plus modestes (gros) lecteurs, s'appuie sur un solide réseau de bibliothèques publiques, qui, après avoir noté une baisse sensible des prêts ces dernières années, ont vu une nette remontée de la courbe l'an passé, où, simultanément, à la suite d'une baisse de moitié de la TVA, les ventes de livres ont battu tous les records.

« Au cours du mois de novembre, les éditeurs peuvent mettre jusqu'à quatre cents titres sur le marché, plus les encyclopédies, dit Jonina Leosdottir, rédactrice en chef du magazine féminin *Nytt Lif. La tradition veut en effet que chaque Islandais se voie offrir deux ou trois livres à Noël, période où, durant une semaine, tout est fermé, où le jour ne dure que quatre heures, et où l'on reste chez soi, à lire et à recevoir.* » Un bon tirage pour un roman tourne autour de 2 000 exemplaires, celui d'un succès atteint les 10 000 (pour une population, ne l'oublions pas, correspondant à celle de l'agglomération du Havre), et a de fortes chances, après adaptation, de permettre une carrière sur scène.

Certes, la situation est fragile, les adolescents ayant tendance à laisser l'imprimé pour les cassettes vidéo dont la location est en plein développement, basée sur un fonds presque exclusif de produits et de sous-produits hollywoodiens, au désarroi de leurs aînés, qui, au nom de l'indépendance et du pacifisme, ont combattu en vain dans les années 50 l'installation de la base américaine de Keflavik (elle emploie 22 000 personnes et entre pour 7 % dans les recettes de l'île). Et CNN, en bousculant des ondes protégées, vient de permettre aux Etats-Unis de remporter la guerre du golfe Persique jusqu'ici. Epreuve délicate, crainte de submersion et vaste débat national dans un pays qui estime devoir l'essentiel de son existence à sa langue et à sa littérature.

« C'est le pouvoir d'inventer qui a sauvé mon peuple, dit le romancier Thor Vilhjalmsson. *Les histoires poussent mieux sur nos longues distances, avec le silence qui hurle si fort. Il y a tout le temps pour interpréter les images des montagnes et des rocs. Et dans ce pays d'isolement, le petit cheval islandais est un esprit plein d'esprit. L'homme peut parler au cheval. Et le cheval le comprendre et encourager l'homme lorsqu'il pense avoir trouvé une illusion convenable. Ainsi les écrivains ont-ils pu se multiplier en Islande. Tout le monde, d'ailleurs, pense l'être. C'est une affection nationale. Heureusement, il y a tous les clandestins...* »

Une cinquantaine d'auteurs, cependant, peuvent, au prix de quelques cours dans les lycées, songer vivre de leur plume. Fridrik Rafnsson, producteur d'émissions littéraires à la radio, distingue quatre époques : celles d'Halldor Laxness (89 ans, prix Nobel 1955), *« tous écrivent sous son ombre, il agit comme un stimulant »* ; de Thor Vilhjalmsson (66 ans), *« avec lui c'est la fête du langage »* ; de Petur Gunnarsson (44 ans), *« la première génération citadine »* ; et de Gyrdis Eliasson (27 ans), *« l'héritage sous l'angle de l'ironie »*, avec, *« chez tous, une seule question centrale : l'identité culturelle nationale »*.

Une identité ancrée solidement dans l'histoire, dans son mélange des sangs scandinave et celte (Ecossais et Irlandais razziés et enlevés lors du peuplement de l'île au tournant du neuvième siècle) et dans son reflet essentiel : les sagas, écrites entre les douzième et quatorzième siècles, et dont les éditions abondent : scientifiques (en version originale), pour large public (d'où l'on a éliminé les irrégularités orthographiques), ou pour débutants (avec une syntaxe « rajeunie » et le badge assorti). Même si l'on sent parfois naître un agacement devant leur pouvoir, les personnages demeurent dans toutes les mémoires, comme de très remarquables vivants, des parents somme toute attentifs, et le monde politique n'est pas le moins friand d'allusions, de citation, et de références à leurs batailles.

« Et pourtant, la première saga n'a dû être imprimée qu'au dix-neuvième siècle, commente Petur Gunnarsson. *Durant six cents ans, seuls les manuscrits ont circulé. Tout le monde vivait à la campagne, et la vingtaine de personnes qui habitaient une même maison se rassemblaient le soir autour de celui qui lisait. Il y a neuf siècles, le danois était compris de tous les Scandinaves, mais tandis qu'il évoluait ailleurs, il ne bougeait pratiquement pas ici. Ainsi avons-nous été les seuls à conserver nos liens avec la littérature. Mais pour garder notre langue, il faut la faire évoluer, et sans cesse inventer des mots nouveaux. C'est dans les sagas que nous avons repris le mot* simi *(ligne) pour téléphone, et pour ordinateur, tout le monde dit* tölva, *qui est lié au mot calculer, mais aussi à* völva *(magicienne).* »

Grands voyageurs, les Islandais ont souvent le sentiment d'être injustement ignorés du reste du monde, et de se retrouver lorsqu'ils sont au loin, comme dans les sagas, poètes dans le monde des rois. Agacés d'être obligés de rappeler que cinq siècles avant Christophe Colomb, leur ancêtre Leif Ericsson touchait en famille l'Amérique. Leur île, alors, n'était peut-être pas la terre promise, mais celle d'une courte escale qui dure depuis maintenant plus de mille ans.

Même les plus proches Nordiques refusent de voir l'Islande réelle, si l'on en croit l'ex-députée et romancière Svava Jakobsdottir : *« Ils ne nous comprennent pas, ils nous considèrent comme l'île aux sagas, et nous avons l'impression qu'ils voudraient nous conserver comme un musée vivant, comme des spécimens de leur propre passé, parce que notre langue est intacte. S'ils veulent connaître leur propre histoire, les Norvégiens et les Danois sont bien obligés de nous lire. Nous voulons bien des relations culturelles avec l'Europe, mais nous sommes opposés à toute juridiction supérieure : il nous faut un Etat souverain pour préserver la langue.* »

« Notre héritage nous autorise à ne pas nous considérer comme « petits », estime Matthias Johannessen. *Nous avons trouvé un substitut à la petitesse et à la pauvreté dans nos histoires. Notre nationalisme intransigeant ne menace personne, il ne sert qu'à préserver notre identité. Nous n'avons jamais rien obtenu par la force, pas même l'extension de nos eaux territoriales à 200 milles, mais par notre seule identité de nation. Si les Danois nous ont rendu nos manuscrits en 1971, c'est que nous avions préservé dans notre vie et notre langue ce qui est écrit dans ces livres. Nous ne serions pas respectés par les autres si nous ne nous respections pas nous-mêmes.* »

Un tel respect de soi pousse au respect des autres, de ses semblables, et, vu de Reykjavik, nul doute qu'il existe des peuples plus semblables que d'autres. Toute l'histoire de l'Islande l'autorise à se sentir en fraternité avec ses plus lointains voisins nordiques : les pays baltes, et suffisamment exemplaire et forte pour tenter de leur venir en aide. La reconnaissance de l'indépendance de la Lituanie par le Parlement islandais le 11 janvier dernier avait provoqué une violente colère de Moscou. En toute constance, en toute indépendance, Reykjavik vient de revenir à la charge, et Riga, Tallin et Vilnius ont accepté sa médiation dans leur négociation avec l'URSS. Les particularismes étaient la morale, mais les valeurs – la valeur – islandaises s'exportent-elles ?

de notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

JAFSTROM/MIRA

Guide

● La compagnie Icelandair (tél. : 47-42-52-26) relie directement Paris à *Keflavik*. Aller et retour à partir de 2 805 F.

Gallimard a publié un choix de sagas préfacées et annotées par Régis Boyer dans la collection « La Pléiade » (2 064 p., 390 F) et dans la collection « L'aube des peuples » une *Edda* traduite et présentée par François-Xavier Dillmann. Les œuvres essentielles de Halldor Laxness, *Lumière du monde* (648 p., 190 F) et *la Cloche d'Islande* (512 p., 100 F), sont éditées par Aubier, et *UA, ou chrétiens du glacier* par Actes Sud (272 p., 129 F), ainsi que *La mousse grise brûle*, de Thor Vilhjalmsson (288 p., 135 F). Le nº 647 (1983) de la revue *Europe* est consacré à la littérature d'Islande.

Dans son *Islande*, le photographe Pierre Ferrenbach a trouvé un ton et une distance qui lui permettent d'échapper au genre trop convenu des images de glaciers et de volcans (à paraître chez Jacques Damase, 144 p., 620 F).

Le prix des repas est, à qualité égale, deux fois plus cher qu'en France. On déjeunera donc (simplement) soit à la cafétéria de la *Maison nordique*, beau bâtiment construit et meublé par Alvar Aalto (il faut pénétrer dans le petit temple lumineux que constitue la bibliothèque), ou dans celle de la Galerie nationale d'Islande (7, Frikirkjuvegur). Le thé ne saurait se prendre ailleurs qu'au Laekjarbrekka (2, Bankastraeti, tél. : 14430), où l'on dîne agréablement. Le soir, on goûtera au guillemot du Torfan voisin (1, Amtmannsstigur, tél. 13303).

Office de tourisme islandais : 9, boulevard des Capucines, 75002 Paris ; tél. : 47-42-52-26. ●

Camino
Toutes les couleurs de l'Amérique

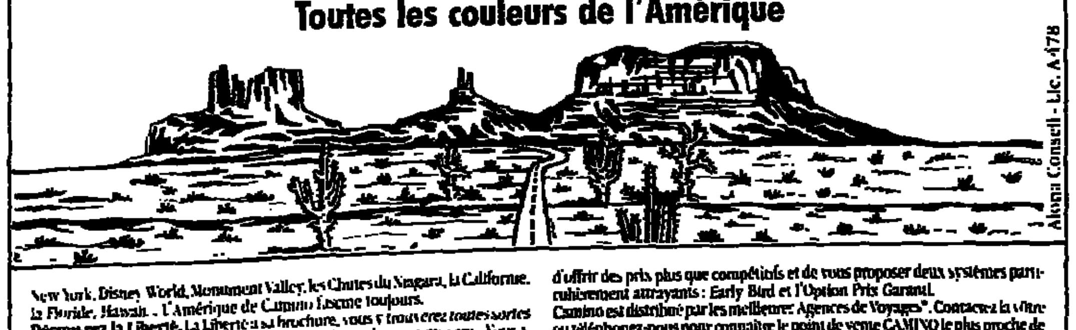

Alona Conseil - Lic. A 478

New York, Disney World, Monument Valley, les Chutes du Niagara, la Californie, la Floride, Hawaii... L'Amérique de Camino fascine toujours.
Découvrez la Liberté. La Liberté a sa brochure, vous y trouverez toutes sortes de séjours de rêve à composer selon vos envies, selon vos moyens. Vous y découvrirez l'Amérique de Walt Disney, vous y apprendrez les Explorers, 14 circuits à faire individuellement, au volant d'une voiture de location. Une bien belle façon de parcourir le pays des grands espaces.
Entrez dans la Légende. La Légende, elle se trouve dans notre brochure consacrée aux circuits accompagnés qui propose le plus grand choix vers l'Amérique du Nord. Vous choisirez parmi nos 21 circuits accompagnés celui qui correspond le plus à vos désirs. CAMINO 28 ans d'expérience des voyages en Amérique du Nord. 28 ans de savoir-faire qui nous ont permis de devenir le leader incontesté des circuits individuels ou accompagnés en Amérique du Nord : d'offrir des prix plus que compétitifs et de vous proposer deux systèmes particulièrement attrayants : Early Bird et l'Option Prix Garanti.
Camino est distribué par les meilleures Agences de Voyages*. Contactez la vôtre ou téléphonez-nous pour connaître le point de vente CAMINO le plus proche de chez vous.

Camino
L'Amérique depuis 28 ans
CAMINO 21, rue Alexandre-Charpentier** 75017 PARIS. Tél. : (1) 45 72 06 11
*Sauf Réseau HAVAS
**A partir du 1er mai 1991 CAMINO 136, rue Championnet, 75018 PARIS Tél. : (1) [illegible]

CHYPRE
CHYPRE PARFUM DE SOLEIL, D'HISTOIRE ET D'AMITIÉ

Chypre c'est mon île à part, loin des sentiers battus: 340 jours de soleil par an. Des centaines de kilomètres de plages de sable fin. 9000 ans d'histoire et de trésors archéologiques où fresques, icônes et mosaïques rivalisent de beauté.
A part... mais pleine de charme, avec en bord de mer, de très nombreux hôtels de grand luxe à la qualité d'accueil légendaire.
CHYPRE: mon paradis à 4 heures de Paris avec les Airbus de Cyprus Airways.
Tél. (1) 45 01 93 38
Réservation chez votre agent de voyage

BON DE DOCUMENTATION GRATUITE
OFFICE DU TOURISME DE CHYPRE
15, RUE DE LA PAIX 75002 PARIS
TÉL. (1) 42 61 42 49
TÉLEX: 213 417 F
MINITEL: 3615 OTCHYPRE
Nom
Adresse

Bridge

nº 1435

LA RENTRÉE MYSTÉRIEUSE

Pour trouver la reprise qui permettait d'accéder au mort et d'utiliser les Carreaux affranchis, il fallait reconstituer exactement les mains grâce à l'horrible ouverture de barrage d'Est. La donne a été publiée par Rubens dans la revue *Bridge World*.

	♠ 5 3 ♡ A 7 4 ◇ V 9 7 4 2 ♣ D 8 5	
♠ D V 9 8 ♡ R D V 9 3 ◇ 10 8 6 3 ♣ – – –	N O E S	♠ 10 6 ♡ 10 6 2 ◇ 5 ♣ A 10 9 6 4 3 2
	♠ A R 7 4 2 ♡ 8 5 ◇ A R D ♣ R V 7	

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	3 ♣	contre
Passe	3 ◇	Passe	3 SA...

Ouest a attaqué le Roi de Cœur, la Dame de Cœur et le Valet de Cœur pris par l'As de Cœur du mort sur lequel Est a fourni son dernier Cœur. *Comment Sud peut-il gagner* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

RÉPONSE

Le problème est simple : comment remonter au mort quand Sud aura tiré As, Roi et Dame de Carreau pour libérer la couleur ? Si Sud joue le Roi de Trèfle, puis le Valet de Trèfle, Est laissera passer, et il semble donc que le mort n'ait aucune reprise. Or il y a un moyen « invisible » *si Est est obligé de rejouer Trèfle* parce qu'il n'aura plus que des Trèfles !

Une fois de plus, un jeu d'élimination conduit au but : après l'As de Cœur et A R D de Carreau, Sud tire As Roi de Pique ! Et maintenant, le déclarant n'a plus qu'à jouer *le 7 de Trèfle pour... le 8 de Trèfle* du mort. Est prend avec le 9 de Trèfle, mais il est obligé de continuer Trèfle. S'il tire l'As de Trèfle, Sud jette le Roi de Trèfle et, s'il préfère jouer petit Trèfle, Sud fournit le Valet de Trèfle pour que le mort, dans chaque cas, puisse prendre la main avec la Dame de Trèfle.

UN RAISONNEMENT SUBTIL

Si vous cachez soigneusement les mains adverses, vous allez peut-être chuter ce contrat, sauf *si vous vous efforcez de raisonner* pour savoir dans quel ordre vous devez faire vos cartes maîtresses.

	♠ V 5 ♡ 7 5 ◇ R D 7 5 4 2 ♣ R V 10	
♠ D 9 7 3 2 ♡ D V 10 ◇ V 10 8 6 ♣ 8	N O E S	♠ A 10 8 6 ♡ 2 ◇ 9 ♣ 9 7 6 5 4 3 2
	♠ R 4 ♡ A R 9 8 6 4 3 ◇ A 3 ♣ A D	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♡	Passe	3 ♡	Passe
3 ♡	Passe	4 ♡	Passe
6 ♡	Passe	Passe	Passe

Ouest a entamé la Dame de Cœur pour le Roi de Sud qui a tiré l'As de Cœur. Mais Est n'a plus fourni et il a fait un appel à Pique. *Comment l'expert suédois Wohlin propose-t-il de gagner* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

La main de Sud est un peu trop belle pour une ouverture de « 2 Cœurs » si elle n'est pas forcing. Et, si c'est le cas, il est alors préférable d'ouvrir de « 2 Trèfles » forcing de manche.

Si Sud avait ouvert de « 2 Trèfles », Nord aurait répondu « 2 SA », Sud aurait dit « 3 Cœurs » et Nord « 4 Carreaux », Sud « 5 Cœurs » et Nord « 6 Cœurs ».

L'ÉQUIPE DE FRANCE OPEN

Après des demi-finales de *160 donnes et une finale de* 160 donnes, les épreuves de sélection se sont terminées sur la large victoire de l'équipe Piganeau, composée d'Abecassis et Quantin, Cronier et Salama, Leenhardt et Poizat. Ces six joueurs représenteront la *France au championnat* d'Europe de Killarney, en Irlande, du 15 au 29 juin.

Philippe Brugnon

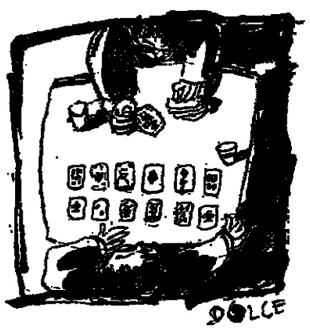

Anacroisés (R)

nº 666

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais impliquables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

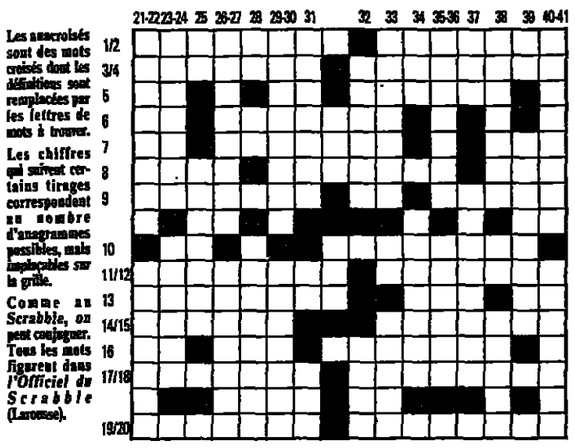

HORIZONTALEMENT

1. EEGIMNNS. – 2. AIMNPPT. – 3. EEINPUX. – 4. DEEIRRUZ (+ 1). – 5. BEEORR. – 6. EELORTT. – 7. EIINRSU. – 8. EELNTTU. – 9. AEEGILN (+ 2). – 10. AABMORTU. – 11. CEIMMNOU (+ 1). – 12. ABFIORT. – 13. EEEMNTUV. – 14. AERSSS. – *15. EEHIMNO. – 16. AEINSTU.* – 17. AEGINNR. – 18. DEEERSST (+ 2). – 19. EEISSST (+ 1). – 20. EEOPPSST.

VERTICALEMENT

21. EEGMNNOS. – 22. CEEESSS. – 23. EEEOPSU. – 24. AIMNOR (+ 3). – 25. EEEIMNS (+ 1). – 26. CFIILNSU. – 27. AEMRSSU (+ 10). – 28. ADEITTUV. – 29. AEGILLRU (+ 1). – 30. DEEEINR. – 31. EEENTUX. – 32. DEEOST. – 33. BEEPRTU. – 34. ABCENRT (+ 1). – 35. EEGMRUZ. – 36. BEMOOR. – 37. EEIMNORT (+ 1). – 38. AAIINRS (+ 1). – 39. ACINOOTT. – 40. AEINRSTZ. – 41. EEEFRST.

SOLUTION DU Nº 665

1. GOLFIQUE. – 2. ETUVONS (*SOUVENT*). – 3. *SULTANAT*. – 4. ACIDULER (RADICULE). – 5. RUERENT. – 6. ILIENNES. – 7. *QUETEUR* (*QUEUTER, TRUQUÉE*). – 8. ANTIDATE (DATAIENT, DENATTAI). – 9. ABLETTE (BATELET). – 10. ORNERIEZ. – 11. HELVETE. – 12. DEFIERAS (DEFERAIS, DEFRAIES, FEDERAIS, REDEFAIS). – 13. TAULARD. – 14. VERSONS (SEVRONS, SERVONS). – 15. GOINFREE. – 16. REALISME (ELIMERAS, MELERAIS, RELIAMES, REMELAIS). – 17. ESTRIEN, de l'Estrie (Canada) (NERITES...). – 18. SENSASS. – 19. CAFEIERE. – 20. GRAVITA (GRAVAIT). – 21. COUTURAS. – 22. LANTERNA. – 23. LAICISTE (CISELAIT, LAICITES, SILICATE). – 24. NEUVAIN. – 25. IGUANIDE (ENDIGUAI). – 26. REAGIRA (AGRAIRE, GARERAI, RAGERAI, RAGREAI). – 27. USERENT (NEUTRES...). – 28. PENDIMES. – 29. EURASIEN (SAUNIERE). – 30. ETRIQUA (TIQUERA). – 31. CHEVRETA, mit bas, pour une chèvre. – 32. BRIEFEES, expliquées. – 33. UNETELLE. – 34. LIRETTE, tissage artisanal. – 35. OTERENT (TOREENT). – 36. EROSIVE (REVOIES). – 37. TARTAN (TANTRA, RATANT, TARANT). – 38. SATURNES (RESSUANT, RUASSENT, ASSURENT). – 39. ESSENCE (CENSEES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1437

Tournoi des Hauts Fourneaux, Wijk-aan-Zee, 1991.
Blancs : Y. Seirawan.
Noirs : Z. Kozul.
Défense est-indienne.

1. d4	c6	22. Txa1 (j)	Ta-b8
2. c4	g6	23. Rh2	h5!
3. Cc3	Fg7	24. gxh5	Fxd5
4. e4	d6	25. Rg3 (k)	Rg7
5. Fd3 (a)	0-0	26. Rf4	Fh7
6. Cg-e2	Cc6	27. g4!	f6
7. 0-0	e5	28. Cc3	Rh6
8. d5	Cd4	29. Cd1	Tb-e8
9. f3 (b)	c5	30. Cxe3	Te5
10. Cxd4! (c)	cxd4	31. Tf1 (l)	Tg8
11. Ca4! (d)	Fd7 (e)	32. Fd1 (m)	f5
12. b4	a5	33. Fé2!	Tg5 (n)
13. b5! (f)	b6 (g)	34. c5!! (o)	bxc5
14. f4! (h)	Cg4	35. b6	Te-e8
15. f5	gxf5	36. gxf5	Th8
16. éxf5	Dh4	37. Tb1	Tg-g8
17. h3	Cé3	38. b7	Rg7
18. Fxé3	éxé3	39. Tb6	Rf7
19. Dg4! (i)	Dxg4	40. Fa6	Ré7
20. hxg4	f4	41. Tç6	Rd7
21. Fé2!	Fxa1	42. Tç8	abandon

NOTES

a) Un schéma moins courant que les suites 5. Fé2 ; 5. Cf3 et 5. f3.

b) Renonçant à la suite théorique 9. Cxd4, éxd4 ; 10. Cb5, Cg4 ; 11. h3, ç6 qui donne, en général, aux Blancs un bon jeu pour préparer 10. Fé3 sans craindre l'arrivée du C-R noir en g4.

c) Une conception stratégique intéressante malgré ou à cause de son caractère peu orthodoxe (9. f3 et 10. Cxd4) ; si les Noirs reprennent par 10..., éxd4, les Blancs obtiennent une majorité de pions au centre et peuvent envisager avec satisfaction le plan Cé2-Cg3-Fg5 et f4.

d) Une nouvelle idée étrange, en apparence, cette excentricité du C blanc, mais qui trouve sa justification dans ce champ de bataille de l'aile -D dont une des voies de passage traverse la case ç5.

e) Il faudrait examiner de près la position résultant de 11..., Cd7 ; 12. b4, f5 ; 13. ç5, Cf5 ; 14. Cb2 *menaçant 15. Cç4.*

f) Encore une fois, les Blancs refusent l'automaticité par 13. a3.

g) Une erreur « normale » qui transforme le Ca4 en un géant. Seirawan recommande 13..., Dç7, mais se trouve très bien avec les Blancs après 14. Fg5!, 15. Dd2 et 15. Ta-ç1. On ne voit pas, non plus, pour quelle raison, sur 13..., Dç7, la continuation 14. f4! serait inefficace.

h) Menaçant 15. fxé5, dxé5 ; 16 ç5!, les suites de 14. f4 devaient être prévues avec exactitude.

i) 19. Cxb6 donne lieu à de grandes complications ; par exemple, 19..., Dd4 (menaçant 20..., Dxb6 comme 20..., é2+) ; 20. Rh1 !, Dxb6 ; 21. f5, é2 ; 23. Dd2, éxf1 = D+ ; 24. Txf1. Les Blancs suivent la ligne prévue qui conduit à un sacrifice de qualité.

j) Une position spectaculaire où la perte de la qualité est largement compensée par le fait que *les T noires ne disposent d'aucune colonne ouverte* ; les Blancs ont un plan de gain assez *simple* : Rh2-Rg3-Rf4 et Th1-Th5.

k) 25. Tf1! est plus simple ; si 25..., Fh7 ; 26. Tf6 !, Tf-d8 ; 27. g4!, Rf8 ; 28. Rg3, Ré7 ; 29. Th6, Th8 ; 30. g5 et les Noirs n'ont plus de défense.

l) Ou 31. Td1 suivi de Td4-Fd1 et Fç2.

m) Tendant un piège pendant le zeitnot des Noirs qui vont apercevoir la possibilité 32..., f5 ; 33. gxf5, Fxf5 + ; 34. Cxf5, Txf5 ; 35. Rxf5, Tf8+ et 36..., Txf1.

n) Mais maintenant 33..., fxg4 n'est pas possible à cause de 34. Cxg4+. D'autre part, si 33..., Tf8 ; 34. g5+.

o) Une magnifique rupture qui libère un des deux pions blancs b5 ou d5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1436
R. RETI (1924)

(Blancs : *Ré2, Fb7, Cb1*. Noirs : Rh2, Pg4, h4, h3.)

Le gain n'est pas aussi simple qu'il y paraît. 1. Cd2? est réfuté par 1..., Rg1 ; par exemple, 2. Cé4, h2 ; 3. Cf2, h1=D ; 4. Cxh1, g3 ; 5. Fd5, Rh2 ; 6. *Rf1, h3, nulle*. De même, si 1. Cç3?, g3! L'arrivée du C ne doit intervenir qu'après que les Noirs ont joué, ce qui n'est pas évident.

1. Ré1!, g3 ; 2. Cd2, g2 ; 3. Cf3+, Rg3 ; 4. Cg1, h2 ; 5. Cé2+, Rh3 ; 6. Fç8 mat.

Si 1..., Rg1 ; 2. Cç3, g3 (ou 2..., h2 ; 3. Cé2 mat) ; 3. Cé2+, Rh2 ; 4. Cd4, g2 ; 5. Cf3+ avec retour au gain de la solution.

Si 2..., Rg1 ; 3. Cf3+, Rg2 ; 4. Fd5, Rh1 (ou 4..., h2 ; 5. Cg5+, Rg1 ; 6. Ch3 mat) ; 5. Rf1, g2+ ; 6. Rf2 avec gain.

Si 4..., Rg4 ; 5. Fç8+, Rg3 ; 6. Fxh3 avec gain.

Claude Lemoine

ÉTUDE Nº 1437

V. TARASIOUK (1986) (à G. VERDEIL)

Blancs (6) : Ra8, Tg5, Pa4, b3, b2, ç5.

Noirs (5) : Ra6, Ta5, Pa7, b6, d7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Mots croisés

nº 664

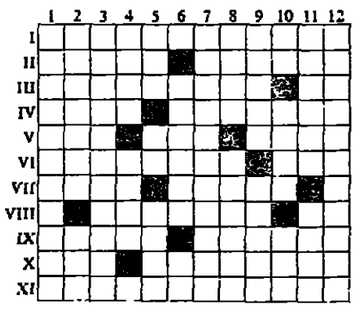

HORIZONTALEMENT

I. Elle peut faire rire ou grincer des dents. – II. Pour qui depuis Callas ? Cours, ou court, ou les deux. – III. Il nous inquiète. Tient du caprice. – IV. Son existence est essentielle. Elles ont perdu la boussole. – V. Coule sous d'autres cieux. Fait. Toucha. – VI. Existent, mais si peu. Coulerait comme le premier du V s'il était en ordre. – VII. Ne coule plus du tout, dans le bons sens. Recherchés. – VIII. Si elle vous tient prêt à l'action, *vous devez vous surpasser. En chaque* femme. – IX. Dans un salon anglais. Colonie ouvrière. – X. Voyelles. Jaugé au cours d'aujourd'hui. – XI. Elles nous désarçonnent.

VERTICALEMENT

1. A beaucoup sévi à CNN. – 2. Sert dans l'infanterie. Dame. – 3. Allongement. – 4. Attendrie. Dans nos contrées nous les apprécions. – 5. Rallonge. Possessif inversé. Partie du centre. – 6. Plutôt délicats. Note inversée. – 7. C'est dans la tête que cela se passe. – 8. Existe au féminin. Apporta une réponse. – 9. Va au dedans. Point de vente. – 10. Lettre grecque. Circule. Utile au chalet. – 11. Va dedans. A vécu. – 12. Caoutchoucs.

SOLUTION DU Nº 663

Horizontalement

I. Ascensionnel. – II. Loupée. Foula. – III. Buée. Refrain. – IV. Epilées. Ding. – V. Relation. Tgu. – VI. Talion. Ob. Ui. – VII. Vue. Légueras. – VIII. Il. Besogne. – IX. Laies. Banale. – X. Lima. Patelin. – XI. Etourdissent.

Verticalement

1. Albertville. – 2. Soupe-au-lait. – 3. Cueille. Imo. – 4. Epelai. Beau. – 5. Ne. Etoles. – 6. Sereines. Pd. – 7. *Eso. Gobai.* – 8. *Off. Nougats.* – 9. Nord. Bennes. – 10. Nuait. Réale. – 11. Elingua. Lin. – 12. Languissent.

François Dorlet

Dames

nº 406

PAR L'EXPRESS

Championnat d'URSS, 1990.
Blancs : Korenewski.
Noirs : Swizinski.
Ouverture : Raphaël.

1. 32-28	17-21	27. 33-28	18-22 (j)
2. 33-29 (a)	21-26	28. 28x17	21x12
3. 39-33 (b)	18-22 (c)	29. 32-28	13-18
4. 28x17	11x22	30. 37-32	9-13
5. 44-39	12-18	31. 43-39	1-7
6. 50-44	6-11	32. 30-25	7-11
7. 31-27	22x31	33. 41-37	18-23
8. 36x27	19-23	34. 38-33	14-20 (k)
9. 37-32	14-19	35. 25x14	19x10
10. 33-28	20-24 (d)	36. 28x19	13x24
11. 29x20	15x24	37. 45-40	8-13
12. 38-33	10-15	38. 40-34	2-8
13. 41-37	7-12	39. 42-38 (l)	10-14
14. 46-41	4-10 (e)	40. 44-40	14-20 (m)
15. 42-38	10-14 (f)	41. 32-28! (n)	13-19
16. 47-42	5-10	42. 37-31!	26x37
17. 34-29	23x34	43. 27-21!	16x27
18. 40x20	15x24	44. 28-22	27x18
19. 39-34 (g)	10-15	45. 38-32	37x28
20. 34-29	11-17	46. 33x2! (o)	11-16
21. 29x20	14x25 (h)	47. 39-33	12-18
22. 43-39	9-14	48. 2-8 (p)	18-22
23. 49-43	17-22	49. 8-26	19-23
24. 28x17	12x21	50. 26-31 (q)	28-25
25. 35-30 (i)	25x34	51. 31x20 (r)	
26. 39-30	3-9		Abandon

NOTES

a) Pour les amateurs de mouvements spectaculaires et très élaborés, voici deux combinaisons en neuf et huit temps de gain du pion exécutées par deux maîtres français :

1re combinaison (par L.T. King, en jouant, en 1929) : 2. 37-32 (21-26) ; 3. 41-37 (12-17) ; 4. 34-30 (17-21) ; 5. 30-25 (11-17) ; 6. 31-27 (8-12) ; 7. 40-34 (20-24), les Blancs poursuivent magistralement par 8. 25-20! (14x25) ; 9. 27-22! (18x27) ; 10. 28-23 (19x28) ; 11. 33x11 (6x17) ; 12. 34-30 (25x34) ; 13. 39x8 [pour damer à 2] (2x13) ; 14. 37-31 (26x28) ; 15. 38-32 (28x37) ; 16. 42x2!!, dame (3-8) ; 17. 2-7, etc., B+1 après la prise de la dame.

2e combinaison (par G. Dentroux, en 1930) : 2. 37-32 (21-26) ; 3. 41-37 (18-23) ; 4. 34-30 (11-17) ; 5. 39-34 (13-18) ; 6. 33-29 (8-13), les Blancs poursuivent magistralement par 7. 29-24! (20x29) ; 8. 30-24! (19x39) ; 9. 28x8 [pour damer à 2] (2x13) ; *10. 43x23 (18x29) ; 11. 38-33* (29x27) ; 12. 31x21, dame (14-19), *a1* ; 13. 2-7 (12-18) ; 14. 7x14 (10x19), B+1.

a1) Si 12.... (3-8) ; 13. 2-7 (12-17), etc., B+1 après la prise de la dame.

b) On pratique rarement le prudent regroupement par le double échange 3. 28-23 (19x28) ; 4. 29-24 (20x29) ; 5. 34x32 [Verchovich-Wirny, championnat d'URSS, 1990].

c) Parmi d'autres continuations actuelles, on relève 3.... (16-21) ; 4. 44-39 (11-16), *c1* ; 5. 38-32 (21-27) ; 6. 31x22 (18x38) ; 7. 43x32 (20-24) ; 8. 29x20 (15x24) [Tsjizjow-Wigman, championnat d'URSS, 1990].

c1) 4.... (20-24) ; 5. 29x20 (14x25) ; 6. 37-32 (26x37) ; 7. 42x31 (21x26) ; 8. 47-42 (26x37) ; 9. 42x31 [Bies-Jansen, championnat des Pays-Bas, 1990].

d) Sur 10.... (11-17), le gain existe-t-il dans toutes les variantes par la combinaison reposant sur une double application du coup dit de la bombe et du coup droit ?

Réponse : 11. 27-21 (16x27) ; 12. 32x12 (23x32), *d1* ; 13. 12x25, B+.

d1) 12.... (8x17) ; 13. 29-24 (20x29), *d2* ; 14. 42-37 (23x32) ; 15. 34x21, B+.

d2) 13.... (23x32)! ; 14. 38x27 (19x30)! ; 15. 34x14 (10x19), égalité!

e) 14.... (5-10) livre le coup de dame direct : 15. 27-21 (16x29) ; 16. 42-38 (23x32) ; 17. 34x5, +.

f) 15.... (12-17) est interdit : 16. 34-29! (23x34) ; 17. 40x20 (15x24) ; 18. 27-21 (16x27) ; 19. 32x14, rafle quatre pions, +.

g) Pour attaquer le pion à 24, perspective qui force les Noirs à jouer (10-15) pour ne pas avoir un pion faible à la bande après (14x25).

h) Mais les Noirs choisissent l'occupation de la case 25, contre la logique.

i) Cette attaque constitue le premier pas d'un nouveau schéma de la stratégie des Blancs.

j) Face au G.M.I. Korenewski, les Noirs opèrent un repli pour élargir leur liberté de mouvement dans ce milieu de partie.

k) Une proposition à casser le jeu et à détruire la stratégie adverse.

l) Interdit 39.... (13-18), car 40. 37-31, etc., + et 39.... (12-17), car 40. 27-21, etc., +.

m) A quel plan répond ce coup de position ?

n) Interdit, d'une part, 41.... (13-18) ; 42. 27-22! (18x27) ; 43. 28-22 (27x18) ; 43. 37-31 (26x37) ; 44. 38-32 (37x28) ; 45. 33x2! ; dame sur le thème du coup de *l'express*, et, d'autre part, 41. (13-19), faute que les Noirs vont commettre.

o) Les Blancs dament sur une autre application du coup de *l'express*.

p) Les Blancs ne peuvent poursuivre par 48. 33-29 (24x33) ; 49. 2x38... (20-24) ; 50. 38x20 (15x24), égalité numérique après la prise de la dame et nulle probable.

q) Attaque à distance.

r) Dame prise, mais gain par supériorité numérique.

PROBLÈME A. DU PILAT (1898)

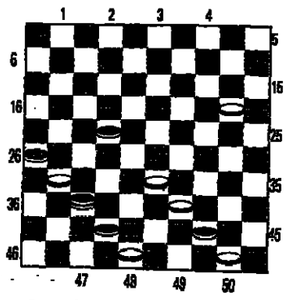

Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : 44-49 ! et si :
1) (16-2) 22-13! (19x8) 49-16!, les Noirs sont mat en raison de la *menace imparable 34-7.*
2) (19-24) 34-30! (24x35) 22-27 (16x32...) 49x27... (35-40) 27-22 (40-45) 22-50, +.
3) (19-23) 34x18 [ou 34x12] (16-2) 22-11 (2x16) 18-27, etc., +.

Jean Chaze

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Fourchettes d'Azur

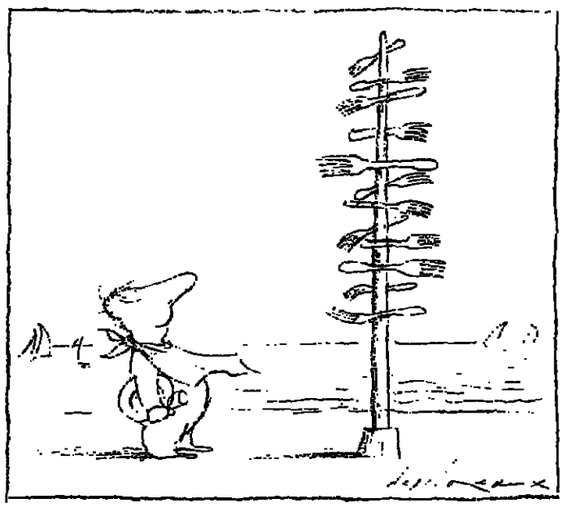

SANS doute la restauration sur la Côte a-t-elle souffert, autant qu'à Paris sinon plus, de la crise du Golfe. A l'orée d'un été-reprise, il convient de signaler au lecteur gourmand les importants changements, les nouveautés, mais aussi les pérennes certitudes sur le plan des fourchettes d'Azur.

De la frontière italienne à Cannes, notons :

A Roquebrune, la cuisine de Marina Marinovich (une cuisinière qui devrait faire partie de l'ARC !), à partir de la pêche locale, sur une terrasse dominant la baie, est renommée (choisissez le menu à 350 F et notez l'adresse : 100, Corniche inférieure ; tél. : 93-35-00-16 ; fermé aux déjeuners, sauf les weed-ends).

A Monte-Carlo, *Le Mirabeau* (1, avenue la Princesse-Grace ; tél. : 93-25-45-45) a un nouveau chef, l'excellent Joël Garault, venu de *La Réserve* de Beaulieu.

A Beaulieu, nous retrouvons les deux « fanions » locaux. D'abord *Le Métropole* (15, boulevard du Maréchal-Leclerc ; tél. : 93-01-00-08) qui fêtera dans la sérénité, l'an prochain, ses cent ans. J'ai souvent ici évoqué le cadre idéal, ce fonctionnement si parfait de tout l'outillage des aises, comme eût dit André Gide, la cuisine du chef estival, bien secondé par Gilbert Roubaud. J'y ajoute personnellement le plaisir de retrouver, avec le jeune barman Jean-Pierre, les obsolètes et merveilleux siphons d'hier. Nous retrouvons aussi *La Réserve* (5, boulevard du Maréchal-Leclerc ; tél. : 93-01-00-01), merveilleuse maison dont Jean Potfer avait fait la célébrité. Après quelques balbutiements, j'y ai trouvé comme directeur Michel Chardigny, parfaitement qualifié, lui, et qui, avec l'aide du second de Garault et grâce à des projets dont je reparlerai, va vite redonner à la maison son lustre d'antan.

A Saint-Jean-Cap-Ferrat, vous retrouverez *La Voile d'Or* (31, avenue Jean-Mermoz ; tél. : 93-01-13-13) et, plus nouveau mais déjà étoilé, *Le Provençal*, de J.-J. Jouteux (avenue Denis-Séméria ; tél. : 93-76-03-97). Mais il faut noter qu'au *Grand Hôtel*, s'il y a toujours pour directeur M. Maissen et comme chef Jean-Claude de Guillon, excellent cuisinier d'ailleurs, la maison, devenue japonaise, est à présent – encore que de grands travaux l'aient encore embellie – l'*Hôtel du Cap-Ferrat*, en attendant d'être, peut-être, *Le Bel Air* (le groupe acheteur ayant déjà un établissement de ce nom à Beverly-Hills). Mais le (presque) nouveau, ici, est la belle transformation de l'ancien *Bedford*, devenu *Royal Riviera* (3, avenue Jean-Monnet ; tél. : 93-01-20-20), à quelques mètres du casino de Beaulieu, dont on annonce la réouverture.

Le directeur, Gilbert Irondelle, fils de l'impeccable animateur du *Grand Hôtel* au Cap et de l'*Eden Roc* à Antibes, déjà bien « forgé » au métier, a su s'entourer de jeunes de qualité. Enfin, comment oublier la chère Marie Venturino, cuisinière de la mer ? *Les Hirondelles*, qui viennent de rouvrir, à Saint-Jean, ne volent plus bien haut, mais le souvenir de la chère Marie s'est perpétué ce printemps avec le Trophée des mères cuisinières et des dames d'ARC, devenu cette année le Trophée Marie-Venturino.

A Nice, dominée par la majesté du *Negresco*, on retrouvera avec plaisir *Le Bistrot d'Antoine* (26, boulevard Victor-Hugo ; tél. : 93-88-49-75), après une longue fermeture consécutive à incendie, et, embellie, la petite salle avec son jardin-terrasse, la cuisine d'Antoine Villa, typiquement rustique, et le sourire de sa charmante Frédérique. On retrouvera les bouteilles d'une des plus belles caves de France au *Gourmet lorrain* (7, avenue Santa-Fior ; tél. : 93-84-90-78). Et bientôt, sur les décombres de la scène quittée par Jacques Maximim, un petit dernier du groupe Flo inondera les Niçois de fruits de mer de l'Atlantique et les abreuvera de bière avec de la choucroute.

A Saint-Martin-du-Var, on retrouvera J.-F. Issautier (202, route de Digne ; tél. : 93-08-10-65), une valeur sûre.

A Antibes, vient de disparaître Jo Rostang qui anima *La Bonne Auberge* (à La Brague ; tél. : 93-33-36-65).

A Cannes, en attendant un départ cent fois annoncé de J. Chibois, l'excellent chef du *Gray d'Albion*, on s'étonnera peut-être de voir celui-ci patronner une série de plats surgelés.

A La Napoule, Louis Outhier revient en compagnie de ses amis japonais. Comment dit-on *L'Oasis* en nippon ?

A Théoule, exproprié, le *Restaurant Aristide* n'est plus. Dommage ! Mais peut-être les promoteurs...

Je reparlerai bientôt des bonnes maisons de la Côte, notamment de la réincarnation de Jacques Maximin à La Colle-sur-Loup.

La Reynière

P.S. – Si vous restez à Paris, vous connaissez bien sûr ces bonnes adresses provençales : *Aux Senteurs de Provence* (295, rue Lecourbe, Paris-15e ; tél. : 45-57-11-98) et *La Farigoule* (104, rue Balard, Paris-15e ; tél. : 45-54-35-41).

Avec aussi, bien évidemment, *La Niçoise* (4, rue Pierre-Demours, Paris-17e ; tél. : 45-74-42-41). Et vous noterez en passant que la jolie Niçoise qu'est Denise Fabre publie ces jours-ci, chez Robert Laffont, sa *Cuisine de la Niçoise*.

Enfin, du 7 au 17 juin, le *Gril* du *George-V* (31, avenue George-V ; tél. : 47-23-54-00) sera placé « sous le soleil provençal », avec son menu des marchés de Provence (198 F café compris) imaginé par Pierre Larapidie.

VIN

Assez « vert »...

ENTRE autres obstacles, celui qui commence à s'attacher aux vins ne tarde guère à rencontrer ceux, difficiles, de la sélection. Comment faire pour, dans une appellation, un millésime, un cépage donnés, choisir « au mieux » ?

Comment ne pas tomber dans les pièges omniprésents tendus par une publicité d'autant plus efficace qu'elle se pare du « rédactionnel », ne réussissant au fond qu'à vanter les mérites, réels ou supposés, des plus puissants ? Comment surtout, aller au-delà des seuls commentaires de dégustation pour atteindre à la réalité de l'échange avec le vigneron, clé de voûte de l'intérêt pour les vins, ce rescapé de la révolution de l'agroalimentaire qui, en moins d'un siècle, a réussi à ne mettre que des marques là où il y avait des signatures ?

Il existe bien, certes, quelques rares revues, quelques guides utiles, comme celui édité avec un juste succès depuis plusieurs années par Hachette. Mais il ne s'agit ici, somme toute, que de données succinctes, tronquées, le souci d'exhaustivité interdisant toute recherche en profondeur.

L'information amicale aussi jouit d'une place grandissante, qui fait du vin le prétexte à de nouvelles formes de relations humaines. Encore faut-il ici avoir l'occasion d'entrer dans un cercle d'amateurs sans œillères. D'autres conseillent les clubs d'achat, type Savour-Club, où l'on s'en remet sans crainte à la sélection d'un petit groupe de professionnels et aux choix plus ou moins éclairés de quelques signatures prestigieuses de la restauration française.

Or voilà aujourd'hui qu'une nouvelle initiative, originale et inattendue, cherche à voir le jour. Il s'agit d'une démarche d'autant plus intéressante qu'elle entend non pas vanter, mais tenter de démontrer. A l'origine, il y eut la rencontre de deux hommes inscrits à divers titres dans le monde du vin : M. Pierre Paillard, fils de courtier, ex-courtier lui-même, reconverti dans l'édition médico-chirurgicale, et M. Didier Montchovet, œnologue bourguignon passé à la viticulture aux environs de Meursault. Leur propos apparaîtra quelque peu sulfureux puisqu'il s'agit en effet, ici, de proposer à qui le souhaite une sélection de ces vins que l'on a, faute de mieux, baptisés « biologiques » parce qu'ils proviennent pour l'essentiel de vignes cultivées de manière différente de ce que l'on fait généralement aujourd'hui.

Persuadés que la viticulture doit s'éloigner de la chimie industrielle et évoluer vers un plus grand respect de la nature, les animateurs de ce club ont bâti un système permettant de sélectionner les meilleurs de ces vins mal connus, qui ne sont pas tenus pour définitivement pathologiques par l'institution viticole. En pratique, les vignerons adressent leurs échantillons accompagnés d'une fiche d'analyse permettant de vérifier s'il y a bien respect du cahier des charges de la viticulture biologique. La sélection est ensuite assurée par une série de dégustations périodiques de professionnels, écartant les vins des vignerons qui, en particulier au stade de la vinification, ne maîtrisent malheureusement pas suffisamment leur propos. Les producteurs s'engagent pour leur part à réserver certaines quantités des vins acceptés, rétrocédant au club 10 % du montant des ventes réalisées aux adhérents.

Ce système tout à fait remarquable, puisque le commerce n'interdit pas l'échange, risque pourtant de disparaître s'il ne trouve au plus vite les moyens de son développement. Fort du soutien d'une trentaine de « vignerons agrobiologiques » ayant dégusté une centaine de vins de différentes régions en 1990, le Club du vin authentique, animé par des bénévoles, n'a pas encore dépassé les deux cents adhérents.

Le nombre croissant de vignerons expérimentant aujourd'hui des pratiques culturales débarrassées des produits de synthèse (engrais, désherbants, pesticides) et le souci, plus que jamais présent, des amateurs de retrouver dans les vins l'expression d'une réelle typicité de terroir et de cépages devraient rapidement aider MM. Paillard et Montchovet à remplir la mission qu'ils se sont courageusement fixée : faire sortir le vin « bio » de l'anonymat dont il souffre et accélérer, par un appel irrésistible de la demande, la mutation de la viticulture vers le respect de la nature et du vin.

Jean-Yves Nau

► **Club du vin authentique, 133, rue Quesnels, 14200 Hérouville-Saint-Clair. Adhésion : 120 F. Ce club devrait prochainement prendre une série d'options sur quarante mille bouteilles de vins de différentes appellations de bordeaux, bourgogne, clairette-de-die et des côtes-du-jura.**

GASTRONOMIE

Nos poissons adorent se faire prendre dans un filet de citron.

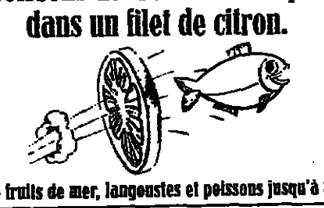

Dégustation de fruits de mer, langoustes et poissons jusqu'à 3 h du matin.

LA CHAMPAGNE
La grande brasserie de la mer.
Vivier de homards et de langoustes.
10, place du Clichy Paris 9e
Réservation : (1) 48 74 44 78 - Fax : (1) 42 80 63 10

CHEZ HANSI
L'Alsace de Hansi dans un décor unique.
3, place du 18-Juin-1940 Paris 6e
Angle Montparnasse Rue de Rennes
Réservation : (1) 45 48 96 42 - Fax : (1) 45 44 55 40

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Alsace

68590 SAINT-HIPPOLYTE
HOSTELLERIE MUNSCH***
« Aux Ducs de Lorraine »
Pied du Haut-Kœnigsbourg
séjour agréable, promenade.
demi-pension
Tél. 89-73-00-09 - FAX. 89-73-05-46.

Côte d'Azur

06400 CANNES
HÔTEL LIGURE*** NN
5, rue Jean-Jaurès - 06400 CANNES
Tél. : 93-39-03-11. - Télex 970275
FAX 93-39-19-48.
A 300 m de la célèbre Croisette et des plages.
Climatisé, insonorisé, chambres
TV couleur. Tél. direct, minibar.

MANDELIEU - LA NAPOULE
ROCHER SOLEIL
RÉSIDENCE HÔTELIÈRE
****
STUDIOS, 2 et 3 PIÈCES
de très grand confort, climatisés.
Bar, restaurant, salon, tennis privés, piscine, sauna, salle de gym., jeux d'enfants.
Face au golf, à 800 m de la plage.
INFORMATIONS - RÉSERVATIONS : (16-1) 44-01-60-48.

NICE
HÔTEL LA MALMAISON
Best Western ***NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITE
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. : 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HÔTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. : 93-88-39-60.
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur, câble.
Téléphone direct, minibar.

Paris

PORTE DES LILAS
HÔTEL LILAS GAMBETTA**
223, avenue Gambetta
Tél. : 43-62-85-60
Télex : 211838. Fax : 43-61-72-27
Chambres insonorisées (290 F à 340 F)
TV couleur. Tél. direct, minibar.

SORBONNE
HÔTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bains, w.-c.
TV couleur.
Tel. direct. FAX : 46-34-24-30.
De 280 F à 420 F - Tél. : 43-54-92-55.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, parc rég. du Queyras)
2 040 m, site classé du XVIIIe siècle
Eté-Hiver, plus haute comm. d'Europe
2 hôtels 2 étoiles
Logis de France
Ski de fond, piste, promenade
Meublés, chambres studios, chambres.
1/2 pens., pens. complète, séj. libres
LE VILLARD, tél. : 92-45-82-08
LE BEAUREGARD, tél. : 92-45-82-62.
FAX : 92-45-80-10.

Provence

VIVRE UN MOMENT D'EXCEPTION AUX BAUX-DE-PROVENCE
LE MAS DE L'OULIVIE***
Un nouvel hôtel grand confort, avec 20 chambres climatisées, au cœur d'une oliveraie.
Magnifique piscine paysagée. Tennis.
Parking fermé. A proximité : golf 9 et 18 trous, équitation, vol à voile...
Et, tout autour, le site prestigieux et idyllique des BAUX-DE-PROVENCE.
Tél. : 90-54-35-78. Fax : 90-54-44-31.

ROUSSILLON 84220 GORDES
LE MAS DE GARRIGON***
Un hôtel de charme
Un restaurant de qualité
Piscine – Équitation – Tennis à 3 km
Accueil : Christiane Rech-Druart.
Rens. et réservation :
Tél. : 90-05-63-22 – Fax : 9005-7001.

(Publicité)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

BOURGUIGNONNES
CHEZ PIERROT, 18, rue E.-Marcel.
Tél. : 45-08-05-48/17-64
F. sam., dim. Cuisine bourgeoise.

CRÉOLES
LA VILLA CRÉOLE 19, r. d'Antin, 2e 47-42-64-92.
Recom. Bottin Gourmand-Piano le soir. F/samedi midi et dim. midi

FRANÇAISES TRADITIONNELLES
RELAIS BELLMAN,
37, rue François-Ier, 47-23-54-42.
Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant.
Fermé samedi, dimanche.

LA COUR COLBERT, 12, rue Hôtel-Colbert (5e). 43-54-61-99. TLJ. Cadre XVIIe authent. PMR 200 F.

L'ARTOIS
Tél. : 42-25-01-10 - 45-63-51-50.
13, r. d'Artois, 8e.
F. sam. midi, dim.
SUD-OUEST

LYONNAISES
LA FOUX
2, rue Clément (6e).
F. dim. Tél. : 43-25-77-66.
Alex aux fourneaux.

DANOISES ET SCANDINAVES
COPENHAGUE, FLORA DANICA, 1er étage sur un jardin
142, av. des Champs-Elysées. 43-59-20-41.

ETHIOPIENNES
ENTOTTO 45-87-08-51 - F. dim.
143, r. L.-M.-Nordmann, 13e
Dorowott, Beyayenetou av. l'Indjera.

INDIENNES
MAHARAJAH 43-54-26-07
7 jours sur 7
72, bd St-Germain. Me Maubert.
SCE NON-STOP j. 23 h 30.
Vend., sam. j. 1 h. Cadre luxueux.

SAPNA 160, r. de Charenton, 12e 43-41-67-58/43-46-73-33.
Musique, danse indienne, cuis. raffinée F/lundi.

ITALIENNES
L'APENNINO, 61, rue Amiral-Mouchez, 14e. 45-89-08-15. F/dim., lundi. ÉMILIE-ROMAGNE.

VIETNAMIENNES
NEM 66, 66, rue Lauriston (16e), 47-27-74-52. F. sam. soir et dim. Cuisine légère. Grand choix de grillades.

Officier mal noté aux Indes, faux pèlerin à La Mecque, explorateur en Afrique, bourlingueur sur toutes les mers, auteur de soixante-douze essais et de la plus libertine des traductions des *Mille et Une Nuits*, Richard Burton fut *le type même du voyageur* indépendant, de l'homme d'action littéraire. Une biographie, assortie de textes inédits, lui est consacrée aux éditions Desclée de Brouwer, à l'occasion du centième anniversaire de sa mort, par un universitaire lillois, Jean-François Gournay.

COLL. CHRISTOPHE L.

Dans le film de Bob Rafelson, *Aux sources du Nil*, inspiré par un épisode africain de la tumultueuse carrière du capitaine Burton, le rôle de l'explorateur britannique est tenu par l'acteur anglo-saxon Patrick Bergin, dont les traits rappellent assez ceux de Sir Richard.

Sir Richard Burton, explorateur et paria

ENFIN une plume française tentée par Sir Richard, l'homme qui, par ses aventures et ses écrits, fit rêver tant d'esprits curieux du dix-neuvième siècle européen et au-delà !

Sous le Second Empire, Henriette Loreau publia, notamment dans *le Tour du monde*, plusieurs extraits des œuvres de l'ancien militaire de la Compagnie britannique des Indes et Belin de Launay en fit de même en 1870 dans ses *Voyages du capitaine Burton*. Jusqu'au travail et aux traductions du professeur Gournay – qui devaient paraître l'an passé car Burton est mort fin 1890 – on ne disposait en français que de reprises, par des éditeurs parisiens ou genevois, de la vieille translation du *Voyage aux grands lacs d'Afrique orientale* de Mme Loreau.

Ce n'est pas faute pourtant, en notre siècle, que des plumes en vue aient attiré notre attention sur le cas Burton. En 1951, dans *Histoire de l'infamie, histoire de l'éternité* de Jorge Luis Borges, le chapitre sur les traducteurs des *Mille et Une Nuits* commence par Burton. Avec la dernière admiration, Borges l'évoque à Trieste, dans ce poste de consul britannique où la mesquinerie des gratte-papier londoniens oublia volontairement l'officier-diplomate durant les dix-huit dernières années de sa carrière (1872-1890). L'intéressé se « vengea » en donnant (en anglais) la plus brûlante, la plus inconvenante (pour la société victorienne), en toutes langues, des versions du fameux entre les fameux ouvrages orientaux.

A la *« scandaleuse décence des versions de Galland et de Lane »* (le premier est le Français du dix-septième siècle qui redécouvrit les *Mille et Une Nuits* et le second est un autre traducteur anglais de cette œuvre, contemporain et rival sur ce point de Burton), Borges oppose les seize volumes des contes (1) traduits intégralement par Sir Richard dans un anglais éblouissant *« où l'archaïsme voisine avec l'argot, le jargon des marins et des prisons avec le terme technique juste »*. Et cette conclusion du romancier argentin sur l'ensemble des travaux du Britannique : *« Burton avait fait du solitaire métier d'écrivain quelque chose de hardi et d'innombrable. »*

En 1967, Paul Morand, dans *Monplaisir... en littérature*, au cours d'un chapitre voué également aux *Mille et Une Nuits*, confie son admiration absolue – et « l'homme pressé » n'était pas du genre généreux – pour *« Burton, meilleur orientaliste d'une époque qui se contentait d'un exotisme facile* (...) *et le plus grand explorateur de son temps »*.

Le Palestino-Américain Edouard Saïd, dans sa démolition de l'orientologie européenne (*l'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, 1980), consent à faire exception pour Burton. L'Espagnol Juan Goytisolo, dans ses *Chroniques sarrazines* (1985), s'ébaudit des découvertes sexologiques du pérégrin britannique.

Ajoutons que, en 1989, les Français on pu voir au cinéma le film, au reste assez simpliste, de l'Américain Bob Rafelson, *A la recherche du Nil*, échappée sur l'un des épisodes de l'itinéraire burtonien. Quelques lustres plus tôt, les téléspectateurs de l'Hexagone avaient vu, sur le même thème, la bien meilleure série britannique *A la recherche des sources du Nil* (1970).

« Vous-même, Jean-François Gournay, qu'est-ce qui vous a attiré chez Burton ?

– D'abord, il y a peut-être eu une sorte de prédestination car je suis né à Boulogne-sur-Mer, ville où Burton, comme nombre d'Anglais de son siècle, effectua de longs séjours à plusieurs époques de son existence. La vie dans le Boulonnais était bon marché. La famille Burton ne roulait pas sur l'or, surtout depuis que le père, homme d'honneur, avait refusé de donner un faux témoignage contre la reine Caroline de Brunswick, épouse du roi George IV d'Angleterre, dont celui-ci voulait se débarrasser.

» Plus prosaïquement, j'enseigne la littérature et la civilisation anglaises à l'université Lille-III; et, lors d'un passage à Londres, je suis tombé sur le récit par Burton de son pèlerinage à La Mecque, qu'il accomplit déguisé en Persan, en 1853. S'il ne fut pas le premier Européen à pénétrer dans les lieux saints de l'Islam, il fut sans doute le premier non-musulman. Cependant, Burton n'eut sans doute pas l'impression ni l'intention de commettre un viol, en raison de sa profonde islamophilie.

– Certains de ses jugements à l'emporte-pièce sur les Arabes, l'islam et aussi sur les hindous, les Négro-Africains, les juifs, les Tziganes, etc., ne risqueraient-ils pas cependant, de nos jours, de lui valoir des ennuis avec des organisations antiracistes ?

– Ces jugements toujours très personnels sur cent sujets ethniques, religieux, culturels, érotiques, historiques, etc., lui valurent de toute façon de sérieux problèmes avec ses contemporains. Burton, tout en étant loyal à l'égard de son pays et de sa reine, haïssait au dernier degré la pudibonderie ambiante prévalant alors chez lui en tout domaine et il ne put jamais se corriger de ce qu'il appelait lui-même son *« habitude peu politique de dire des vérités politiques »*.

– Politiques et aussi, non pas politiques... Vous insistez, par exemple, dans votre livre, sur ce fameux rapport traitant des mœurs dans le Sind. Pourquoi ce texte fit-il tant de mal à Burton ?

– C'est le premier document qui attira l'attention sur Burton. Dans ces Indes terribles des années 1840, où un Européen sur deux mourait avant la fin de sa *première année de séjour*, notre officier de l'armée levée par l'Honorable Compagnie des Indes orientales, se vit demander par voie hiérarchique une enquête sur *les bordels de Karachi*, lieux de perdition des soldats britanniques.

» La réputation du jeune Burton – il avait alors vingt-deux ans – était déjà un peu ternie aux yeux des plus conformistes de ses compatriotes. Pensez, il fréquentait les cafés populaires ; il avait pris une maîtresse indigène ; il fut un moment, durant ses quartiers libres, tenancier d'une boutique de tabac, grimé en marchand persan ; il éleva des guenons à domicile, prétendant qu'en les accouplant à des humains on obtiendrait peut-être une race de serviteurs modèles, etc. Et, par-dessus le marché, il fournit à ses supérieurs un rapport si détaillé sur les « maisons » de Karachi, leurs pensionnaires mâles ou femelles, leurs pratiques et leurs clients, qu'il fut soupçonné d'avoir lui-même goûté à tout... Durant sa vie entière, ce document, pourtant certainement sociologiquement fort instructif, et malheureusement disparu depuis lors, devait *le suivre et lui* nuire.

– Dans l'hostilité de ses contemporains à l'égard de Burton, n'y avait-il pas surtout une bonne part d'envie ?

– C'est probable. Et ce n'était pas seulement ses expériences diverses aux Indes, ses prouesses physiques en Afrique inexplorée, ses pérégrinations en Islande ou au Brésil que l'on enviait, mais aussi sa fabuleuse érudition, son incroyable facilité d'écriture et de mémoire. Songez qu'à la fin de ses jours, il parlait vingt-neuf langues et une quarantaine de dialectes !

– Est-ce possible ? Est-ce prouvé ?

– Bien sûr, par ses examens, par ses traductions, par le témoignage de ceux qui le virent agir sur le terrain et qui utilisèrent ses dons. Ce multilinguisme, cette immense culture, furent d'ailleurs notoires de son temps. On colportait avec admiration qu'il était le nouveau Mezzofanti, ce cardinal italien polyglotte, né en 1771, conservateur de la Bibliothèque vaticane et qui, lors de sa disparition, en 1848, parlait, lui, cinquante-huit idiomes.

» Ce n'est pas pour rien que Burton, quoique persécuté par les bureaucrates de la Compagnie des Indes puis par ceux du Foreign Office, fut également salué et fêté par tant de vrais grands esprits de son époque, de Disraeli à l'empereur Pedro II du Brésil, lequel lui donna même la préséance sur l'ambassadeur représentant la reine Victoria, au risque de provoquer un incident diplomatique...

– Tous ces coups de chapeau firent que son plus beau poste ne fut jamais que celui de consul à Damas, alors simple chef-lieu ottoman...

– Et encore, il en fut chassé après une année, sans doute à la suite d'une cabale où trempèrent probablement l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Constantinople, un gouverneur turc et des juifs de Syrie, tous inquiets de voir le consul-explorateur fourrer son nez dans des affaires qui, certes, ne le regardaient pas, mais l'attiraient sans coup férir. Non pas par malice, mais par soif de savoir, d'expliquer aux autres.

– Qu'est-ce qui l'attira jusque chez les mormons, à part peut-être le fait qu'il fut partisan – mais non adepte – de la polygamie ?

– Il ne s'intéressa pas qu'aux croyants du Grand Lac Salé. Il voulut visiter aussi les Amériques de fond en comble. Il faut dire qu'il n'y fut pas séduit par les Amérindiens, qualifiés par lui de *« sauvages, tout juste bons pour Fenimore Cooper »*... Consul à Santos, il y pesta continuellement contre *« le climat inhumain, les gens sans intérêt, la puanteur, la vermine, la nourriture, les nègres »*... Ses rares moments heureux au Brésil furent ses entretiens avec l'empereur Dom Pedro, fin lettré, qui savait l'arabe et le sanscrit et avait des vues originales, aussi bien sur la politique que sur la religion ou l'esclavage. Enfin, Burton trouvait un interlocuteur à sa dimension ! Mais cela ne fut qu'une étape assez brève de sa carrière.

– Quel fut le rôle de Lady Burton ? Apaisant ou destructeur ?

– Sans doute un peu les deux. Elle aima et admira profondément son mari, qui la ménagea ou l'éloigna, on ne sait trop, ne l'emmenant, en tout cas, avec lui que dans les villes où elle pourrait trouver un minimum de confort, comme Damas, Santos ou Trieste. Lady Isabel était une catholique plus que fervente, à l'*imagination* enflammée, tandis que lui était un protestant libre-penseur, qui s'enthousiasmait plus volontiers pour l'islamisme que pour le christianisme et qui affirmait que, *si c'était à refaire*, il aurait voulu être juif ! Ce qui ne l'empêcha pas de critiquer vertement les adeptes de la foi judaïque... Après la mort de Burton, sa femme brûla une bonne quantité de manuscrits, afin, croyait-elle, de protéger la mémoire de son mari. Mais celui-ci avait déjà tant publié, que ce soit sur Goa, Zanzibar, les hauts plateaux du Brésil, l'Islande, l'or du Ghana, le maniement de l'épée ou les guerres du Paraguay, qu'on a tout de même une assez vaste perspective sur ses recherches et ses trouvailles. Ce sont surtout des œuvres érotiques sur l'Orient musulman, comme les mille pages du *Jardin parfumé*, ou bien un *Recueil d'épigrammes inspirées de Priape*, que détruisit Isabel à Trieste.

– Quelles leçons nous a laissées celui qui semble bien, à lire votre livre, avoir été le plus original des grands voyageurs du dix-neuvième siècle ?

– Celles d'un homme étonnamment complet, comme il n'y en a qu'une poignée par siècle, organisant un remarquable équilibre entre l'action et la réflexion. Il fut savant dans *tous* les sens du terme, aussi bien linguiste qu'anthropologue, sexologue, historien ou essayiste. Et, bien sûr, il fut aussi découvreur de nouveaux horizons, notamment en Afrique noire, aventurier au sens noble du terme, et qui fournit un modèle à Kipling pour ses romans, un visionnaire économique même, décrivant à l'avance le meilleur moyen pour l'exploitation aurifère de la Gold Coast, etc. Bref, de quoi nourrir pour longtemps *les imaginations* !

» Burton fut de même le plus baroque des romantiques et, à ce titre, le chef d'une lignée à la fois si anglaise et si universelle, qui continua avec Lawrence d'Arabie et, encore de nos jours, avec Wilfred Thesinger (2). Toute cette lignée, mais Burton en tête, osa « les chemins de traverse » pour parvenir à la connaissance. »

Propos recueillis par
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) La dernière édition – pirate mais complète – des *Arabian Nights* de Burton est, sauf erreur, celle de Khayat, Beyrouth, 1966.

(2) Les œuvres de Wilfred Thesinger sont principalement publiées chez Plon, dans la collection « Terre humaine ».

Ambre et lumière

L'ouvrage de Jean-François Gournay, *Burton, ambre et lumière de l'Orient* (où l'on trouve quatre excellents portraits en noir et blanc de Burton et quatre cartes anciennes illisibles) contient un trop bref essai biographique sur Burton. Pour plus de détails, se rapporter à sa thèse de doctorat, *L'appel du Proche-Orient : Richard F. Burton et son temps, 1821-1890* (éditions Didier-Erudition, Paris, 1983).

Ce livre, en revanche, comprend un choix très riche de textes du capitaine écrivain, inédits en français, traduits clairement par l'universitaire lillois et portant aussi bien sur le Sind, le chanvre indien, les villes saintes de l'islam, la bureaucratie égyptienne (lignes toujours très actuelles), les bédouins, les juifs, l'Afrique orientale, Harrar (cité musulmane d'Abyssinie, alors interdite aux non-mahométans et où Burton fut le premier Européen à avoir le courage de pénétrer à visage découvert), les femmes orientales, la pédérastie à travers la planète, les aphrodisiaques, etc.

Regrettons seulement que – peut-être par respect, à nos yeux excessif, de l'œuvre burtonienne – Jean-François Gournay n'ait pas enrichi de plus de notes explicatives ou critiques ses traductions, notamment lorsque Burton se trompe, ce qui quand même arrive... (par exemple à propos de l'héritage en droit coranique).

J.-P. P.-H.

► ***Burton, ambre et lumière de l'Orient* de Jean-François Gournay, éditions Desclée de Brouwer, collection Diwan. 285 p., 115 F.**

Ecole de langue agrée
séjours linguistiques
English in England
adolescents et adultes
pro-pectus sur demande
cours spéciaux pour dirigeants et cadres d'entreprise
House of English
14, rue J.-J. Rousseau
30390 Aramon
Tel. (66) 570966

IMMOBILIER DE TOURISME

Chaque deuxième semaine du mois le VENDREDI, *daté* SAMEDI, *dans le supplément* MONDE SANS VISA *en couplage avec* LE MONDE RADIO-TV

Noir, bichromie. Possibilité quadrichromie.

Renseignements insertions : 45-55-91-82, p. 4324.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

28 En attendant M. Strauss-Kahn
– Préavis de grève à la SNCF
28 La polémique sur la gestion des télévisions publiques
29 Nissan s'oppose à Nissan UK
30 Hanson acquiert 28 % du capital d'ICI
31 Bourse de Paris

La réorganisation des structures ministérielles et les premiers dossiers de la nouvelle équipe

La porte étroite

Faites-nous de bonnes politiques et je vous ferai de bonnes finances. M. Pierre Bérégovoy a dû reprendre la formule du baron Louis lors des discussions qui ont précédé la formation du gouvernement. Car ses marges de manœuvre sont *devenues très étroites* avec des finances publiques et sociales en *train de se dégrader*, alors que l'activité du pays – contre toute *attente – tarde à repartir*.

Aussi flatteuse qu'ait été l'insistance mise par le président de la République pour le voir *rester à Bercy avec une autorité* renforcée, M. Bérégovoy avait tout intérêt à y regarder à deux fois avant d'accepter de reprendre *le collier*. Ses analyses, ses méthodes, son *approche des problèmes ne* sont pas forcément les mêmes *que celles du nouveau premier* ministre.

Un problème grave est actuellement posé aux pouvoirs publics. A part l'automobile, l'activité économique tarde à repartir alors que la fin de la guerre du Golfe aurait dû relancer la marche des affaires. Situation d'autant plus préoccupante que la plupart des pays industrialisés – et d'abord les Etats-Unis – se trouvent dans la même situation d'incertitude. Comment dès lors réduire le déséquilibre des finances publiques et sociales sans prendre le risque de dégrader davantage la situation ? Si des impôts, des taxes (sur les produits pétroliers), des prélèvements (la CSG bien sûr) sont alourdis, si les dépenses publiques sont fortement comprimées, la croissance économique peut se ralentir davantage, la France connaîtra une véritable récession. Cette hypothèse, et c'est ce qui est très nouveau, n'est plus écartée au sommet de l'administration. Les Français, qui se sont beaucoup endettés ces dernières années et qui s'inquiètent du chômage, n'ont peut-être plus l'intention de dépenser beaucoup malgré un pouvoir d'achat qui progresse.

Si cette analyse est la bonne, elle conduit à laisser filer le déficit budgétaire. Mais si une telle option – qui bien sûr resterait clandestine – apparaissait trop visible, c'est le franc qui devrait être soutenu par une hausse des taux d'intérêt. Et cela, M. Bérégovoy ne le veut pas. Pas plus qu'il ne voudra – même pour dynamiser les grandes entreprises nationales – prendre le risque d'accorder des dotations qui accroîtraient le déséquilibre des finances publiques.

Situation difficile donc, exigeant une grande unité gouvernementale. Faites-nous de bonnes politiques...

ALAIN VERNHOLES

Mme Cresson doit prendre des décisions rapides sur la Sécurité sociale

A peine installé avenue de Ségur, M. Jean-Louis Blanco, nouveau ministre des affaires sociales, doit trouver les moyens d'assainir sans attendre la trésorerie de la Sécurité sociale. Sans être catastrophique, l'état des finances du régime général *réclame en effet une action* énergique. Jeudi 17 mai, sur Antenne 2, Mme Edith Cresson, premier ministre, a souligné qu'elle *« n'écarte pas d'emblée une augmentation »* des prélèvements sociaux. Quant à la réforme des retraites envisagée par le Livre blanc, Mme Cresson a *indiqué qu'elle reste d'actualité*.

Alors que le solde négatif de 17 milliards de francs attendu pour les retraites en 1991 n'est guère étonnant, la mauvaise surprise vient des comptes de la santé, dont le déficit devrait atteindre 15 milliards de francs si aucune mesure n'intervient. En dépit des cinq mil*liards d'économies déjà dégagés* sur l'assurance-maladie par le précédent gouvernement ainsi que des excédents des allocations familiales et des accidents du travail, le besoin de financement du régime général devrait approcher les 24 milliards de francs fin 1991, contre 16,7 milliards prévus en février dernier. Or les ressources nouvelles devront intervenir très vite car le profil de trésorerie de la « sécu » est alarmant.

Parer au plus pressé

En juin, le découvert de l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) atteindra le seuil des 20 milliards de francs, alors que le plafond des avances conventionnelles de la Caisse des dépôts est de 11,7 milliards. Après une rémission en juillet-août, la dégradation devrait reprendre avec des découverts de 25 à 30 milliards au dernier trimestre. En juin, il sera possible d'amortir la chute en avançant la date prévue pour le versement par l'Etat de certaines prestations, mais ce genre d'exercice, dont l'impact sur le budget serait loin d'être négligeable, ne permettra pas de « tenir » jusqu'à la fin de l'année.

Jusqu'à ces dernières semaines, M. Michel Rocard pensait encore pouvoir éviter une augmentation des recettes. Cependant, le rendement insuffisant ou le retard pris par certaines mesures restrictives concernant certaines professions de santé (biologistes, radiologistes), *ainsi que les délais accordés à* celles ayant accepté de passer un accord avec les pouvoirs publics, ont pesé lourd. Mais le ralentissement de la croissance économique perceptible depuis le début de l'année a aussi accéléré la dégradation des comptes.

Le 14 mai, la veille de sa démission, M. Rocard avait réuni un comité interministériel afin d'arrêter un plan d'économies dont on assurait qu'il serait *« musclé »*. Compte tenu de la situation politique, *les arbitrages avaient finalement* été repoussés au 22 mai ...

Il est acquis que Mme Cresson poursuivra les efforts de « rationa*lisation » des dépenses* d'assurance-maladie en pesant sur la rémunération des actes médicaux. Mais ces projets ne généreront pas d'économies immédiates et, aujourd'hui, il faut parer au plus pressé. Plusieurs solutions s'offrent au gouvernement. Revaloriser le taux de la CSG (1,1 % actuellement) permettrait de répartir les efforts sur l'ensemble des revenus (*travail, capital, retraites imposables*), mais pourrait nécessiter un jeu d'écritures complexe entre organismes sociaux, car cet impôt ne finance pas directement l'assurance-maladie. Un point de CSG – dont l'origine rocardienne pourrait être perfidement rappelée par certains – rapporterait 35 milliards de francs en année pleine.

Plus classique, une hausse de la part salariale de la cotisation d'assurance-maladie (accroître les charges patronales paraît exclu), en la portant au-delà des 5,9 % actuels, identifierait clairement le *secteur où les Français seraient* invités à consentir des efforts, mais elle pèserait sur les seuls revenus du travail. Un point de hausse rapporterait un peu plus de trente milliards de francs.

Une mesure de financement supplémentaire pour la « sécu » – que M. Pierre Bérégovoy juge nécessaire – aurait une triple signification. Elle sonnerait l'échec du pari de M. Rocard, qui avait préféré agir sur l'offre de soins plutôt que *sur la demande sans toucher aux* cotisations. Elle constituerait un sérieux coup de canif dans le sacro-saint principe de la non-augmentation du niveau des prélèvements obligatoires. Enfin, elle illustrerait concrètement l'arrivée à son terme du cycle conjoncturel particulièrement favorable qui, depuis trois ans, a permis à la Sécurité sociale de se maintenir à flot sans recourir à des ressources nouvelles.

JEAN-MICHEL NORMAND

Bercy aux commandes

Suite de la première page

Ce combat qui reflète les grandes oppositions des théories de politique économique, a toujours trouvé, bien entendu, sa traduction dans l'organisation gouvernementale. En France particulièrement, *avoir le pouvoir signifie détenir un* ministère important et riche.

Aujourd'hui, les rivalités opposent le ministère de l'industrie à celui des finances. Ce dernier est sorti jusqu'à présent victorieux de la lutte, conformément à la suprématie des théories macroéconomiques keynésiennes ou classiques sur celles qui vantent les vertus de l'interventionnisme et de la planification. *Mais ce ne fut pas toujours* le cas en France et ce n'est pas forcément de cas à l'étranger. Que l'on songe au Japon.

Le ministère de l'industrie date, dans sa forme actuelle, de 1941, c'est-à-dire du gouvernement de Vichy, selon M. Christian Stoffaes, l'un des meilleurs spécialistes de l'industrie en France, aujourd'hui à EDF (1). Le ministère du com*merce et de l'industrie fusionne* alors avec la puissante et dirigiste direction des mines, détachée du ministère des travaux publics.

Héritier du Conseil général de Sully

La structure gouvernementale dépend toujours des idéologies de l'époque. Ainsi, sous l'Ancien Régime, conformément à la doctrine mercantiliste, le développement économique est étroitement lié au pouvoir d'Etat, au commerce extérieur et à la politique étrangère. Un Conseil général du commerce, créé par Sully, centralise l'action économique. Ainsi encore les saint-simoniens, industrialistes de la *première* heure, *créent* un ministère des Travaux publics dirigiste et riche pour développer les grands travaux de l'Etat. Celui-ci regroupera sous l'Empire les ponts et chaussées, les ports, les concessions, les mines, puis plus tard les *chemins de fer, etc.*

En 1941, on détache donc les mines des travaux publics pour les *rattacher au ministère du* commerce et de l'industrie, héritier du Conseil général de Sully. On prend conscience (thème récurrent) du retard de la France industrielle : avions et chars ont manqué face à l'Allemagne... Vichy confie à la direction des mines le soin de diriger le redressement. Les appels à *l'interventionnisme, qui remontent* à la crise des années 30, sont entendus. Les polytechniciens « planistes » du mouvement X-crise obtiennent satisfaction.

La Libération ne change pas la structure : l'heure est aux pénuries, et l'Etat doit légitimement tout organiser. Les influences marxistes *sont aussi importantes, même si* elles ne sont pas avouées. Mais assez vite, les pénuries disparaissant, la politique macroéconomique prend le pas sur la planification. Le Plan s'étiole en France dès les années 50. En 1958, l'ouverture européenne *précipite* le mouvement et le déclin du pouvoir de l'industrie. En outre les mines de charbon ferment une à une...

Le général de Gaulle, rappelle M. Stoffaes, ne contribue pas à renforcer le ministère de l'industrie, puisque toutes les organisations nouvelles qu'il crée lui échappent. Les secteurs neufs du nucléaire, de l'aéronautique et *même de l'informatique sont pla*cés sous tutelle de commissariats (CEA) ou de délégation (plan calcul, recherche scientifique), qui sont souvent interministériels ou dépendent directement du général lui-même ou du premier ministre.

Les années 70 verront pourtant peu à peu le ministère regagner un peu *de terrain. Il récupère le* nucléaire puis l'informatique. Mais le regain, s'il permet d'entretenir l'espoir d'une renaissance, est très relatif. Le grand vainqueur est le ministère des finances, haut lieu du pouvoir. L'explication est sans doute *que l'internationalisation* croissante de l'économie impose de plus en plus de tenir les « grands équilibres » budgétaires. Dès lors, l'action interventionniste disparaît, faute de moyens. Ce sera aussi le cas sous la gauche dans les années 80, *en dépit des déclarations* industrialistes d'un Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'industrie et de la recherche.

Malgré quelques actions ponctuelles permises par les nationalisations, l'industrie est parent pauvre. La valse des ministres (M. Mitterrand en nomme sept en dix ans) et *des rattachements* (de la recherche, des PTT, du commerce extérieur) prouve que les références au MITI japonais sont des cache-misère.

La DGI affaiblie

Le regain mondial des politiques dites de l'offre (*ultralibéralisme*) influence les esprits, y compris socialistes. L'efficacité de l'impôt est contestée et l'Etat perd de sa légitimité d'une façon générale. Les interventionnistes apparaissent comme des barbus marxistes, l'effondrement *à l'Est apportant les* ultimes preuves du nécessaire recul de l'Etat. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie de M. Chirac, se dépensera beaucoup pour réduire ses propres crédits et affaiblir la direction générale de l'industrie (DGI). Avec un succès certain : peu de hauts fonctionnaires acceptent depuis de la rejoindre.

A telle enseigne que l'espoir d'une renaissance a quasiment disparu. La plupart des industrialistes de l'administration ont désormais *l'entrisme pour tactique : que le* ministère de l'industrie disparaisse et que la DGI soit rattachée aux finances, comme une des grandes directions de ce ministère au même titre que le budget ou le Trésor. Le but de la manœuvre est de casser ce Trésor, machine puissante de pouvoir (2) et instrument de la suprématie des énarques sur les mineurs (les polytechniciens-in*génieurs du corps des mines*).

Le gouvernement de Mme Cresson *reflète un choix différent*. Le ministère de l'industrie demeure, *au sein du super-ministère Bérégo*voy, qui regroupe aussi le budget, le commerce extérieur et les PTT. Si l'on tient vraiment à redonner du pouvoir aux « industrialistes » – mais est-ce bien le but de M. Mitterrand ?, – cette option de Mme Cresson s'explique mal. D'abord parce que, parmi les *ministres sélectionnés, aucun n'a* fait preuve du nationalisme industriel *mis en avant par le premier* ministre. Ni M. Pierre Bérégovoy lui-même, ni M. Dominique Strauss-Kahn, rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée et spécialiste de l'épargne, et encore moins M. Jean-Marie Rausch, placé mystérieusement aux PTT, qui s'est fait une spécialité de vanter l'électronique... amé*ricaine*.

Ensuite à cause des structures. *L'idée de départ a été, si l'on com*prend Mme Cresson, de casser les Finances en groupant le ministère de l'économie avec celui de l'industrie. M. Paul Quilès devait hériter de ce ministère de la guerre économique (là aussi mystérieusement, puisque, précédemment, ministre des PTT, il avait fait preuve d'un immobilisme remarqué en matière de politique indus*trielle de l'électronique*).

Quelques actions « poil à gratter »

Pour conserver M. Bérégovoy garant du franc, l'idée du grand ministère de la guerre économique est passée à la trappe. Le résultat final des tractations ministérielles socialistes est un renforcement historique du ministère du quai de Bercy. Même sous M. Edouard *Balladur, il n'avait pas cette* importance. Et ce n'est pas la possibilité donnée à M. Strauss-Kahn de faire appel au service du Trésor qui y changera grand-chose.

On l'a vu : les structures reflètent les idéologies. Quelle est celle des socialistes aujourd'hui ? Quel rôle entendent-ils faire jouer à un néo-interventionnisme, compte tenu des contraintes budgétaires et européennes ? Mme Cresson, qui vilipende les fonctionnaires, croit-elle encore en l'Etat ? Le scepti*cisme le plus profond est permis*. D'où une crainte : que l'industrialisme limité à quelques actions « poil à gratter » ou pis, ne soit que de façade. Que Mme Cresson ne soit forcée de multiplier les actions spectaculaires pour essayer de *prouver le contraire de ce qu'indi*quent les structures de son gouvernement. Le cas de Bull sera instructif (peut-on interdire l'accord en négociation de ce groupe avec un japonais, alors que dans l'informatique tous les gens sérieux *savent que l'ennemi* n'est pas japonais mais... américain). L'engagement de Mme Cresson en faveur de ces fameux, mais si coûteux, « grands contrats » à l'exportation, aussi.

En fait... tout dépendra de M. Bérégovoy. Ces derniers temps, le Pinay du PS découvrait les ver*tus de l'industrie. Il a toutes les* manettes en main. Il veut *« imagi*ner *quelque chose d'original en France »*. L'espoir des industrialistes repose sur lui.

ÉRIC LE BOUCHER

(1) La partie historique de cet article sur le ministère de l'industrie utilise abondamment une communication faite par M. Christian Stoffaes, le 20 février, à l'*Amicale des ingénieurs du corps des* mines.

(2) *Une machine de pouvoir. La direction du Trésor*, par Yves Mamou. Editions La Découverte, 1988.

L'affaire Bull

La porte du groupe public d'informatique Bull (fortement déficitaire en 1990) sera-t-elle ouverte ou fermée au groupe japonais Nec ? Annoncée comme *imminente le mois der*nier, l'entrée de Nec au capital *de la Compagnie des machines* Bull (CMB) risque en tous cas de se réaliser plus lentement que prévue... si elle n'est pas plus radicalement remise en question.

Nec, déjà actionnaire de Bull HN, la filiale américaine du groupe, à hauteur de 15 %, devait en effet troquer cette participation contre une entrée *« de moins de 5 % »* au capital de la CMB. Des modifications apportées à la structure du groupe justifiaient cette décision, dans la mesure où les filiales italienne et anglaise, jusqu'alors rattachées à la société américaine, devaient intégrer le giron de la structure euro*péenne de Bull*.

Le nouveau premier ministre, Mme Edith Cresson, a évoqué, dès jeudi 16 mai « le réexamen » de ce dossier. C'est *cependant* l'ensemble de la politique de *l'Etat à l'égard de l'électronique* que Mme Cresson, et désormais M. *Pierre Bérégovoy*, vont reprendre en main. Chez Bull, *les discussions* avec Nec n'ont pas été interrompues pour autant, nous a-t-il été affirmé. La décision de Mme Cresson serait attendue, officiellement, en toute sérénité. Et si l'accord devait ne pas se faire, on se refuse pour l'instant à élaborer « des scénarios catastrophes ».

A. K.

Le MITI, une ex-star au Japon

Le fameux MITI (Ministry of International Trade and Industry), acteur omniprésent de la scène économique nippone, apparaît depuis quarante ans comme le ministère fétiche du Japon. *Mais*, tandis que sa notoriété s'accroît *et que son image* s'embellit à l'étranger, il connaît dans son propre pays une baisse manifeste de popularité. Pourtant, on ne peut pas dire qu'il ait démérité ; au contraire, et c'est là son drame.

Tandis que sa mission historique s'achève, d'autres ministères ont le vent en poupe : les télécoms sont en passe de devenir le *grand ministère de la décennie*, ainsi que les transports et la construction, pour leur rôle dans l'amélioration du cadre de vie et le développement tardif d'une société des loisirs.

La création du MITI, en 1949, s'accompagnait d'un impressionnant arsenal légal et réglementaire lui permettant un contrôle strict des échanges et du crédit. *Au même moment, le plan trien*nal pour l'indépendance économique donnait une priorité absolue à l'industrie et à la promotion des exportations.

Lier commerce et industrie n'était pas une innovation, mais la poursuite d'une tradition déjà longue. La véritable innovation résidait dans la double mission de relever l'économie japonaise et de gérer les relations internationales qui, compte tenu de la *situation historique de l'après-*guerre, ne pouvaient bien sûr *s'exercer que dans le seul cadre* économique. Ces choix ont constitué le tremplin de l'expansion économique nippone.

La puissance du MITI correspond à un choix politique clair pour les années de la reconstruction et de la rationalisation de l'économie (1952-1960). Mais *cela n'a pu se bâtir qu'au prix de* sacrifices dans de nombreux *domaines, notamment l'environ*nement. D'autre part, une des constantes les plus significatives de la politique industrielle japonaise depuis l'ère Meiji réside dans la définition d'industries-clés à développer en priorité. Ainsi, à chaque plan, une fois les objectifs atteints, le MITI a défini *de nouveaux secteurs-clés*.

Une hyperindustrialisation

L'action de cette administration a été considérable en instituant une *« discipline industrielle »* qui fixe des règles de bonne conduite pour les entreprises et coordonne leurs efforts. Dans les années 60 (1961-1973), le Japon rejoint le club des nations *industrialisées : cette période* correspond pour le MITI à une phase d'internationalisation de l'économie et de restructuration de l'appareil de production. A partir de 1973, le Japon entre dans une phase de mondialisation de son économie. Le MITI, avec la libéralisation des échanges, a perdu l'essentiel de son pouvoir sur les entreprises. *Mais il reste pour le public la* « mère poule » de l'industrie (*Sangyô no Kyoiku Mama*), en particulier pour les industries naissantes. A l'autre bout, il intervient dans la restructuration des industries déclinantes.

Aujourd'hui, les nouvelles priorités sont le leadership scientifique et technologique, et l'amélioration de la qualité de la vie, qui placent d'autres administrations sur le devant de la scène. Mais il n'y a pas péril en la demeure pour le MITI, car le Japon, loin de se *désindustrialiser*, s'oriente vers une hyperindustrialisation. *Dans les industries de l'avenir*, l'information constitue la matière *première essentielle ; le MITI* garde un avantage certain grâce à *sa parfaite maîtrise* de la gestion de l'opinion, c'est-à-dire l'art de communiquer et de persuader l'opinion publique.

*Le MITI, qui a longtemps per*sonnifié le monstre anonyme de la « Japan Inc. », est aujourd'hui en passe de transformer son image. Il devient le principal artisan de la politique de promotion des importations, qui a produit des résultats déjà significatifs. Enfin, ces derniers mois, le MITI a inauguré la première politique de soutien aux investissements étrangers au Japon. En dernière analyse, si le MITI n'est plus la star vedette de l'économie nippone, il n'en reste pas moins toujours un acteur important de l'actualité.

GUY FAURE

(Directeur de la Chambre de commerce et d'industrie française au Japon ; auteur du livre « le rôle du MITI dans les processus de prise de décision industrielle au Japon, publication de la Maison franco-japonaise TOKYO, 1984).

ÉCONOMIE

Les milieux d'affaires et le gouvernement Cresson

En attendant M. Strauss-Kahn

« Béré est là, ça va ! ». Les milieux financiers ont réagi avec soulagement au maintien du ministre de l'économie à son poste. Si la rumeur avait donné, dès le jeudi 16 mai, pour acquis le renouvellement de M. Pierre Bérégovoy Rue de Bercy, la confirmation a apaisé les appréhensions des investisseurs étrangers, *américains et surtout japonais*. La composition de l'équipe gouvernementale annoncée, le franc se raffermissait face au mark. Vendredi 17 mai, la devise allemande repassait sous la barre des 3,39 francs dès l'ouverture des transactions, sur un marché très actif.

Au palais Brongniart, après la hausse de 1,31 % enregistrée par l'indice CAC 40 jeudi 16 mai, les valeurs françaises étaient à nouveau bien orientées, s'appréciant de 0,53 % en début de séance. Le mouvement devait toutefois s'inverser par la suite. A la mi-séance, elles abandonnaient 0,10 %.

Est-ce pour forcer le destin et influer sur le choix du nouveau premier ministre que les déclarations favorables à M. Bérégovoy se sont multipliées dès jeudi ? Le président de l'Association française des banques (AFB), M. Dominique Chatillon, s'est incontestablement montré le plus empressé. *« Je souhaite que nous ayons un ministre de l'économie et des finances qui ait la même qualité de contact avec la profession que celle que nous avons avec M. Bérégovoy »*, déclarait-il lors de son point presse mensuel. Les industriels, en revanche, l'ont joué sobrement. Le choix de M. Dominique Strauss-Kahn pour le portefeuille de l'industrie ne provoque pas de commentaires particuliers. La réorganisation des pouvoirs entre la Rue de Grenelle et Bercy n'est pas encore *connue dans le détail*, ce qui explique aussi leur silence. *« C'est bien que les politiques aient cette obsession de l'industrie »*, soulignait-on chez le sidérurgiste Usinor-Sacilor. Chez Pechiney, on saluait bien sûr l'arrivée de Mme Martine Aubry au ministère du travail. Et on décelait déjà dans les discours de Mme Cresson la volonté de *« donner aux sociétés nationalisées qui se sont développées à l'international des moyens accrus de tracer leur route »*. Un chef du gouvernement venant du secteur *privé et un ministre issu du secteur* public, la règle du « ni-ni » est respectée.

Saluant le flair de son ami, M. Didier Pineau-Valencienne, pour avoir embauché Mme Edith Cresson malgré les taquineries de ses proches, M. Serge Kampf, président de Cap Gemini Sogeti, n'exclut pas d'en tirer certaines leçons. Et pourquoi pas repêcher certains ministres du gouvernement Rocard au chômage... ? *« S'ils se présentent, on étudiera leurs demandes »*, affirmait jeudi, en souriant, ce patron.

D. G. et C. M.

SOCIAL

Fin de l'occupation de l'usine Thomson de Brest

BREST

de notre correspondant

Après trente et un jours d'occupation, le travail a repris, vendredi 17 mai, à l'usine Thomson *de Brest, qui emploie 1 400 per*sonnes dans l'électronique professionnelle (*le Monde* du 10 mai). La CFDT, qui menait l'action, a pris les devants en se prononçant, *la veille, pour la libération des* locaux, afin d'éviter un pourrissement du conflit. Appelés à voter, 377 occupants se sont exprimés en faveur de la reprise et 74 contre.

Les négociations devaient reprendre vendredi entre la direction et la CFDT, syndicat majoritaire, sur l'étalement des *264 licenciements prévus sur trois* ans. La direction a accepté de faire quelques concessions. Dans le plan social, 109 suppressions d'emplois traitées en congé de conversion étaient prévues pour la mi-1992. La direction a accepté de repousser l'échéance de quelques mois et de faire une ouverture plus large aux départs volontaires.

G. S.

Entre le 22 et le 25 mai

La CGT, les autonomes et la CFDT : préavis de grève à la SNCF

La Fédération autonome des agents de conduite (FGAAC) de la SNCF a déposé un nouveau préavis de grève couvrant la période du jeudi 23 mai à 20 h au vendredi 31 mai à 6 h. De son côté, la CGT appelle à la grève du 22 mai à 20 h au 25 mai à 8 h. Ces deux organisations syndicales représentent plus des trois quarts des suffrages exprimés par les conducteurs de trains aux élections professionnelles. Vendredi en fin de matinée la CFDT a, à son tour, déposé un préavis de grève couvrant la période du 23 mai à 20 heures au 25 mai à 8 heures.

Les autres organisations syndicales semblent réticentes à participer à cette guérilla sociale, qui a conduit la FGAAC, le 14 mai, et la CGT, les 14 et 15 mai, à cesser le travail, pour protester contre le Livre blanc sur l'avenir des retraites avant d'annoncer, maintenant, que le prochain arrêt de travail est motivé par la réforme de la grille des salaires et le refus d'en faire profiter les retraités.

TRANSPORTS

Europe Aéro services dépose son bilan

PERPIGNAN

de notre correspondant

M. Georges Masurel, PDG de la compagnie aérienne Europe Aéro services (EAS) basée à Perpignan et à Paris-Orly, s'est vu contraint de déposer son bilan, le 16 mai. Affirmant qu'il n'était pas question de licencier *pour l'instant* (EAS compte 600 salariés dont 180 à Perpignan), le PDG d'EAS a accusé Air France, lors d'une conférence de presse, d'avoir mis son entreprise en difficulté en ne respectant pas les engagements signés et en ne lui sous-traitant que 8 000 heures de vol au lieu des 14 000 prévues lors du dernier arrangement, déjà en retrait par rapport à *un contrat précédent*.

M. Masurel a précisé avoir porté plainte contre la compagnie nationale pour *« situation dominante »* devant le tribunal de commerce de Créteil. Le montant de la dette actuelle d'Europe Aéro services atteindrait 240 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 645 millions en 1989.

J.-C. M.

(Publicité)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA NIÈVRE

ROUTE NATIONALE N° 7
DÉVIATION DE L'AGGLOMÉRATION DE NEVERS

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique préalable

- à la construction de la déviation de l'agglomération de NEVERS (Nièvre) ;
- au classement de ladite déviation dans le réseau route nationale et au déclassement de l'ancienne RN 7 ;
- à la modification du plan d'occupation des sols (POS) des communes de SAINT-ELOI et SERMOISE-SUR-LOIRE,

se déroulera du 3 JUIN au 3 JUILLET 1991.

La commission d'enquête est composée de MM. GADY, président, BLONDEAU et DEBY.

Un dossier et un registre d'enquête seront mis à la disposition du public à la préfecture de la Nièvre à NEVERS et dans les mairies de CHALLUY, SERMOISE-SUR-LOIRE, SAINT-ELOI, COULANGES-LES-NEVERS, VARENNES-VAUZELLES et URZY, où ils pourront être consultés aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Un dossier sera également mis à la disposition du public à la mairie de NEVERS et à la direction départementale de l'équipement, 2, rue des Pâtis, 58020 NEVERS CEDEX.

COMMUNICATION

La polémique sur la gestion des télévisions publiques

La Cour des comptes témoin à décharge dans le « procès » de M. Philippe Guilhaume

Un audit du cabinet Coopers et Lybrand et deux rapports de la Cour des comptes permettent de mieux juger la gestion d'Antenne 2 et de FR 3. Et de relativiser le procès fait par le gouvernement aux anciens dirigeants des chaînes publiques.

Le pouvoir fait-il injustement porter aux anciens dirigeants d'A 2 et de FR 3 la responsabilité d'une *faillite économique ? A-t-il* manipulé les chiffres, déformé les faits pour accuser M. Philippe Guilhaume, M. Jean-Michel Gaillard et Mme Dominique Alduy d'être des gestionnaires inconséquents ? En décembre dernier, le gouvernement obtenait la démission du président commun des télévisions publiques en invoquant le déficit des deux chaînes, le dérapage des dépenses et des embauches. Mme Catherine Tasca accusait l'équipe de M. Guilhaume d'incompétence et de déloyauté. Le président démis affirme, aujourd'hui, être la victime d'un procès déloyal et menace de traîner le ministre en justice pour diffamation.

Trois documents viennent éclairer aujourd'hui cette polémique. *Le premier est le rapport d'audit* effectué par le cabinet Coopers et Lybrand sur les comptes des deux chaînes à la demande de leur nouveau président, M. Hervé Bourges. Un rapport qui a permis à l'audiovisuel public d'obtenir en avril 1,5 milliard de francs supplémentaires mais qui n'a jamais été rendu public. Les deux autres – eux aussi inédits – sont les rapports de la Cour des comptes sur la gestion d'A 2 et de FR 3 entre 1985 et 1990.

Ces expertises indépendantes permettent de nuancer singulièrement *le jugement porté par le gou*vernement sur la gestion des anciens dirigeants de l'audiovisuel public. Le pouvoir a noirci le tableau, chargé la barque de *M. Guilhaume pour justifier les* avantages accordés à M. Bourges. Il a aussi passé sous silence ses propres responsabilité dans les dérapages de la gestion. Des constats importants puisqu'ils permettent de réhabiliter en partie l'honneur quelque peu malmené des anciens responsables d'A 2 et de FR 3 et parce qu'ils éclairent les rapports entre l'Etat et l'audiovisuel public.

Le gouvernement se trompe de 400 millions

Le rapport du cabinet Coopers et Lybrand sur Antenne 2 montre à quel point les présentations comptables peuvent être en trompe-l'œil. M. Bourges avait évalué le déficit de la chaîne pour 1990 à 624 millions de francs mis sur le compte des dépassements budgétaires de son prédécesseur. Pour l'audit, des dépenses supérieures aux prévisions se limitent à 282 millions de francs (un peu moins que le dépas*sement accordé par le gouverne*ment à Antenne 2 pour cette année !). Le reste du déficit est imputable, selon Coopers et Lybrand, à *« une estimation trop volontariste des recettes de publicité »*.

C'est donc l'Etat actionnaire qui a commis une lourde erreur de ges*tion en fixant à 1,8 milliard l'ob*jectif publicitaire d'Antenne 2 alors que la chaîne n'avait réalisé que 1,46 milliard l'année précédente et qu'elle ne parviendra qu'à 1,38 milliard en 1990. Une surestimation de 411 millions dénoncée en vain par MM. Guilhaume et Gaillard dès le conseil d'administration d'août 1989. La Cour des comptes critique, elle aussi, cette *« politique budgétaire irréaliste »* en constatant que l'Etat s'était déjà trompé l'année précédente de plus de 300 millions de francs dans ses prévisions et qu'il n'a pas voulu corriger le tir.

Les rapporteurs de la Cour relèvent d'autres manipulations qui faussent les résultats d'Antenne 2. Les résultats de la chaîne en 1989 font apparaître 122 millions de recettes, somme qui a en réalité transité par A 2 pour aller abonder les comptes de la SFP. Dès cette année-là, où la responsabilité de MM. Gaillard et Guilhaume est très limitée, la chaîne a déjà un *déficit d'exploitation de 469 mil*lions et non de 346 millions, comme l'affirment les comptes officiels. La Cour relève aussi qu'A 2 est pénalisée par des règles archaïques sur l'amortissement des programmes. Des règles que l'Etat a refusé de modifier jusqu'à présent pour aggraver la situation comptable de la société, ce que les rapporteurs qualifient d'*« immixtion dans la gestion de la société »*.

La fuite en avant date de 1988

Le rapport de la Cour des comptes n'absout pas pour autant les dirigeants d'Antenne 2. Les défauts de gestion relevés concernent essentiellement l'incapacité de bâtir une programmation cohérente pour reconquérir l'audience. Un reproche qui vise surtout la tranche horaire entre 18 heures et *20 heures où « l'ambition et la bonne volonté ne peuvent suppléer les carences des études, l'absence de programmateur et la négligence des attentes du public »*. Le rapport est plus indulgent pour les soirées et estime que l'équipe Guilhaume-Gaillard a *« rompu avec l'immobilisme »* de leurs prédécesseurs en sachant remettre en question « Champs Elysées » et en programmant « Envoyé spécial » à 20 h 30.

Le bilan de la Cour des comptes est donc très nuancé. Il souligne les difficultés réglementaires auxquelles se heurtent les dirigeants de la chaîne, notamment en matière de publicité *(voir ci-contre)*. Il tient compte de la concurrence de TF 1, de l'inflation des coûts. Dans ce contexte, les rapporteurs ne condamnent pas, comme le gouvernement, les dépassements de M. Gaillard. Ils notent qu'en 1988, M. Claude Contamine avait commencé cette fuite en avant pour financer un important effort de création et qu'il était impossible à ses successeurs de revenir en arrière *« en raison de la sensibilité de professionnels de la création à ce type de dépense »*.

Il devient difficile d'accuser MM. Gaillard et Guilhaume d'incompétence quand la Cour des comptes salue *l'« avancée significative »* que constitue la mise en place *d'« un véritable contrôle de gestion »* et les efforts déployés pour rattrapper des années de retard dans ce domaine. *« Les dépassements enregistrés en 1990 sur le budget des programmes*, écrivent les rapporteurs, *ne remettent pas en cause la qualité du suivi budgétaire exercé tout au long de l'année par les services financiers »*.

Si le procès fait par le gouvernement à la gestion d'Antenne 2 paraît donc largement excessif, celui qui est intenté à FR 3 est encore plus suspect. M. Hervé Bourges se sert aujourd'hui de l'audit du cabinet Coopers et Lybrand pour brandir un déficit de 95 millions de francs. En lisant le document, on s'aperçoit que la chaîne affiche en fait un bénéfice comptable de 54 millions de francs. C'est en fonction d'une *« hypothèse de plan FNE »* que le cabinet d'audit déduit 150 millions de francs de provisions et aboutit à un résultat négatif. Cette belle transformation comptable serait justifiée si FR 3 envisageait de supprimer plusieurs centaines d'emplois sur la seule année 1991. Ce qui, en l'état actuel des informations du conseil d'administration, ne semble guère être le cas.

Des emplois dissimulés

Mme Catherine Tasca a reproché aux dirigeants de FR 3 la création de trois cents emplois supplémen*taires en 1990, « un type de dérapage particulièrement injuste pour le personnel »* (*le Monde* du 6 avril). M. Guilhaume lui répond dans son livre *Un président à abattre*, en affirmant qu'il a seulement officialisé des emplois maquillés par ses prédécesseurs sous une autre rubrique budgétaire. La Cour des comptes lui donne raison en révélant dans son rapport que 132 personnes étaient, avant 1990, en *« surnombre fonctionnel parce que le poste occupé ne correspondait pas à un emploi budgétaire »*. M. Guilhaume et Mme Alduy ont donc œuvré pour la transparence en réaffectant sur des postes réels ce personnel fantôme. Les enquêteurs notent qu'au 30 juin 1990 les effectifs *« réels »* de FR 3 étaient de 3 239 personnes, en augmentation de 53 postes, mais largement inférieurs à la limite fixée de 3 486 postes.

On voit mal dans ces conditions pourquoi le gouvernement a accusé Mme Alduy de dérapage sur les effectifs sauf à vouloir justifier par avance les mesures de compression de personnel que prépare M. Bourges. La Cour des comptes, elle, n'accable pas les dirigeants de FR 3. Elle épingle quelques dérapages dans le fonctionnement budgétaire de la rédaction nationale et les achats de droits sportifs. Mais elle salue l'effort de productivité réalisé en augmentant de 40 % les heures de diffusion, la stratégie pertinente sur l'achat des films, la stabilisation de l'audience. Elle félicite même les dirigeants d'avoir enfin lancé une évaluation réaliste des coûts de fonctionnement des centres régionaux de production.

Néanmoins, le rapport conclut sur quelques inquiétudes : *« L'augmentation des charges de fonctionnement, notamment des frais de personnel et des prix des programmes et des productions, ainsi que le coût en année pleine de la grille ambitieuse de la rentrée 1990, laissent donc présager un déficit de l'ordre de 500 millions de francs si les choses restent en l'état »*. La Cour conseille à FR 3 d'accélérer ses réformes de gestion mais surtout d'*« établir sans délai une priorité entre les objectifs trop divers que les autorités de tutelle lui ont fixés dans le contrat d'objectifs »*. Mme Dominique Alduy et M. Philippe Guilhaume n'ont cessé de réclamer cette même clarification à M. Rocard et à Mme Tasca.

L'autonomie n'existe pas

On est loin des accusations d'incompétence et de déloyauté portées par l'ancien ministre de la communication. Les rapports de la Cour des comptes montrent que les difficultés récentes d'A 2 et de FR 3 sont la suite logique de la déstabilisation des télévisions publiques à partir de 1987. Et que M. Philippe Guilhaume, Mme Dominique Alduy et M. Jean-Michel Gaillard ont été dans une large mesure les boucs émissaires d'une crise plus profonde entre le pouvoir et l'audiovisuel public.

Le constat n'est guère rassurant pour l'avenir. Pour les observateurs de la Cour, les rapports entre l'Etat *et les chaînes restent encore domi*nés par le modèle administratif et sont donc susceptibles de bien des détournements. Témoin ce jugement sévère sur le contrat d'objectifs censé garantir l'autonomie d'Antenne 2 : *« Les moyens nouveaux à mettre en place pour assurer le respect des objectifs définis ne sont pas indiqués. Sur le plan financier, les incertitudes sur le montant annuel de la dotation de redevance et des ressources de publicité donnent à la proclamation d'objectifs pluriannuels un caractère assez théorique (...). L'autonomie de gestion d'Antenne 2 qui, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, gagnerait à être renforcée, ne l'est pas. On peut même se demander si les rapports semestriels et les bilans annuels d'exécution ne seront pas un moyen, pour les autorités de tutelle, de multiplier leurs interventions dans la gestion de l'entreprise. »* Dans cette perspective, le face-à-face entre M. Hervé Bourges et M. Georges Kiejman, déjà rivaux en 1989 pour la présidence des chaînes publiques, ne manquera pas de piquant.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

La débâcle publicitaire d'A 2

Les magistrats de la Cour des comptes sont particulièrement choqués par les rapports entre A 2 et sa régie publicitaire. Rapports cruciaux pour la gestion de la chaîne, qui tire de la publicité plus de 50 % de ses recettes. Or A 2 ne contrôle pas sa régie, dont l'actionnaire majoritaire est l'Etat. Situation qui paraît aux rapporteurs de la Cour *« à tous égards la plus mauvaise possible »*.

M. Philippe Guilhaume n'a pas apprécié la nomination, contre son vœu, de Mme Christiane Doré à la tête de la régie. Tout au long de son mandat il n'a cessé de contester la politique commerciale de Mme Doré, coupable à ses yeux de brader les tarifs bien au-delà de la baisse de l'audience. Le rapport de la Cour des comptes note qu'entre 1987 et 1989 le prix de l'heure de publicité vendue par la régie d'Antenne 2 a baissé de 40 %, tandis que l'audience connaissait une chute de 25 %.

Le décalage est dû, selon les magistrats, à l'effondrement d'A 2 aux heures de grande écoute et à l'impossibilité de couper les émissions par de la publicité qui oblige la télévision publique à concentrer ses spots dans des écrans longs et démobilisant pour les téléspectateurs. La chaîne s'est ainsi enfoncée dans un véritable cercle vicieux. Car plus les tarifs baissent, plus il faut multiplier les spots pour réaliser les objectifs de chiffre d'affaires. Et plus les écrans publicitaires deviennent de véritables tunnels qui font fuir l'audience.

La Cour met aussi le doigt sur la dangereuse dépendance de la chaîne publique vis-à-vis des centrales d'achat d'espaces qui exigent sur-commissions, rabais et opacifient la politique tarifaire. De 1985 à 1989, la part des centrales dans le chiffre d'affaires de la régie est passé de 69 % à 88 %. Aujourd'hui, Carat, la plus puissante centrale française, contrôle le quart des ressources publicitaires d'A 2. Son pouvoir sur la chaîne est donc immense.

Des journalistes mieux payés que les PDG

En épluchant les comptes d'A 2 et de FR 3, les magistrats de la Cour des comptes ont découvert que, depuis 1987, les PDG n'étaient plus les salariés les mieux payés des télévisions publiques. Pour retenir les animateurs ou journalistes vedettes attirés par les offres des chaînes privées, les *dirigeants de l'audiovisuel public* ont dû remplacer les grilles contraignantes de la convention collective par le système beaucoup plus souple des cachets.

Le rapport montre que le cachetier le mieux rémunéré d'A 2 touchait 736 000F par an en 1985 et *2,13 millions en 1989. Le dixième* cachet de la chaîne a augmenté dans la même période de 420 000 à 690 000 francs. Les magistrats donnent les noms des heureux bénéficiaires, mais dans l'ordre... alphabétique : Jean-Marie Cavada, Jacques Chancel, Jean-Pierre Emsalem, Gerrad Holtz, Armand Jammot, Jean-Luc Leridon, *William Leymergie, Bernard* Pivot et Christian Quidet.

Pour FR 3, les enquêteurs sont moins prudes. Ils notent que Mme Dominique Alduy touchait 730 000 francs par an. Mais Jean-Marie Cavada recruté en septembre 1989 comme directeur de l'an*tenne, percevait 1,4 million. Jac*ques Chancel lui a succédé environ au même tarif tandis que Norbert Balit touche environ 663 000 francs.

Ces chiffres sont révélateurs de la surenchère qui a affecté l'audiovisuel français depuis la création des télévision commerciales et surtout la privatisation de *TF 1*. Ils expliquent aussi la tension sociale qui règne dans les chaînes publiques et les grandes grèves de l'automne *1988* ou de *décembre* 1990. Un journaliste reporteur-images sur FR 3 touchait en moyenne 16 000 francs brut par mois en 1989.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

Deuxième constructeur automobile japonais

Nissan s'oppose à Nissan UK son importateur en Grande-Bretagne

Une féroce bataille juridique met aux prises Nissan, deuxième constructeur automobile japonais, à Nissan UK, son importateur exclusif en Grande-Bretagne, tête de pont industrielle en Europe du groupe automobile japonais, qui emploie 10 000 salariés. En mars 1990, Nissan avait décidé de dénoncer son accord d'exclusivité avec son importateur. L'affaire devrait trouver son épilogue devant les tribunaux avec un jugement de la Haute Cour de Londres en fin de semaine.

LONDRES
correspondance

Pour ses adversaires, M. Octav Botnar, fondateur de Nissan UK, premier concessionnaire privé britannique, est un pirate des affaires. Pour ses admirateurs, ce fringant notable de Worthing (Sussex), qui a conservé l'irrésistible accent allemand de ses origines, est un croisé des petites automobiles japonaises comme on n'en fait plus. A soixante-dix-huit ans, M. Botnar dirige Nissan UK d'une poigne de fer.

C'est une affaire florissante, composée de quelque 400 concessionnaires, qui ont vendu l'an dernier 110 000 voitures. Avec une part de marché de 5 %, Nissan UK est le premier importateur d'automobiles japonaises au Royaume-Uni.

Le génie de M. Octav Botnar est d'avoir été le premier en Grande-Bretagne à parier sur les voitures japonaises. En 1969, il importe un millier de Datsun, solides, abordables et surtout bien finies. Le succès est immédiat. British Leyland, Ford et Vauxhall (General Motors), qui tiennent le marché insulaire, battent alors de l'aile, symbole du « mal anglais » (faible productivité, arrêts de travail, mauvaise qualité du produit...). M. Botnar tisse petit à petit sa toile d'araignée de concessionnaires exclusifs à travers le Royaume-Uni, un empire dont il est le seul maître. Ne trouvant rien à redire à ce système, qui fait ses preuves, la maison mère nippone lui fera confiance pendant deux décennies.

En mars 1990, Nissan Motors annonce brutalement la fin de son accord d'exclusivité avec son importateur. Deux mois plus tard, l'état-major de la filiale européenne de Nissan déclare son intention de créer son propre réseau de concessionnaires à partir du 1er janvier 1992. M. Botnar propose alors à Nissan de lui revendre son réseau. Devant l'absence de réponse de la maison mère, Nissan UK décide de saisir la Haute Cour en réclamant le maintien de ses droits exclusifs.

A l'origine de cette bataille de titans, qui défraie les potins de la City et les colonnes des chroniqueurs automobiles, la politique de prix de Nissan UK, que le groupe juge trop élevés pour permettre un accroissement substantiel des ventes sur un marché difficile, où la concurrence est rude. Ainsi, le prix de la Primera, un des derniers modèles disponibles en Grande-Bretagne, dépasse de 1 000 livres (10 000 francs) celui en vigueur sur le continent.

Un diagnostic sévère

M. Botnar refuse aussi d'apposer le label européen souhaité par Nissan. Ce flibustier des affaires n'hésite pas à rebaptiser Pulsar la Sunny, la dernière-née de l'écurie japonaise. Or cette appellation résonne trop comme un cri guerrier aux yeux des managers de Tokyo.

Le diagnostic de Nissan est sévère pour M. Botnar. On dénonce, pêle-mêle, son refus d'établir des prévisions sur les futures ventes, les retards dans les livraisons des voitures, son style autocrate, voire le mystère entourant une fortune colossale. En fait, depuis la fin des années 80, le paysage s'est profondément transformé autour de Nissan UK. Il a été complètement modifié par l'avènement du grand marché de 1993, qui conditionne la politique d'investissements directs des constructeurs japonais. Dans cette redistribution des cartes, la majorité des fabricants d'automobiles souhaitent gérer eux-mêmes l'importation de leurs modèles. Les intermédiaires laminent les marges.

En France, Nissan vient de proposer de racheter les 70 % des parts de la filiale française, détenues par la famille fondatrice Richard. « *Partout dans le monde, les constructeurs veulent contrôler les concessionnaires. Cette évolution permet d'imposer une stratégie européenne dans la perspective du grand marché. D'autre part, cette tactique facilite le respect des directives de la CEE en matière de prix de détail* », explique M. Daniel Ward, porte-parole de Nissan Europe.

Un autre facteur à l'appui de la campagne de Nissan est son usine pilote de Sunderland (au nord de l'Angleterre), joyau de sa couronne, un investissement de 600 millions de livres, inaugurée en 1986, qu'il faut rentabiliser par une politique commerciale de vente plus agressive. Nissan contre Nissan UK : un cas d'école délicat sur lequel la Haute Cour de Londres devrait se prononcer avant la fin de la semaine.

MARC ROCHE

(Publicité)

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

Direction des actions de l'Etat – 3e bureau

ERRATUM

à l'avis d'enquête publié le 14 mai 1991, page 36.

Lire : le commissaire-enquêteur se tiendra en personne à la disposition du public pour recevoir ses observations verbales à la mairie de SOIGNOLLES-EN-BRIE, le mercredi 26 juin (au lieu de mardi).

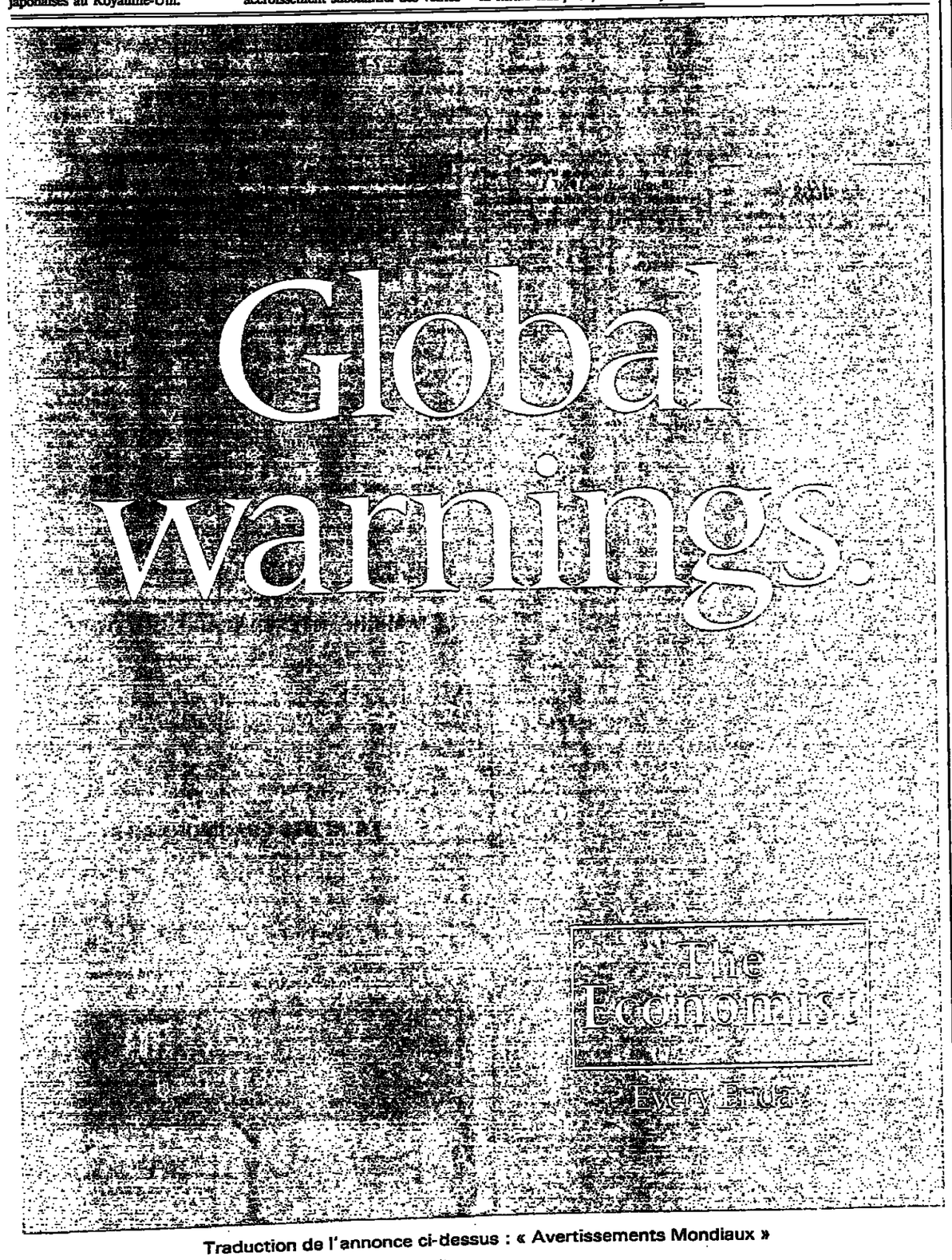

Traduction de l'annonce ci-dessus : « Avertissements Mondiaux »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ELECTRO BANQUE

Assemblée générale du 15 mai 1991

L'Assemblée générale, réunie le 15 mai 1991, a approuvé les comptes de l'exercice 1990 qui se sont soldés par un bénéfice net de 63,6 millions de francs contre 59,8 millions de francs en 1989 (+ 6,3 %).

Le dividende net a été fixé à 21 francs par action (31,50 francs avec l'avoir fiscal); il sera mis en paiement le 28 juin 1991.

Les actionnaires ont la possibilité d'opter, jusqu'au 12 juin prochain, pour le paiement de leur dividende en actions émises au prix de 300 francs.

Rémy & ASSOCIES

Exercice 1990 -1991, clos au 31 mars

UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN PROGRESSION DE 4,2 % DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL DIFFICILE

CA consolidé (en millions de francs	1990-1991	1989-1990
Cognac	2 050	1 879
Champagne	805	817
Vins et spiritueux	1 568	1 607
Services et commissions	294	222
TOTAL	4 717	4 525

Avec un exercice 1990-1991 affecté par les effets de change sur les principales devises de facturation du groupe, le chiffre d'affaires a néanmoins progressé de 4,2 %. A taux de change comparable, cette évolution aurait été de 13,5 %.

L'évolution de la marque Rémy Martin, notamment sur les ventes de qualités très vieilles (QSS) où la marque est leader, a permis à l'activité cognac de réaliser une croissance de plus de 9 %.

L'activité champagne du groupe, touchée par des conditions économiques défavorables, particulièrement au cours du premier trimestre 1991, où l'ensemble du marché a perdu en volume 17,7 %, marque un retrait de 1,5 % de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent.

L'activité vins et spiritueux et autres subit une légère baisse de 2,5 %. Les bonnes performances réalisées sur la liqueur Galliano et le scotch whisky Famous Grouse ainsi que la tonnellerie Seguin Moreau n'ont pu compenser la baisse enregistrée sur l'activité vins à l'étranger.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque Transatlantique s'est tenue le 14 mai 1991 sous la présidence de M. François de SIEYES et a approuvé les comptes de l'exercice 1990 se soldant par un bénéfice net de F. 25.069.088 (dont F. 156.646 de plus-values nettes à long terme) contre F. 23.551.522 (dont F. 378.552 de plus-values nettes à long terme) en 1989.

Elle a fixé le dividende pour l'exercice 1990 à F. 10,00 par action auquel s'ajoute l'avoir fiscal de F. 5,00. Le dividende sera mis en paiement à partir du 27 juin 1991. Les actionnaires pourront opter jusqu'au 21 juin 1991 pour le paiement du dividende soit en numéraire, soit en actions nouvelles créées jouissance 1er janvier 1991 et émises au prix de F. 436,00.

L'Assemblée Générale Ordinaire a ratifié la nomination d'Administrateur de M. Christian MAUGEY faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration et renouvelé les mandats de MM. Christian MAUGEY, Philippe AYMARD, Jean BELIARD, Arthur SCHMIEGELOW et du CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

A l'issue de cette Assemblée, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue qui a décidé une modification des statuts afin de proroger la durée de la vie sociale de la Banque de 99 ans à compter du 14 mai 1991, et qui a donné au Conseil d'Administration l'autorisation de porter le capital social, en une ou plusieurs fois, jusqu'à un montant maximum de F. 200.000.000.

GROUPE CIC

MARCHÉS FINANCIERS

Sous la pression de ses partenaires européens

La Banque d'Espagne réduit à nouveau ses taux d'intérêt

Le gouvernement espagnol semble enfin décidé à relâcher progressivement l'étreinte de la politique monétaire. Pour la deuxième fois en deux mois, la Banque d'Espagne a procédé, jeudi 16 mai, à une baisse de ses taux d'intervention, qui sont passés de 13,5 % à 12,75 % *(nos dernières émissions du 17 mai)*. A la mi-mars, les autorités monétaires avaient déjà décrété une *première diminution*, les taux passant de 14,5 à 13,5 %.

MADRID

de notre correspondant

La Banque d'Espagne a justifié cette nouvelle baisse en assurant que tant la masse monétaire que la quantité de crédits alloués par les banques aux entreprises et aux particuliers semblaient désormais mieux contrôlées. Quarante-huit heures auparavant avait été rendu public le taux d'inflation du mois d'avril : 0,2 %, un résultat considéré comme satisfaisant par le gouvernement.

La hausse des prix, qui avait atteint 6,5 % pour l'année 1990, est désormais revenue à un rythme annuel de 5,9 %. La stratégie d'«atterrisage en douceur» commence à porter ses fruits, assurent les responsables économiques : le rythme d'augmentation de la demande, notamment, plus rapide que celle de la production, a été ramenée de 7,8 % en 1989 à 4,6 % en 1990, et devrait être cette année, selon les prévisions officielles, de 3,5 %.

Tout porte à croire toutefois qu'il ne s'agit pas là de l'unique explication de la décision des autorités monétaires, et que celles-ci ont aussi, voire surtout, réagi à de croissantes pressions extérieures. Les hauts taux d'intérêt espagnols continuent à provoquer une véritable ruée sur la peseta, qui, depuis plusieurs semaines, menace de crever le plafond du système monétaire européen. Cette situation a provoqué l'irritation croissante des partenaires de l'Espagne, et notamment de la France, dont la monnaie se trouve elle en queue du système.

Du côté espagnol, on considère certes qu'il est abusif d'accuser la peseta de tous les maux, et que la véritable raison des distorsions actuelles au sein du SME réside plutôt dans la faiblesse du franc vis-à-vis du mark allemand. Mais on n'en est pas moins conscient à Madrid de la nécesssité de lâcher du lest. Ainsi, il y a tout juste un mois, le gouvernement avait annoncé une série de mesures de libéralisation des mouvements de capitaux destinées à réduire les pressions sur la peseta, incluant la possibilité pour les Espagnols d'ouvrir des comptes en devises.

Ces mesures, toutefois, ne semblent pas avoir d'effet à court terme. Il est notamment illusoire d'attendre des Espagnols qu'ils ouvrent un compte dans une monnaie étrangère tant que la peseta continue à leur assurer la meilleure des rentabilités, grâce, précisément, à ses hauts taux d'intérêt. Les responsables économiques ont donc pris acte que ces derniers constituaient en fait la cause incontournable du problème. Reste à voir cependant si cette nouvelle baisse sera suffisante, puisque les taux espagnols n'en continuent pas moins aujourd'hui, en termes réels, d'être les plus élevés de la Communauté.

THIERRY MALINIAK

Prélude à une importante OPA ?

Hanson acquiert 2,8 % du capital du géant de la chimie ICI

Le mystérieux acquéreur d'actions ICI, première entreprise industrielle de Grande-Bretagne et quatrième chimiste du monde avec un chiffre *d'affaires de 129 milliards de francs*, a jeté le masque. Il s'agit de Lord Hanson, le magnat britannique, patron du conglomérat portant son nom, deuxième puissance industrielle outre-Manche (72 milliards de francs de chiffre d'affaires), qui exerce ses activités aussi bien dans le tabac, que dans le charbon, les piles électriques et les matériaux de construction.

Lord Hanson a prévenu lui-même Sir Denys Henderson, président d'ICI, de son acquisition (20 millions d'actions), d'un coût global de 240 millions de livres (2,4 milliards de francs), qui le rend propriétaire de 2,8 % du capital du géant de la chimie. But avoué de l'opération : un simple placement. Mais pour les analystes de la City, Lord Hanson, un «raider» de réputation internationale âgé de soixante-neuf ans, pourrait vouloir couronner sa carrière par un coup d'éclat.

Sa prise de participation dans ICI ne serait qu'un tremplin pour se lancer dans une vaste OPA. Combien devrait-il débourser pour s'offrir ce groupe avant de le revendre par appartements ? Les analystes de la City avancent des chiffres : entre 10 et 15 milliards de livres (100 et 150 milliards de francs). Certains affirment que la firme de Millbank vaut 20 milliards de livres (200 milliards de francs). Pour prendre la majorité simple, Hanson dispose de la moitié de cette somme en liquidités. Mais il lui faudra passer le barrage de la Commission des monopoles. De plus, aucun gouvernement, assure-t-on, n'acceptera une telle mainmise. Avec 53 000 personnes employées au Royaume-Uni, ICI est un des plus gros employeurs du pays. Raison de plus pour lord Hanson de *tenter l'aventure, ne serait-ce que* pour mesurer l'étendue de son pouvoir et, dit-on dans la City, *« tester les défenses ennemies »*.

A. D.

La société d'investissement Quadral est le principal actionnaire de la Compagnie des signaux

Le mystère entourant l'identité du principal actionnaire de la Compagnie des signaux et équipements électroniques (CSEE) depuis l'achat en Bourse de 23 % de son capital, mardi 7 mai, aura duré jusqu'au bout. La société Quadral, agissant de concert avec la Banque Saga, détenant respectivement 19,78 % et 2,91 % des droits de vote, a attendu les cinq jours de Bourse, délai autorisé, avant de se faire connaître, mercredi 15 mai.

Quadral et la Banque Saga *ont* précisé leurs intentions, comme l'oblige la réglementation boursière lors du franchissement des 20 % dans le capital d'une société. *« Elles n'ont pas l'intention de franchir le seuil du tiers du capital de la CSEE »*, ce qui les entraînerait obligatoirement à lancer une OPA, *« mais se réservent la faculté d'acheter ou non sur le marché en fonction des cours »*. Elles envisagent également de demander un siège au conseil d'administration de la société.

Au siège de la CSEE, les dirigeants ont été avertis de l'identité du nouvel actionnaire par une simple télécopie de sa part, reproduisant l'avis publié par les autorités boursières jeudi 16 mai dans la matinée. Rendez-vous a été pris ensuite à l'initiative des dirigeants du groupe pour rencontrer prochainement leur principal détenteur de titres, dont ils n'avaient jamais entendu parler jusqu'alors. Il en est de même dans les milieux financiers, où Quadral est peu connue. Créée en 1987 et se définissant comme société de placement en valeurs mobilières, elle est présidée par M. Yazid Sabeg. Parmi les actionnaires figurent la Banque Saga, la Midland Bank, le groupe Novalliance, la société Enerfinance et M. Alain Duménil.

D. G

□ **Revenus agricoles : le Modef dénonce le «magouillage» des statistiques.** – *Après la publication des* comptes des exploitations agricoles (*le Monde* du 17 mai), le Modef (Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux), dont le siège est à Angoulême, dénonce *« le scandaleux magouillage »* que constituent ces statistiques. Citant l'exemple du lait, l'organisation, proche du Parti communiste, déclare : *« Comment peut-on dire que le revenu des producteurs de lait a augmenté de 9,3 % quand on connaît la crise profonde de ce secteur ?... Dans la réalité, en 1990, l'immense majorité des exploitants familiaux ont subi une nouvelle baisse importante du revenu net. La preuve en est que 3,1 % des agriculteurs ont disparu cette année. »*

NEW-YORK, 16 mai ⬆

Raffermissement

Après deux journées de baisse, un mouvement de reprise s'est produit jeudi à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, il s'est poursuivi *durant toute la séance, tantôt en* s'accélérant, tantôt en se ralentissant. Finalement, l'indice Dow Jones des industrielles, un instant monté à 2 905,64, s'établissait à 2 894 avec un gain de 28,62 points (+ 1 %).

Le bilan général a été comparable à ce résultat. Sur 2 046 valeurs traitées, 1 050 ont progressé, 506 ont baissé et 490 n'ont pas varié. Ce raffermissement a été très *largement imputable au facteur* technique.

Il y ont été d'autant plus encouragés que le département du commerce annonçait une augmentation de 6,2 % des mises en chantier de *logements pour avril (après une* baisse de 9,2 % pour mars). En outre, la prévision faite par Hewlett-Packard d'un bénéfice par action nettement amélioré pour le deuxième trimestre a, en bonne *partie, effacé les noirs commentaires* sur le secteur des hautes technologies. Enfin, bien des investisseurs n'ont pas perdu l'espoir de voir le Fed donner un nouveau coup de pouce à l'économie en abaissant ses taux. Cela étant, ce ne fut pas la ruée, comme en témoigne le niveau relativement bas de l'activité avec 154,46 millions de titres échangés contre 193,10 millions la veille.

VALEURS	Cours du 15 mai	Cours du 16 mai
Alcoa	66 1/4	67
ATT	36 5/8	36 1/8
Boeing	46	46 5/8
Chase Manhattan Bank	17 1/4	17 5/8
Du Pont de Nemours	42	42 3/4
Eastman Kodak	40 3/4	41 1/8
Exxon	58 1/4	57 5/8
Ford	31 5/8	32 1/2
General Electric	70 5/8	71 1/8
General Motors	36 1/2	37
Goodyear	22 1/2	22 7/8
IBM	102 1/4	104
ITT	56 3/4	57 1/2
Mobil Oil	66 5/8	68
Pfizer	54 3/8	55 1/2
Schlumberger	62 3/8	62 1/4
Texaco	64 1/2	65 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	149	151 3/4
Union Carbide	17 5/8	18 1/4
USX	25	–
Westinghouse	28 1/4	27
Xerox Corp.	53	54 3/4

LONDRES, 16 mai ⬆

Progression

Après une nette progression au cours de la journée, la Bourse de Londres a réduit ses gains en fin de séance. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 12,5 points à 2 471,9, soit une progression de 0,5 %. Il avait évolué entre un gain de plus de 22 points et une perte de près de 2 points. Le volume des échanges a atteint 496,8 millions de titres contre 422,2 millions mercredi.

La nouvelle envolée des actions Imperial Chemical Industries (ICI) pour la troisième séance consécutive et la baisse de 0,75 % du taux d'intervention de la Banque d'Espagne avaient initialement dynamisé la tendance. L'annonce d'une hausse du chômage à 7,6 % contre 7,4 % en mars et des prises de bénéfice ont réduit partiellement l'avance en fin de séance.

PARIS, 17 mai ⬇

Prudence

Retour à la prudence, vendredi, à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises ont marqué le pas par rapport à la nette progression de la veille. L'ouverture matinale, avec 0,51 % de hausse, aurait pu laisser entrevoir un parcours identique à celui de la veille mais il n'en fut rien. En fin de matinée l'avance initiale était ramenée à 0,15 %. En début d'après-midi, il ne restait rien des gains accumulés par l'indice CAC 40, celui-ci abandonnant 0,15 % sous l'effet de prises de bénéfices. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de Wall Street, les pertes de l'indicateur de la place *parisienne avoisinaient* 0,10 %.

Quelles avaient été les raisons de la progression de la veille et surtout pourquoi ne s'était-elle pas poursuivie ? La reconduction de M. Pierre Bérégovoy dans ses fonctions, élargies, avait généralement satisfait le monde boursier car celui-ci ne voyait pas très bien ce qui pourrait changer dans la politique menée par le gouvernement *Cresson. Et, comme les opérateurs* aiment à le répéter, « le maintien de Bérégovoy était déjà dans les cours ». En revanche, la détente des taux d'intérêt en Espagne laissait présager un mouvement simi*laire en France. Alors pourquoi*, dans ces conditions, le marché a-t-il pris le temps d'une pause ? Nous étions, il est vrai, à la veille d'un grand week-end, période peu propice à des prises de positions. *De plus, la remontée du dollar à* Paris diminuait les chances qu'il y ait un geste de la Banque de France en matière de loyer de l'argent au lendemain de la Pentecôte.

Du côté des valeurs, Cap Gemini *a été lourdement sanctionné pour* avoir révisé à la baisse ses prévision pour 1991, le titre perdant plus de 7 % à la mi-journée. Selon un opérateur, le marché a le sentiment que le groupe ne connaîtra *plus les marges qui furent les* siennes.

TOKYO, 17 mai ⬆

Retour à la hausse

La Bourse de Tokyo a terminé la séance de vendredi en hausse après cinq jours de repli consécutifs et près de 3 % de pertes. L'indice Nikkei a repris 181,67 points à 25 701,94, soit un gain de 0,71 %. Les transactions ont été malgré tout peu fournies. Les volumes d'échanges ont porté sur 260 millions d'actions, soit un montant identique à celui de la veille.

Le taux de l'argent au jour le jour, resté autour des 7 % jeudi 16 mai, a été interprété par les opérateurs comme un facteur *favorable relançant l'espoir d'un* assouplissement de la politique monétaire par la Banque du Japon.

VALEURS	Cours du 16 mai	Cours du 17 mai
Akai	1 020	1 090
Bridgestone	1 100	1 070
Canon	1 670	1 630
Fuji Bank	2 800	2 790
Honda Motors	1 350	1 350
Matsushita Electric	1 630	1 640
Mitsubishi Heavy	748	753
Sony Corp.	5 930	5 930
Toyota Motors	1 800	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

□ ***Rhône-Poulenc : nouvelle chute* des résultats pour le premier trimestre.** – Déjà très dégradée pour 1990, la situation financière du numéro un français de la chimie est restée mauvaise pour le premier trimestre. *Si le chiffre d'affaires consolidé* du groupe progresse de 5,3 % à 21 milliards, en fait, à structure comparable, il baisse de 5,3 %. Les bénéfices ne sont pas brillants non plus. En s'établissant à 1,95 milliard de francs, le résultat opérationnel se situe en retrait de 13,5 % sur celui dégagé pour le premier trimestre 1990. Beaucoup plus rapide encore est la glissade du bénéfice après impôts (part du groupe), qui tombe à 430 millions de francs (– 68,6 %). La direction de Rhône-Poulenc impute ces mauvais résultats à la persistance d'une conjoncture déprimée, au niveau encore trop bas du dollar, aux effets d'une situation économique brésilienne toujours très défavorable. Elle se montre néanmoins plus optimiste pour les mois à venir et prévoit de réaliser, au second semestre, un résultat opérationnel nettement supérieur à celui de la période correspondante de 1990, grâce en particulier à la progression des bénéfices de l'agrochimie et de la santé. Pour la totalité de l'exercice 1991, le résultat opérationnel devrait être sensiblement supérieur au précédent.

□ **Bénéfices inchangés pour l'armateur allemand Hapag Loyd.** – Avec un bénéfice de 41 millions de deutschemarks (140 millions de francs), le grand groupe maritime allemand Hapag Loyd a maintenu en 1990 ses résultats au même niveau qu'en 1989. Mais, à cause de la chute du dollar, les revenus tirés de l'exploitation maritime ont baissé de 9 % tandis que ceux du tourisme atteignent désormais près du tiers de l'ensemble du chiffre d'affaires. Les dirigeants du groupe, MM. Hans Jakob Kruse et Bernd Wrede, ont indiqué que, de 1988 à 1990, Hapag Loyd avait investi 2,1 milliards de deutschemarks, soit annuellement 20 % du chiffre d'affaires, ce qui représente un ratio record parmi les *entreprises allemandes*.

□ **M. Carl Icahn a vendu sa participation dans USX.** – M. Carl Icahn, le financier, a vendu mardi 14 mai pour 1,02 milliard de dollars (5,8 milliards de francs) sa participation de 13,3 % dans le groupe américain USX (énergie, sidérurgie...). M. Icahn, qui détient depuis 1986 une participation dans USX, avait menacé à plusieurs reprises de *prendre le contrôle de ce groupe*. Il avait toutefois signé le 1er février un accord avec la direction de celui-ci prévoyant qu'il ne chercherait pas à augmenter sa participation ni à lancer une OPA. Cet accord avait été obtenu après la décision de USX d'accepter, à la demande du financier, une division des actions USX en deux types (sidérurgie et énergie). Le produit de la vente de sa participation dans USX pourrait être investi dans la compagnie aérienne TWA, dont M. Icahn est président.

□ **Benedicta cédé par Sara Lee à Astra Calvé.** – Astra Calvé, la filiale française d'Unilever, a acquis l'acti*vité mayonnaises et assaisonnements* en France du groupe américain Sara Lee. Les marques Benedicta et Mayofine sont concernées par cette transaction, dont le prix n'a pas été révélé. En cédant *ses usines implantées dans le* Nord (Seclin) et le Pas-de-Calais (Pont-de-Briques), où travaillent actuellement un peu plus de deux cents personnes, Sara Lee se concentre sur ses métiers de base, le café (La maison du *café*), le *thé (Pickwick)*, le tabac (Drum) et les produits ménagers (Vapona). De son côté, Astra Calvé étend aux mayonnaises, vinaigrettes, sauces préparées et moutardes la gamme actuelle de ses produits (margarine, pates à tartiner et huiles) et assure à son chiffre d'affaires une croissance de quelque 300 millions de francs.

□ **Total CFP formalise l'absorption de sa filiale OFP.** – Le groupe pétrolier Total CFP a formalisé mardi 14 mai l'absorption de sa filiale de gestion financière Omnium financier de Paris (OFP) avec l'accord donné par les conseils d'administration des deux sociétés. Cette fusion prend rétroactivement effet au 1er janvier 1991. La parité retenue est celle annoncée le 9 avril, soit 9 actions Total pour 4 actions OFP. Total avait indiqué le 9 avril que, grâce à cette réorganisation, le groupe renforcerait ses fonds propres sans dilution du bénéfice par action et simplifierait sa structure financière.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cit/des	3800	3792	I.C.C.	250	250
Arnault Associés	280	280	IDIA	345 10	346 10
B.A.C.	155	156	Idianova	140	....
Bque Vernes	876	878	Immob. Hôtelière	836	832
Boiron (Ly)	371	371	I.P.B.M.	100 80	100
Boisset (Lyon)	211	210	Locs investis.	280 10	286
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1100	1100	Locamac	91 50	91
Calberson	390	....	Matra Comm.	127 90	124 19
Cardif	668	680	Molex	140	140
C.E.G.E.P.	170	164 90	Presbourg	85	85
C.F.P.I.	298	286 10	Publ.Filipacchi	326 40	335
C.N.I.M.	920	....	Rexel	650	680
Codetour	260	260	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	301	301
Conforama	841	851	St-H. Maigeon	183	....
Crealis	240	244 90	Select Invest (Ly)	95 90	99 70
Dauphin	442	407 30 o	Serbo	459	462
Delmas	952	953	S.M.T. Goupil	130	115 o
Demachy Worms Cie	402	....	Sopra	287 80	285 20
Desquenne et Giral	284	280	TF1	287	289
Devanlay	1189	1189	Thermador H. (Ly)	284	280
Deville	400	404	Unilog	222	221
Dollfus	144 80	144	Viel et Cie	99	98
Editions Belfond	240	240	Y. St-Laurent Groupe	786	784
Europ. Propulsion	331	331			
Finacor	128 90	128 90			
Frankoparis	129 90	130			
GFF (group.fon.f.)	293	286			
Grand Livre	420	420			
Gravograph	218	....			
Groupe Origny	745	731			
Guintoli	1023	1000			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 mai 1991
Nombre de contrats : 93 669

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 91	Sept. 91	Déc. 91
Dernier	106,56	106,56	106,38
Précédent	106,32	106,32	106,16

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 91	Sept. 91	Juin 91	Sept. 91
105	1,69	2,14	0,06	0,63

CAC 40 À TERME

Volume : 8 730 (MATIF)

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	1 839,50	1 833	1 823
Précédent	1 818,50	1 812	1 795,60

CHANGES

Dollar : 5,78 ⬆

A Paris, le dollar a commencé en nette progression, vendredi 17 mai, pour s'échanger à 5,78 francs au fixing, contre 5,7505 francs à celui de jeudi. Le franc regagnait du terrain, le mark s'échangeant à 3,39 francs contre 3,3940 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	16 mai	17 mai
Dollar (en DM)	1,6957	1,7038
TOKYO	**16 mai**	**17 mai**
Dollar (en yens)	137,30	137,72

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (17 mai)	9 - 9 1/8 %
New-York (16 mai)	5 7/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 28-12-90*)

	15 mai	16 mai
Valeurs françaises	117,70	119,10
Valeurs étrangères	112,70	112,30

(*SBF, base 100 : 31-12-81*)

Indice général CAC	480,78	483,39

(*SBF, base 1 000 : 31-12-87*)

Indice CAC 40	1 802,63	1 826,31

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	15 mai	16 mai
Industrielles	2 865,38	2 894,01

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	15 mai	16 mai
100 valeurs	2 459,40	2 471,90
30 valeurs	1 926,20	1 938,80
Mines d'or	153,80	156,50
Fonds d'Etat	84,33	84,24

FRANCFORT

	15 mai	16 mai
Dax	1 598,35	1 598,08

TOKYO

	16 mai	17 mai
Nikkei Dow Jones	25 520,27	25 701,94
Indice général	1 947,48	1 953,44

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,7720	5,7740	+ 164	+ 174	+ 295	+ 315	+ 815	+ 875
$ can.	5,0165	5,0204	+ 7	+ 25	– 1	+ 25	– 11	+ 62
Yen (100)	4,1917	4,1947	+ 49	+ 59	+ 83	+ 104	+ 288	+ 347
DM	3,3883	3,3905	+ 1	+ 17	–	+ 22	– 26	+ 28
Florin	3,0070	3,0089	– 2	+ 8	– 5	+ 12	– 18	+ 24
FB (100)	16,4680	16,4780	+ 20	+ 70	–	+ 100	– 120	+ 190
FS	3,9958	4,0000	+ 25	+ 40	+ 52	+ 74	+ 134	+ 202
L (1 000)	4,5565	4,5599	– 79	– 57	– 170	– 141	– 513	– 450
£	10,0490	10,0580	– 220	– 190	– 430	– 390	– 1010	– 880

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16
Yen	7 7/8	8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 7/8	7 5/8	7 13/16
DM	8 11/16	8 13/16	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16	9 1/16	9 3/16
Florin	8 3/4	9 1/4	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	9 1/8	9 1/4
FB (100)	8 11/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9 1/16	9 5/16
FS	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16
L (1 000)	10	11	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11	11 1/2
£	13 3/8	12 5/8	11 13/16	12	11 5/8	11 3/4	11 3/8	11 5/8
Franc	9	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL
Vendredi 17 mai
En raison d'une soirée football, il n'y a pas d'émission.
Lundi 20 mai
Le lundi de Pentecôte étant férié, il n'y a pas d'émission.

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 MAI

Cours relevés à 13 h 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3950	C.N.E 3%	4100	4080	4119	+0 46
905	B.N.P. T.P.	886	885	886	....
918	Cr.Lyon. T.P.	915	915	915	....
1350	Renault T.P.	1292	1319	1300	+0 62
1570	Rhone Poul. T.P.	1620	1619	1619	-0 06
1120	Saint Gobain T.P.	1120	1130	1130	+0 89
960	Thomson T.P.	950	950	950	....
780	ACCOR	790	797	793	+0 38
680	Air Liquide	690	692	691	+0 14
575	Alcatel-Alsthom	584	590	584	....
1740	Ala.Superm.	1715	1703	1725	+0 58
400	A L S P I	394 50	386	387	-1 90
2280	Arjom. Prioux	2228	2221	2201	-1 21
525	AGF Sté Centrale	524	526	525	+0 19
1180	Aux. Entrepr.	1198	1182	1185	-1 09
235	Avenir H. Média	225	225	225	....
1090	Axa (ex Cie Midi)	1041	1035	1039	-0 19
235	Axa Midi Ass.	266	265	264 30	-0 64
200	Bafip	196 10	198 50	201	+2 50
127	Bail-Equipem.	124	127	130	+4 84
890	Bail Investiss.	890	900	890	....
485	Bancaire	558	558	550	-1 43
705	Bazar H.-V.	782	787	770	-1 53
650	Beghin-Say	640	640	639	-0 16
1210	Berger (M)	1174	1176	1174	....
360	Bertrand Faure	345	345	345	....
775	Bic	748	740	740	-1 07
990	B.I.P.	980	990	990	+1 02
320	BIS	324	328	326	+0 62
245	B N P (Ci)	260	262	262	+0 77
800	Bollore Tech.	894	885	890	-0 45
2600	Bongrain	2548	2566	2530	-0 76
800	Bon-Marché	782	782	795	+1 66
575	Bouygues	568	571	571	+0 35
120	BP France	121 50	121 10	121 50	....
840	B S N	884	884	883	-0 11
980	Canal Plus	1057	1067	1060	+0 28
400	Cap Gem.S.	406	390	376 90	-7 17
3710	Carrefour	2000	2001	2010	+0 50
140	Casino	139 10	138 10	139 10	....
98	Casino ADP	98	98	98 40	+0 41
1190	Castorama D.I.	1265	1270	1275	+0 79
163	C.C.F.	157	159	154 10	-1 85
74	CCMC Ly.	71	70	70	-1 41
365	C.D.M.E.	344	341 50	340	-1 16
315	C.E.G.I.D.	317 50	318	317 60	+0 03
240	Centrest (Ny)	240	240	237	-1 26
465	C.E.P. Comm.	455 20	458	454 90	-0 07
124	Cerus	126 30	126 90	126 80	+0 40
640	Cetelem	712	710	706	-0 84
365	CF Int.	355	354	353	-0 56
350	CGI Info	340	341	339 80	-0 06
1030	C G I P	1113	1118	1114	+0 09
590	CGP	589	589	588	-0 17
720	Chargeurs S.A.	717	723	718	-0 14
535	C I C A (M)	524	538	518	-1 15
....	Ciments franc.	400 10	405	403 80	+0 92
480	Club Mediter.	453	452 10	438 50	-3 20
132	CMB Packa.	148	147 30	147	-0 68
106	Codetel	105 20	108	105 60	+0 38
570	Colas	608	608	608	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
215	Cpt. Entrep.	203 10	205	204	+0 44
1140	Compt Mod.	1180	1185	1181	+0 08
143	Concept S.A.	138 20	144 70	143 90	+3 38
260	CPR (Paris Ré.)	309	308	308 50	-0 16
1070	Créd. Foncier	1125	1121	1120	-0 44
650	Cr Lyon.(Ci)	608	605	610	+0 33
1210	Credit Nat.	1225	1222	1226	+0 08
240	CSEE	235	241	242	+2 98
2140	Damart	1899	1900	1892	-0 37
530	Dassault Aviation	470	470	467	-0 64
215	Dassault Electr.	219 90	220	220	+0 05
1550	De Dietrich	1520	1525	1543	+1 51
210	Dév.P.d.C.(Li)	214 90	212	212	-1 35
260	Dév.R.Sud-Est	280	280	280	....
380	D M C	394 90	387	388	-1 75
3850	Docks France	3815	3820	3785	-0 79
2580	Eaux (Gle)	2642	2647	2652	+0 38
785	E.B.F.	742	745	723	-2 56
405	Ecco	366 60	361	360	-1 85
330	Elf Aquitaine	357 10	359	358	+0 25
236	Erap-Elf (Certif)	243 90	243	245	+0 45
360	Essilor	361	357	359	-0 55
186	Essil.Int.(DP)	190	191	185	-2 63
665	Esso	647	648	647	....
1590	Eurafrance	1660	1658	1650	-0 60
865	Eurocom	890	870	880	-1 12
117	Eurodisneyland	122 30	122 30	123	+0 57
4000	Euromarché	4035	4020	4000	-0 87
1140	Europe 1	1105	1100	1105	....
47	Eurotunnel	48 25	48 90	48 50	+0 52
1380	Exor	1396	1400	1393	-0 21
1330	Facom	1275	1279	1280	+0 39
139	Financiel	139	137 50	138 20	-0 58
220	Fives Lille	264 50	264 90	275	+3 97
2120	Fromager. Bel	2060	2055	2020	-1 46
1700	Gal.Lafayette	1705	....	....	....
1820	G.A.N.	1935	1925	1935	....
395	Gascogne (B)	441	448	450	+2 04
1340	Gaz et Eaux	1370	1363	1378	+0 58
680	Geophysique	702	706	703	+0 14
480	Gerland Ly.	529	520	520	-1 70
670	Groupe Cité	670	665	670	....
440	GTM-Entrep.	464	467	461	-0 65
1270	Guyenne-Gas.	1245	1244	1240	-0 40
200	Hachette	203	205	200	-1 48
525	Havas	514	518	513	-0 19
545	Hénin (La)	585	590	590	+0 85
1280	Hutchinson	1286	1286	1304	+1 40
310	Imétal	324	319	321	-0 93
175	Immob. Phénix	192 50	194	193 10	+0 31
73	Ingénico	75	74 50	74	-1 33
4540	Inst. Mérieux	4480	4450	4490	+0 22
475	Interbail	480	484 90	482	+0 42
1080	Intertechnique	1045	1076	1055	+0 96
750	J. Lefebvre	770	778	785	+1 95
705	Klepierre	708	705	700	-1 13
730	Labinal	788	785	781	-0 89
2820	Lab. Bellon	2795	2780	2760	-1 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
380	Lafarge	366	368	361 50	-1 23
365	Lebon	355	360	361	+1 69
3780	Legrand	3785	3850	3785	....
1960	Legrand (DP)	1930	1926	1926	-0 21
560	Legris Industries	582	584	583	+0 17
525	Locafrance	544	544	544	....
780	Locindus	800	790	800	....
4000	L.V.M.H.	3979	3980	3974	-0 13
830	Lyon.Eaux/Dumez	584	593	591	+1 20
164	Majorette Ly.	155 10	159 50	157	+1 23
325	Mar. Wendel	327	324	322 10	-1 50
255	Matra	248 50	248 50	245 20	-0 53
545	Merlin-Gerin	522	522	522	....
101	Metaleurop	100	100 20	100	....
100	Métrologie In.	102 70	101 50	101 50	-1 17
85	Michelin	94 60	95	95 40	+0 85
90	Midi. Bk Sa *	89 25	89 25	88 10	-1 29
210	Min. Salsig (Ny)	218 40	211 60	210	-3 85
121	MMB	116 40	117 80	117 30	+0 77
117	Moulinex	132 80	133 80	130 50	-1 73
1370	Navig. Mixte	1360	1340	1342	-1 32
133	Nord-Est	128 30	130 10	130 60	+1 79
310	Nordon (Ny)	320	314	314	-1 88
800	Nouv Galeries	780	....	....	....
770	Occid. (Gle)	773	775	774	+0 13
1590	Omn. f. Paris	1738	1744	1760	+1 27
285	Olipar	267	272	263	-1 50
535	Oréal	557	566	562	+0 90
450	Paribas	470	472 50	470 50	+0 11
1280	Pechelbronn	1320	1307	1306	-1 06
162	Pechiney Int.	176 70	173 50	175	-0 96
350	Pechiney (CIP)	370 50	372 10	370 70	+0 05
520	Penhoet	530	532	540	+1 89
1200	Pernod Ricard	1200	1201	1191	-0 75
545	Peugeot	580	589	577	-0 52
360	Pinault	356	356	350	-1 69
385	Plastic-Omn.	415	415	415	....
....	Poliet	460	460	454 50	-1 20
440	Primagaz	440 50	444	440	-0 11
660	Printemps	668	640	655	-0 46
2020	Promodes	2119	2113	2102	-0 80
375	Radiotechn.	532	532	525	-1 32
3620	Redoute (La)	3630	3690	3600	-0 83
250	Rémy et Associés	250	243	249 50	-0 20
365	R. Poulenc CIP	354 50	354	352	-0 71
335	Robur Financ.	333	330	331	-0 60
70	Rochette(La)	69 20	70	69 60	+0 58
2200	Roussel Uclaf	2060	2060	2060	....
3400	R. Impé.Ly *	3370	3336	3300	-2 08
189	Sade (Ny)	210	209 10	210	....
1660	Sagem	1700	1695	1695	-0 29
450	Saint Gobain	453	455	451 70	-0 29
1380	Saint Louis	1449	1447	1432	-1 17
1520	Salomon Ly.	1471	1495	1477	+0 41
400	Salvepar (Ny)	380	385	385	+1 32
845	Sanofi	857	872	857	....
2250	S A T	2105	2180	2180	+3 56
260	Saul. Chât.	265 20	265 60	265 60	+0 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1580	Saupiquet (Ns)	1500	1500	1480	-1 33
780	Schneider	750	753	755	+0 67
18	SCOA	20 20	20 30	19 80	-1 98
1570	S.E.B.	1600	1591	1585	-0 94
455	Sefimeg	456	456	455 60	-0 11
475	Sextant A.	474 90	470 10	470	-1 03
1100	S F I M	1129	1130	1125	-0 35
245	S.G.E.	250	250 10	248 50	-0 60
535	Simco	531	531	531	....
730	Sk. Rossignol	710	691	691	-2 68
1050	Sligos	1050	1045	1047	-0 29
410	Société Génér.	436	437	432 10	-0 89
100	Sodecco(B)	109	105	105	-3 67
184	Sodero(Ns)	184	180	184 90	+0 49
710	Sodexho	731	733	729	-0 27
81	Sogenal(Ny)	76 30	76 90	76	-0 39
410	Sogerap	400	399 90	396	-1 00
1650	Sorn-Allib.	1700	1682	1690	-0 59
1450	Source Perrier	1526	1540	1530	+0 26
685	Sovac	710	705	691	-2 68
430	SPEP	428	429	425	....
525	Spie-Batignol	560	560	557	-0 54
970	Strafor	920	921	920	....
330	Suez	351 90	353	350 90	-0 28
775	Synthelabo	830	830	831	+0 12
145	Thomson CSF	158 50	157 40	156 90	+0 26
730	Total	788	795	797	+1 14
127	- (certif.)	135	135 80	136	+0 74
245	Truffaut Fin.	246 10	245 10	250	+1 58
580	U.A.P.	572	580	575	+0 52
245	U F B Locab.	290 90	289	295	+1 41
885	U I C	875	880	880	+0 57
580	U I F	562	562	560	-0 36
770	U I S	766	762	762	-0 52
700	Usibail	700	705	702	+0 29
150	U.C.B.	163 50	157	163 50	....
425	Valéo	454 80	455	457 50	+0 59
290	Vallourec	308	307	306	-0 65
380	Via Banque	380	384	383	+0 79
1300	Zodiac	1357	1370	1358	+0 07
1340	Elf Gabon	1369	1376	1350	-1 32
147	Amax	131 20	133 70	132	+0 61
165	Amer. Express	136 50	136 60	135 80	-0 51
215	A.T.T.	206 40	208 20	207 90	+0 73
177	Anglo Amer.C.	179 70	181 60	181 70	+1 11
335	Amgold	348	348 40	348 40	+0 11
305	Banco Santander	311	315	305	-1 93
835	B.A.S.F.	837	844	830	-0 84
935	Bayer	925	942	936	+1 19
59	Buffelsfont.	61 50	62	61 10	-0 65
114	Chase Manh.	100 50	101 50	103 30	+2 79
140	De Beers	138 50	136 50	138 80	+0 22
2120	Deutsche Bank	2210	2199	2189	-0 95
1190	Dresdner Bank	1268	1272	1272	+0 32
57	Driefontein	63 40	62 20	62 15	-1 97
240	Du Pont-Nem.	246	249	248 30	+0 93
265	Eastman Kodak	234	238	237 20	+1 37
13 50	East Rand	14	14	13 80	-1 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
48	Echo Bay	45 70	45 30	45 30	-0 88
210	Electrolux	228	...	....	....
185	Ericsson	167 10	172	173 50	+3 83
360	Exxon Corp.	328	336 30	335 50	+2 29
197	Ford Motor	186 90	189	189	+1 12
33	Freegold	40	40	40 40	+1 00
20	Gencor	19 60	....	....	....
435	Gén. Elect.	407	410 50	411 50	+1 11
230	Gén. Motors	212	213 50	212 50	+0 24
400	Gén. Belgique	385	387	385	....
82	Gd. Métropol.	79 90	77	77	-3 63
91	Guinness	96	96	96	....
23	Hanson PLC	21 95	22 50	21 90	-0 23
24	Harmony Gold	26 60	26 20	26 20	-1 50
310	Hewlett Packard	282	277 70	274 50	-2 66
52	Hitachi	48 60	48 30	48	-1 23
860	Hoechst	861	863	864	+0 35
85	Homestak	82 90	82 90	81 50	-1 69
112	Imp. Chemical	128 50	131 60	126	-1 95
645	I.B.M.	600	606	605	+0 83
345	I.T.T.	325 30	333 20	332 70	+2 27
180	Ito Yokado	178 50	178	179	+0 28
73	Matsushita	70	69 55	69	-1 43
22	Maxwell	22 30	22	21 80	-2 24
200	Mc Donald's	191 60	191	190 80	-0 37
650	Merck	671	682	682	+1 64
510	Minnesota M.	503	510	510	+1 39
400	Mobil corp.	380 10	387 40	385 10	+1 32
305	Morgan J.P.	288 20	300	300	+4 09
33900	Nestlé	33990	34280	34100	+0 32
162	Norsk Hydro	170	168	169 20	-0 47
82	DFSL	87 60	94	94	+7 31
1890	Pétrofina	1997	1990	2000	+0 15
400	Philip Morris	376 50	379 40	379 80	+0 88
83	Philips	90 70	91	90 10	-0 66
77	Placer Dome	74	74 50	72 50	-2 03
305	Quilmès	325	303	305	-6 15
16	Randfontein	17 65	17 90	17 95	+1 70
....	Rhone Poul. Rorer	472 10	476 50	477 50	+1 14
465	Royal Dutch	473	466	460	-0 83
54	R T Z	51 80	51 50	51 70	-0 19
2 03	Saat.& Saatch.	1 96	1 96	1 95	-0 51
38	St Helena	43 55	43	43 05	-1 15
365	Schlumberger	355	361 50	358 60	+1 01
52	Shell transp.	51 30	50 60	50 90	-0 78
1960	Siemens	2040	2039	2032	-0 39
815	Siemens Nixdorf	888	880	880	-0 90
280	Sony	252 50	254 60	250 70	-0 71
98	Sumitomo Bank	99 50	100 60	101	+1 51
240	T.D.K.	219	217 60	217 70	-0 59
55	Telefonica	56 30	55	55 80	-0 89
34	Toshiba	32 90	33 10	32 80	-0 30
495	Unilever	470 20	473 50	473 60	+0 70
260	Unt.Techn.	255	256	253 60	-0 55
305	Vaal Reefs	345	342 60	341 80	-0 93
295	Volvo	266	288	280	+5 26
158	West. Deep.	187 60	185 70	184 50	-1 65
350	Xerox Corp.	310 80	314	314 20	+1 09
123	Yamanouchi	112 30	113 50	113 50	+1 07
1 74	Zambia Cop.	1 75	1 79	1 75	....

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 8,8%77	121 90	8 65
Emp.Etat 9,8%78	101 80	8 29
10,80% 79/94	102 50	7 54
Emp.Etat 13,4%83	110 25	5 39
Emp.Etat 12,2% 84	104	7 38
Emp.Etat 11% 85	111 20	2 66
10,26% mars 86	105 30	1 85
OAT 10% 5/2000	108 90	9 72
OAT 9,9% 12/1997	105 35	4 20
OAT 9,8% 1/1996	104	2 87
ORT 10,30% 1985	1790 10	....
PTT 11,2% 85	106 20	4 77
CFF 10,30% 86	102 30	2 97
CFF 10,25% nov 90	105 30	1 76
CNA 10 % 1979	101	2 14
CNB Bques 5000F	99 80	3 81
CNB Paribas 5000F	99 60	3 81
CNB Suez 5000F	99 60	3 81
CNE 11,5% 85	102 38	9 86
CNI 1/82 5000F	99 90	3 81
CNT 9 % 86	101	0 88
CRH 10,90% déc.85	107 30	3 70
CHARB FCE 3% 100	146 10	....
CNCA	971	....
Cerus	2060	....
Alcatel 6 % janv. 89	583	....
Ly Eaux cv 6,5%	799	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (sté fin.)	1010	980
Applications Hydr.	1439	1435
Arbel	582	582
Bains C.Monaco	1271	1280
B.Hypoth.Europ.	364 10	....
B.N.P. Intercont	307 80	298 50
Beghin-Say (C I)	552	....
Bénédictine	3750	3625
Bidermann Internat.	500	512
Blanzy Ouest	3179	....
B T P	74 15	74 05
Cambodge	821	850
Carbone Lorraine	672	675
Case Poclain	13 75	13 75
C.E.G.F (Frigor.)	450	441
Centenaire Blanzy	525	510
Cerabati	84 50	84 50
Champex Ny	128	128
CIC (CIP)	188	187

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	910	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2425	....
Colimeg	256	....
Cogifi	370 10	375
Comiphos	583	566
Cie Industrielle	4406	4406
Cpt Lyon Alemand	400	400
Concorde	850	....
Constr.Méc.Prov.	37	38
Crédit Gén.Ind.	306	315
Cr Universel (Cie)	712	715
Crédixel	127	126 10
Darblay	700	....
Degremont	1783	1819
Delalande	1610	1610
Delmas Vieljeux	3812	3775
Didot Bottin	1070	1070
Eaux Bassin Vichy	2870	2787
Eaux Vittel	1007	1015
Ecia	274 90	283 20
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	354	355
Ent.Mag. Paris	3800	....
Etex (ex Eternit)	2004	1984
Finalens	255 10	256 30
F.I.P.P.	149	....
F.N.A.C.	1605	1590
Foncière (Cie)	670	697
Fonc.Lyonnaise	750	745
Foncina	571	571
Fougerolle	850	860
France I.A.R.D.	750	....
France SA (La)	1565	1560
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	905	900
Genefim	316	316
Gévelot	525	....
G.F.C.	386	400
G F I I	283	278 50
Grds Moulins Paris	1200	1200
Groupe Victoire	1140	1101
G.T.I (Transport)	508	500
Immobail	379	378
Immobanque	784	780
Im.Marseillaise	5600	5600
Imm. Plaine-Monceau	365	361
Immofice	470	470
Invest.(Ste Cle.)	3050	....
Lambert Frères	458	439 70o
Lille Bonnières	1479	1479
Loca-Expansion	300	299
Localfinancière	465 10	465 10
Locatel	197 40	....
Louis Vuitton	665	670
Louvre	3356	3361
Lucia	1660	1669
Machines Bull	46	44 20
Mag.Uniprix	216 30	207 70o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant	750	750
Métal Déployé	570	578
Mors	135	136
Navigation (Nle)	220	220
Optorg	300	308
Oréal (Ci)	280	....
Origny-Desvroise	1150	....
Palais Nouveauté	1085	1128
Paluel Marmont	595	595
Parfinance	172 80	172 80
Paribas (CIP)	660	648
Paris France	252	252 50
Paris Orléans	271 60	279 10
Parthena Invest	321 10	....
Pathé Cinéma	1200	864 o
Piper Heidsieck	1780	1750
Porcher	670	643 o
Promodès (Ci)	1100	1072
Publicis	725	745
Rochefortaise	115	....
Rosario	280	280
Rougier	450	468
S.A.C.E.R.	480	487 50
S.A.F.A.A.	266	....
S.A.F.I.C Alcan	195	202 80d
SAFT	1223	1225
Saga	345	345
Saint Dominique (F.)	126	125 50
Salins du Midi	706	704
Savoisienne M.	158	....
S.C.A.C.	785	796
Senelle Maubeuge	385	385
S.Eurd.Part. (M)	148 40	....
Silic	675	672
Simvim	308 50	305
S.I.P.H.	331	331 50
S.M.C.I.	310	319
Sofal	539	539
Soflo	604	483 90o
Soficel	1349	1350
Sofitam (ex Sstam)	81 50	....
Sofragi	1445	1445
Sophia-Ball	426	418 10
Sopagri	174 60	172
Soudure Autogène	935	930
Sovabail	383	378
Sternl	700	700
Suez (CP)	357	360
Taittinger	3600	3500
Tessa-Aequitas	720	664 o
Tour Eiffel	244	244
Ufiner	1105	1105
U.T.A.	2250	....
Vicat	395	400
Viniprix	2450	2430
Virax	145	....
Maroc Sté Brasserie	300	312 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
A.E.G.	870	....
Akzo Nv Sico	350	380
Alcan Aluminium	110	....
Américan Barrick	112	112
American Brands	239	215 10
Arbed	678	672
Asturienne Mines	158	....
Banco Popular Espa.	566	....
B.Reglements Int.	25000	....
Can.Pacifique	92 10	92 10
Chrysler Corp	74	....
C I R	11 10	11 50
Commerzbank	850	831
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	286	....
Fiat	22 80	....
GBL (Brux Lamb.)	600	....
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd	106 50	....
Goodyear Tire	130	130
Grace and Co (WR)	170	172
GTE Corp	170	....
Honeywell Inc	350	....
Johannesburg	74	....
Kubota	31 50	....
Latonia	310	310
Midland Bank	22 10	22 10
Noranda Mines	88	83 70
Olivetti priv.	9 40	....
Pakhoed hold.	600	595
Pfizer Inc	319	319
Procter Gamble	462 60	477 40
Ricoh	30 10	30
Robeco	292 60	294
Rodamco NV	166	....
Rolinco	289	290
Saipem	5 80	....
Sema Group	28 80	30
SKF Aktiebolaget	80 50	80
Tenneco Inc	236 20	....
Thorn Electrical	70 50	70
Toray Ind.	25 10	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1110	1115
West Rand Cons.	10 65	10 50
Hors-cote		
Bque Hydro Energie	256	....
Buitoni	820	....
Calciphos	137	137
C G H Cogenhor	54	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	575	575
Drouot Assurances	390	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	66	....
Europ Soutires Ind.	34	26 50o
Gachot S.A.	63 70	63 50
Groupe Expansion	62	....
Guy Degrenne	461	....
Haribo Riqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
IN2	300	....
Jaeger	126 10	126 30
Lecteurs du Monde	335	308 o
Nicolas	775	....
Paternelle RD	1508	....
Particip. Paricier	351	....
Quadrax	240	....
Rorento N.V.	196 90	....
St-Gobain-Emballage	3499	....
Sema Metra	212 10	....
S.E.P.R.	1569	....
S.P.B. act. B	350	....
Télémécanique Elect.	3786	....
Ufimex	380	....
Waterman	1500	....

SICAV (sélection) 16/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1046 21	1020 69
Actilion	220 23	214 34
Agepargne	782 25	748 56
AMERI-GAN	7139 29	6864 70
Amplitude	628 99	610 67
Arbitrages Court.T.	6646 51	6533 43
Associc	1100 64	1100 64
Atout Futur	389 05	380 05
Aurecic	1267 72	1230 80
Avenir Alizés	1676 63	1643 75
Avenir CIC	108 86	105 69
Axa Capital	156 81	150 06
Axa Court Terme	7181 59	7181 59
Axa Europa	130 99	125 35
Axa Investiments	122 18	116 92
Axa NPI	113 27	108 39
Axa Première	109 09	108 76
Axa Valeurs PER	122 34	117 07
Capimonétaire	5754 34	5748 59
Capiobligs	5933 79	5846 10
Caplacic	1201 24	1183 49
Cardan Pierre	30 60	29 85
Comsis	1219 98	1190 22
Compravalor	3191 68	3186 90
Convertimmo	384 52	369 73
Creditinter	478 48	464 54
Credit Mutuel Capital	1184 45	1161 23
Diese	1224 21	1194 35
Drouot France	836 94	800 90
Drouot Investiss.	1002 43	959 26
Drouot Sécurité	249 27	238 54
Drouot Sélection	151 88	145 34
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	128 24	122 72
Ecureuil Capitalisation	2353 92	2330 61
Ecureuil Géovaleurs	2160 92	2097 98
Ecureuil Investissement	406 34	394 50
Ecureuil Monepremière	60774 42	60774 42
Ecureuil Monétaire	35846 85	35846 85
Ecureuil Trésorerie	2218 91	2218 91
Ecureuil Trimestr.	1998 79	1979
Elicash	532548 39	532548 39
Energie	283 30	270 45
Eparcic	3265 75	3265 75
Eparcourt-Sicav	4257 90	4247 28
Epargne Associat.	24714 79	24677 77
Epargne Capital	9803 86	9706 79
Epargne Court Terme	614 44	614 44
Epargne Croissance	1728 44	1682 18
Epargne Industrie	92 78	90 30
Epargne J.	63429 82	63429 82
Epargne Long Terme	194 21	189 01
Epargne Monde	1290 18	1255 65
Epargne Obligat.	190 63	185 72
Epargne Première	13343 49	13244 16
Epargne Quatre	1101	1071 53
Epargne-Unie	1290 11	1258 64
Epargne Valeurs	443 78	431 88
Epsilon	1230 60	1218 42•
Eufi Cash capi.	7678 36	7678 36•
Eufiwest capi.	671 16	651 61•
Eurocic Leaders	1065 17	1034 15
Eurodyn	1194 85	1165 71
Euro Gan	6829 82	6567 13
Fonsicav	13047 28	13047 28
FRANCE-GAN	9503 06	9137 56
France Garantie	259 80	259 28
France Index Sicav	105 83	102 73
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	459 65	455 10
Francic	450 55	437 43
Francic Pierre	111 21	107 97
Franco-Regions	1196 98	1162 12
Fruct-Associations	32 34	32 34
Fructi-Capi	38 81	38 24
Fructi Court	129239 56	129239 56
Fructidor	235 99	232 60
Fructi-Epargne	31 73	30 96
Fructifrance	844 81	824 20
Fructimmo	29 52	28 80

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fruct-Premiere	11559 53	11388 70
Fructivar	4954 49	4942 13
Futurobilg	1313 50	1281 46
Gestilion	13496 55	13429 40
Gest.Associations	165 44	161 80
Horizon	1200 27	1165 31
HLM Monétaire	12636 34	12636 34
Interepar	109032 57	105856 86
Interoblig	13124 63	12619 84
Intersélection Fce	523 60	508 35
Japacic	171 04	166 06
Jeunepargne	268 18	262 25
Laffitte Amérique	229 39	220 04
Laffitte Europe	250 92	240 69
Laffitte Expan.	249 29	239 13
Laffitte France	305 99	293 52
Laffitte Immobil.	231 75	222 30
Laffitte Japon	432 73	415 09
Laffitte Oblig.	138 23	132 59
Laffitte Rendement	193 98	186 07
Laffitte Tokyo	379 71	364 23
Latitude	2055 69	2052 61
Leumi C.T.	11468 37	11468 37
Leumi L.T.	6477 32	6288 66
Lion Association	11183 78	11183 78
Lion Institution	26849 61	26882 40
Lionplus	891 81	874 32
Lion Trésor	2095 80	2075 05
Lion 20 000	24033 20	24033 20
Livret Bourse Inv.	528 01	512 63
Livret Portefeuil.	696 90	676 60
Méditerranée	189 21	181 08
Mensuel CIC	10085 65	9984 79
Monecic	5708 78	5708 78
Monedan	61583 43	61583 43
Mone.J	66330 02	66330 02
Monévalor	74550 98	74550 98
Mutualité dépôts	12363 15	12338 47
Mutuelle Unie Sel.	151 15	144 64
Natio Court Terme	257910 00	257910
Natio-Epargne	16224 43	16053 79
Natio-Ep. Ret.	126 77	123 38
Natio Eparg.Trésor	7194 98	7180 60
Natio-Imm.	1216 45	1183 89
Natio-Inter	1326 12	1290 63
Natio-Monétaire	23162 73	23162 73
Natio Obligations	526 57	512 48
Natio-Patrimoine	1420 45	1382 43
Natio-Placements	63963 63	63963 63
Natio-Revenu	1023 21	1013 00
Natio Sécurité	11911 84	11911 84
Natio-Valeurs	828 44	806 2*
Nippon-Gan	6341 57	6097 66
Nord Sud Dévelop.	1419 18	1416 33
Obli-Associations	140 24	138 85
Oblicic-Mondial	2471 83	2435 30
Oblicic-Régions	1096 39	1080 19
Oblig. ttes caté.	165 10	162 66
Oblilion	1248 58	1236 23
Oblisécurité Sicav	11707 02	11707 02
Optimat	33121 12	32156 43
Oraction	992 76	968 55
Orvalor	6483 69	6249 34
Paribas Capitalisation	1370 86	1360 60
Paribas Epargne	18975 87	18937 99
Paribas Opportunités	128 50	123 26
Paribas Patrimoine	570 06	546 82
Paribas Revenus	94 58	93 64
Patrimoine Retraite	205 26	201 24
Parvalor	628 55	610 24
Placement A	1330 40	1304 31
Placement J.	6574 23	6561 11
Placement M.	60555 86	60434 99
Placement Nord	991 01	971 58
Planinter	1119 11	1091 81
Pléniade	127 10	123 70
Poste Gestion	59620 87	59620 87
Première Oblig.	10563 18	10552 63
Prévoy. Ecureuil	109 16	108 08
Priv'Associations	26789 64	26789 64

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficus	1083 35	1056 93
Quarz	130 50	127 32
Réalvalor	929 95	902 86
Rentacic	159 75	157 39
Revenus Trimestr.	5297 47	5245 02
Revenu-Vert.	1145 43	1128 50
St Honoré Bio-Alim.	930 47	888 28
St Honoré Bons de Tr.	10240 73	10189 78
St Honoré Global	229 69	219 27
St Honoré Invest.	747 31	713 42
St Honoré Mat Plac.	194 60	185 78
St Honoré Pacifique	611 76	584 02
St Honoré PME	522 71	499 01
St Honoré Real	13622 82	13568 56
St Honoré Services	505 41	485 97
Sécuric	1594 19	1594 19
Sécuri-Gan	12776 39	12525 87
Sécuritaux	1270 65	1270 65
Sicaslen	707 47	697 01
Sicav Associations	1688 38	1685 86
SFI-CNP Assur.	662 42	643 13
S.G. Fr. opportunités	1023 79	1003 72
Sicav 5.000	410 12	399 14
S.I. Est	1429 75	1368 18
Silvafrance	660 94	643 25
Silvam	417 19	406 02
Silvarente	222 88	218 51
Silvinter	452 89	440 77
S.N.I.	1186 59	1153 97
Sogépargne	327 06	315 24
Sogevar	1065 58	1017 28
Sogintar	1341 76	1280 92
Soleil Investissements	561 36	539 77
Solstice	2149 58	2144 22
Stratégie Action	812 79	781 53•
Stratégie Rendement	1294 36	1253 62
Technocic	1078 31	1046 90
Techno-Gan	5784 13	5561 66
Thesora	601 39	595 44
Transplus	140 48	134 43
Trésor Plus	1181 07	1169 38
Trésor Real	13085 39	13065 39
Trésoncic	117524 14	117524 14
Trilion	5200 87	5149 38
U.A.P.Investiss.	444 88	428 80
U.A.P. Act. F.	558 76	538 56
U.A.P. Act. Sél.	614 65	592 43
U.A.P. Aedif.	591 88	570 49
U.A.P. Alizé	199 65	192 43
U.A.P. Alto	157 37	151 68
UAP Moyen Terme	127 15	122 55
UAP Prem. Catég.	10597 79	10214 74
Uni-Associations	122 45	122 45
Uni-Foncier	1301 69	1269 94
Unifrance	566 91	552 11
Uni-Garantie	1332 05	1308 50
Uni Régions	1409 03	1374 66
Uniranta	2629 16	2565 03
Univar	217 26	217 26
Univers Actions	1275 73	1244 61
Univers-Obligations	1767 48	1724 37
Valorg	1887 44	1886 55
Valrea	48547 85	48523 59
Vauban	26350 66	26324 31

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 750	5 780	5 500	6
Ecu	6 980	6 980	....	....
Allemagne (100 dm)	339 400	339 250	328	348
Belgique (100 F)	16 497	16 490	15 950	16 950
Pays-Bas (100 fl)	301 230	301 090	290	310
Italie (1000 lires)	4 559	4 554	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	88 750	88 800	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	10 050	....	9 650	10 450
Grèce (100 drachmes)	3 103	....	....	....
Suisse (100 f)	400 750	....	388	408
Suède (100 krs)	94 400	....	90	98
Norvège (100 k)	87 100	....	83	91
Autriche (100 sch)	48 251	....	46 600	49 600
Espagne (100 pes)	5 471	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 876	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 991	....	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 177	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/5
Or fin (kilo en barre)	66400	66100
Or fin (en lingot)	66350	66250
Napoléon (20f)	379	381
Pièce Fr (10 f)	405	.....
Pièce Suisse (20 f)	383	386
Pièce Latine (20 f)	387	388
Souverain	489	491
Pièce 20 dollars	2100	2160
Pièce 10 dollars	1080	1070
Pièce 5 dollars	575	.....
Pièce 50 pesos	2450	2455
Pièce 10 florins	390	410

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Décès

– Le président,
Le vice-président du groupe des sciences humaines,
Le directeur de l'UFR des sciences du langage et les enseignants de l'université René-Descartes (*Paris-V*),
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie

Pierrette AGUTTES,

survenu à Paris, le 13 mai 1991.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 17 mai, à 10 heures, à Bagnères-de-Luchon.

– Mario-Louise Canard,
son épouse,
Cécile, Marine et David,
ses enfants,
Hélène et Jean Pommerolle,
Philippe et Françoise Canard,
Edith et Jean-Paul Garbit,
ses frère et sœurs
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Daniel CANARD,

le 25 avril 1991, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, *à La Couarde-sur-Mer.*

Une messe sera célébrée le 30 mai, à 18 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e.

48, boulevard Pereire,
75017 Paris.

THÈSES
Tarif Étudiants
50 F la ligne H.T.

– M. et Mme Pierre Alekan,
Leurs enfants
Et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite ETTINGHAUSEN,

leur sœur, belle-sœur, tante et grand-tante,

survenu en son domicile le 6 mai 1991.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Montmartre, dans l'intimité familiale.

Ils rappellent le souvenir de

Robert ETTINGHAUSEN,
« Christian » dans le réseau Brutus,

fusillé par les Allemands, le 8 juillet 1944, à Portes-lès-Valence.

13, rue de Bellefond,
75009 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès accidentel, le 29 avril 1991, dans sa trente et unième année, de

Mlle Isabelle de RICQLÈS.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le jeudi 16 mai.

Elle repose au côté de sa mère, disparue le 20 mai 1974.

Une pensée est demandée à tous ceux qui les ont connues et aimées.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Il y a une semaine disparaissait *notre ami*

Bernard SCHU.

RTL et Europe 2 se joignent à sa famille pour honorer sa mémoire.

Ils se souviendront toujours du grand magicien de la radio.

Salut, Bernard.

– Mme Pierrette Veyre,
M. Claude Veyre,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 mai 1991, à l'âge de soixante-dix ans, de

M. Pierre VEYRE,
inspecteur d'académie honoraire,
chevalier dans l'ordre national
de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques.

1, allée Pelletier-Doisy,
37000 Tours.

Remerciements

– Mme Marcelle Lebhar,
son épouse,
Renée, Édouard, Danielle et Jacqueline,
ses enfants,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Marcel LEBHAR

survenu, le 11 mai 1991, à son domicile.

40 *bis*, rue Cardinet,
75017 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an, le 18 mai 1990,

Bernard CHARLIER,
professeur de lettres,
DESS de psychologie clinique
et pathologique,

nous quittait.

Vous qui l'avez connu : famille, amis, collègues, élèves, malades, ayez, en ce jour de douloureux anniversaire, une pensée affectueuse pour lui.

« La véritable mort, c'est l'oubli. »

Ses parents,
72, route de Corbeil,
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon.

– 24 décembre 1955-18 mai 1989,

Denis DURGET.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

« Comment changer de vie ?...
ajourner l'inévitable,
mais comment ? »
(Carnets.)

– Il y a un an,

Mme André GIRARD

rejoignait la paix du Seigneur.

Une pensée est demandée à tous ceux qui connurent son rayonnement de musicienne et d'épouse du

docteur André GIRARD,
cofondateur de Roussel-UCLAF.

Soyons en union de pensée avec eux deux.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés, vous aussi. »
Jean XIII, 34.

Messes anniversaires

– Paris. Entrammes (Mayenne).

Le 19 mai 1989,

Jacques HENRY,
avocat à la Cour,

nous quittait.

Une messe sera célébrée le 19 mai, jour de la Pentecôte, à 10 heures, à Entrammes.

Une bénédiction aura lieu au cimetière à 15 heures.

Union de tous ses amis avec la famille.

Services religieux

CHAVOUOT 5751

A la demande du rabbi de Loubavitch, comme au jour historique du Don de la Torah, unissons-nous : que toute la communauté juive, hommes, femmes, enfants et nourrissons, soit présente dans les synagogues pour écouter les Dix Commandements, le dimanche 19 mai 1991.

Soutenances de thèses

– Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 24 mai, à 14 h 30, salle C 24, Jackie Assayag (habilitation à diriger des recherches) : « *La colère de la déesse décapitée. Etude d'un temple dans sa région (Karnataka, sud de l'Inde)* ».

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 92 F
Abonnés et actionnaires .... 80 F
Communications diverses ..... 95 F
Thèses étudiants .... 50 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 18 mai 1991
Du soleil, mais des passages nuageux

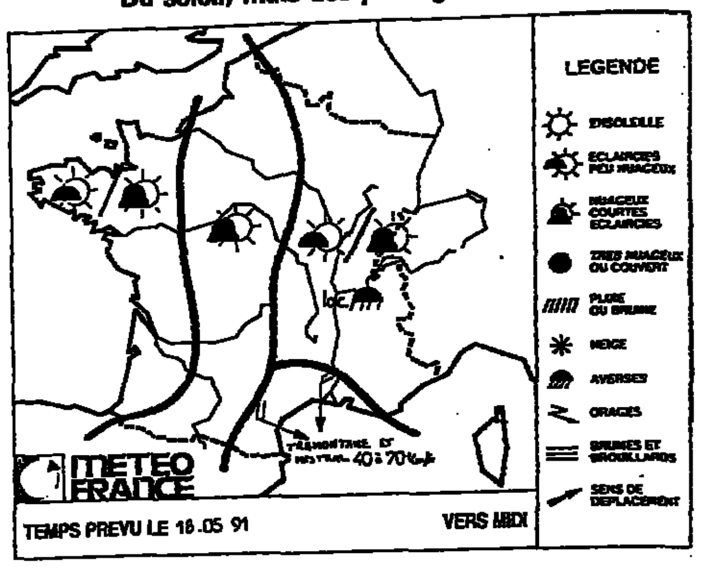

SITUATION LE 17 MAI 1991 A 0 HEURE TU

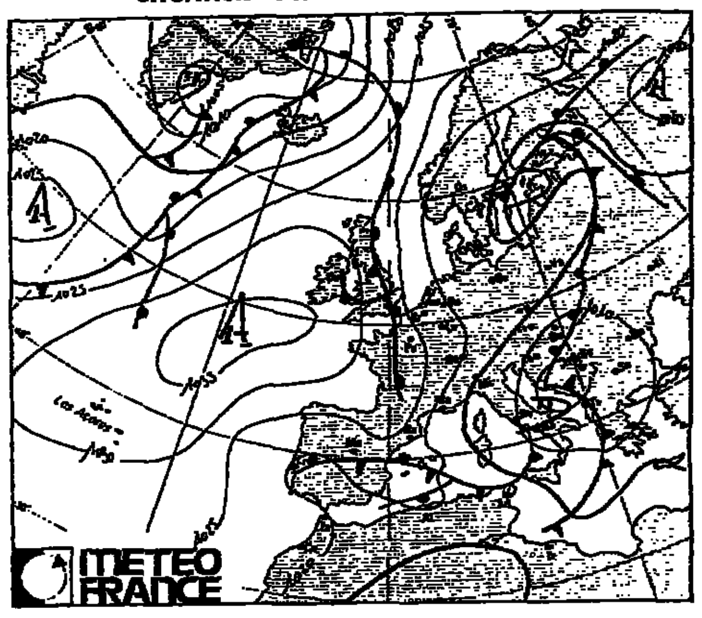

La longue période de mauvais temps qui sévissait en France depuis plusieurs semaines va se terminer. Les vents de nord qui nous amenaient la fraîcheur et la grisaille tomberont dimanche, permettant au week-end de Pentecôte d'être enfin printanier avec des températures agréables et beaucoup de soleil.

Dimanche : l'amélioration se poursuit. – Les nuages auront de plus en plus de difficulté à résister à l'avancée du soleil. C'est sur les Pyrénées, les côtes de la Manche et les provinces du Nord-Est qu'ils seront les plus nombreux, *mais sans présenter un caractère menaçant.*

Partout ailleurs, ils seront de plus en plus discrets et le soleil brillera sans partage.

La tramontane et le mistral en vallée du Rhône faibliront.

Les températures au lever du jour seront comprises entre 5 et 8 degrés sur la moitié nord et entre 7 et 11 sur la moitié sud.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 21 à 24 degrés dans le Sud-Ouest et le Midi méditerranéen, 18 à 21 degrés ailleurs.

Lundi et mardi : soleil et douceur. – Dimanche a marqué le début d'une période de temps plus calme et plus agréable. En effet, le début de semaine prochaine sera également placé sous le signe d'un temps beau et chaud.

Le soleil brillera sur toutes les régions et réchauffera l'atmosphère. L'après-midi, les températures seront encore plus élevées. Le thermomètre ne descendra pas en dessous des 20 degrés, et il pourra même atteindre 26 degrés *dans le Sud-Ouest.*

PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI 1991 A 12 HEURES TU

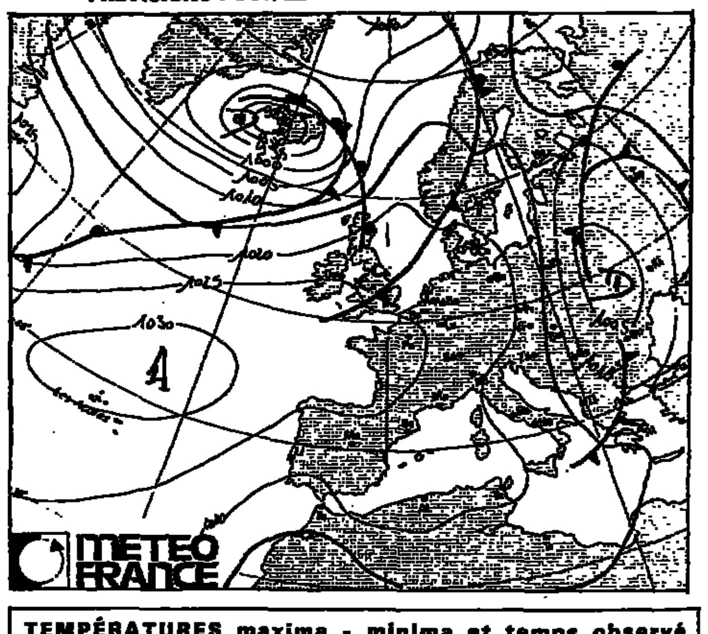

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-5-91
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-5-1991 à 18 heures TU et le 17-5-1991 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	6	D
BIARRITZ	15	12	P
BORDEAUX	18	11	C
BOURGES	14	3	P
BREST	14	9	C
CAEN	11	8	C
CHERBOURG	12	9	C
CLERMONT-FER.	11	5	N
DIJON	13	5	N
GRENOBLE	13	3	N
LILLE	12	4	D
LIMOGES	11	5	C
LYON	13	6	N
MARSEILLE	16	9	D
NANCY	12	4	C
NANTES	16	9	C
NICE	17	8	D
PARIS-MONTS.	13	7	D
PAU	15	10	P
PERPIGNAN	18	11	N
RENNES	15	10	C
ST-ETIENNE	10	3	C
STRASBOURG	12	6	C
TOULOUSE	17	9	C
TOURS	13	8	P
POINTE-A-PITRE	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	21	8	D
AMSTERDAM	11	5	C
ATHÈNES	21	14	N
BANGKOK	36	24	C
BARCELONE	17	11	D
BELGRADE	14	11	P
BERLIN	14	5	D
BRUXELLES	12	6	N
COPENHAGUE	14	6	D
DAKAR	27	18	D
DJERBA	29	17	D
GENÈVE	11	1	D
HONGKONG	31	26	D
ISTANBUL	18	12	D
JÉRUSALEM	19	12	N
LE CAIRE	27	15	D
LISBONNE	30	19	D
LONDRES	12	8	P
LOS ANGELES	28	12	D
LUXEMBOURG	11	2	N
MADRID	26	7	D
MARRAKECH	27	10	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	19	5	D
MONTRÉAL	31	14	C
MOSCOU	20	7	D
NAIROBI	24	17	N
NEW-DELHI	42	26	D
NEW-YORK	31	16	D
OSLO	11	4	N
PALMA-DE-MAJ.	20	11	C
PÉKIN	28	14	D
RIO-DE-JANEIRO	30	22	C
ROME	18	6	D
SINGAPOUR	32	25	P
STOCKHOLM	9	3	P
SYDNEY	19	16	C
TOKYO	22	18	C
TUNIS	26	11	D
VARSOVIE	14	4	N
VENISE	14	9	N
VIENNE	14	8	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Roland-Garros : tournoi du centenaire

La Poste mettra en vente générale le lundi 27 mai un timbre d'une valeur de 3,50 F pour le tournoi de tennis de Roland-Garros du centenaire.

Un timbre était déjà paru, en 1978, pour le cinquantenaire du stade Roland-Garros. A l'étranger, le Paraguay ou la Corée du Nord ont eu l'occasion, par le passé, de célébrer cette manifestation sportive.

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, mis en page par Odette Baillais d'après une œuvre *de Miro, gravé par Claude Jumelet*, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

Vente anticipée à Paris, les 24 et 25 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'« accueil village » du stade Roland-Garros, porte Marey, 4 *bis*, avenue Gordon-Bennett, Paris-16e ; le 24 mai, de 8 heures à 19 heures, à Paris-Louvre RP, 52, rue du Louvre, Paris-1er ; à Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe, Paris 7e, et de 10 heures à 19 heures, au musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e ; le 25 mai, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP et à Paris-Ségur, et de 10 heures à 17 heures, au musée de la Poste (boîtes aux lettres spéciales).

Attention : le dimanche 26 mai, le timbre sera également mis en vente au bureau de poste ouvert dans l'enceinte du stade Roland-Garros de 12 heures à 18 heures. Il n'y aura pas d'oblitération « premier jour », mais un cachet spécial illustré. L'entrée du stade sera payante (65 F) pour la journée Berny Berthet.

P. J.

En filigrane

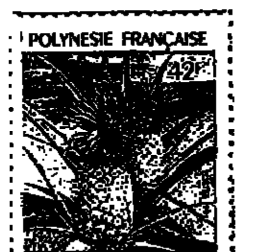

• **Ananas autocollants.** – La Polynésie française a procédé à l'émission le 9 janvier de ses deux premiers timbres-poste commémoratifs autocollants. D'une valeur de 42 F et 44 F (tirage 1 000 000 et *200 000 exemplaires), ils sont* consacrés à l'ananas, ressource traditionnelle locale.

• **Philatélie polaire.** – La société philatélique Jean-Baptiste-Charcot organise les 21 et 22 septembre 1991 une exposition pour son dixième anniversaire et organise à cette occasion une souscription clôturée fin mai pour des plis transportés par le patrouilleur *Albatros* postés de Crozet, Saint-Paul et des Kerguélen. Commandes (70 F la série de trois plis), *renseignements : Société philatélique* J.-B.-Charcot, G. Petit, 29, côte des Grès, 76920 Amfreville-la-Mivoie. Tél. : 35-88-04-86.

• **Ventes.** – Vente aux enchères Stanley Gibbons à Londres le 24 mai : 315 lots d'une collection spécialisée de timbres britanniques à l'effigie du roi Edouard VII. Comprend de nombreux essais, épreuves, variétés (Stanley Gibbons, 399 Strand, London WC2R OLX, Angleterre. Tél. : 071-836-8444).

Vente aux enchères Italphil à Rome le 29 mai : 173 lots de raretés du monde entier dont timbres *détachés ou sur lettres* des anciens Etats d'Italie, de la République (variétés spectaculaires) ; Saint-Marin ; Vatican ; France ; colonies anglaises (série George V du Kenya, estimation 200 000 000 de lires) ; collections thématiques : poste aérienne, poste militaire (Italphil, Piazza Mignanelli, 3, 00187 Roma (Italie). Tél. : 06-67-94-045).

Vente aux enchères Bolaffi à Turin, le 1er juin, de près de 1 400 lots d'Italie et du monde entier. A noter plus particulièrement en fin de vente une accumulation de poste aérienne (Bolaffi, via Cavour 17, 10123 Torino (Italie). Tél. : 011-55-17-655).

• ***Exposition Jean Delpech* à l'Ecole polytechnique.** – L'Ecole polytechnique (Palaiseau, Essonne) accueille du mercredi 22 mai au mardi 4 juin une exposition consacrée à Jean Delpech (1916-1988) qui y enseigna la gravure de 1974 à 1981. Jean Delpech, premier Grand Prix de Rome en gravure en 1948, est l'auteur de nombreux timbres *pour la France* et les TAAF. Cette exposition est une occasion pour découvrir ou mieux connaître le talent d'un artiste passionné par la mythologie et le mystère de l'Atlantide, et dont l'originalité n'a pas d'équivalent (exposition du lundi au vendredi de 12 heures à 14 heures, les samedis 25 mai et 1er juin de 14 heures à 18 heures, dans le salon d'honneur de l'Ecole polytechnique à Palaiseau).

Rubrique réalisée
par la rédaction
du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle 75015 Paris
Tél. : (1) 40-65-29-27
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres

BEAUCHESNE
SCIENCES RELIGIEUSES
PHILOSOPHIE - HISTOIRE
POLITIQUE
Bulletin sur demande
72, rue des Saints-Pères
75007 Paris - Tél. : 45-48-80-28

STERN
GRAVEVR
depuis 1840
Gravure de médailles
pour évènements
et commémorations
le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.86.45

EUROP ASSISTANCE VIE QUOTIDIENNE
Ma baignoire est bouchée, mon chauffe-eau est percé, mes plombs ont sauté.

si j'appelais Europ Assistance ?
Avec le nouvel abonnement VIE QUOTIDIENNE, 24 h. sur 24, sur simple appel téléphonique, EUROP ASSISTANCE contacte les différents corps de métier et vous met en relation avec des entreprises disponibles et *compétentes, capables d'effectuer réparations, dépannage* et entretien dans les meilleurs délais. Après être allé au bout du monde, EUROP ASSISTANCE vient maintenant à votre aide jusque chez vous.
europ assistance
Notre grande idée c'est vous.
BANQUES, AGENCES DE VOYAGES, ASSUREURS. 3615 EUROP ASSISTANCE.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

Le râble de poireau

IL répond au doux nom de Salammbô, cet embryon d'artichaut. Et il est né guéri. Guéri par avance de toutes les maladies qui s'acharnent sur les artichauts violets de Provence, cuirassé, blindé, prêt pour la grande bataille maraîchère de l'an 2000.

Si le génie génétique n'existait pas, Dieu l'aurait inventé. Fini le temps des melons malades de la peste. Un labo d'Avignon, filiale de l'INRA, vient d'inventer le melon invulnérable, le melon parfait, le melon qui sauvera Cavaillon. Finies les saisons, abolis les cycles, niés le soleil, la pluie, le gel, les parasites. Du 1er janvier au 31 décembre, les tomates de cette serre géante n'ont d'autre choix que de pousser, hors sol, sous perfusion presque, fécondées par des bourdons domestiques et surveillées par l'ordinateur maraîcher.

Biotechnologies, manipulations génétiques, les choux, comme les bébés, naissent aujourd'hui dans les éprouvettes. Les cellules s'y cultivent, plutôt que les radis, les gènes y sont récoltés, et en avant toute vers des temps radieux, ceux des légumes *«performants»*, selon le mot d'un chercheur.

Tout se crée, rien ne se perd. Pas même le pepinot d'Angers, ou pepineau, orthographe non garantie, une sorte de melon de poche antique. Les chercheurs, retrouvant un exemplaire unique, une pièce de collection, l'ont tant et si bien *trituré, manipulé*, amélioré, marié que les voici, aujourd'hui, potentiellement capables de nous submerger d'une avalanche de pepinots gemelliquement parfaits. Les embryons n'attendent que cela, couchés sur leur petit lit de vitamines et de sels minéraux. Et déjà, dans les restaurants d'Angers, le pepinot s'est invité à table, ce qui, on en convient, est, pour un légume *«performant»*, une fin enviable.

Tout cela, un reportage de *Patricia Charnelet*, pour «Envoyé spécial», l'a montré. Ces quinze minutes de promenade chez les professeurs Tournesol, mitonnant l'agriculture et la nourriture de demain et disant *«manipuler la nature dans le bon sens»*, – l'inverse eût été inquiétant, – donnaient le vertige.

Une chose est de retrouver le secret du crambais, crambé ou crambet maritime, légume qui, poussant en chambre noire, s'offre la saveur de l'asperge et la pâleur de l'endive. Une autre fut d'entendre le professeur Axel Kahn, spécialiste de biogénétique, nous rassurer en disant qu'on pouvait greffer un gène de lapin sur un poireau, mais qu'il n'en était pas question. Encore que le râble de poireau, sauce Cresson, pour contrer les Japonais...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 17 mai

TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une.
22.45 ▶ Magazine : 52' sur la Une. Les flambeurs : vice ou passion?
23.45 Sport : Boxe. Finale du championnat de France : super-moyens : E. Nicoletta (F)-W. Jack (USA) ; lourds-légers : A. Tafer (F)-E. Lee Curry (USA), à Dieppe.
0.45 Magazine : C'est à Cannes.
0.55 Au trot.
1.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.45 Téléfilm : Un mort en cavale.
22.10 Magazine : Caractères. Les Caractères du mois. Invités : Françoise Sagan (*les Faux-fuyants*), Muriel Spark (*les Consolateurs* et *le Banquet*), Peter Handke (*l'Absence* et *Essai sur la fatigue*), Catherine David, écrivain, journaliste au *Nouvel Observateur*, présente *Freud, une vie*, de Peter Gay.
23.25 Journal et Météo.
23.40 Cinéma : Certains l'aiment chaud. ■■■ Film américain de Billy Wilder (1959) (v.o.).

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. Dans le sillage des Vikings.
21.40 Téléfilm : Bing (fin).
22.35 Journal et Météo.
23.00 Traverses. Ce jour-là, 30 juin 1908...

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30
20.05 Sport : Football. En multiplex, 37e journée du championnat de France : Marseille-Auxerre ; Monaco-Rennes ; Toulouse-Montpellier.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Le Journal du Festival.
23.00 Cinéma : Valmont. ■ Film franco-britannique de Milos Forman (1989).

LA 5

20.50 Téléfilm : Une bavure policière.
22.35 Feuilleton : Mystères à Twin Peaks (Rediff.).
23.25 Série : Hitchcock présente.
23.50 Bruits de Cannes.
0.00 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Messages de l'au-delà.
22.20 Série : La Malédiction du loup-garou.
22.45 Magazine : Vénus.
23.15 Magazine : La 6e Dimension.
23.45 Capital.
23.55 Six minutes d'informations.
0.00 Musique : Live. Véronique Sanson, en concert.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Jeanne d'Arc (3e partie).
22.35 Théâtre : L'âge de Monsieur est avancé. Pièce de Pierre Etaix.
0.10 Documentaire : Palettes.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
21.30 Musique : Black and blue. Histoires du Trio. 2. Le trio contemporain.
22.40 Les nuits magnétiques. Un film magnétique (Robert Kramer).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 avril à Montpellier) : Concerto pour piano et orchestre n° 2 en sol mineur op. 16, de Prokofiev ; Petrouchka, de Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. : Youri Temirkanov.
23.07 Poussières d'étoiles.

Histoire de la presse des jeunes
et des journaux pour enfants
Par Alain FOURMENT
Édition Éole 150 F

Samedi 18 mai

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Sectes...des enfants sous influence.
13.50 La Une est à vous (et à 14 h 30).
13.55 Série : Vivement lundi.
15.40 Tiercé-quarté + à Enghien.
15.55 Sport : Football. Finale de la Coupe d'Angleterre : Tottenham-Nottingham Forest, en direct de Wembley.
17.55 Magazine : Trente millions d'amis.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tiercé, Tapis vert, Météo et Loto.
20.45 Variétés : Sébastien c'est fou !
22.40 Magazine : Ushuaïa.
23.40 Magazine : Formule sport.
0.35 Magazine : C'est à Cannes.
0.45 Au trot.
0.50 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

13.35 Magazine : Objectif économie. L'aide aux revenus des agriculteurs ; La presse quotidienne régionale ; Un patron français en Allemagne ; Les livres économiques.
14.05 Magazine : Animalia. Le zoo de Londres ; Le chien de la semaine.
14.55 Magazine : Sport passion. Rugby : demi-finale du championnat de France ; Cyclisme : la Classique des Alpes.
18.10 Jeu : Le Chevalier du labyrinthe.
18.35 Série : L'Appart.
18.55 INC.
19.00 Série : Espionne et tais-toi (rediff.).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Le Pouvoir et la Haine (1re partie).
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Spécial Cannes.
23.55 Journal et Météo.
0.10 Documentaire : Les quarante ans des *Cahiers du cinéma*.
1.00 Soirée spéciale : La fête des 40 ans des *Cahiers du cinéma*.
2.10 Soirée spéciale : Festival international de la bande-annonce.

FR3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Rencontres. Thème : vie associative.
De 15.00 à 19.00 La Sept
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
De 20.00 à 0.20 La Sept
0.20 Série rose : La Gageure des trois commères.
0.50 Magazine : L'Heure du golf.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Vaincre à tout prix.
15.25 Le Journal du Festival (rediff.).
15.35 Jeu : V.O.
16.10 Documentaire : Les Allumés... La plus grosse pub du monde.
16.30 Sport : Volley. France-Canada, en différé d'Orléans.
En clair jusqu'à 20.30
18.00 Décode pas Bunny.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Un silence coupable.
22.05 Les Nuls... l'émission.
22.55 Flash d'informations.
22.59 Le Journal du Festival.
23.05 Cinéma : Maya. □ Film italien de Marcello Avallone (1989).
0.40 Cinéma : New York Stories. ■■ Film américain de Martin Scorsese, Francis Coppola, Woody Allen (1988).

LA 5

13.25 Série : V.
14.20 Série : La Loi de Los Angeles.
15.15 Série : Lou Grant.
16.05 Série : Soko, brigade des stups.
17.00 Série : Le Retour de Mike Hammer.
17.55 Magazine : Intégral.
18.30 Divertissement : Rires parade.
19.00 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.50 Divertissement : Grain de folie.
22.30 Magazine : A tort et à raison. Thème : les députés servent-ils à quelque chose ?
23.55 Bruits de Cannes.
0.05 Journal de la nuit.

M6

13.30 Série : Cosby Show (rediff.).
14.00 Série : Supercopter.
14.45 Série : Laramie.
15.35 Série : Les Espions.
16.30 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.40 Série : Vegas.
17.35 Série : L'Homme de fer.
18.30 Série : Les Têtes brûlées.
19.20 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Téléfilm : Le Tort d'aimer.
22.15 Météo des plages.
22.20 Téléfilm : Un coupable sur mesure.
23.35 Six minutes d'informations.
0.00 Musique : Rapline. Spécial Iam.
0.50 Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

13.25 Théâtre : L'âge de Monsieur est avancé.
15.00 Une leçon particulière de musique avec Hermann Baumann.
16.00 Documentaire : Les Chameaux de la dot.
17.00 Magazine : Avis de tempête.
18.55 De Gaulle ou l'Eternel Défi. Le Rebelle.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.05 Histoire parallèle.
21.00 Documentaire : The Store.
22.55 Soir 3.
23.15 ▶ Documentaire : El Cabrero.
23.45 ▶ Documentaire : Flamenco Road.
0.15 Musique : Concert Bizet.
1.50 Pierre Jamet, un siècle de harpe.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jean-Louis Courtinat, photographe.
20.45 Dramatique. L'arbre de Jonas, d'Eugène Durif.
22.35 Musique : Opus. Sylvain Cambreling, chef d'orchestre.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 26 juillet 1958 à Salzbourg) : Don Carlos, opéra en cinq actes, de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le Chœur du Staatsoper de Vienne, dir. Herbert von Karajan.
23.05 Poussières d'étoiles. Brahms et ses pianistes, avec François-Frédéric Guy.

Dimanche 19 mai

TF 1

14.10 Série : Rick Hunter, inspecteur choc (rediff.).
15.05 Série : Columbo (rediff.).
16.15 Divertissement : Vidéo gag.
16.45 Disney Parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
18.55 Loto sportif.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invitée : Edith Cresson.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.45 Cinéma : Il était une fois en Amérique. ■■ Film américain de Sergio Leone (1983). Avec Robert De Niro, James Woods, Elizabeth McGovern.
0.40 Magazine : Ciné dimanche.
0.45 Magazine : C'est à Cannes.
0.55 Journal et Météo.

A 2

14.55 Série : Mac Gyver (rediff.).
15.45 Dimanche Martin (suite).
16.35 Téléfilm : La Bête de Bisamberg.
17.30 Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde. *La Forêt sans terre.*
18.20 Magazine : Stade 2. Cyclisme ; Football ; Rugby ; Images et résultats de la semaine ; Jeu à XIII ; Judo ; Karaté ; Hockey sur glace ; Moto.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Le Lyonnais.
22.20 Magazine : Musiques au cœur. Quand Sand aimait Chopin.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Série : Les Grands Entretiens. Emmanuel Levinas.
0.47 Série : Le Saint (rediff.).

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche. Judo ; Hockey sur glace.
17.30 Magazine : Montagne. La Montagne dorée.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Série : Benny Hill.
20.40 Variétés : Soirée spéciale Patricia Kaas.
22.00 Magazine : Le Divan. Invité : Ken Loach, réalisateur.
22.20 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : La Reine Christine. ■■ Film américain de Rouben Mamoulian (1933). Avec Greta Garbo, John Gilbert, Ian Keith (v.o.).
0.30 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

14.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI.
14.45 Sport : Rugby. Une demi-finale du Championnat de France, en direct.
16.45 Le Journal du Festival (rediff.).
17.05 Les Nuls... l'émission (rediff.).
18.00 Cinéma : L'Ordre de l'aigle noir. □ Film américain de Worth Keeter (1990).
En clair jusqu'à 20.40
19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.30 Dis Jérôme... ?
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Johnny Belle Gueule. ■ Film américain de Walter Hill (1989). Avec Mickey Rourke, Ellen Barkin, Elizabeth McGovern.
22.10 Flash d'informations.
22.12 Le Journal du Festival.
22.20 L'Equipe du dimanche. Football ; Volley ; Championnat du monde des voitures de sport ; Basket-ball américain.
1.00 Cinéma : Les Dames du bois de Boulogne. ■■ Film français de Robert Bresson (1944).

LA 5

13.45 Dessin animé : Bosco.
14.10 Cirque.
14.45 Série : La Famille des collines.
15.35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
16.25 Tiercé à Longchamp.
16.50 Série : La Cinquième dimension.
17.20 Série : Lou Grant.
18.10 Série : La Loi de Los Angeles.
19.00 Série : L'Enfer du devoir.
19.50 Journal.
20.10 ▶ Magazine : Dimanche 20 h 10 Elkabbach.
20.45 Journal des courses.
20.50 Cinéma : Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ. ■ Film français de Jean Yanne (1982). Avec Jean Yanne, Coluche, Michel Serrault.
22.35 Magazine : Reporters. Les enfants prédicateurs ; Eden roc ; l'Hôtel des stars ; le dernier jour de Lawrence d'Arabie.
23.35 Magazine : Top chrono.
0.20 Bruits de Cannes.
0.30 Journal de la nuit.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.45 Variétés : Ouvert le dimanche.
16.20 Série : Vic Daniels, flic à Los Angeles.
16.50 Série : Laredo.
17.40 Série : L'Homme de fer.
18.30 Série : Les Routes du paradis.
19.25 Magazine : Culture pub remix.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Ma sorcière bien-aimée.
20.30 Magazine : Sport 6 (et à 0.05).
20.40 Téléfilm : Alerte rouge.
22.15 Météo des plages.
22.25 Capital.
22.35 Cinéma : Le Journal de Cynthia. Film français classé X, de José Benazéraf.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Sport 6.
0.10 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

15.30 Danse : Les Chaises. Chorégraphie de Maurice Béjart.
16.30 Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.
17.30 Téléfilm : Jeanne d'Arc. (3e partie).
19.00 Documentaire : Live. Après la chasse.
20.00 Documentaire : Palettes.
20.30 Cinéma : La Faim. ■■■ Film danois de Henning Carlsen (1966).
22.15 Court métrage : Voyage vers la naissance.
22.30 Cinéma : Les Nuits de la pleine lune. ■■ *Film français d'Eric Rohmer* (1984).
0.05 Courts métrages : Nadja à Paris ; Une lettre.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique.
22.35 Musique : Le concert.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Hommage à Josef Palenicek.
23.05 Poussières d'étoiles.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
«ZAPPINGE»
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du «Monde».

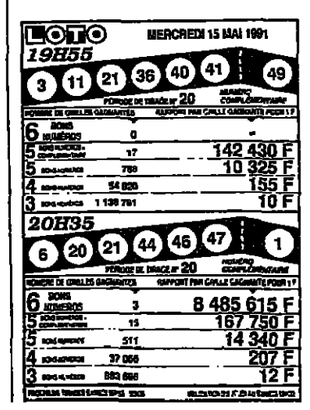
LOTO MERCREDI 15 MAI 1991
19H55
3 11 21 36 40 41 49
PÉRIODE DE TIRAGE N° 20
NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE
NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES — RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F
6 NUMÉROS 0 —
5 NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE 17 142 430 F
5 NUMÉROS 759 10 325 F
4 NUMÉROS 54 820 155 F
3 NUMÉROS 1 139 791 10 F
20H35
6 20 21 44 46 47 1
PÉRIODE DE TIRAGE N° 20
NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE
NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES — RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F
6 NUMÉROS 3 8 485 615 F
5 NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE 15 167 750 F
5 NUMÉROS 511 14 340 F
4 NUMÉROS 37 056 207 F
3 NUMÉROS 883 886 12 F

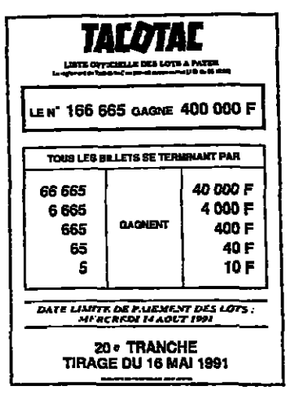
TAC O TAC
LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER
LE N° 166 665 GAGNE 400 000 F
TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR
66 665 — 40 000 F
6 665 — 4 000 F
665 — GAGNENT 400 F
65 — 40 F
5 — 10 F
DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 14 AOUT 1991
20e TRANCHE
TIRAGE DU 16 MAI 1991

Le Monde

L'indice des prix a augmenté de 0,3 % en avril

Particulièrement sage depuis le début de l'année, grâce notamment à la modération du coût de l'énergie, l'indice provisoire des prix a augmenté de 0,3 % en avril, a annoncé l'INSEE vendredi 17 mai. La hausse des prix avait été limitée à 0,1 % en mars, 0,2 % en février. Mais elle avait été de 0,4 % en avril 1990. En glissement sur les douze derniers mois (d'avril 1990 à avril 1991), la hausse des prix s'établit à 3,2 %, soit le même résultat qu'en mars. En revanche, l'écart d'inflation avec l'Allemagne a été ramené de 0,7 point à 0,4 point entre mars et avril (les prix de détail ont augmenté de 0,5 % dans la partie occidentale de l'Allemagne le mois dernier).

Les détails de l'indice des prix ne seront connus qu'à la fin du mois, lors de la publication de l'indice définitif, mais il semblerait que le bon résultat d'avril ait été obtenu grâce à la poursuite de la forte chute des prix du fioul, la hausse modérée des produits alimentaires, tandis que les services ont continué à augmenter rapidement, du fait, le mois dernier, de l'augmentation trimestrielle des loyers.

Utilisé par les trafiquants de drogue et par l'ETA

Un réseau franco-suisse de blanchiment d'argent est démantelé

Financement de l'organisation séparatiste basque ETA, contrebande d'or, trafic de stupéfiants : le réseau franco-suisse de recyclage de capitaux d'origine illicite qui vient d'être démantelé par l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) faisait dans l'éclectisme.

Menée sur commission rogatoire de M. Jean-Luc Delahaye, juge d'instruction à Paris, l'enquête implique deux bureaux de change, la Société générale de change à Paris et la Basco-Landaise de change à Bayonne, ainsi que la société fiduciaire Interaf de Genève.

Dirigés de l'Espagne vers la France, la plus grande partie des fonds proviendrait de l' « impôt révolutionnaire » (racket) de l'ETA et de trafics de stupéfiants (héroïne, cocaïne et cannabis), tant en France qu'en Espagne, apprend-on de source policière. Plusieurs centaines de millions de francs ont été traités par ce réseau de blanchiment, dit-on de source proche de l'enquête, sans pouvoir être plus précis à ce stade de la procédure.

Une petite dizaine de personnes étaient toujours en garde à vue, vendredi 17 mai dans la matinée, à Paris et Bayonne. Figurent parmi elles les dirigeants et des employés des deux bureaux de changes ainsi que des passeurs professionnels.

« Complicité d'association de malfaiteurs »

Le principal animateur du réseau serait M. Joseph-Xavier Guimon, quarante-neuf ans, responsable de fait de l'office de change de Bayonne. Le 4 juillet 1990, il avait été condamné à trois ans de prison (dont deux avec sursis, ce qui couvrait la détention préventive déjà effectuée) pour « complicité d'association de malfaiteurs », par le tribunal correctionnel de Paris. M. Guimon avait hébergé Santiago Arrospide-Sarasola, dit « Santi-Potros », au moment de son arrestation le 30 septembre 1987 à Anglet (Pyrénées-Atlantiques).

Considéré par la justice espagnole comme l'un des dirigeants d'ETA-militaire, « Santi-Potros » avait été condamné, toujours en juillet 1990, à dix ans de prison pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

Débutée il y a plus d'un an, l'enquête en cours est la première opération internationale à l'actif de l'OCRGDF, créé en mai 1990. Elle devra établir si la coexistence, au sein du même réseau de blanchiment, d'argent en provenance de l'ETA et du trafic de drogue correspond à des liens organisationnels entre les séparatistes basques et les trafiquants de stupéfiants.

E. In.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Bonjour patron !

LA, aujourd'hui, entre deux ponts, je devrais pas venir vous parler de votre patron – ou de votre patronne, pardon ! – mais bon, comme il est beaucoup question de lui, d'eux, les chefs d'entreprise, dans la presse, ces temps-ci, je vais vous expliquer ce qu'il faut faire pour le devenir à votre tour si le cœur vous en dit. D'où je le tiens ? Cherchez pas, du *Reader's Digest*. Un manager américain qui nous livre son bureau de manager-clés en main.

Alors, voilà. Prenez, ou plutôt ne prenez pas, l'exemple de Gina, simple employée au service des relations avec la clientèle. Pas bonnes, ces relations, carrément mauvaises, rapport à des retards et des erreurs de livraison. Elle y peut rien, Gina, et elle en a ras-le-bol. Elle va se plaindre au big boss : Je craque, j'en peux plus, faites quelque chose. Erreur fatale. C'est pas ça qu'il fallait dire, c'était : Ça va pas, c'est un nul, mon chef. Il est incapable de s'en sortir, moi si. Première règle : débiner son supérieur immédiat. Et ne jamais soulever un problème, le résoudre à sa place. C'est le meilleur moyen de la lui piquer.

Autres conseils. Ne soyez pas trop soigné de votre personne. Des ongles bien coupés, des dents bien lavées et des chemises bien repassées, ça l'agace, paraît-il, le patron, ça lui donne l'impression qu'on pète plus haut que son derrière. Des pellicules, deux, trois cheveux qui lézardent sur les revers de votre veston, il déteste pas, au contraire. Surtout s'il est chauve.

Travaillez avant et après vos heures de bureau. Arrivez tôt le matin, partez tard le soir et entre-temps, faites-le savoir. Comment ? Postez-vous devant les toilettes à l'étage de la direction. Attendez que le PDG y entre ou en sorte. Et avancez vers lui, les bras tendus : Tiens, salut, Josette, ça va, ma poule ? Oh ! pardon, c'est vous patron ? J'ai plus les yeux en face des trous, tellement je bosse, moi, ici.

Copinez utile. Snobez vos collègues de bureau. Et les cadres, lèchez-leur le cul. Pas les cossards, les geignards, les bons à rien, attention ! Les ambitieux, les teigneux, les prêts à tout. Ils iront loin. Suffit de leur coller au train. Sans oublier, très important, la secrétaire. Pas la vôtre, quel intérêt ? Celle du patron. Son assistante, pardon ! Enfin, évitez de laisser traîner mégots et ragots. La moquette, ceux qui réussissent la trouvent avec leurs crocs.

L'ESSENTIEL

SECTION A

La formation du gouvernement ..... 2 à 8

Le Golfe en questions
Après la guerre 9

La répression en Arménie
Avertissements occidentaux à Moscou 10

Les ennuis des conservateurs britanniques
M. Major perd une cinquième élection partielle 10

Crise chez les socialistes japonais
Mme Doi pourrait démissionner 11

Journal d'un amateur
« Algérie » par Philippe Boucher 13

Magistrats
Faible mobilisation pour la journée nationale d'action 14

Paris-Orly
La liaison Orly-Antony sera inaugurée le 1er octobre prochain. 15

Le Festival de Cannes
Jungle Fever, de Spike Lee ; *Life on a String*, de Chen Kaige ; Perspectives du cinéma français ; Le sort de Fernando Solanas ; Peter Sellers sans paroles 16

Dufy, du meilleur
Une exposition rappelle que le peintre des régates fut l'un des très bons artistes de son temps 17

SECTION B

SANS VISA

● Voyage : Islande si près, si loin ● Parcours : Sir Richard Burton, explorateur et paria ● Découverte : l'Eldorado du Colorado ● Coup d'œil : le Bleu ● À Paris : les seins de glace ● Table : fourchette d'Azur ● Jeux ..... 19 à 26

SECTION C

Nissan contre Nissan UK
Le deuxième constructeur automobile japonais s'oppose à son importateur en Grande-Bretagne 29

Le crédit moins cher en Espagne
Une décision prise sous la pression de ses partenaires européens 30

Services

Abonnements	9
Annonces classées	15
Carnet	32
Loto, Tac-o-tac	33
Marchés financiers	29-30
Météorologie	32
Philatélie	32
Radio-Télévision	33
Spectacles	18

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 17 mai 1991 a été tiré à 576 965 exemplaires.

Mort de l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ

Le conservateur de « l'œuvre » orale africaine

L'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ est décédé mercredi 15 mai à Abidjan, en Côte-d'Ivoire. Il était âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

Impossible d'évoquer, fût-ce en quelques lignes, la mémoire d'Amadou Hampâté Bâ sans citer cette formule qu'il eut un jour et que, dans un continent en cours de désertification culturelle, sa disparition n'illustre que trop bien. « *En Afrique*, disait-il, *quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle* ». Car c'est au recueil de l'immense tradition orale africaine – contes, poèmes, récits initiatiques – qu'il a consacré une part essentielle de son activité, assurant ainsi la conservation par l'écrit d'une « œuvre » à la fois ancestrale et collective que seule pareille entreprise pouvait sauver de l'oubli et rendre accessible aux lecteurs français.

D'une noble famille peule, Amadou Hampâté Bâ était né au Mali en 1900 ou 1901 (?), fréquenta l'école coranique puis l'école française, avant de se lier avec des Français « libéraux », en particulier Théodore Monod qui, alors directeur de l'Institut français d'Afrique noire, l'engagea en 1942. D'abord écrivain, mémoire de son peuple, il ne resta pas entièrement à l'écart de la politique puisqu'il accepta en 1962 le poste d'ambassadeur du Mali en Côte-d'Ivoire et, la même année, un siège au Conseil exécutif de l'UNESCO, qu'il conserva pendant huit ans.

Ceux qui le virent dans les années 80 décrivent une grande demeure, en plein cœur d'un quartier populaire d'Abidjan, où « le Vieux » – comme les Africains aimaient le nommer – recevait dans une petite pièce d'incessants visiteurs, des plus haut placés aux plus humbles, venus quérir les fruits de sa sagesse et tous accueillis avec la même attention.

Parmi les principaux ouvrages de Amadou Hampâté Bâ publiés en français, on citera : *Koumen, texte initiatique des pasteurs peuls* (en collaboration avec Germaine Dieterlin, 1961, Ecole des hautes études des sciences sociales), *Kaïdara* (Armand Colin, 1969), *l'Etrange destin de Wangrin* (Presses de la Cité, coll. 10-18, 1973), *l'Eclat de la Grande Etoile* (Armand Colin, coll. Les Classiques africains, 1974), *Jésus vu par un musulman* (Nouvelles éditions africaines, 1975), *Vie et enseignement de Tierno Bokar, le Sage de Bandiagara* (le Seuil, coll. Point-sagesse, 1980), *l'Empire peul du Macina* (en collaboration avec J. Daget, Nouvelles éditions africaines, 1984). Il avait entamé la rédaction de Mémoires dont la publication est annoncée à l'automne aux éditions Actes Sud, sous le titre *Amkoullel, l'enfant peul*.

A. J.

La Pologne dévalue le zloty de 16,8 %

Le président de la Banque centrale polonaise a annoncé, vendredi 17 mai, une dévaluation de 16,8 % du zloty. Désormais, son cours ne sera plus rattaché seulement au dollar, mais fixé par rapport à une « corbeille » de cinq grandes devises, dans laquelle le dollar représentera 45 %, le mark 35 %, la livre 10 % et les francs français et suisse respectivement 5 %. Le cours de base du zloty passe de 9 500 à 11 100 zlotys pour 1 dollar. Le cours précédent, fixé à 9 500 zlotys pour 1 dollar le 1er janvier 1990, était resté inchangé depuis cette date. – (*AFP.*)

□ Grève à l'Agence France-Presse. – L'ensemble des syndicats de l'Agence France-Presse (AFP) a déclenché un mouvement de grève jeudi 16 mai, de 17 heures à 23 heures. Ils protestent contre l'acceptation par le conseil d'administration de l'agence, mercredi 15 mai, d'un contrat de plan avec l'Etat, prévoyant des suppressions d'emploi supplémentaires à partir de l'entrée en service d'un nouveau système informatique en 1993. Ces réductions d'emploi s'ajouteraient aux soixante suppressions d'emplois prévues dans le plan quadriennal 1991-1994. Les syndicats dénoncent « le cercle infernal des suppressions d'emplois, dont le nombre s'accroît à chaque conseil d'administration, tandis que les moyens nécessaires à l'agence sont limités à chaque fois davantage ».

Il quittera la présidence de la Bundesbank le 31 octobre

M. Poehl veut retrouver l'« anonymat d'une vie normale »

M. Karl-Otto Poehl a confirmé, jeudi 16 mai, à l'issue du conseil de la Bundesbank, sa démission de la présidence de l'institut d'émission allemand le 31 octobre prochain. Il a justifié son départ par des raisons personnelles (« *je souhaite retrouver l'anonymat d'une vie normale* » a-t-il déclaré), mais n'a pas masqué ses divergences avec le gouvernement de M. Helmut Kohl.

FRANCFORT
correspondance

Jamais la Gasthaus (le restaurant) de la Bundesbank – où se tiennent traditionnellement les conférences de presse de l'institut d'émission de Francfort – n'avait vu un tel rassemblement de journalistes : jeudi 16 mai, tous voulaient apprendre de la bouche même du président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, les raisons l'ayant poussé à démissionner et à quitter la banque au 31 octobre, soit quatre ans avant l'expiration de son second mandat (*le Monde* du 17 mai).

Toujours très à l'aise, le teint bronzé, M. Poehl précisa d'entrée de jeu que sa démissi on ne constituait « *en aucune façon une démonstration pour ou contre quelqu'un ni un signe de frustration ou de résignation* », mais qu'il s'agissait d'une décision longuement mûrie et réfléchie. « *Il faut que vous compreniez que quelqu'un comme moi, qui a dû occuper le devant de la scène pendant si longtemps, et parfois dans un environnement hostile, veuille quitter la vie publique pour l'anonymat d'une vie normale* », a-t-il déclaré sans emphase.

L'évocation de ses raisons personnelles et le désir très humain de profiter davantage de sa jeune famille n'ont pas empêché le chef de la Bundesbank de pointer du doigt trois « *domaines de friction* » existant entre Bonn et Francfort. Il s'agit du financement de la réunification entre les deux Allemagnes, de l'Union économique et monétaire (UEM) et de la mise en place d'une banque centrale européenne, ainsi que de la réforme de la Bundesbank, dans laquelle M. Poehl, à la différence du Bundesrat représentant les Lander, favorise une compression des sièges plutôt que leur augmentation au sein du directoire de la « Buba ».

Mais ces « *divergences* » de vue, y compris en ce qui concerne le refus catégorique opposé par M. Poehl à l'issue des négociations du G7 d'avril dernier de baisser les taux d'intérêt en Allemagne comme le demandaient les Etats-Unis, sont plutôt bon signe car, « *dans un pays doté d'une banque centrale indépendante, elles sont inévitables et représentent un signe de force* », a-t-il précisé.

M. Poehl s'est refusé à tout commentaire concernant son successeur. Le nom le plus souvent cité à Francfort est celui de M. Hans Tietmeyer, cinquante-neuf ans, actuellement l'un des membres les plus influents du directoire. De son côté, le ministre des finances, M. Theo Waigel a fait savoir jeudi que la nomination du successeur de M. Poehl interviendrait avant la fin du mois.

Ch. HOLZBAUER-MADISON

M. Aït Ahmed invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Hocine Aït Ahmed, président du Front des forces socialistes, parti d'opposition algérien, qui participera aux élections législatives algériennes des 27 juin et 18 juillet, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 19 mai, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Aït Ahmed, qui fut l'un des chefs historiques de la rébellion en Algérie en 1954, répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Amalric, du *Monde*, et de Pierre-Marie Christin et de Jean-Benoît Vion, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

(Publicité)

Métros Saint-Sébastien et Duroc, aux Entrepôts du Marais :

pantalon flanelle

189F doublé

et 257 F en serge ; les hommes ont intérêt à fréquenter ces champions du prêt-à-porter de luxe qui proposent aussi une veste pure laine Woolmark à 585 F, en laine et cachemire à 698 F. Costume tissu Noblet à partir de 990 F (ils en ont aussi en Dormeuil), smoking laine mohair 1.385 F. Rayon spécial grands et forts jusqu'au 62. Deux boutiques : 3, rue du Pont-aux-Choux (3e) et 112, rue du Cherche-Midi (6e). De 10 h à 19 h, sauf lundi matin.

JACQUES GAUTIER

Broche losange cristal sur argent et émail noir ... 3 900 F
Boucles d'oreilles ..... 2 100 F
OMAÏ : eau de parfum naturelle et originale
36, rue Jacob, 75006 PARIS
Tél. : 42-60-84-33

SVM Mac

NOUVELLE FORMULE MENSUELLE

LE MACINTOSH AU JUSTE PRIX

. 25 solutions de 10.000 F à 40.000 F. pour écrire, dessiner, compter...
. Les bonnes affaires des logiciels.
. Tout sur les nouvelles imprimantes Apple.

Et aussi :

. Test comparatif : les logiciels de cartographie.
. Bancs d'essai : FreeHand 3.0, ColorStudio 1.1, Walkthrough...
. les disques durs amovibles

Et comme chaque mois, le cahier pratique avec tous les trucs et astuces pour aller plus vite, plus loin avec votre Macintosh.

LE PÉRIPHÉRIQUE INDISPENSABLE DE VOTRE "MAC".

هكذا من الاصل